U d'/of OTTAWA
39003005001085

JUIN 1 8 1969

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/essaisurlessour00damp

ESSAI

SUR

LES SOURCES DE L'HISTOIRE

DES

ANTILLES FRANÇAISES

(1492 - 1664)

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS
PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES
VI

ESSAI
SUR
LES SOURCES DE L'HISTOIRE
DES
ANTILLES FRANÇAISES
(1492-1664)

PAR

JACQUES DE DAMPIERRE

PARIS
A. PICARD ET FILS, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES ET DES ARCHIVES NATIONALES
82, RUE BONAPARTE, 82

1904

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Louis Lempereur.

Z
1502
.F5D2
1904

AVANT-PROPOS

Le présent travail a pour origine une thèse présentée à l'École Nationale des Chartes en 1901. En lui faisant une place dans la série de ses Mémoires et Documents, la Société de l'École des Chartes lui a fait un honneur dont son auteur sent tout le prix. Mais elle a voulu surtout donner par là une preuve de libéralisme scientifique et montrer qu'elle s'attache à encourager partout l'application des méthodes critiques rigoureuses dans le domaine de l'histoire moderne aussi bien que dans celui du Moyen Age.

Qu'il me soit permis de lui en apporter ici un double hommage de respectueuse reconnaissance. Qu'il me soit également permis d'exprimer ma gratitude à tous ceux qui, à des degrés divers, ont bien voulu me prêter leur gracieux concours.

DAMPIERRE.

INTRODUCTION

C'est un principe fondamental pour quiconque veut entreprendre une étude historique sur quelque sujet que ce puisse être, qu'il faut d'abord et avant toute chose remonter aux sources mêmes qui ont pu alimenter les historiens antérieurs. Mais ce principe, également absolu pour tous, et qui est comme la première base et la raison d'être de l'École des Chartes, ce principe n'est pas applicable avec une égale facilité dans toutes les parties du domaine historique, même en se bornant à l'histoire de la France et des Français. Pour être sûr que l'on se sert bien des sources primitives, fondamentales de telle ou telle histoire, il faut en effet les soumettre à la critique ; pour les critiquer, il faut les connaître. Or, depuis trois siècles et demi, des érudits de toutes nations ont accumulé leur patient labeur pour nous faire connaître et apprécier avec justesse toutes les sources de l'histoire ancienne ; depuis deux siècles, des savants (dont nous sommes fiers de nous dire les descendants traditionnels et les élèves) ont eu l'honneur de révéler au monde les sources historiques du moyen âge français; mais les siècles derniers attendent encore leurs historiographes, offrant aux générations nouvelles un champ de

recherches méthodiques, la plupart du temps peu connu et souvent tout à fait inexploré.

Particulièrement confuse et redoutable aux historiens est l'époque qui s'étend des guerres d'Italie à Colbert. Les institutions de cet âge n'ont laissé dans les dépôts publics que des fragments de fonds [1], trop souvent dépourvus d'inventaires. La plupart des archives ou collections particulières, (certaines fort précieuses), sont inconnues aux chercheurs et parfois d'un accès difficile. Bref, le recensement des sources relatives à un groupe de faits, à une institution, à un homme même de cette époque présente, en l'état actuel de la science, des difficultés parfois insurmontables. Faut-il ajouter que bien des ouvrages composés sur cette partie de notre histoire ne font qu'augmenter la confusion générale, trop de textes ayant été publiés sans rigueur, sans critique, sans même qu'on sache si leur recueil est un choix plus ou moins judicieux, une collection née du hasard ou un ensemble complet des documents existants sur telle ou telle question.

Mais de ce que les plus petites monographies sur le XVIe siècle ou le temps de Louis XIII représentent une somme de travail relativement plus considérable qu'une étude sur le moyen âge, il serait illogique de conclure que l'heure n'est pas venue d'entreprendre des dépouillements rationnels et critiques sur cette époque. Les premiers érudits qui se sont attaqués au moyen âge ne se sont pas trou-

1. On sait qu'avant la fin du règne de Louis XIV la plupart des fonctionnaires considéraient comme leur propriété les papiers relatifs à leur charge. De là vient la dispersion actuelle des documents publics antérieurs à l'époque de Colbert.

vés en présence d'un labeur moins ingrat ni moins disproportionné à leurs seules forces. Quelques générations de savants ont suffi cependant sinon à élucider toutes les questions de détail de l'histoire de la France gallo-romaine et féodale, du moins à faire connaître cette histoire dans son ensemble, à la jalonner pour ainsi dire et à en rendre l'étude claire et attrayante aux chercheurs. Bien plus, en créant pour le moyen âge des instruments de travail connus de tous, ceux qui ont été nos maîtres nous ont donné plus que des guides : nous leur devons d'abord l'exemple de l'abnégation qui donne au vrai savant le courage de préférer l'œuvre utile, fût-elle ignorée, ou même méconnue, à la séduction des succès faciles et des vulgarisations lucratives. Nous leur devons surtout la *méthode* scientifique, perfectionnée par eux et universellement adoptée pour l'étude de l'antiquité ou du moyen âge, mais qui doit avec une égale rigueur être appliquée à l'histoire des temps modernes.

On ne saurait en effet trop combattre le préjugé qui veut que cette histoire puisse se passer d'une méthode rigoureuse et d'un appareil scientifique. L'histoire est une : quel que soit son objet, elle n'en demeure pas moins une science par ses procédés de recherche ; quelle que soit la forme artistique que l'on prétende devoir donner à l'exposé des résultats acquis, l'investigation ne saurait souffrir de différences essentielles suivant les époques sur lesquelles elle porte. Dans tous les domaines, la méthode qui s'impose à l'historien sera constante : c'est celle du raisonnement humain, constant lui-même, et qui s'applique en l'espèce à des objets invariables : les monuments de la vie humaine.

Quelles qu'aient été en effet les formes sociales d'un peuple, quelle qu'ait pu être la civilisation d'une époque, les monuments que lèguent à la postérité les sociétés disparues se ramènent immuablement à deux groupes, également distincts dans leur nature et dans leur mise en œuvre par l'historien. De ces monuments, les uns étaient dès le principe destinés à transmettre aux âges futurs la mémoire des temps et des peuples qui les ont suscités ; ce sont les sources *narratives* auxquelles il convient de joindre la plupart des sources *épigraphiques* [1]. Les autres étaient destinés aux seuls contemporains ; ce sont les sources d'un caractère proprement *diplomatique* et aussi certains documents artistiques ou littéraires.

Il semble à première vue naturel à l'historien d'utiliser d'abord les premiers : inscriptions, annales, chroniques, histoires, mémoires. Mais il apprend bien vite à considérer tout récit comme suspect : tout homme qui raconte des événements étrangers à lui peut se tromper ; tout homme qui raconte des faits personnels peut nous tromper. — Au contraire, les documents du second groupe ont plus de chances d'être exacts : les contrats entre individus ou communautés tirent une garantie de sincérité du conflit des intérêts en présence ; les œuvres d'imagination ne sont parvenues jusqu'à nous qu'autant qu'elles ont correspondu un instant à un état mental du milieu où elles sont nées.

L'historien de toutes les époques aura donc la même tâche à remplir, ayant toujours à utiliser des documents de

1. Quelques inscriptions antiques sont des textes de lois ou des traités. Ce sont des exceptions. Presque toutes les autres, y compris même les inscriptions votives, ont un caractère narratif.

ces deux ordres. Suivant l'objet de son étude, leur nombre pourra varier beaucoup, leur proportion quelque peu, leur nature jamais : les civilisations primitives se distinguent en effet par la prédominance des documents épigraphiques; les civilisations transitoires ou médiévales ont en propre le type annales; les civilisations avancées voient apparaître les mémoires et se développer la correspondance. Or les trois premiers de ces types de documents sont évidemment des sources narratives. Quant à la correspondance, elle présente un caractère mixte : une lettre est un document diplomatique pour les faits qui déterminent son envoi et pour les institutions ou les personnages dont elle émane ou auxquels elle s'adresse ; c'est une source narrative pour les faits que l'on y trouve rapportés, ainsi que pour les événements, les hommes ou les institutions sur lesquelles elle renferme des appréciations privées ou même officielles [1]. La correspondance ne saurait donc constituer un genre à part, car la critique doit user d'elle avec la même méthode que des autres documents diplomatiques ou narratifs.

Or quel que soit le genre d'étude abordé par l'historien, cette méthode immuable l'obligera toujours : 1° à faire une recherche aussi étendue que possible des documents de tout ordre qui peuvent être de près ou de loin relatifs à son sujet ; 2° à établir pour chacun de ces documents, reconnus authentiques, un texte critique, c'est-à dire exact et complet; 3° à déterminer la valeur relative des documents

1. La correspondance est loin d'avoir seule ce caractère mixte. Tout de même des documents du caractère le plus incontestablement diplomatique dans leur ensemble, les chartes du Moyen Age, ont souvent des parties narratives, telles que leur *préambule*, dont les assertions et les jugements doivent être soumis à la critique la plus rigoureuse.

ainsi mis à pied d'œuvre au point de vue de leur utilisation définitive dans l'histoire. Tout à la fois *réelle*, c'est-à-dire portant sur le texte même et sur les faits qui ont pu le modifier, et *personnelle*, c'est-à-dire portant sur l'auteur du texte reconnu bon ou suffisant et sur les circonstances morales où le texte a été composé, cette double critique aura plus ou moins l'un ou l'autre caractère suivant qu'elle portera sur des sources narratives ou diplomatiques : elle ne s'en exercera pas moins de la même façon quelle que soit la date des documents à mettre en œuvre.

Pour les sources diplomatiques de toutes les époques il suffira le plus souvent de déterminer l'authenticité des documents retrouvés, d'établir leur date et parfois d'interpréter leur portée. Les sources narratives, outre cette même critique d'authenticité, comportent une étude spéciale du texte et de l'auteur : du *texte*, parce que les différentes rédactions qu'on en peut trouver peuvent révéler des variations importantes d'opinion, d'information ou de sincérité chez l'auteur ou les éditeurs ; de l'*auteur*, parce que son caractère et la vie qu'il a menée déterminent à la fois sa compétence et sa partialité. Quelle que soit donc la source narrative qu'ait à utiliser l'historien, il devra se poser au préalable, avec la même rigueur, les questions suivantes : 1° dans quelle mesure l'auteur connaissait-il les faits qu'il rapporte ? (sa vie le mettait-elle à même de savoir ? sa personnalité le rendait-elle capable de comprendre ?) ; 2° dans quelle mesure l'auteur altérait-il les faits connus ? (dans quel sens était-il informé ? dans quel sens déformait-il ses informations ?). Il est en effet de toute évidence que, dans les sciences historiques, l'*impartialité* d'un homme

n'existe pas plus, en principe, que l'exactitude d'un instrument de précision dans les sciences physiques. Dans ces dernières, avant d'entreprendre aucune étude expérimentale, le savant s'applique tout d'abord à déterminer le *signe* et la *valeur* de l'erreur dont chacun de ses instruments entacherait ses conclusions. L'historien doit agir de même. La critique historique, c'est le calcul de l'erreur spécifique qui est propre à chaque document et dont il faut rigoureusement tenir compte dans toute recherche scientifique, c'est-à-dire sincère, de la vérité. — Cette critique est également nécessaire pour tous les documents relatifs à une même étude ; elle est également nécessaire pour toutes les études de science historique : je crois superflu d'y insister.

Tels sont les principes généraux que l'on a cru devoir appliquer ici en une étude purement critique consacrée à un point de l'histoire coloniale de la France. De tous les domaines de l'histoire moderne, l'histoire des colonies françaises a été assurément le plus longtemps délaissée par l'érudition. Des publicistes, des polygraphes, véritables flibustiers de l'histoire, s'y sont fait une réputation facile, en glanant, sans aucune critique, de quoi jeter au public des romans d'aventures passionnants ou des généralisations brillantes. Les vrais historiens n'ont guère osé s'y aventurer, ne pouvant rien entreprendre de sérieux dans ces domaines inconnus avant qu'ils n'eussent été défrichés par l'armée modeste et laborieuse des archivistes et des bibliographes. C'est à ces pionniers qu'incombe la première tâche ; elle est rude, elle est désintéressée, elle est sans

gloire et elle pourrait sembler sans récompense, si la seule récompense du travailleur n'était la conscience du travail accompli. — Ici du moins les encouragements, les exemples même ne devraient pas leur manquer. Ceux de nos anciens établissements américains qui ont donné naissance à des nations nouvelles ont en effet d'eux-mêmes témoigné le souci de leur propre histoire. Le Canada suscite ses historiens et ses bibliographes; les États-Unis ont pour la Louisiane une filiale sollicitude ; il faut avouer cependant que Haïti marque plus d'empressement que de critique pour un passé qu'il borne d'ailleurs volontiers à la proclamation de son indépendance. Mais, pour l'histoire de leurs possessions, les Anglais sont ici encore nos modèles et nos guides [1] et l'Espagne a publié elle-même sur les siennes des collections de textes [2] auprès desquelles nous ne pouvons rien mettre en ligne.

Il est profondément regrettable d'avoir à constater ici cette lacune, et j'ajoute que l'indifférence des corps savants et des pouvoirs publics français pour l'histoire de notre ancienne colonisation paraît au moins illogique chez un peuple qui prétend renouer d'anciennes traditions nationales en se créant dans le monde un empire colonial nouveau. Il n'est que juste de reconnaître qu'ici encore l'initiative privée peut faire œuvre féconde. Déjà pour l'Inde française d'importants travaux dus à des Français ont préparé les voies à l'historien [3]. Madagascar, soucieux de son avenir,

1. Il suffit de citer ici la *Colonial Series* des *Calendars of State Papers.*

2. *Coleccion de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista organisacion de las antiguas posesiones de ultramar* (v. *infra*, chap. III).

3. Sans parler des travaux d'inventaire bien connus de E.-H. Vinson, et de thèses de doctorat ès lettres ou autres monographies de valeur

s'est souvenu de son passé et a suscité cette chose admirable : un groupe de gens d'affaires et d'hommes politiques s'alliant à un gouvernement colonial pour soutenir une œuvre d'érudition [1] ! La Guyane était naguère encore un domaine officiellement interdit aux études privées, de crainte de porter ombrage à la commission internationale qui devait nous faire perdre le Contesté franco-brésilien [2]. Mais plus déshérité que toutes nos autres colonies demeurait le groupe aujourd'hui bien restreint de nos possessions dans la mer des Antilles, dernier fragment de la plus florissante colonisation que la France ait jamais produite. On chercherait vainement sur elles une bibliographie spéciale un peu sérieuse ou une étude critique quelconque, même sommaire, indiquant à quelles sources, voire dans quels dépôts, chercher les éléments de leur histoire. Et pourtant un homme s'est trouvé, qui avait, au cours d'une vie de chercheur, réuni les matériaux nécessaires à une pareille étude. La mort a surpris M. Margry avant qu'il ait pu, voulu ou su faire profiter le public de ses recherches et les innombrables notes que la Bibliothèque Nationale a recueillies de sa succession sont le plus souvent, dans leur laconisme obscur, leur imprécision désespérante et leur confusion

diverse, relatifs aux établissements français dans l'Inde, je tiens à rappeler ici que la première thèse soutenue à l'École des Chartes sur un sujet d'histoire coloniale a été celle de M. Besnier sur *La perte de l'Inde, le général Lally* (*1755-1761*) (promotion de 1900).

1. *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*. Paris, 1903, in-8.

2. Je n'ai pas à présenter ici un état même raccourci de l'étude de l'histoire coloniale en France à l'heure actuelle. Je ne saurais cependant passer sous silence l'enseignement méthodique et fécond donné à l'ombre de la vieille Sorbonne aux rares étudiants qu'attirent ces recherches ardues, par un ancien élève du regretté maître Giry, M. Henri Froidevaux, dont les conseils m'ont plus d'une fois guidé dans le présent travail.

même, moins des guides pour le travailleur que les inutiles témoins d'un immense labeur en grande partie perdu [1].

Mais si l'histoire coloniale a déjà suscité des érudits courageux, aucun ouvrage purement critique n'a encore été publié sur ce domaine. Or, pour appliquer à l'historiographie d'une quelconque des colonies françaises les principes de la méthode historique, il est évidemment nécessaire de rechercher d'abord toutes les sources de l'histoire de cette colonie, de les coordonner et de les critiquer. Un semblable travail aura donc pour division naturelle celle des sources elles-mêmes, narratives et diplomatiques. Mais il y a lieu d'annexer ici au premier de ces deux groupes quelques éléments d'information d'un ordre particulier : je les nommerai les *sources descriptives*. — Je n'ai pas à revenir ici sur l'importance du rôle de la géographie dans l'histoire. Le premier devoir de l'historien est assurément de bien connaître le pays même où se déroulent les événenements qu'il rapporte, d'en étudier le sol et le climat, les ressources de son terroir et le tempérament de ses habitants. J'ajouterai même que, si pour l'histoire de l'antiquité classique ou pour l'histoire médiévale et moderne de l'Europe le théâtre des événements est suffisamment connu de tout homme cultivé, il n'en est pas toujours de même pour les pays lointains où évolue l'histoire des colonies européennes : le plus souvent en effet les conditions matérielles de la vie s'y trouvent si profondément modifiées pour l'Européen que l'historien ne saurait trop se mettre en garde contre une tendance très naturelle à juger les faits, les

1. J'aurai à revenir plusieurs fois sur cette collection.

institutions et les hommes de ces contrées du même point de vue que s'il étudiait encore les choses de l'Europe ; plus que pour toute autre œuvre historique s'impose donc ici une étude approfondie des pays eux-mêmes où s'implantèrent les immigrants venus de nos climats. Mais de ces vérités il serait excessif de conclure à la nécessité de faire de l'histoire des pays exotiques une annexe des sciences géographiques, improprement dénommée géographie historique. La confusion des études géographiques et historiques a fait trop de mal aux unes et aux autres pour qu'il ne soit pas superflu de rappeler ici qu'elles doivent rester nettement distinctes par leur objet, comme elles le sont par leurs procédés, leur personnel et leur outillage.

Il est un point cependant où des documents géographiques peuvent devenir utilisables par l'historien au même titre que des sources narratives, c'est quand la période étudiée dans l'histoire d'un pays confine à celle même de sa découverte. De même que l'étude de la toponomastie est d'un précieux secours à l'historien de l'antiquité ou du moyen âge, de même celle des descriptions et des cartes anciennes des colonies permet de jalonner les origines de leur histoire. En effet, la chronologie des descriptions suffit à mettre en lumière la chronologie des découvertes, et l'évolution de la connaissance des pays colonisés par le peuple colonisateur n'est en somme que la période préparatoire dans l'histoire de leur colonisation. — Mais il y a plus et les documents purement géographiques ne sont pas dans l'histoire coloniale les seules sources descriptives où l'on doive puiser : les traités composés à différentes dates sur le climat, les productions, les indigènes des colonies ont une

importance historique de premier ordre en ce qu'elles permettent de retracer à leur tour l'évolution économique et sociale du pays. Le plus ou moins d'importance donné par tel ou tel auteur bien informé à la description de tel ou tel produit exotique permet de déterminer avec quelque certitude l'importance relative qu'à telle ou telle date ces produits pouvaient avoir dans la vie économique des colonies. De même le degré de connaissance du climat et des maladies qu'il engendre peut atténuer la responsabilité de bien des fautes et, à lui seul, expliquer bien des phénomènes sociaux. De même enfin ne saurait-on négliger les divergences des appréciations portées à différentes dates sur les « races inférieures », divergences qui dénotent souvent des variations dans la politique suivie à leur égard. — Il semblera donc normal et nécessaire pour toute étude critique relative à l'histoire coloniale de s'ouvrir par une bibliographie choisie, méthodique et chronologique, des sources descriptives se rapportant au pays étudié, à son climat et à ses maladies, à ses productions et à ses habitants. — C'est ce que j'ai cru devoir faire pour les Antilles, avant d'aborder successivement le recensement et la critique de leurs sources narratives et diplomatiques.

Mais pour n'être pas entraîné trop loin dans ces recherches, j'ai dû les limiter à la fois dans l'espace, en me bornant aux îles de la mer des Antilles qui ont été occupées d'une façon durable par les Français, et dans le temps, en restreignant à la période des origines de cette colonisation l'époque historique dont les sources font l'objet de ce travail. Or si la première restriction ne souffre guère de discussion, la seconde du moins demande à être justifiée. On

s'accorde en effet à dater généralement de 1626 notre premier établissement officiel en l'île de Saint-Christophe ; mais nous croyons pouvoir admettre qu'à cette date les navires français, corsaires ou interlopes, avaient dès longtemps coutume de fréquenter ces îles pour s'y ravitailler et s'y radouber [1]. Les *origines françaises* des Antilles pourraient donc à la rigueur remonter au XVIe siècle aussi haut que l'on trouve la première mention d'un corsaire français croisant dans ces mers. — Il est par contre une date à laquelle on peut sans conteste arrêter la période de fondation de nos colonies antiliennes, c'est l'année 1664, où la création de la Compagnie des Indes Occidentales eut pour première conséquence le rachat des Antilles françaises à leurs différents seigneurs-propriétaires. Jusqu'à cette date, ces « Isles », domaines féodaux créés et subsistant en plein XVIIe siècle, avaient joui d'une liberté, d'une quasi indépendance singulièrement favorables à leur prospérité. Mais, sous Colbert, elles étaient des anachronismes, et, en les concédant derechef à la nouvelle Compagnie privilégiée, ni Louis XIV, ni son ministre n'avaient l'intention de laisser durer un état social et économique si contraire à leurs idées. Bien différente de la faible et débonnaire Compagnie des Isles de l'Amérique, la Compagnie des Indes Occidentales masquait à peine par quelques formules l'autorité royale effectivement imposée aux colonies. Les folles dépenses qu'entraînait pour elle la politique générale du « Grand Roi » devaient bientôt ruiner l'entreprise commerciale et privée qui semblait sa raison d'être. En réalité, sa dispari-

1. La discussion de cette hypothèse trouvera place dans une étude ultérieure.

tion passa presque inaperçue aux « Isles », car son œuvre politique avait porté ses fruits : depuis 1664, les colonies étaient rentrées sous l'étroite domination de la métropole [1].

C'est donc de 1626 à 1664 — de la promotion de Richelieu à la surintendance de la navigation et du commerce jusqu'à l'application généralisée du système colonial de Colbert — que s'étend la période des origines de la colonisation française aux Antilles, celle dont les sources sont ici étudiées. Elle rentre donc dans cette époque éminemment délicate pour l'historien, où la multiplicité des sources, grande difficulté de l'historiographie moderne, n'est pas encore compensée par l'ordre relatif introduit à partir de Colbert dans les archives des principales administrations. J'ai déjà dit que les documents diplomatiques de ce temps se trouvaient le plus souvent dispersés ; j'exposerai plus loin [2] comment pour les colonies françaises et les Antilles en particulier cette dispersion est à son comble. Mais ce qui, à l'heure actuelle, est plus difficile encore peut-être à recenser, ce sont les sources narratives ou descriptives originales sur ce pays. Quiconque a jamais tenté quelque essai de bibliographie rationnelle sur un sujet peu connu sait en effet que ni les instruments bibliographiques existant sur des sujets connexes, ni (quand il y en a) les inventaires

1. On ne trouvera donc point ici les sources de l'histoire de la Compagnie des Indes Occidentales. Ceux qui voudraient les étudier auront toutefois dans le présent travail la base du leur. Un grand nombre d'ouvrages narratifs étudiés ici ne s'arrêtent pas en effet à cette date de 1664, et les documents diplomatiques postérieurs se trouvent la plupart du temps dans les mêmes fonds et à la suite de ceux mentionnés ici. Quant à la période antérieure à 1626, l'étude sommaire de sa documentation se trouvera dans le chapitre des Sources descriptives.

2. Chapitre III.

méthodiques des grandes bibliothèques, ni même les catalogues de vente de libraires spéciaux ou de collections célèbres ne donnent à qui les dépouille une certitude même relative de connaître, au moins par leurs titres, les sources imprimées originales les plus importantes sur le sujet qu'il étudie. Mais la difficulté se double, pour les différents pays des deux Amériques, de l'excessive rareté qu'ont acquise, surtout depuis la seconde moitié du XIXe siècle, tous les ouvrages anciens relatifs à cette partie du monde.

Deux raisons, en effet, se sont combinées dans le cours des temps pour amener une rareté si pernicieuse aux études américanistes : tout d'abord le tirage limité des vieilles chroniques composées par les témoins même des premiers établissements européens au Nouveau Monde. La plupart du temps pauvres religieux missionnaires, soucieux avant tout d'édifier les âmes ou parfois de complaire à quelque puissant protecteur, les auteurs de ces opuscules ne prétendaient point écrire pour la postérité; ce qui nous rend plus précieuse encore leur sincérité naïve. Leurs relations, éditées sans luxe et à petit nombre, allaient pour la plupart enrichir les bibliothèques de leur ordre. Le public leur préférait bientôt des ouvrages plus complets, mieux édités, et qui se répandirent parfois avec profusion [1], et seuls quelques amateurs des colonies elles-mêmes achetèrent encore çà et là pour leur collection locale ces vieilles chroniques oubliées. — Or, on sait que sous les tropiques l'humidité chaude du climat, et plus encore les insectes qu'il engendre, condamne livres et documents à

1. Il suffit de citer ici Rochefort, Charlevoix, Labat, dont on trouvera mentionnées plus loin, chap. II, les nombreuses éditions.

une destruction rapide [1]. Quant aux bibliothèques des ordres religieux on sait mieux encore par quelles vicissitudes elles ont passé depuis un siècle et demi. Si la plupart de leurs beaux livres ornent maintenant nos collections publiques, beaucoup de pièces ou opuscules, considérées jadis comme sans valeur, ont irrémédiablement disparu. Mais beaucoup aussi de ces importantes bibliothèques, patiemment reconstituées par certains ordres religieux depuis la Révolution française, dispersées de nouveau sous nos yeux avec ces ordres eux-mêmes, sont allées enrichir les précieuses collections qui ne cessent de s'accroître à l'étranger et demeurent à jamais perdues pour la science française.

Plus efficace en effet que toute autre cause pour rendre introuvables en Europe les livres anciens relatifs aux deux Amériques est la remarquable ténacité qu'ont mise les bibliophiles et les érudits des États-Unis à se rendre les seuls possesseurs de ces sortes d'ouvrages. Dans le cours du XIXe siècle, en effet, le goût des choses de l'esprit n'ayant cessé de se développer dans la jeune nation américaine, de nombreuses et considérables bibliothèques se sont fondées outre-mer, ayant tantôt pour noyau les collections privées de quelque riche bibliophile, tantôt constituées rapidement grâce aux libéralités somptueuses de quelque grand seigneur de l'industrie [2]. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'ap-

1. Sur la destruction du papier aux Antilles, voir notamment *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1853-54, pp. 101-105.

2. Sur les principales bibliothèques des États-Unis, voir dans les *Bibliographical Contributions* publiées par la *Library of Harvard University* : *Coolidge Lane* (W.) *& Knowles Bolton* (*Ch.*). *Notes on special collections in American libraries.* Cambridge (Mass.), 1892, in-8, 82 pp.

pliquant leur esprit méthodique et hardi à la meilleure utilisation de ces ressources, les Américains n'aient pas eu de peine à dépouiller la vieille Europe de ses ouvrages anciens relatifs au nouveau monde, étendant ainsi au domaine des sciences historiques la fameuse doctrine de Monroë. Les collections privées formées sur l'Amérique par des particuliers ou des libraires européens furent donc souvent achetées en bloc, et la plupart des livres intéressants soigneusement enlevés dans toutes les ventes. Mais il n'est pas inutile d'ajouter que même les grands dépôts publics ont parfois contribué à enrichir ces belles collections d'outre-mer : trop souvent la vigilance des bibliothécaires a été mise en défaut par l'habileté sans scrupule de quelque courtier désireux de posséder pour les revendre quelque édition rarissime ou quelque manuscrit précieux [1]. Rien d'étonnant dans ces conditions à ce que, dès 1872, l'éminent auteur de la *Bibliotheca Americana Vetustissima* pût se plaindre de trouver « si peu de livres originaux relatifs à l'histoire primitive du nouveau monde... dans les bibliothèques publiques de l'Europe » et de constater à ce point de vue l'incontestable supériorité de celles de l'Amérique [2]. L'appauvrissement des bibliothèques continentales en livres précieux sur l'Amérique lui semblait déjà très sensible dans le cours du quart de siècle précédent. Les trente années écoulées depuis ont vu le mouvement s'accentuer encore et s'étendre de plus en plus.

1. Sur les vols d'Americana dans les grandes bibliothèques d'Europe, voir Harrisse, *Bibliotheca Americana Vetustissima. Additions.* Paris, 1872, in-4, p. XI et ss.

2. *Ibid.*, p. V. « There is not a literary institution however rich and ancient which in this respect could compare with three or four private ibraries in America. »

En effet, les précieuses chroniques du XVIe siècle relatives à la découverte de l'Amérique avaient tout naturellement tenté les premières les riches collectionneurs d'outre-mer. Mais après les ouvrages rares du XVIe et les plus beaux livres du XVIIe siècle, ce furent bientôt jusqu'aux plus petits opuscules, négligés jusqu'alors, que les libraires avisés surent exhumer de leurs greniers et que d'habiles limiers firent sortir des bibliothèques privées. Après les relations intéressant plus ou moins directement l'histoire des États-Unis ou du Canada, ce furent toutes celles qui pouvaient avoir trait à une région quelconque du nouveau monde, et c'est ainsi que, pour le sujet qui nous occupe, nous avons vu nous-même depuis six ans disparaître du marché des livres la plupart des chroniques originales, et les prix des rares ouvrages intéressants que l'on trouve encore subir une hausse exagérée. — Dans ces conditions, l'on voudra bien considérer le présent travail, si restreint pourtant qu'en soit le cadre, non comme un dépouillement complet, mais comme un simple *Essai* de critique méthodique. Les difficultés du sujet, et plus encore l'inexpérience de l'auteur, ne lui laissent d'autre espoir que d'avoir au moins fait œuvre utile en montrant la voie à de plus savants que lui, et d'avoir — tels ces explorateurs dont souvent la science redresse plus tard les conclusions erronées — tracé dans des domaines nouveaux un itinéraire, sinon toujours sûr, du moins toujours consciencieux.

Il importe d'ailleurs d'exposer ici quels instruments bibliographiques ont servi à établir le présent travail.

Principales bibliographies américaines.

Il n'existe pas encore pour le Nouveau-Monde en général de grand répertoire chronologique et méthodique où l'on puisse chercher tous les ouvrages anciens qui doivent servir à documenter l'histoire de tels pays de l'Amérique à telle ou telle époque. Pour les États-Unis — on pourrait presque dire: pour l'Amérique du Nord — on possède l'importante *Narrative and Critical history of America*, publiée sous la direction de Justin Winsor [1], dont les notes bibliographiques et critiques sont d'une incontestable utilité. Mais pour les autres parties du nouveau monde, et notamment pour les pays de colonisation française, l'on est réduit à chercher les sources originales dans un dépouillement des diverses bibliographies relatives à toute l'Amérique. Encore n'existe-t-il pas davantage à l'heure actuelle un répertoire complet de ces bibliographies ; mais on peut du moins y suppléer d'une façon suffisante en se servant des instruments à notre disposition.

Petzholdt fournissait, dès 1866, un tableau critique des principales bibliographies américaines existant à cette date [2]. Mais cet ensemble est loin d'être complet et comporte cependant quelques ouvrages sans grande valeur.

M. Harrisse, dans son introduction à la *Bibliotheca Americana Vetustissima* [3], expose avec plus de détails la genèse

1. Boston, 1884-1889, 8 vol. gr. in-8. Le tome I, notamment, contient, pour l'histoire des origines, des indications qui se rapportent à toute l'Amérique du Nord.
2. *Bibliotheca Bibliographica* ... Leipzig, 1866, gr. in-8, pp. 799-814.
3. Pp. x-xlii.

des bibliographies qui ont précédé la sienne et les mérites ou les défauts qu'il leur trouve. Il y a là un groupe de renseignements précieux pour l'usage judicieux des instruments étudiés.

James Jackson, dans une *Liste provisoire des bibliographies géographiques spéciales* [1], fournit les titres abrégés de trois cent vingt-quatre bibliographies américaines. Beaucoup d'entre elles sont naturellement sans valeur, mais cet essai représente du moins un effort méritoire et peut être utile à qui sait s'en servir avec discernement.

La *Bibliografia Colombina ..... obra que publica la Real Academia de la Historia* [2] indique une suite de quatre-vingt-treize bibliographies américaines sans les accompagner malheureusement de la moindre note critique.

Dans son *Manuel de bibliographie générale* [3], M. Stein, voulant rester bref malgré son cadre encyclopédique, n'a pas pu davantage donner sur les ouvrages qu'il cite une appréciation motivée qui serait souvent utile. — Le *Manuel de bibliographie historique* [4], de M. Ch.-V. Langlois, destiné aux étudiants, est un auxiliaire général dont le mérite est universellement connu et qui gagnera encore à être muni de bonnes tables.

On sait enfin de quelle utilité dans n'importe quel ordre de recherches peut être, comme répertoire, l'admirable catalogue du British Museum. — Il est infiniment regrettable que la Bibliothèque Nationale de Paris n'ait point à

1. [1re édition] : Paris, Delagrave, 1881, in-8. — [2e édition plus complète :] Paris, Société de géographie, 1881, in-8 (340 pp.) — Voir cette dernière, pp. 150-242.
2. Madrid, 1892, gr. in-8, pp. 475-486.
3. Paris, 1897, in-8.
4. 1er fascicule, 2e édition. Paris, 1901, in-8.

mettre en regard un inventaire méthodique de la série Q où s'entassent les innombrables bibliographies et catalogues qu'elle possède.

La plupart des bibliographies américaines citées dans les répertoires ci-dessus ne sont d'ailleurs que des catalogues : les plus importantes représentent des collections célèbres patiemment formées par quelque amateur cultivé, puis mises en vente après sa mort [1] ; les autres sont de simples catalogues officinaux de quelque libraire d'Europe ou d'Amérique. Les unes et les autres n'en ont pas moins très souvent une valeur bibliographique considérable tant par le soin avec lequel les ouvrages y sont décrits que par la rareté de ces mêmes ouvrages, et longtemps encore sans doute elles seront pour les érudits des auxiliaires indispensables bien que nécessairement incomplets. — On peut du reste, d'après le plan qu'elles adoptent, les ramener à trois groupes, suivant qu'elles disposent leurs articles d'après l'ordre alphabétique des auteurs, l'ordre chronologique ou l'ordre méthodique.

Il va sans dire que pour l'historien les bibliographies par ordre *alphabétique* de noms d'auteurs sont d'un maniement pratiquement impossible au point de vue de la recherche des documents. Mais elles sont utiles pour le collationnement des références et peuvent révéler souvent l'existence d'éditions rares qu'il y a tout intérêt à connaître. Je citerai donc notamment :

Sabin (J.). — *Bibliotheca Americana. A dictionary of books relating to America from its discovery to the present time.* — New-York, 1867 et ss., in-8.

1. Ou même de son vivant comme celle de Ternaux. V. *infra*.

Cet immense répertoire, qui comprend aujourd'hui dix-neuf volumes et s'arrête au mot *Simms*, a été souvent et vivement critiqué comme entrepris sur un plan trop vaste. Il est regrettable en effet que l'auteur n'ait pas borné ses recherches à une date fixe, par exemple 1800 ou 1850, plutôt que de se laisser entraîner indéfiniment par le recul incessant du « present time ». On peut lui reprocher également d'écourter parfois un peu trop les titres des livres rares et d'en ignorer beaucoup qu'une lecture suivie des catalogues de grandes ventes de livres américains lui eût certainement révélés. Mais, tel qu'il est, cet ouvrage, entrepris sur des bases beaucoup plus larges que la seule bibliothèque d'un collectionneur ou d'un libraire, et fait d'ailleurs par un homme du métier qui connaît les livres et sait les décrire, cet ouvrage est indispensable à consulter, bien qu'il ne dispense pas d'en dépouiller d'autres, et présente notamment cet avantage de fournir pour les livres très rares l'indication du dépôt où l'on peut les trouver.

Stevens (H.). — *Historical Nuggets. Bibliotheca Americana or a descriptive account of my Collection of rare books relating to America.* — London, 1862, 2 vol. in-12.

Libraire lui-même et amateur de livres, Henry Stevens avait eu comme Sabin l'idée de constituer un vaste répertoire d'ouvrages relatifs à l'Amérique, mais celui-ci sur un plan méthodique qu'il trace sommairement dans la préface de l'ouvrage ci-dessus. Ce grand projet n'eut pas de suite, et nous avons lieu de le regretter, à voir le soin que témoignent les descriptions des livres, presque tous fort rares, contenus au nombre d'environ trois mille dans ces

modestes Nuggets. — Bonne collection à laquelle il faut se reporter lorsque Sabin est insuffisant.

Leclerc (Ch.). — *Bibliotheca Americana. Catalogue raisonné d'une très précieuse collection de livres anciens et modernes sur l'Amérique et les Philippines...* — Paris, Maisonneuve, 1867, gr. in-8.

1647 ouvrages sont décrits dans ce catalogue avec exactitude et précision sans oublier des notes critiques ou biographiques appréciables. Nous reparlerons de cet auteur dont nous devons rappeler ici le

Catalogue de la précieuse bibliothèque de feu M. le Dr J. Court. — Paris, Leclerc, 1884, 2 parties in-8.

La première partie de ce catalogue comprend 458 numéros, dont 378 *americana* et quelques ouvrages anciens sur le café, le thé, le chocolat, ainsi que sur les maladies vénériennes.

Parmi les collections françaises, citons encore la

Bibliothèque américaine. Collection d'un amateur. — Paris, Tross, 1873, in-8.

qui contient 973 numéros, dont quelques-uns, fort rares, sont relatifs aux Antilles. La bibliothèque dont on a là le catalogue de vente semble avoir été celle de M. Bossange. Ce dernier en avait fait imprimer en 1862 pour son propre usage un catalogue très détaillé qui est malheureusement devenu presque introuvable [1].

Des nombreuses collections américaines cataloguées pour la vente, je citerai seulement les trois suivantes :

1. *Bibliothèque Américaine.* Préface.

Catalogue of the magnificent library of the late Hon. Henry C. Murphy of Brooklyn... — New-York, Geo. A.Leavitt, 1884, gr. in-8.

M. Murphy avait occupé, comme ministre plénipotentiaire en Hollande, un poste qui lui avait facilité la recherche personnelle des livres rares dont il avait formé sa bibliothèque. Le catalogue ci-dessus compte 3.142 numéros, la plupart ouvrages de valeur ayant trait à l'Amérique.

Catalogue of the library of the late Joseph J. Cooke. Part. III Americana. — New-York, Geo. A. Leavitt, 1883, gr. in-8°.

Cette importante collection ne comporte pas moins de 3.000 articles dans cette troisième partie consacrée à l'Amérique. Le classement par noms d'auteurs n'est pas rigoureux, des mots typiques de matières s'y mêlant parfois. C'est ainsi que la rubrique *Catalogue* recouvre une centaine de bibliographies américaines.

Wright (J. O.). — *Catalogue of the American Library of the late Samuel Latham Mitchill Barlow.* — New-York, 1879, gr. in-8°.

Le fondateur de cette belle bibliothèque avait acquis la fameuse collection Aspinwall qu'un incendie anéantit presque complètement. Il sut toutefois, autour des quelques livres — les plus précieux — sauvés de ce désastre, reconstituer peu à peu une bibliothèque presque exclusivement américaine. Dans son dernier état, celle-ci comprenait 2.784 numéros et ne le cédait en richesse qu'aux célèbres collections Brinley et Lenox. Mais la collection Brinley [1] se bor-

1. Cette collection a eu un catalogue imprimé à Hartford (U. S. A.), 1878, in-8.

nait à l'histoire des pays qui ont constitué les États-Unis actuels.

Quant à la bibliothèque de Lenox, on sait qu'elle est devenue le fonds le plus important de la bibliothèque publique de la ville de New-York, qui a réuni dans un même édifice, mais sans les confondre, les collections Lenox, Astor et Tilden. Il s'en suit malheureusement que cette riche collection n'a pas eu de catalogue imprimé [1]. Cela est d'autant plus regrettable que la Bibliothèque Publique de New-York ne possède sur l'histoire de l'Amérique avant 1800 pas moins de 20.000 ouvrages du fonds Lenox et 1.000 du fonds Astor, ses collections géographiques s'élevant d'autre part à 12.000 numéros du fonds Astor et 5.000 du fonds Lenox [2]. Il en existe sans doute un répertoire sur fiches, mais les études américanistes ne pourraient que gagner à le voir imprimé avec méthode, critique et précision [3].

Enfin parmi les répertoires d'*americana* classés par noms d'auteurs, les moins intéressants ne sont pas toujours les simples catalogues de libraires. Il est vrai que lorsque ceux-ci possèdent un fonds important de livres relatifs à l'Amé-

1. Citons à titre de curiosité bibliographique le petit catalogue, très rare, que M. Lenox avait fait imprimer de ses *desiderata* pour l'envoyer aux principaux libraires d'Europe. Il ne contient naturellement que des raretés et s'intitule simplement : *Livres curieux*, Garrigne et Christern, libraires étrangers. New-York, imprimerie Teubner, 1854, in-8, 37 pages.

2. *Hand book to the New-York Public Library : Astor, Lenox, Tilden foundations*, New-York, 1900, in-16 *passim*. — Cf. *Lenox Library, Twenty-fith Annual Report of the Trustees*. New-York, 1895, in-8.

3. Il existe naturellement beaucoup d'autres bibliothèques fort riches appartenant aux États-Unis soit à des particuliers soit à des corporations. Pour celles-ci, v. Coolidge Lane, *op. cit.*, *supra*, p. XVI. Parmi celles-là, il en est encore d'importantes. Mais nous n'avons pu consulter sur elles aucun catalogue.

rique par exemple, ils en dressent d'ordinaire un catalogue méthodique : nous en citerons quelques-uns tout à l'heure. Mais en d'autres temps, ils ne croient pas devoir recourir à cette pratique, et c'est ainsi que le bibliographe se voit obligé, pour être complet, de parcourir des catalogues plus ou moins étroitement relatifs à son sujet, tels qu'en publient à intervalles divers les grands libraires de livres anciens. Citons parmi ceux qui donnent le plus fréquemment des ouvrages relatifs à l'Amérique, à Paris : la Librairie Orientale et Américaine de Maisonneuve ; l'ancienne Librairie Américaine et Coloniale de Dufossé, dont le bulletin, *Americana*, a paru régulièrement depuis 1876 jusqu'à 1901 [1] ; la Librairie Chadenat qui publie, depuis 1889, un bulletin sous le titre : *Le Bibliophile Américain* ; à l'étranger, la maison Muller, d'Amsterdam ; Stevens, de Londres ; Quaritch, de Londres ; Hœpli, de Milan, etc., etc., donnent parfois d'intéressants catalogues alphabétiques d'Americana.

Moins fréquentes sont les bibliographies par ordre *chronologique*. Je ne citerai guère que pour mémoire le recueil incomplet et suranné de

Reid. — *Bibliotheca Americana. A Chronological catalogue of... books, pamphlets, state papers, etc., upon the subject of North and South America...* — London, Debrett, 1789, in-4.

Pour la période de la découverte de l'Amérique et les débuts de la colonisation espagnole, l'ouvrage capital est toujours celui de

1. La librairie Dufossé a été acquise à cette date par M. Chadenat, qui a bien voulu me faciliter le dépouillement des importants catalogues de son prédécesseur dont il possède la série complète.

Harrisse (H.). — *Bibliotheca Americana Vetustissima. A description of works relating to America published between the years 1492 and 1551.* — New-York, 1866, gr. in-8 (ou in-4).

— *Additions.* Paris, 1872, gr. in-8 (ou in-4).

Cette magistrale bibliographie descriptive et critique est trop connue de quiconque a effleuré les études américanistes pour qu'il y ait lieu d'en refaire ici l'étude [1]. Notons qu'elle est à peu près la seule [2] bibliographie américaine qui ne soit pas le catalogue d'une bibliothèque ou d'une collection mise en vente. Le luxe de ses reproductions et la précision de ses descriptions la rendent indispensable à consulter pour quiconque veut connaître les éditions primitives des premiers chroniqueurs des Indes ; mais l'Introduction qui précède chacun des deux volumes présente un intérêt général pour la bibliographie de l'Amérique à toutes les époques.

Ternaux (H.). — *Bibliothèque Américaine, ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'Amérique, qui ont paru depuis sa découverte jusqu'à l'an 1700.* — Paris, A. Bertrand, 1837, in-8.

Cette célèbre bibliographie, archétype de toutes celles qui ont paru depuis sur l'Amérique, n'est elle-même que le développement d'un travail plus ancien du même auteur. Celui-

1. V. notamment Ernest Desjardins, *Rapport sur les deux ouvrages de bibliographie américaine de M. Henry Harrisse*, dans *Comptes rendus des séances de la Société de géographie*, 1866, pp. 381-396, et *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances, année 1866*, t. II, p. 262 et ss., *Rapport de M. d'Avezac.*

Cf. Growoll (A.), *Henry Harrisse : Biographical and Bibliographical Sketch.* New-York, Dibdin Club, 1899, in-8.

2. Avec Sabin, Ternaux et Pinelo-Barcia (v. *infra*). Je ne parle pas naturellement des notes bibliographiques annexées à d'autres travaux.

ci, diplomate, puis homme politique, avait constitué une importante bibliothèque, surtout riche en ouvrages exotiques, et qu'il fit vendre de son vivant, mais sous un pseudonyme ingénieux [1]. Le catalogue rédigé par lui pour cette vente, développé ensuite grâce au dépouillement de bibliographies existantes (Barbosa, Pinelo, Barcia, etc.), donna naissance aux deux répertoires bien connus de Ternaux : la *Bibliothèque Asiatique et Africaine* et la *Bibliothèque Américaine*. Celle-ci comporte 1.153 articles, fort inégaux en valeur, suivant que Ternaux a ou non connu les ouvrages qu'il cite. Notons cette particularité que les titres d'ouvrages étrangers sont suivis de leur traduction en français.

Outre l'insuffisance des descriptions et de fréquentes erreurs, on peut lui reprocher le plan trop rigoureusement chronologique qui lui fait placer à leurs dates respectives les différentes éditions d'un même ouvrage sans qu'un index alphabétique ou des renvois permettent de les rapprocher. Toutefois, et malgré ses défauts, ce répertoire reste encore la plus complète des bibliographies chronologiques de l'Amérique et l'on ne doit pas plus se fier à elle seule qu'on ne peut songer à s'en passer.

Trömel (Paul). — *Bibliothèque Américaine. Catalogue raisonné d'une collection de livres précieux sur l'Amérique, parus depuis sa découverte jusqu'à l'an 1700.* — Leipzig, Brockhaus, 1861, in-8.

Avec ce catalogue, des plus remarquables dans son genre, nous rentrons dans la série des collections privées ou offici-

1. *Catalogue des livres et manuscrits de la bibliothèque de feu M. Raetzel*, Paris, *Silvestre*, 1836, in-8 (244 pp.). — On sait que *Raetzel* signifie en allemand : *énigme*. Beaucoup de bibliographes ne l'ont pas déchiffrée. Sur Ter-

nales. Celle-ci comprend 435 numéros, soigneusement décrits et souvent fort rares. Ce sont surtout des pamphlets, pièces fugitives très difficiles à trouver et qui avaient été réunis alors par le libraire Muller, d'Amsterdam. Une table alphabétique complète cet intéressant recueil.

Russell-Bartlett. — *Bibliotheca Americana. A Catalogue of books relating to North and South America in the library of John Carter Brown of Providence.* — Providence, 1865-71, 3 parties en 4 vol. gr. in-8.

Ce catalogue est assurément une des meilleures bibliographies américaines que l'on puisse consulter tant par le nombre et la rareté des ouvrages mentionnés que par la précision des descriptions qu'il en donne. La première partie (tome I), qui compte 600 articles, va des origines (1482) à 1600; la deuxième (tome II), de 1.152 numéros, va de 1601 à 1700; la troisième (tomes III et IV) comporte 4.162 ouvrages, échelonnés de 1701 à 1800 (tome III : 1701-1771; tome IV : 1772-1800). L'ordre suivi est scrupuleusement chronologique; mais à la fin de chaque partie des index alphabétiques facilitent les recherches. Le tome I a été réédité en 1875, avec de nombreux fac-similés, dont un en couleur. Le tome II l'a été de même en 1882 et le nombre de ses articles porté à 1642. — On sait, sans qu'il soit utile d'y insister, quelle importance a dans les études américaines la bibliothèque de M. Brown, heureusement préservée de la dispersion par les sages dispositions de son fondateur.

Citons encore pour mémoire le rare opuscule intitulé :

naux, outre Vapereau, Græsse, etc., voir Harrisse, *op. cit.*, pp. xxxii, xxxiii, et la *Bibliothèque Américaine* elle-même, p. vii.

A Catalogue of an American library chronologically arranged. — S. l. n. d., in-8 (58 pp.).

Ce petit catalogue, qui est celui de la collection Murphy, rédigé du vivant de son propriétaire, ne comprend que 589 numéros. Les titres des ouvrages y sont quelque peu abrégés et les descriptions trop brèves, mais on possède là une liste d'*americana* fort rares, tous antérieurs à 1800 et classés par ordre chronologique. C'est comme une table chronologique des articles les plus anciens et les plus rares contenus dans le catalogue de vente de la même collection citée ci-dessus.

De même, M. Barlow avait fait dresser de son vivant le catalogue suivant de sa précieuse collection :

Wright (James Osborne). — *A Rough list designed as the basis of a more complete Catalogue of the Library of Samuel L. M. Barlow. Americana, 1477-1799.* — New-York, 1885, in-4 (tiré à 100 exemplaires).

Cette liste comporte 1.336 numéros, soigneusement décrits, et si elle est plus restreinte que le catalogue cité p. XXIV, elle ne représente du moins que des ouvrages de choix, ayant une réelle valeur documentaire :

Rich. — *Bibliotheca Americana Nova. Or a Catalogue of books in various languages relating to America printed since the year 1700.* — London, 1835-44, 2 vol. in-8.

est encore l'œuvre d'un libraire auquel on doit d'autres catalogues d'Americana fort estimés. Celui-ci comporte environ 3.500 numéros et présente un caractère d'utilité réelle pour les recherches portant sur la période moderne.

Celle-ci sortant de notre champ d'investigation, il est superflu de s'y attarder.

En résumé, des recherches chronologiques dans la bibliographie américaine donneront des résultats sûrs, et fort étendus, sinon complets, en se servant : 1° de l'ouvrage de Harrisse pour les origines ; 2° de Ternaux, Trömel et Russell-Bartlett (tomes I et II) pour la période 1550-1700 ; 3° de Rich et de Russell-Bartlett (tomes III et IV) pour le XVIIIe siècle ; sans préjudice de collationnements nécessaires avec les bibliographies du premier groupe et de l'utilisation possible d'ouvrages moins importants que je passe [1].

Il reste à parler sommairement des bibliographies par ordre *méthodique*, c'est-à-dire ici géographique, qui nous amènent aux bibliographies particulières aux Antilles. Je citerai tout d'abord, pour mémoire :

LEON PINELO (Don Antonio de). — *Epitome de la Biblioteca Oriental i Occidental, Nautica i Geographica...* — Madrid, Juan Gonzales, 1629, in-4.

Ce travail, notable sans doute pour son temps, a été considérablement augmenté, mais avec beaucoup d'erreurs, au XVIIIe siècle, par Barcia, qui l'a publié sous son titre primitif quelque peu modifié :

LEON PINELO (Don Antonio de). — *Epitome de la Biblioteca Oriental y Occidental, Nautica y Geographica, añadido, y enmendado nuevamente, en que se contienen los escritores de las Indias Orientales y Occidentales y reinos convecinos...* — Madrid, Fr. Martinez Abad, 1737-38, 3 vol. in-fol.

1. Je tiens à remercier ici M. Harrisse de m'avoir si libéralement ouvert sa riche bibliothèque. Je ne présente ici qu'un choix parmi les nombreuses bibliographies que j'ai eu le loisir d'y dépouiller.

Le tome I est relatif à l'Orient ; le tome II contient la Biblioteca Occidental, où l'on trouvera les références sur les Antilles ; enfin le tome III se compose de la bibliothèque géographique que suit un index alphabétique des noms d'auteurs cités dans l'ouvrage entier. L'insuffisance des descriptions, moins encore que l'inexactitude des titres de livres anglais, français ou hollandais, tous plus ou moins mal traduits en espagnol, rend ce répertoire d'un usage délicat, bien que parfois utile encore, surtout pour les ouvrages espagnols.

WARDEN (Dr David). — *Bibliotheca Americana. Being a Collection of Books relating to North and the West-Indies...* — Paris, 1831, in-8.

Ce catalogue estimé [1] d'une riche collection, formée par un homme instruit qui fut 40 ans consul des États-Unis à Paris, contient plus de 1.100 numéros classés par ordre géographique et dans chaque division par ordre chronologique. La division « Antilles », p. 107 et ss., compte 74 articles (853-927), sans aucune note critique, mais dont quelques-uns sont intéressants.

Comme lui se présentent par ordre méthodique beaucoup de catalogues de libraires. Citons notamment :

MULLER. — *Catalogue of Books relating to America including a large number of Works printed before 1700...* — S. l. n. d. [Amsterdam, 1850], in-12 (104 pp.) [2].

petit recueil fort rare et qui signale quelques éditions importantes, notamment pour les Antilles.

1. V. PETZHOLD, *op. cit.*, et HARRISSE, *B. A. V.*, p. XXV.
2. Sabin ne donne à tort que 102 pp. à cette plaquette.

Catalogue of Books, Maps, Plates on America and of a remarkable collection of early voyages... With bibliographical and historical notes and presenting an essay towards a Dutch American Bibliography. — Amsterdam, Fr. Muller, 1872 (1re partie), 1875 (2e et 3e parties), in-8.

L'ordre suivi dans ce remarquable catalogue, le meilleur qu'ait édité la librairie Muller, est l'ordre alphabétique, mais un ordre mixte, oscillant entre le nom d'auteur, quand celui-ci est un important écrivain dont il y a intérêt à grouper l'œuvre, et le mot typique de matière, quand il s'agit de pièces intéressantes surtout par leur rapprochement. C'est ainsi que le tome I (*Books*) comporte, sous la rubrique *Company* (*West India*) une collection très importante (nos 407-469) de pièces relatives à la Compagnie hollandaise des Indes occidentales [1].

Particulièrement utile parmi les travaux de ce genre est celui de

Leclerc (Ch.). — *Bibliotheca Americana. Histoire, Géographie, Voyages, Archéologie et Linguistique des deux Amériques et des îles Philippines...* — Paris, Maisonneuve, 1878, gr. in-8.
— *Supplément n° 1*, ibid., 1881, gr. in-8.
— *Supplément n° 2*, ibid., 1887, gr. in-8.

Cet excellent catalogue, qui compte, avec les suppléments, 3.620 articles (sans parler des ouvrages modernes en vente à la librairie Maisonneuve), est classé par ordre méthodique pour le volume principal, et par ordre alphabétique d'auteurs pour les deux fascicules de suppléments.

1. Il va de soi que je ne prétends pas faire ici une bibliographie complète de catalogues officinaux relatifs à l'Amérique. Pour plus ample informé, v. Jackson, *op. cit.*, et la plupart des bibliographies américaines.

La division claire (1° Histoire, subdivisée par pays ; 2° Linguistique, par ordre alphabétique de langues), complétée par un index alphabétique et de nombreux renvois, fait de ce livre un instrument de travail fort pratique. Les descriptions y sont précises, accompagnées de notes critiques et biographiques, et portent sur un grand nombre d'ouvrages de toute rareté. Les pages 340-376 (nos 1307-1448) sont consacrées aux Antilles et les suppléments contiennent également des indications importantes.

Parmi les catalogues *Americana* publiés par la librairie Dufossé, il en est qui ont adopté la division méthodique, notamment : dans la *Cinquième Série*, le n° 2 ; dans la *Sixième Série*, les nos 2 (*Cartes*), 3 (*Vues, portraits, etc.*), 4 et 6 (*Livres*), 7-12 (*Livres, cartes et divers*) qui sont distribués par ordre géographique ; dans la *Septième Série*, le n° 3, consacré uniquement aux ouvrages sur le *Tabac*, le *Café* le *Chocolat...* et les *Cultures, coloniales*, les nos 4, 5 et 6, classés par ordre géographique ; dans la *Dixième Série*, les nos 5 (*Portraits et vues*), 6 (*Livres*), 7-12 (en un seul fascicule : *Cartes*) classés de même. Pour ces dix premières séries, de douze numéros chacune, il faut noter qu'alors même que les livres sont classés pas ordre alphabétique, les cartes le sont par ordre de pays. Enfin la *Nouvelle Série*, la dernière publiée par la maison Dufossé, compte dix-sept numéros [1], tous classés par ordre méthodique. Les premiers fascicules sont même consacrés chacun à une partie différente du nouveau monde. Le n° 4 est ainsi composé exclusivement de livres, cartes, plans, vues ou manuscrits relatifs

1. Les nos 16 et 17 ont paru sous le nom de Mlle Chevrin, héritière de la maison Dufossé.

aux *Antilles*, *Esclavage*, *Maladies des pays chauds*, *Cultures coloniales*, *etc.*, Paris, s. d., in-8 [112 pp.], 2.308 nos [1]. Ces différents fascicules sont intéressants à dépouiller : on y rencontre, surtout dans les premiers (6e et 7e séries) et dans ce dernier, nombre de pièces rares qu'il serait bien difficile de réunir aujourd'hui. Malheureusement les descriptions bibliographiques sont le plus souvent très insuffisantes.

La librairie Hiersemann, de Leipzig, publie elle aussi un catalogue dont chaque fascicule est une petite bibliographie relative à un sujet bien déterminé. Ce fascicule comporte souvent lui-même un classement méthodique. Ainsi l'on a par exemple :

Hiersemann (Karl W.). — *Bibliotheca Americana.* — Leipzig, 1897, in-8 (4 parties).

Les quatre parties de cette Bibliothèque (nos 179-182 dans la numérotation générale du catalogue) concernent chacune une partie différente de l'Amérique, la IIIe partie (no 181) ayant trait à l'Amérique Centrale et aux Antilles, sans du reste rien apporter de bien neuf. Le no 253 :

Central Amerika West indischer Archipel, etc... — Leipzig, s. d., in-8 (66 pp. front. en fac.-sim.).

comporte près de deux cents articles (nos 186-380) relatifs aux Antilles, parmi lesquels quelques-uns sont vraiment dignes d'intérêt. — Mentionnons encore en passant le dernier paru sous le no 280. Leipzig, 1902, in-8o (80 pp.).

Le libraire Rosenthal, de Munich, suit les mêmes errements que son confrère de Leipzig. Son catalogue no XLVI

1. P. 339-450, nos 6872-9170 de la Nouvelle Série.

contient notamment une intéressante collection classée méthodiquement sur l'*Amérique*, *Asie*, *Afrique*, *Terres Australes*, *etc.*

Citons encore pour mémoire, comme classé par ordre méthodique, le

Catalogue de la Bibliothèque de M. Ricardo Heredia. Troisième partie: Histoire, Autographes. — Paris, 1893, gr. in-8.

Il contient peu de chose sur les Antilles (p. 213), mais sur l'Amérique en général une importante série d'ouvrages du XVIe siècle, rares et assez bien décrits [1].

Terminons enfin cette série de bibliographies méthodiques de l'histoire d'Amérique en citant ici le premier volume d'une bibliographie de ce genre qui se classera parmi les plus importantes :

BARRINGER (G. A.) — *Bibliothèque Nationale. Département des Imprimés. Catalogue de l'histoire de l'Amérique par George A. Barringer bibliothécaire au Département des Imprimés. Tome I.* — Paris, 1903, in-4 (autographié, non mis dans le commerce).

Ce catalogue comprendra autant de chapitres qu'il y a, à la Bibliothèque Nationale, de sous-séries à la série P (histoire de l'Amérique). Il ne se borne pas aux articles de cette seule série et comporte nombre d'ouvrages ayant trait au nouveau monde, conservés dans d'autres séries de la Bibliothèque. Le tome I, seul paru (fin 1903), contient trois chapitres : I, Amérique en général; II, Canada; III, États-Unis. Il est fort regrettable que ce précieux répertoire n'ait pas été, par l'impression, mis plus largement à la disposition des travailleurs.

1. M. Stein, dans *les Catalogues de ventes de livres et la Bibliographie*, Besançon, 1899, in-8 (pièce), a fait une critique sévère de ce catalogue.

Quant aux bibliographies sur la colonisation européenne en général, je n'en citerai guère que deux qui soient d'un usage pratique. Encore y trouvera-t-on moins des références de sources anciennes que des indications d'ouvrages modernes à consulter.

ZIMMERMANN. — *Die Europæischen Kolonien.* — Berlin, 1896-1899. 3 vol. in-8.

est un manuel assez documenté qui donne de bons résumés bibliographiques à l'étudiant désireux de s'informer sur l'histoire des colonies fondées par les grands États d'Europe outre-mer. Le

Catalogue of the Library of the Royal Colonial Institut. — London, 1894, in-8.

est un modèle de bibliothèque coloniale bien comprise et bien classée. Le § 47, *West Indies*, pp. 368 et ss., est à lui seul une bonne bibliographie résumée des Antilles, vues surtout du point de vue anglais, et de livres de seconde main.

Il y a peu de bibliographies propres exclusivement aux Antilles :

BACHILLER Y MORALES. — *Apuntes para la historia de las letras... de la isla de Cuba.* — Habana, 1859-61, 3 vol. in-8.

ne donne guère, au tome III, pp. 121-241, qu'une assez médiocre bibliographie d'ouvrages imprimés ou composés à Cuba :

TIPPENHAUER (L. G.). — *Die Insel Haïti.* — Leipzig, 1893, in-fol.

donne (pp. 672-693) une bibliographie méthodique de son

sujet fort inégale et incomplète. Quelques ouvrages utiles et rares y sont signalés, mais pas une description n'est vraiment précise. Beaucoup de livres indiqués n'ont certainement pas été vus par l'auteur. Quant aux manuscrits inédits, il en est quelques-uns d'allégués, mais ici encore avec une imprécision déplorable. A part ces réserves, l'ouvrage en lui-même est intéressant et présente une monographie assez soignée de notre ancienne colonie.

Pour les Antilles françaises, il n'y a guère à citer comme travail d'ensemble que le *Catalogue de l'Histoire de France*, mis à la disposition du public dans la salle de travail des imprimés à la Bibliothèque Nationale à Paris : tome VIII, série Lk[12]. — Cette liste est très loin d'être complète, mais elle est utile.

Quant aux autres monographies de nos colonies, elles ne valent pas au point de vue bibliographique « l'honneur d'être nommées ». J'en excepterai pourtant :

Rosny (Lucien de). — *Les Antilles, études d'ethnographie et d'archéologie américaines.* — Paris, 1886-87, 2 tomes en un vol. in-4.

Ce travail contient dans l'Introduction quelques indications vagues, mais utiles, émanées d'un savant qui n'était point un bibliographe, mais qui avait pu voir des ouvrages intéressants.

Peytraud (Lucien). — *L'Esclavage aux Antilles françaises avant 1789.* — Paris, 1897, in-8.

a consacré les pp. XIII à XXII de son Introduction à l'énumération des sources qui lui ont servi. Bien que le dépouillement des manuscrits soit moins formidable qu'il ne le

paraît à première vue, et que les imprimés, classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs, ne soient soumis à aucune critique, il faut savoir gré à M. Peytraud de ce travail. Il nous donne du moins sur les Archives coloniales des indications brèves mais précieuses, car tout ce qui permet de connaître cet important dépôt représente beaucoup de peines et mérite beaucoup de gratitude.

Enfin je ne puis clore la liste des instruments de travail utiles à qui veut étudier les sources de notre histoire coloniale sans attirer l'attention sur les bibliographies bien connues de certains grands ordres religieux. Les missionnaires ont suivi de près nos colons dans tous leurs établissements d'outre-mer, quand ils ne les y ont pas précédés. Il y a plus : ce sont eux qui ont été presque toujours les premiers chroniqueurs de ces expéditions colonisatrices, et dans bien des cas nous ne possédons sur les débuts de nos plus belles colonies que les récits de ces pères : Jésuites, Jacobins, Capucins ou Carmes [1]. Sur la personnalité de ces auteurs et sur leurs écrits même, on ne pourrait se dispenser de consulter les ouvrages bien connus, ci-dessous énumérés pour mémoire :

Bibliothèque de la Compagnie de Jésus [2]... *3e édition par le P. Carlos Sommervogel*... — Bruxelles, 1890-1900, tomes I-IX : A-Z et Supplément, 9 vol. in-4.

1. V. *infra*, chap. II, § 2.

2. Il ne faut pas confondre cet ouvrage, dont une première rédaction a pour auteurs les PP. de Backer et Carayon, avec un autre répertoire de

Carayon (le P. Auguste). — *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus*, ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'histoire des Jésuites. — Paris, 1864, 1 vol. in-4.

La 3e partie de ce volume concerne les missions des Jésuites, et le chapitre IV notamment les missions d'Amérique, mais il y a peu de chose sur les Antilles.

Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti... Inchoavit R. P. F. Jacobus Quetif S. F. P. absolvit R. P. F. Jacobus Echard. — Parisiis, 1719-21, 2 vol. in-fol.

Bibliotheca scriptorum ordinis Minorum S. Francisci Capuccinorum retexta et extensa... [per fr. Bernardum a Bononia]. — Venetiis, 1747, in-fol.

Bibliotheca scriptorum utriusque congregationis et sexus Carmelitarum excalceatorum collecta... [per. fr. Martialem a S. Joanne Baptista]. — Burdigalæ, 1730, in-4.

J'ajoute même que pour quelques-uns des paragraphes sous lesquels se répartiront les études bibliographiques ou critiques qui vont suivre, j'aurai à citer des bibliographies spéciales qu'il est inutile de faire figurer ici.

ESSAI

SUR

LES SOURCES DE L'HISTOIRE

DES

ANTILLES FRANÇAISES

1492-1664

CHAPITRE I

DES SOURCES DESCRIPTIVES DES ANTILLES FRANÇAISES

Avant d'entreprendre une histoire véritablement scientifique des Antilles, nous avons dit qu'il importait de se rendre un compte exact du pays, théâtre des événements, ainsi que des conditions climatologiques, économiques et ethniques qui devaient nécessairement en déterminer les institutions. Quel était ce pays? Comment les Européens sont-ils parvenus à le bien connaître? Quelles ressources présentait-il aux Français qui venaient y chercher la richesse, et quels pièges leur tendait son climat? Quelle race humaine enfin se trouvait dans ces îles, quels étaient sa langue, son tempérament, ses mœurs? Tels sont les quatre chefs principaux sous lesquels se répartissent les divers chapitres de cette bibliographie.

§ 1. — *Géographie et cartographie.*

On ne trouvera point ici une longue liste de monographies géographiques relatives aux Antilles. A ceux que ne renseigneraient pas suffisamment les ouvrages de géographie universelle que tout le monde doit connaître[1], je me bornerai à indiquer le chapitre consacré aux Antilles dans le célèbre ouvrage de Suess, *Das Antlitz der Erde*[2]. On trouvera dans les notes de ce chapitre[3] toute une série de références qui forme une véritable bibliographie scientifique du sujet. Il ne rentre ni dans notre compétence ni dans notre cadre de la critiquer. Il nous suffira d'y ajouter l'ouvrage de :

Sainte-Claire Deville. — *Voyage géologique aux Antilles et aux îles de Ténériffe et de Fogo.* — Paris, 1848-49. 2 vol. in-4 (pl. cartes et tabl.).

travail important que sa date déjà ancienne ne doit pas rendre négligeable, surtout pour la géologie et la météorologie des Antilles françaises.

Rappelons encore que l'on trouve d'utiles renseignements dans les articles du copieux répertoire de :

Vivien de Saint-Martin. — *Nouveau dictionnaire de géographie universelle.* — Paris, Hachette, 1879-1895, 7 vol. in-4. *Supplément* 1897-1900 (19 fascicules en 1 vol.), in-4.

Il est seulement regrettable que ce précieux instrument de travail soit parfois inexact dans ses références bibliographiques.

Une étude générale, analytique et critique de toutes les cartes

1. Tels que : Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle.* Paris, Hachette, t. XVII, 1891, gr. in-8, pp. 623-900.

2. Traduction française : *La face de la Terre.* Paris, Colin, t. I, 1897, in-8.

3. Pp. 708 et ss. de l'édition allemande; pp. 724 et ss. de l'édition française.

ou plans des Antilles publiés jusqu'à l'année 1664 serait assurément un complément des plus utiles au travail entrepris ici. Mais une pareille étude représenterait à elle seule des dépouillements considérables dans les principaux dépôts publics et privés du monde entier ; elle exigerait, pour chaque document décrit, une sorte de généalogie critique éminemment laborieuse et délicate ; bref il en résulterait un ensemble de travaux trop dispersés et trop longs pour pouvoir être annexés à ce travail[1].

On peut d'ailleurs considérer les origines de la cartographie des Antilles comme suffisamment traitées déjà par tous ceux qui se sont occupés de la très ancienne cartographie du nouveau monde. Citons notamment sur cette question les célèbres travaux de :

Harrisse (Henry). — *The Discovery of North America. A critical, documentary, and historic Investigation, with an Essay on the Early Cartography of the New World.... before the year 1536.* — Paris, 1892, gr. in-4 (avec 23 fac-similés).

Il va de soi que la cartographie du nouveau monde avant 1536 est surtout la cartographie de la mer des Antilles. L'ouvrage ci-dessus comporte la description de 250 cartes ou globes.

Ruge (Dr Sophus). — *Die Entwickelung der Kartographie von America bis 1570.....* (Petermann's Mittheilungen-Ergänzungsheft, n° 106). — Gotha, Justus Perthes, 1892, gr. in-8 (92 pp. avec 32 cartons en deux tableaux).

Dissertation faite à propos du jubilé de la découverte de l'Amérique, travail d'ensemble non sans mérite.

Comme publications critiques plus détaillées relatives aux figurations anciennes du nouveau monde, citons encore :

1. Je ne saurais mieux donner l'idée de ce que représente de labeur une cartographie vraiment scientifique qu'en citant comme exemples celles de A. Grandidier : *Histoire de la géographie de Madagascar.* Paris, 1885, in-4 (deuxième tirage revu et augmenté, *ibid.*, 1892), et Harrisse : *Découverte et évolution cartographique de Terre-Neuve....* Paris, 1900, in-4.

Marcel (Gabriel). — *Cartes et globes relatifs à la découverte de l'Amérique du XVIe au XVIIIe siècles.* — Paris, E. Leroux, 1893-1894, texte in-fol. et atlas gr. in-fol. de 40 pl. héliogravées.

Miller (Konrad). — *Mappæ Mundi. Die ältesten Weltkarten herausgegeben und erläutert...* — Stuttgart, Roth, 1895, in-4 (fac-sim.).

Enfin, bien qu'il soit fort incomplet, imprécis et vieilli, nous devons indiquer encore le seul répertoire d'ensemble qui ait été fait sur la cartographie de l'Amérique centrale et méridionale, celui de :

Uricoechea (E.). — *Mapoteca Colombina. Coleccion de los títulos de todos los mapas, planos, vistas, etc. relativos á la América Española, Brasil e Islas adjacentes, arreglada cronologicamente i precedida de una introduccion sobre la Historia cartográfica de América.* — Londres, Trübner, 1860, in-8 (xvi et 215 pp.).

Le § 5 de ce catalogue est consacré aux Antilles (pp. 53-79). Il comporte 89 numéros pour les Antilles en général, suivis de listes particulières à Cuba, Puerto Rico et enfin Haïti (100 numéros).

Il convient enfin de faire remarquer que la plupart des ouvrages descriptifs qui seront cités sous le paragraphe suivant contiennent des cartes gravées relatives aux Antilles. On pourra d'ores et déjà, par leur dépouillement, se faire une première idée de la cartographie de ces îles. On peut également se reporter aux deux célèbres répertoires de cartographie générale suivants :

Hubner. — *Johann Hubner's Museum Geographicum, das ist: Ein Verzeichniss der besten Land-Charten so in Deutschland, Frankreich, England und Holland von den besten Künstlern sind gestochen worden...*

2e édition. Hamburg, König [1746], in-8 (8 ffnc., 400 pp.),

David. — *Catalogue général des meilleures cartes géographiques*

et topographiques publiées jusqu'ici en Europe. — Paris, David père, 1752, in-12 (2 ffnc., 160 pp.)[1].

§ 2. — *Histoire de la géographie des Antilles.*

Une bibliographie complète de tous les ouvrages des XVIe et XVIIe siècles mentionnant ou décrivant les Antilles serait énorme et assez peu utile en somme au point de vue qui nous occupe. Un très grand nombre de ces ouvrages peuvent en effet se ramener à un document original unique qu'ils reproduisent en le présentant plus ou moins différemment. Pour se faire une idée de l'évolution de la connaissance géographique des Antilles, il suffit donc de connaître les principaux recueils qui sont comme les grandes étapes de l'histoire de la géographie du nouveau monde au XVIe siècle. Pour la période des découvertes, d'ailleurs, le nouveau monde ne comprend encore que l'archipel et les côtes de la Méditerranée américaine ; l'histoire des Antilles est l'histoire même de l'Amérique[2]. Aussi la trouve-t-on dans toutes les relations, dans tous les recueils où sont rapportées les nouvelles découvertes. Puis, à mesure que le XVIe siècle s'avance, à mesure que le continent lui-même, la « terre ferme », absorbe toutes les forces vives des explorateurs, des *conquistadores*, des colons, l'archipel décline peu à peu dans l'intérêt que le public lui

1. Édition plus complète que celle de Hambourg, 1726, in-8, qui est la première et a été traduite en hollandais : s'Gravenhage *v. d. Kloot*, 1735, in-8.

2. Cela est si vrai que dans les premières figurations des nouvelles terres découvertes par Colomb, celles-ci ne portent pas d'autre nom générique que celui d'*Antilles*. Ainsi en est-il dans la Mappemonde portugaise, dite de Cantino (1501-1502), où on lit : « Has Antilhas del Rey de Castella » (Harrisse, *Discovery of North America*, p. 424) ; ainsi, dans la Mappemonde italienne, dite de l'Oliveriana (1503) (Harrisse, *op. cit.*, p. 415). Le terme de « Novus Mundus », inauguré dans les premières relations de Vespuce (1504), celui d' « America », créé par Hylacomylus (Waldseemuller), en 1507, ne désignent tout d'abord que le *continent*, ce que nous appelons l'Amérique du Sud, et ne seront étendus à l'ensemble des nouvelles découvertes qu'une fois qu'on en aura reconnu l'unité géographique.

témoigne, en même temps que dans la prospérité économique. Bientôt il ne sera plus qu'un lieu de passage : les géographes citeront brièvement ses îles, pour être complets, pressés qu'ils seront de s'étendre sur les descriptions prestigieuses des pays de l'or et des côtes des perles. De même les navires richement chargés sur les côtes de la Nouvelle Espagne ne connaîtront plus leurs ports que comme points de relâche.

Alors une nouvelle ère commencera pour les Antilles. Tandis que les grandes îles végéteront encore sous la domination de l'Espagne, les Iles du Vent, une à une, deviendront des colonies pour les autres peuples navigateurs de l'Europe. Désormais Anglais, Hollandais, Français ne se contenteront plus de généralités sur ces contrées lointaines. Il leur faudra des descriptions précises, des monographies détaillées, et le XVIIe siècle ne s'achèvera pas sans que toutes ces petites îles n'aient été décrites en particulier, les innombrables éditions de ces descriptions nous étant un sûr garant de la vogue dont elles jouissaient dans le public.

Pour les généralités de cette histoire, rappelons pour mémoire les manuels bien connus de :

Ritter (Karl). — *Geschichte der Erdkunde und der Enteckungen.* — Berlin, 1861, in-8.

Vivien de Saint-Martin. — *Histoire de la géographie et des découvertes géographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.* — Paris, 1873, gr. in-8 et 1 atlas in-f°.

La période des découvertes européennes au nouveau monde a été plus spécialement traitée dans le célèbre ouvrage de :

Humboldt (A. de). — *Examen critique de l'histoire de la géographie du Nouveau Continent et des progrès de l'astronomie nautique aux XVe et XVIe siècles.* — Paris, 1836-39, 5 vol. in-8 (cart. col.[1]).

1. Travail publié d'abord dans la première partie du *Voyage aux Régions équinoctiales.* Paris, Gide, 1834, in-folio.

Pour préciser cette histoire en ce qui concerne les Antilles, il nous suffira donc de présenter ici un choix de relations, routiers, ou recueils célèbres, où ces îles sont citées ou décrites. L'ordre chronologique des premières éditions connues de chacun de ces ouvrages permettra de dater avec quelque précision l'état des connaissances au moment où il a été composé.

La première notion qu'ait eue l'ancien monde des terres nouvelles découvertes par Colomb se trouve dans la fameuse lettre écrite par ce dernier aux Rois Catholiques, dès son arrivée en Espagne, au printemps de l'année 1493. L'histoire de ce document et la bibliographie de ses rééditions et traductions ne sont plus à faire après les importants travaux de M. Harrisse sur ces questions[1]. Bornons-nous à rappeler que le plus ancien exemplaire imprimé, aujourd'hui connu, de cette célèbre relation semble être le texte espagnol imprimé s. l. n. d. [Valladolid, 1493], in-8 qui est conservé à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, exemplaire unique au monde[2]. Une lettre semblable adressée en même temps par Colomb à son ami Gabriel Sanchez fut bientôt traduite en latin et publiée à Rome chez l'éditeur allemand Plannk, sous la forme décrite au n° 1 de la *Bibliotheca Americana Vetustissima*. Cette édition princeps se distingue des autres par l'omission injuste du nom de la reine Isabelle et par le prénom erroné de *Raphael*, donné à Sanchez, dans le titre. Elle fut reproduite ainsi à Paris, à Anvers et à Bâle. Les erreurs de titre en furent bientôt rectifiées à Rome même, et les nouvelles et nombreuses éditions de cet importante relation s'intitulent généralement :

1. *Christophe Colomb...* Paris, Leroux, 1884, in-8, t. II, ch. 1, « Propagation de la Nouvelle ». Cf. *Lettre de Christophe Colomb annonçant aux Rois Catholiques la découverte du nouveau monde, bibliographie de la version latine*. Paris, Welter, 1894, in-16.

2. Une autre édition espagnole paraissait en même temps à Barcelone, in-folio. Le seul exemplaire connu s'en trouve à la Bibliothèque Lenox, à New-York. Elle a été reproduite en fac-simile à Londres, chez Quaritch, 1891, in-fol., sous le titre : *The Spanish Letter of Colombus*.

Colomb (Chr.). — *Epistola Christofori Colom : cui etas nostra multum debet : de Insulis Indie supra Gangem nuper inventis. Ad quas perquirendas octavo antea mense auspiciis et ere invictissimi Fernandi et Helisabet Hispaniarum Regum missus fuerat : ad magnificum dominum Gabrielem Sanchis eorumdem serenissimorum Regum tesaurarium missa : quam nobilis ac litteratus vir Leander de Cosco ab Hispano idiomate in latinum convertit : tertio Kal, Maii M.CCCC.XCIII Pontificatus Alexandri Sexti Anno primo.* — In-4 (4 ffnc., gothique[1].)

Quant à l'histoire même de Christophe Colomb, elle est à elle seule l'objet de la volumineuse et d'ailleurs médiocre *Bibliografia Colombina*, citée plus haut. Bornons-nous donc à renvoyer sur ce sujet à l'ouvrage bien connu de Washington Irving : *A History of the Life and Voyages of Christopher Columbus*. Londres, 1828, 4 vol. in-8[2], et à celui de Harrisse : *Christophe Colomb. Son origine, sa vie, ses voyages*. Paris, Leroux, 1884, 2 vol. in-8.

Bien que les voyages d'Americ Vespuce aient surtout fait connaître le continent américain, nous ne pouvons les passer sous silence tant à cause de l'immense publicité donnée à ses lettres que parce que ses découvertes ont contribué à faire envisager les Antilles comme une partie d'un nouveau monde et non comme un archipel avancé de l'Asie. Le plus ancien document émané de lui semble être la pièce décrite par Harrisse sous le n° 22 de la *Bibl. Am. Vetustissima*[3], et intitulée simplement :

1. *B. A. V.*, pp. 1-23. — Cf. Russell-Bartlett, *op. cit.*, I, pp. 6 et ss., etc. Un exemplaire de ce rare document se trouve conservé à Paris, à la Bibl. Nat. Réserve P 2 (exposé sons le n° 364) : Cf. Major (J.-R.), *Bibliography of the first letter of Columbus describing his Discovery of the New World*, London, 1872, in-8.

2. Traduction française par *Defauconpret*. Paris, Gosselin, 1828, 4 vol. in-8.

3. Pp. 55 et ss. — Cf. Russell-Bartlett, pp. 26 et ss. — Cf. Bibl. Nat., Réserve P 11. Sur Americ Vespuce, voir notamment les travaux de Varnhagen (F.-A. de) : *Amerigo Vespucci*, Lima, 1865, petit in-fol. ; *Le premier voyage d'Amerigo Vespucci*, Vienne, 1869, petit in-fol. ; *Nouvelles*

[Vespucci (Amerigo)]. — *Novus Mundus*. — S. l. n. d. [1503?], in-4 (goth., 4 ffnc.).

Cette lettre, écrite en italien à Laurent de Médicis, a été plusieurs fois rééditée sous cette forme, puis publiée avec de nouvelles relations, notamment dans la collection de :

Hylacomylus [Waltzemuller] [1]. — *Cosmographiae Introductio. ..... Insuper quattuor Americi Vesputii navigationes.....*
[*In fine* :] finitum VII Kal. Maij anno supra millesium VI. — Saint-Dié, 1507, in-4 [2].

et surtout dans celle non moins célèbre des :

— *Paesi novamente ritrovati et novo mondo da Alberico Vesputio Florentino intitulato.*
[*In fine* :] Stampato in Vicentia cum la impensa de Mgr̃o Henrico Vicentino & diligente cura & industria de Zammaria suo fiol, nel Mccccc vij adi iij de novembre, — in-4 (titre r. et n., 6 ffnc, 120 ffnc., de texte [3]).

Ce recueil de voyages, le plus ancien qui ait été composé dans les temps modernes, a joui d'une vogue considérable. Attribué par les uns à Fracanzio da Montalboddo, par les autres à Alessandro Zorzi, il fut bientôt traduit en français par Mathurin du Redoüer dont le livre parut pour la première fois à Paris, 1515, in-4 [4]. Rappelons que le IVe livre de cette collection est consacré aux voyages de Christophe Colomb.

Plus importantes encore sont les « Décades » de Pierre Martyr

recherches sur les derniers voyages du grand navigateur florentin, Vienne, 1870, petit in-fol.

1. Sur cet auteur, voir [d'Avezac :] *Martin Hylacomylus Waltzemuller*. Paris, Challamel, 1867, in-8.

2. Bibl. Nat., Réserve G 1058. — Cf. Harrisse, *B. A. V.*, nº 45, pp. 89. et ss.

3. Bibl. Nat., Réserve P 7. — Cf. Brunet, *Manuel du libraire*, IV, col. 1156. — Harrisse, *B. A. V.*, pp. 96 et ss.

4. Bibl. Nat., Réserve P 8. — Cf. Brunet, *ibid.*, col. 1159. — Harrisse, *op. cit.*, p. 145.

d'Angleria (ou d'Anghiera). La première forme sous laquelle le public en ait eu connaissance est celle-ci :

Angleria (P.-Martyr d'). — *P. Martyris Angli* [sic] [1] *mediolanensis opera. Legatio Babylonica. Oceani decas. Poemata. Epigrammata. Cum Previlegio.*

[*in fine* :] Impressum Hispali cum summa diligencia per Jacobum Corumberger alemanum. Anno millesimo quingentesimo XI. Mense vero aprili. — In-fol. (74 ffnc., gothique, carte des Antilles).

Ami des grands explorateurs et conquérants de l'époque, membre lui-même du Conseil des Indes, Pierre-Martyr était mieux que personne à même de bien parler du nouveau monde. L'édition ci-dessus ne contient que la première de ses « Décades ». Il en composa huit qui parurent ensemble pour la première fois sous le titre suivant [2] :

Angleria (P.-Martyr d'). — *De Orbe Novo Petri Martyris ab Angleria Mediolanensis protonotarii Cesaris senatoris decades.* Cum privilegio imperiali. — Compluti, apud Michaelem d'Eguia, anno MDXXX. — In-fol. (2 ffnc., III + CXIII ff., 3 ffnc.).

Le traité suivant est l'œuvre d'un géographe de profession, hydrographe et explorateur.

Enciso (Martin Fernandez de). — *Suma de geographia que trata de todas las partidas i provincias del mondo : en especial de las Indias i trata largamente del arte del marear : Juntamente con la esphera en romance con el regimiento del Sol i del norte : nuevamente hecha : con previlegio real.*

1. Sans doute pour Angleri[i]; le signe abréviatif de *er* ayant été oublié, v. Harrisse, *B. A. V.*, p. 122. — Additions, p. 54 — Brunet, I, col. 292. — Sur cet auteur, v. la thèse de M. Mariejol, *Pierre Martyr d'Anghera, sa vie et ses œuvres.* Paris, 1897, in-8.

2. Bibl. Nat., Réserve P 13. — Cf. Harrisse, *B. A. V.*, p. 275. Sur cet auteur et sur les autres géographes de cette époque, consulter la collection : *Raccolta di documenti e studi publicati dalla R. commissione Colombiana pel quarto centenario della scoperto dell' America.* Roma, Forzani, 1892 et ss., 6 vol. in-fol.

[*in fine* :] fue impressa en la nobilissima i muy leal ciudad de Sevilla por Jacobo Cromberger aleman en el año de la encarnacion de Nuestro Señor. de mil i quinientos i diez i nueve. — In-fol. (76 ffnc, gothique [1].)

Cet ouvrage est le premier traité de géographie espagnol où il soit parlé de l'Amérique. L'importance que lui donne cette circonstance est encore accrue par le fait qu'Enciso connaissait les Indes pour les avoir parcourues lui-même [2]. Son livre eut d'ailleurs plusieurs rééditions dont la dernière nous semble être celle qu'a entreprise M. Medina (Santiago-de-Chile, 1897, in-fol.).

Oviedo (G. F. de). — *Oviedo de la natural hystoria de las Indias. Con previlegio de la S. C. C. M.*

[*in fine* :]..... Por industria de maestre Remon de Petras i se acabo en la cibdad de Toledo a. XV. dias del mes de Hebrero de A.D. XXVI año. — In-fol. (52 ff., 2 ffnc, gothique [3].

Importante description qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage historique d'Oviedo cité plus loin. — Chargé de hautes fonctions dans les Indes Occidentales, l'auteur semble avoir écrit cet ouvrage pour faire connaître à l'Empereur les richesses de ses lointains domaines [4]. Fort importante notamment pour les Antilles, sa relation a servi de source aux écrivains postérieurs, Acosta, Nierenberg, etc.

Moins personnel, mais plus important, du moins au point de vue figuratif, est le recueil de :

Bordone (B.). — *Libro di Benedetto Bordone nel qual si ragiona de tutte l'Isole del mondo con li lor nomi antichi & moderni,*

1. Brunet, I, col. 973. — Harrisse, *B. A. V.*, p. 167.
2. « His work is unvaluable for the early geographical history of this continent », Harrisse, *loc. cit.*
3. Bibl. Nat., Réserve P 330. — Cf. Harrisse, *B. A. V.*, n° 139, pp. 255 et ss.
4. *Historia General de las Indias* (dernière édition). Madrid, 1851-55, 4 vol. in-fol. Préface par D. J. Amador de los Rios.

historie, favole & modi del loro vivere et in qual parte del mar stanno et in qual parallelo et clima giacciono. Con il breve di Papa Leone. Et gratia et privilegio della Illustrissima Signoria com' in quelli appare. MDXXVIII.

[*in fine* :] Impresse in Vinegia per Nicolo d'Aristotile detto Zoppino nel mese di Guigno. — In-fol. (titre r. et n., 8 ffnc (3 cartes doubles), LXXIIII pp. [1]).

Il y a dans le texte de ce livre de nombreuses cartes gravées sur bois, notamment des îles de la Jamaïque, Cuba, Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, etc., ce qui donne à cet ouvrage un intérêt tout particulier pour l'histoire et la cartographie des Antilles.

C'est à Johann Huttich qu'est due en réalité la collection suivante plus connue sous le nom de l'auteur qui en composa la préface :

GRYNAEUS (Simon). — *Novus Orbis regionum ac insularum veteris incognitarum una cum tabula cosmographica & aliquot aliis consimilis argumenti libellis, quorum omnium catalogus sequenti patebit pagina. Hic accessit copiosus rerum mirabilium index.* — Basilea apud Jo. Hervagium, mense Martio anno MDXXXII — In-fol. (25 ffnc., grande carte, 584 pp., 1 fnc. [2]).

Parmi les ouvrages les plus importants de cette époque au point de vue de la connaissance des îles de l'Océan, il faut citer le routier de :

MEDINA (Pedro de). — *Arte de navegar en que se contienen todas las Reglas, Declaraciones, Secretos y Avisos que a la buena navegacion son necessarios y se deve saber, hecha por el maestro Pedro de Medina. Dirigida al serenissimo y muy esclarescido señor don Phelipe, principe de España y de las*

1. HARRISSE, *B. A. V.*, pp. 266 et ss.
2. HARRISSE, *B. A. V.*, pp. 291 et ss. — Cf. Bibl. Nat., Réserve P 16, édition de Paris, 1532, in-fol.

dos Sicilias etc. Con privilegio imperial. — In-fol. (6 ffnc., c ff. 1 fnc. [1]).

La valeur de ce manuel de navigation est attestée par ses rééditions nombreuses. Bientôt répandu parmi les gens de mer de toute l'Europe, on le trouve traduit en français par N. de Nicolaï dès 1554, puis en italien (1555), en allemand (1576), et en anglais (1581). Il comporte en général une intéressante carte du nouveau monde et semble très supérieur au routier de Biondo, publié à Venise à peu près à la même date.

Plus encyclopédiques par leur plan et moins personnelles par les renseignements qu'elles donnent sont les collections suivantes :

Munster (Sebastian). — *Cosmographei oder beschreibung aller laender, herrschafften, fuernemsten stetten, geschichten, gebreuchen, handierungen, etc...*
[*in fine* :] Getruckt zu Basel durch Henricum Petri anno MDL. — In-fol. (11 ffnc. mccxxxiii pp. — 14 cartes [2]).

Le même ouvrage parut en latin sous le titre : *Cosmographiae universalis libri VI...*, à Bâle, et chez le même éditeur, cette même année 1550. Il y a plusieurs cartes relatives au nouveau monde, et le livre V lui est en entier consacré [3].

Ramusio (Giov. Batt.). — *Primo* [*Secondo, Terzo*] *volume delle Navigationi et Viaggi raccolti gia da Gio. Bat. Ramusio.* — Venetia, Giunti, 1550 et ss. — 3 vol. in-fol.

Cette compilation rentre dans la série des grandes collections factices telles que celles de Hakluyt et de Bry, qui eurent au xviie siècle la vogue que l'on sait et se sont en somme perpétuées jusqu'à nous à travers les grandes collections de voyages publiées

1. Harrisse, *B. A. V.*, p. 413.
2. Brunet, III, col. 1945. — Sur les géographes allemands de cette époque, v. Gallois, *Les géographes allemands de la Renaissance.* Paris, 1895, in-8.
3. « De novis insulis », pp. 1099-1113 de l'édition latine. — V. Bibl. Nat., Réserve G 665.

au XVIIIe et même au XIXe siècle [1]. Celle-ci a eu de nombreuses éditions, augmentées presque chaque fois de nouvelles relations. Le tome I a paru pour la première fois en 1550 ; le tome III, en 1556 ; mais, chose singulière, les meilleurs bibliographes ne connaissent pas d'édition antérieure à 1559 pour le tome II. Ce recueil n'étant pas une œuvre originale, il vaut mieux en somme se référer aux éditions les plus complètes, qui sont celles de 1588-1606 [2].

THEVET (André). — *Les singularitez de la France Antarctique autrement nommée Amérique et de plusieurs Terres et Isles découvertes de nostre temps.* — Paris, chez les héritiers de Maurice de La Porte 1558, — in-4 (7 ffnc, 166 ff. 2 ffnc., fig. [3].)

L'édition originale de ce livre est assez rare, mais a été plusieurs fois réimprimée [4]. Bien que cet ouvrage ne soit point relatif aux Antilles il doit être cité ici parce qu'il fut l'un des premiers publiés en France sur des voyages de Français en Amérique et qu'il a eu de ce chef une influence notable sur le mouvement des idées de son temps [5].

LA POPELLINIÈRE (Lancelot Voisin, seigneur de). — *Les Trois Mondes.* — A Paris, à L'Olivier de Pierre Lhuillier, 1582 (in-4, 24 ffnc., mappemonde double. — 56, 58 et 53 ff. [6].)

La 2e édition de cet ouvrage est également de 1582, mais elle est de format in-8 [7]. Quant à l'ouvrage en lui-même, il est plus

1. V. *infra.*
2. BRUNET, *op. cit.* — Cf. Camus, *op. cit.*, *infra.*
3. Bibl. Nat., LK^12, 1.
4. Dernière édition sous la direction de P. Gaffarel. Paris, *Maisonneuve*, 1878, in-8.
5. Rappelons que la Bibliothèque Nationale possède divers manuscrits de Thevet : Le grand Insulaire et Pilotage, fr. 15452-15453. — Description de plusieurs Isles, fr. 17174. Voyage aux Indes australes et occidentales, fr. 15454 et 17175, cf. fr. 19031. Ce sont des sources qu'on doit consulter avec la plus grande réserve.
6. Bibl. Nat., G 7971.
7. Bibl. Nat., G 32749.

utile encore que celui de Thevet pour l'histoire des explorations françaises, bien qu'il ne soit pas comme ce dernier une relation originale. — V. notamment les livres II et III.

Avec la collection suivante, nous rencontrons le premier ouvrage important publié par un Anglais sur l'Amérique :

HAKLUYT (Richard). — *Divers Voyages touchaing the discoveries of America and the Islands adjacent.* — London, 1582, in-4.

première rédaction fort rare de la collection plus connue :

HAKLUYT (Richard). — *The principall Navigations, Voiages and Discoveries of the English nation made by sea and over land to the most remote and farthest distant quarters of the earth...* [1] — London, Georg Bishop, 1589-1600, 3 vol. in-fol.,

elle-même rééditée de nos jours par la *Hakluyt Society*, à Edimburg. Goldsmid, 1885-90, 16 vol. in-4 (pl. et cartes). Souvent mis à contribution par les écrivains postérieurs, cet ouvrage n'est lui-même qu'une collection factice, contenant il est vrai, comme la plupart des recueils de ce genre, des mémoires inédits mêlés à des rééditions.

Bien original et personnel est au contraire le traité du célèbre jésuite espagnol :

ACOSTA (Joseph de). — *De natura novi orbis libri duo et de promulgatione evangelii apud barbaros, sive de procuranda Indorum salute libri sex.* — Salmanticae, apud Guilelmum Foquel, 1589, in-8 (8 ffnc, 640 pp.) [2].

Né à Medina del Campo en 1554, mort à Salamanque en 1600, le P. Joseph d'Acosta venait de passer lui-même plusieurs années aux Indes Occidentales lorsqu'il composa, pour l'édification de ses contemporains, cette relation, achevée en 1588 [3] et

1. Bibl. Nat., G 1341-42.
2. Bibl. Nat., D 21685.
3. *De natura novi orbis*, p. 640. — Sur le P. Joseph d'Acosta, v. SOMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. I, col. 31-38.

devenue fort rare sous cette forme [1]. Il la remania bientôt, en développa notamment la partie descriptive et publia cette nouvelle rédaction en espagnol sous le titre :

Acosta (Joseph de). — *Historia natural y moral de las Indias en que se tratan las cosas notables del cielo y elementos, metales, plantas y animales dellas : y los ritos y ceremonias, leyes y governio y guerra de los indios.* — Sevilla, Juan de Leon, 1590, in-4 (535 pp., 18 ffnc.)[2].

Cette première édition espagnole comportait sept livres, dont les deux premiers seulement correspondent à l'édition latine de 1589. C'est dans cet état que l'ouvrage fut répandu dans le monde entier. On le trouve traduit : en italien (par Galucci, Venise, 1596, in-4); en hollandais (par Linschoten, Enchuysen, 1598, in-8); en anglais (par Grimston, London, 1604, in-8); en allemand (Ursel, 1608, in-fol.), etc. — La première édition française de ce livre est celle-ci :

Acosta (Joseph de). — *Histoire naturelle et morale des Indes, tant Orientalles qu'Occidentalles..., traduite par Robert Regnault Cauxois.* — Paris, Marc Orry, 1598, in-8 (7 ffn., 375 pp., 17 ffnc.).

La deuxième édition est de 1600, la troisième de 1606, etc. — Bien que ce livre parle fort peu des Antilles, son immense notoriété ne permettait pas de le passer sous silence.

Il en est de même de la célèbre collection de :

Bry (Théodore de). — *Collectiones peregrinationum in Indiam orientalem et Indiam Occidentalem...* — Francoforti-a.-M., 1590-1634, in-fol.

Ce titre factice est souvent appliqué par les bibliographes à l'ensemble des vingt-cinq tomes ou parties publiées par les fils du libraire liégeois Théodore de Bry; mais il est bon de

1. Cette rédaction primitive est d'ailleurs moins une source descriptive qu'une source de l'histoire du christianisme au nouveau monde.
2. Bibl. Nat., P 337.

remarquer que chacune de ces parties a paru comme un ouvrage à part, et que dès lors la collection se trouve assez rarement complète et reliée en un plus ou moins grand nombre de volumes [1]. Il est tout à fait superflu de s'attarder ici à la description de cette importante suite; on la trouvera fort détaillée dans le *Manuel du libraire* de Brunet [2], outre lequel on pourra encore consulter la monographie de Camus (A. G.): *Mémoires sur la Collection des Grands et Petits Voyages et sur la Collection des Voyages de Thevenot* [3]. Nous nous bornerons donc à rappeler ici que treize parties de la collection de Bry se rapportent à l'Amérique : ce sont elles, qu'à cause de leur format un peu plus grand, on appelle communément les *Grands Voyages* [4]. La 1re partie, parue en 1590, a trait à la Virginie; la 2e (1591) à la Floride; la 3e (1592) au Brésil; les parties IV (1594), V (1595) et VI (1596) relatent les voyages de Christophe Colomb d'après l'ouvrage de Benzoni [5]; la 7e partie (1599) rapporte divers voyages vers différentes parties de l'Amérique; la 8e (1599) est notamment consacrée aux expéditions fameuses de Drake et de ses principaux émules; la 9e (1602), qualifiée dans son titre de *postrema pars*, ce qui donne à penser que les éditeurs comptaient primitivement borner là leur collection, contient le récit des expéditions de de Weert et de Noort; la 10e partie (1619), outre quelques voyages d'Americ Vespuce, publie des relations contemporaines de la Virginie et des voyages du capitaine Schmidt; la 11e (1619) est consacrée

1. On la trouve à la Bibl. Nat. sous les cotes G 370-376, et G 428-431.

2. Cette notice, œuvre de M. Sobolewski, a même paru en tirage à part sous ce titre : *Notice bibliographique sur la Collection des grands et petits Voyages de de Bry, en latin et en allemand*. Paris, Didot, 1860, in-8.

3. Paris, Baudoin, an XI, in-4. Outre les références que l'on trouvera dans ces ouvrages, citons l'étude spéciale de Tiele (P.-A.) : *Mémoire bibliographique sur les journaux des navigateurs néerlandais réimprimés dans les collections de de Bry et de Hulsius...* Amsterdam, F. Muller, 1867, in-8, 372 pp. (fac.-sim.).

4. Les *Petits Voyages* sont exclusivement consacrés aux explorations des Indes Orientales.

5. V. *infra*, p. 58.

notamment aux voyages de Schouten; dans la 12e (1625) on trouve une réédition de l'ouvrage de Herrera [1]; enfin la 13e partie (1634) contient diverses relations particulièrement intéressantes par les cartes et les planches qui les accompagnent.

Bien que son titre n'ait aucun rapport avec l'Amérique, il convient encore de citer ici l'ouvrage célèbre de

LINSCHOTEN. — *Navigatio ac itinerarium Johannis Hugonis Linscotani in Orientalem sive Lusitanorum Indiam...* — Hagae Comitis, Ex officina Alberti Henrici..., anno 1599, in-fol.

Publiée d'abord en hollandais, puis sous le titre et à la date ci-dessus en latin, puis en français (Amsterdam, 1610), cette relation ne nous intéresserait nullement, si dans ses nombreuses rééditions postérieures elle n'était suivie généralement de deux autres ouvrages du même auteur précisément relatifs à l'Amérique. Les éditions françaises les plus intéressantes au point de vue des Antilles sont donc celles de 1619 et 1638, peu différentes l'une de l'autre et formant en général chacune trois tomes in-fol. réunis en un seul volume. Le recueil ainsi composé ne comporte pas de titre général et est souvent désigné sous celui de son premier traité. Voici d'ailleurs comment il se décompose dans l'édition de 1619 :

LINSCHOTEN. — *Histoire de la Navigation de Jean Hugues de Linscot hollandois et de son voyage es Indes Orientales... a quoy sont adioustées quelques autres descriptions tant du pays de Guinée et autres costes d'Ethiopie que des navigations des Hollandois vers le Nord au Vaygat et en la Nouvelle Zembla...* (3 ffnc, 206 pp., 12 cartes, 30 pl., titre gravé, portr. de l'auteur au verso du 3e fnc.)

LINSCHOTEN. — *Le Grand Routier de Mer de Jean Hugues de Linschot hollandois. Contenant une instruction des routes et cours qu'il convient tenir en la navigation des Indes Orientales et au voyage de la Coste du Brésil, des Antilles et du*

1. V. *infra*, p. 59.

Cap de Lopo Gonzalves. Avec une description des costes, havres, isles, vents et courants d'eau et autres particularitez d'icelle Navigation... (181 pp. Carte de l'Amérique, titre gravé.)

LINSCHOTEN. — *Description de l'Amérique et des parties d'icelles comme de la Nouvelle-France, Floride, des Antilles, Lucaya, Cuba, Jamaïca, etc...* (II et 86 pp.).

Ces trois tomes sont tous édités à Amsterdam, chez Everart Cloppenburg. Le chapitre IV de la Description de l'Amérique est exclusivement consacré aux Antilles. Il occupe les pp. 8 à 14 de l'édition de 1619. — Ajoutons que cette *Description* se trouve parfois éditée à part [1].

Il convient également de ranger parmi les sources descriptives, bien qu'on le trouve généralement réuni aux écrits historiques de son auteur, le traité de :

HERRERA (Antonio de). — *Descripcion de las Indias Occidentales.* — Madrid, 1601, in-fol. (96 pp. — cartes).

Cet ouvrage forme en effet la fin de la quatrième *décade* (du tome II) de la *Historia general de los hechos de los Castellanos en las Islas y Tierra firme del mar Oceano* [2]. Mais il a eu sa destinée particulière et, sous les diverses traductions qu'en a publiées le libraire Michel Colin, d'Amsterdam, obtenu la vogue que lui méritait la compétence de son auteur. La collection dite de Colin, qui reproduit le traité de Herrera, outre quelques autres relations, parut presque simultanément en hollandais, en français et en latin. La version la plus ancienne paraît être la hollandaise ; elle se décompose ainsi [3] :

HERRERA (Antonio de). — *Niewe Werlt.* (4 ffnc, 111 pp. — 14 cartes).

HERRERA (Antonio de). — *Eyghentlijke Beschrijvinghe van West-Indien* (29 pp.).

1. On le trouve ainsi à la Bibl. Nat. O²K 14.
2. Cf. *infra*, p. 59.
3. D'après BRUNET, *op. cit.*

Herrera (Antonio de). — *Spiegel der Australische Navigatie...* (8 ffnc., 70 pp., 13 ffnc. — 3 cartes);

le tout formant trois tomes parus à Amsterdam, chez Michel Colin, 1621-1622, et réunis en 1 vol. in-fol.

L'édition latine s'intitule :

Herrera (Antonio de). — *Novus Orbis, sive descriptio Indiæ Occidentalis... metaphraste C. Barlæo. Accesserunt et aliorum Indiæ Occidentalis descriptiones et navigationis nuperæ Australis Jacobi Le Maire historia...*— Amstelodami, ap. Mich. Colinum, 1622, in-fol. (titre gravé, 4 ffnc., 83, 10, et 11 ff. — 17 cartes).

La traduction française a un titre analogue :

Herrera (Antonio de). — *Description des Indes Occidentales qu'on appelle aujourd'hui le Nouveau Monde par Ant. de Herrera, translatée d'espagnol en françois ; a laquelle sont adioustées quelques autres descriptions des mesmes pays avec la navigation du vaillant capitaine de mer Jaques Le Maire et de plusieurs autres : le contenu de cest œuvre se veoit en la page suyvante.* — A Amsterdam, chez Michel Colin, libraire, 1622, in-fol. (2 titres, dont l'un gravé, 4 ffnc., 254 pp. — 17 cartes).

L'intérêt que présentent pour l'histoire des Antilles tous les documents qui font connaître les conditions de la navigation d'Europe en Amérique donne une importance toute particulière au traité suivant de

Cespedes (Andrea-Garcia de). — *Regimiente de Navegacion que mando hazer el Rei Nuestro Señor por orden de su Consejo Real de las Indias.* — Madrid, Juan de la Cuesta, 1606, in-fol. (titre gravé, 4 ffnc., 114 ff., fig. et carte. — « Segunda Parte », ff. 115-184, fig.).

La seconde partie de ce traité comporte une « hydrografia » où l'on trouve un guide pour la navigation d'Espagne aux Indes occidentales. Le caractère quasi officiel de l'ouvrage non moins

que l'emploi de son auteur, « Cosmografo maior del Rey », sont les meilleurs garants des renseignements qu'il donne et des documents qu'il cite [1].

Il faut encore, moins pour leur valeur que pour leur notoriété, citer les trois compilations suivantes :

Ens (Gaspar). — *Indiæ Occidentalis historia : in qua prima regionum istarum detectio, situs, incolarum mores, aliaque copertinentia breviter explicantur Ex variis autoribus collecta.* — Coloniae, Guil. Lutzenkirchen, 1612, in-8 (titre gravé 3 ffnc., 377 pp. [chiffré 370]).

Recueil considéré à tort, suivant Leclerc, comme un abrégé des huit premières parties de de Bry, dont Ens fut l'un des éditeurs. Les sources de la présente compilation seraient différente de celles des Grands Voyages [2].

Davity. — *Les Estats, Empires et Principautez du monde representez par la description des pays, mœurs des habitans, richesses des Provinces, les forces, le gouvernement, la religion et les Princes qui ont gouverné chacun Estat. Par le s^r D. T. V. Y. gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy.* — Paris, Nicolas Du Fossé, 1615, in-4 (titre gravé, 9 ffnc., 1468 pp.).

Pierre Davity, sieur de Montmartin, gentilhomme du Vivarais [3], poète médiocre [4] et géographe sans originalité ni grand sens critique, a du moins eu le mérite de vulgariser en France les connaissances géographiques accessibles à ses contemporains. Son livre a joui en effet d'une vogue durable et eu de nombreuses rééditions. L'auteur put voir lui-même celles de 1617, 1619 et

1. La *Bibliotheca hispana nova* de Antonio cite de Cespedes une série d'ouvrages astronomiques ou mathématiques la plupart mss.
2. Leclerc, *Bibliotheca Americana* (1878), n° 193, p. 52.
3. Né à Tournon, 1573, † Paris, 1635 (*Biogr. Universelle*).
4. *Les travaux sans travail de Pierre Davity*, Rouen, 1609, in-12, et divers autres opuscules.

1622, in-4[1], et celles de 1625 et 1628, in-fol.[2]. Après la mort de Davity, son ouvrage est revu et considérablement augmenté, notamment pour l'Europe, « tant sur les mémoires laissez par l'autheur après son decez que sur ses propres recherches » par *François Ranchin*, qui modifie ainsi le titre :

> Davity. — *Le Monde ou la Description générale de ses quatre parties avec tous ses empires, royaumes, estats ou republiques .. par Pierre d'Avity, seigneur de Montmartin.* — Paris, *C. Sonnins*, 1637, 7 tomes en 5 vol. in-fol.

Réédité de nouveau sous cette forme en 1643, à Paris, chez *C. Sonnins* et *D. Bechet*[3], l'ouvrage est revu encore par *Jean-Baptiste de Rocoles* qui fait précéder sa réédition d'un « Eloge » de Davity. Dans ce dernier état, l'ouvrage paraît, sous le même titre qu'en 1637, à Troyes et à Paris, chez *D. Bechet* et *L. Billaine*, en 1660, et comporte sept tomes en 6 vol. in-fol.

Ajoutons que depuis 1637, où chaque tome porte un titre spécial, il en est un, consacré au nouveau monde, qui s'intitule :

> — *Description générale de l'Amérique troisiesme partie du Monde, avec tous ses empires, royaumes, estats et republiques. Où sont deduits et traictez par ordre leurs noms, assiette, confins, mœurs, force, gouvernements, etc.* (titre gravé, 1 fnc., 189 pp., table, 6 ppnc. — 1 carte)[4].

Cette partie forme le tome IV des éditions de 1637 et 1643, le tome VII de l'édition de 1660.

L'ouvrage de Davity n'a pas vu borner sa renommée à la

1. La Bibl. Nat. ne possède que celle de 1619 (*Réserve 1308*) : elle est d'ailleurs conforme à la description ci-dessus.

2. Cf. les éditions de Paris, A. Courbé, 1655, in-fol. ; Genève, J. Stoer, 1648, in-4 ; Genève, S. de Tournes, 1655, in-fol., qui sont à la Bibl. Nat. Il y a encore une édition de Genève, 1662, in-fol., etc.

3. Bibl. Nat. G 1744-1748. Il y a des exemplaires de cette date parus chez *Laurent Cottereau* (Chadenat, Bibliophile Americain, n° 31052).

4. On rencontre parfois ce tome en un volume séparé (Chadenat, *loc. cit.*), mais plus souvent réuni à la *Description de l'Afrique* (Bibl. Nat., éd. de 1637 et édition de 1660 : O38).

France. Outre ces éditions de Genève, il a été traduit en allemand et en latin par le célèbre compilateur Johann Ludwig Gottfriedt (souvent désigné sous son pseudonyme : Joh. Phil. Abelin) [1]. Ces deux traductions, sous le même titre singulier d'*Archontologia Cosmica*, parurent à Francfort-s.-le-Mein, chez *Mat. Merian*, in-fol., la même année 1638 [2].

Il importe de ne pas confondre ces traductions avec une autre publication du même :

Gottfriedt (J.-L.). — *Newe Welt und Amerikanische Historien Inhaltende Warhafftige und vollkommene Beschreibungen aller West-Indianischen Landschafften, Insulen, Konigreichen und Provintzien... Mit zugehörigen Landtafeln Contrafacturen und Geschichtmesigen Kuppferstücken... verlegt Durch Mattheum Merian Buchhändlern und Kunststechern.* — Frankfurt-a/.-M., *M. Merian*, MDCXXXI. — In-fol. (4 ffnc , 562 et 72 pp. — 8 cartes ou pl., portr. de Colomb., fig.).

Rééditée en 1655 [3], cette compilation est généralement considérée comme un abrégé des douze premières parties de la collection de Bry à laquelle collaborèrent du reste Abelin pour le texte et Mathieu Merian pour les planches. L'ouvrage comprend lui-même trois parties, dont la dernière est consacrée à la description des Indes occidentales et de l'Amérique centrale.

1. Sur ce personnage, v. notamment Camus, *Mémoire sur la coll. des Grands et Petits Voyages.*

2. *Newe Archontologia cosmica das ist Beschreibung aller Kayserthumber, Königreichen und Republicken der gantzen Welt... verfasset durch Pierre d'Avity, und übersetzt durch Johann Ludwig Gottfried...* et : *Archontologia cosmica sive imperiorum Regnorum rerumque publicarum omnium per totum terrarum orbem commentarii...* (Bibl. Nat. f° G 506 et f° G 505).

3. Ternaux signale à tort, semble-t-il, une édition de 1651. Celle de 1655, parue après la mort de l'auteur († 1643, d'après la *Biogr. Universelle*) à Frankfurt-a.-M. *bey den Merianischen Erben* comporte 4 ffnc, 631 pp., 2 ppnc. in-fol., 7 cartes (Leclerc, *Bibl. Americana*, 1878, n° 265; — Sabin, *op. cit.*, ne donne que 4 cartes).

Avec ces différents ouvrages (que nous appellerions aujourd'hui des manuels, ou des livres de vulgarisation) nous sommes parvenus à une époque où la colonisation des petites Antilles est poursuivie activement par les peuples européens jusqu'alors exclus de ces parages par l'Espagne. Aussi les ouvrages de seconde main vont faire de plus en plus place en France, en Hollande et en Angleterre à des descriptions originales, ayant pour auteurs des voyageurs, des colons, qui ont eux-mêmes passé ou résidé dans les pays dont ils parlent. Beaucoup de ces ouvrages sont de véritables chroniques de la colonisation et nous les étudierons comme telles parmi les sources narratives [1]. Citons encore cependant :

LAET (J. de). — *Nieuwe Wereldt ofte Beschrijvinghe van West-Indien ent veelderande Schriften ende Aen-teeckninghen van verscheyden Natien by een versamelt door Joannes de Laet ende met Neodighe Kaerten ende Tafeln voorsien.* — Tot Leyden, — Inde Druckerye van Isaack Elzevier, anno 1625 (in-fol., 11 ffnc., 510 pp., 8 ffnc., avec une carte des Indes occidentales).

Cette édition [2] semble la première de ce célèbre ouvrage. Brunet en cite une autre, hollandaise, également parue en 1630, et assez notablement augmentée [3]. Une édition latine, de peu d'années postérieure, a répandu l'ouvrage dans le monde sous ce titre :

— *Novus Orbis seu descriptionis Indiæ Occidentalis libri XVIII Authore Joanne de Laet Antwerpiani. Novis tabulis geographicis variis Animalium, Plantarum, Fructuumque iconibus illustrati cum Privilegio.* — Lugduni Batavorum, apud Elzevirios, 1633 (in-fol., titre gravé, 18 ffnc., 690 pp., 9 ffnc., fig. et 14 cartes doubles).

1. Chap. II, § 2. — Je rappelle ici, pour mémoire seulement, que les seules parties de l'Amérique parcourues par le célèbre *Jean Mocquet* dans ses *Voyages* sont la Guyane et la province de Cumana.
2. Bibl. Nat. P 34.
3. Elle comporterait : titre gravé, 14 ffnc, 622 pp., 9 ffnc, 15 cartes.

Il en a paru en 1640 une traduction française, également chez Elzevier et in-fol., mais d'un format un peu plus grand[1]. Dans l'une et l'autre les chap. XVII et XVIII du livre I sont consacrés aux îles Cannibales (Antilles). Postérieur aux premiers établissements français, anglais et hollandais dans les Iles du Vent, ayant pour auteur l'un des fondateurs de la célèbre Compagnie hollandaise des Indes occidentales, cet ouvrage est le premier où ces îles soient décrites avec quelque précision. Il est toutefois regrettable que l'édition de 1640 se soit, sur ce point, bornée à traduire celle de 1633; on était en droit de s'attendre à y trouver quelques détails de plus, surtout si l'on songe à l'activité du commerce que les Hollandais avaient alors dans ses parages.

Coppier (Guillaume). — *Histoire et voyage des Indes occidentales et de plusieurs autres régions maritimes et esloignées...* — Lyon, Huguetan, 1645, in-12.

est un opuscule fort rare et d'un caractère mi-narratif, mi-philosophique, singulier. Nous le retrouverons ci-après au chap. II[2].

Plus rare encore, du moins en France où il est introuvable [3], est l'ouvrage de l'Anglais

Gardyner (George). — *A Description of the New World. Or America, Islands and Continent and by what people those Regions are now inhabited. And what places are there desolate and without Inhabitants. And the Bays, Rivers, Capes, Forts, Cities and their Latitudes the Seas of their Coasts, the Trade, Winds, the North West Passage and the Commerce of the English Nation as they were all in the Year 1649. Faithfully described... by George Gardyner of Peckham in*

1. *L'histoire du Nouveau Monde ou Description des Indes Occidentales, contenant dix-huit livres...* (in-fol., titre gravé, 13 ffnc., 632 pp., 6 ffnc., mêmes fig. et cartes que ci-dessus).
2. P. 85 et ss.
3. Sabin (*op. cit.*), auquel nous empruntons cette description, signale l'ouvrage comme d'une extrême rareté.

the County of Surrey, esq. — London, printed for Robert Leybourn and are to be sold by Thomas Pirrepoint, 1651, in-8 (8 ffnc., 187 pp., fig.).

A défaut de l'original, on peut du moins se reporter à la traduction que l'on en trouvera à la Bibl. Nat., département des Mss., Mél, Colb. 31, sous le titre : *Description du Nouveau Monde ou du continent et des isles de l'Amérique avec les bayes, les rivières, les caps... (etc.) Fidellement descrits par Georges Gardiner de Peckam escuyer et traduit de l'anglois par le sieur de Beaulieu HeüesO'Neil.* — Écrite par un homme informé, cette *Description* donne sur les colonies anglaises et françaises des Antilles plus de détails qu'aucun des ouvrages précédents. Le chapitre neuvième est notamment consacré à l'Isle espagnole; le chapitre XIII à Sainte-Croix, aux Vierges, etc. ; le chapitre XVIII, à Saint-Christophe; le chapitre XXI, à Antigoa, Marie-Galante, la Dominique, la Martinique, Sainte-Lucie, la Guadeloupe, les Saintes, la Désirade; le chapitre XXII, aux Barbades. Nous ne connaissons pas d'exemplaire imprimé de la présente traduction et ne savons si elle l'a jamais été. Son auteur, dont Quérard donne le véritable nom : Adrien Baillet [1], a également publié une traduction d'un autre voyageur anglais si célèbre que l'on ne peut se dispenser de le mentionner ici, ne fût-ce que pour mémoire :

Gage (Thomas). — *The English-American his travail by Sea and Land : or A New Survey of the West Indies.* — London, R. Cotes, 1648, in-fol. (5 ffnc., 220 pp., 6 ffnc.).

Cet ouvrage réédité à Londres en 1655, in-fol., en 1667, 1677, 1679, 1702, 1711, in-8, parut en français sous le titre de *Nouvelle relation contenant le voyage de Thomas Gage dans la Nouvelle Espagne*, à Paris, chez *Clouzier*, 1676, en 2 vol. in-8; puis en 1678, 2 vol. in-12. Il eut un succès considérable et fut réédité à

1. *Supercheries littéraires dévoilées*, I, 487. On trouvera là des références sur la personnalité de ce traducteur.

Amsterdam en 1680, 1685, 1687, 1694, 1695, 1699, 1720, 1721, 1722, 1785. Il avait été traduit en hollandais à Utrecht, 1685, in-4, et Amsterdam, 1700, in-4. Il parut en outre en allemand à Leipzig, 1693, in-4, et enfin en espagnol à Paris, chez *Rose*, 1838, 2 vol. in-12 [1]. Les récits et description de l'auteur portent sur l'Amérique centrale : toutefois il est, au chapitre IV, question des Iles du Vent où le navire de Gage fit relâche pour se ravitailler.

Demi-atlas, demi-traité de géographie, l'œuvre de Sanson d'Abbeville marque dans l'histoire de la connaissance géographique et cartographique de l'Amérique en France une date capitale. Une partie de la géographie générale de cet auteur forme en effet un tome à part sous le titre suivant :

> Sanson (N.). — *L'Amerique en plusieurs cartes nouvelles et exactes et en divers traitez de geographie et d'histoire. Là où sont descrits succinctement et avec une belle méthode et facile ses empires, ses monarchies, ses estats, etc., les mœurs, les langues, les religions, le négoce et la richesse de ses peuples, etc. Et ce qu'il y a de plus beau et de plus rare dans toutes ses parties et dans ses isles.* — Paris, chez l'Autheur, rüe Saint-Jacques à l'Esperance [1656], in-4 (40 ffnc. et 15 cartes) [2].

La septième des quinze cartes est celle des Isles Antilles. Elle semble devoir être considérée comme l'archétype de toutes les cartes de la mer des Antilles de la seconde moitié du XVIIe siècle.

Parmi les auteurs qui seront étudiés ci-après au chapitre II, il

1. Pour la description précise de ces différentes éditions et traductions, v. Sabin, *op. cit.*, t. VII, pp. 115 et ss. ; Russell-Bartlett, *op. cit.*, t. II, cf. Quérard, *op. cit.*, etc. L'édition anglaise de 1655 se trouve à la Bibl. Nat. sous la cote Nt 900 ; l'édition française de 1676, sous la cote Ol 677.

2. Tels sont le titre et la description donnés par Leclerc, *op. cit.*, n° 526. L'exemplaire coté P43 à la Bibl. Nat. porte un titre légèrement différent ; il est en outre augmenté d'une dédicace à Fouquet, ce qui fait 2 ffnc avant les 40 ffnc de texte. Le reste est conforme.

convient de citer du moins ici pour mémoire les deux principaux :

ROCHEFORT (César de). — *Histoire naturelle et morale des Isles Antilles et de l'Amérique.* — Amsterdam, Arnoul-Leers, 1658, in-4 [1],

ouvrage dont la première partie, entièrement descriptive, présent l'ensemble le plus complet de renseignements jusqu'alors parus sur les petites Antilles ; et

DU TERTRE (le P. J.-B.). — *Histoire générale des isles de Saint-Christophe de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique...* — Paris, Langlois, 1654, in-4,

ouvrage repris plus tard par l'auteur et considérablement augmenté sous le titre de :

— *Histoire générale des Antilles habitées par les Français...* — Paris, Jolly, 1667-1671, — 4 vol. in-4 [2].

Sous cette forme, le tome II tout entier doit être considéré comme l'œuvre descriptive la plus importante qui ait été consacrée aux Antilles françaises dans le cours du XVIIe siècle.

En effet, les « Isles », de plus en plus connues dès lors, deviennent bientôt l'objet de monographies particulières dont nous citerons ci-après les principales [3]. Les *Voyages* aux Antilles qui se publient depuis lors ne sont plus généralement que des œuvres littéraires qui n'apprennent rien de bien nouveau. Tout au plus faut-il en excepter celui de Labat dont on reparlera plus loin [4], et qui est aussi, au point de vue descriptif, une source anecdotique intéressante. Mais il est encore des recueils factices composés généralement par des libraires, comme étaient les de

1. Pour la description complète, les rééditions et la critique, v. *infra*, chap. II, § 2.
2. Pour la description complète et la critique, v. *infra*, chap. II, § 2.
3. Chap. I, § 3.
4. Chap. II, § 3.

Bry, et qui, sous un titre général plus ou moins vague, recèlent parfois des documents curieux. Tel est le

Recueil *de divers voyages faits en Afrique et en Amérique qui n'ont point esté encore publiez. Contenant l'origine, les mœurs, les coutumes et le commerce des habitans de ces parties du Monde. Avec des traitez curieux touchant la Haute Ethyopie, le débordement du Nil, la Mer Rouge et le Prete-Jean.* — Paris, Louis Billaine, 1674, in-4 [1].

Cette collection, connue sous le nom de son éditeur (*Collection Billaine*), comprend les pièces suivantes sur les Antilles.

Ligon (Richard). — *Histoire de l'isle des Barbades; traduit de l'anglois* (4 ffnc., 204 pp. — 1 carte, 9 pl. — Se trouve en général en tête du volume [2].

La Borde (de). — *Relation de l'origine, mœurs, coustumes, religion des Caraïbes...* (40 pp. 3 fig.). — En général, 5e pièce du volume [3].

Description *de l'Isle de la Jamaïque... avec des observations faites par le sieur Thomas, gouverneur de la Jamaïque...* (81 pp., 2 cartes — en général 7e pièce du volume).

Le recueil de Billaine est loin d'ailleurs d'être la dernière de ces collections factices, composées soit de rééditions de vieilles relations devenues rares, soit de « mémoires » inédits, et dont la vogue ne fit que croître dans le cours des XVIIIe et XIXe siècles. Nous citerons, sans nous y attarder davantage, les plus célèbres d'entre elles suivant l'ordre de leur publication :

Reining (J.-E.). — *Zeer aanmerkelijke reysen meest in de West Indien.* — Amsterdam, J, ten Hoorn, 1691, in-4 (eaux-fortes),

1. Leclerc (*Bibl. Americana*, 1878, p. 142) dit avoir vu ce recueil sous la date de 1684 et sous le nom de Justel.
2. Cf. *infra*, p. 70.
3. Cf. *infra*, p. 47.

serait suivant Muller [1] un recueil assez rare et intéressant notamment pour l'histoire des flibustiers.

Churchill (J.). — *Collection of Voyages and Travels, some now first printed from original manuscripts, other translated out of foreign languages and now first published in English...* — London, J. Churchill, 1704. — 4 vol. in-fol. (fig.)

Cette collection a joui d'une certaine vogue au XVIIIe siècle. Brunet en cite les rééditions de Londres, 1732, en 6 vol. in-fol., et 1744-46, également en 6 vol. in-fol.

Aa (P. van der). — *Naukeurige Versameling der gedenkwaardigste Zee en Landreysen naa Oost-en West-Indien...* — Leide Van der Aa, 1707. — 28 tomes en 29 vol. in-8,

collection ayant pour base celle de J.-L. Gottfried citée plus haut [2]. Il en existe une édition de 1727 en 8 vol. in-fol.

Rappelons seulement pour mémoire, car elle ne contient que des rééditions et des traductions, la compilation aujourd'hui assez dépréciée de

Prévost (l'abbé). — *Histoire générale des voyages.* — Paris, 1746-1761. — 16 vol. in-8.

De toutes les collections publiées au XIXe siècle, la plus importante au point de vue des découvertes faites par les Espagnols dans la mer des Antilles est sans doute celle de

Navarrete (D. Martin Fernandez de). — *Coleccion de los Viages y Descubrimientos que hicieron por mar los Españoles desde fines del siglo XV. Con variosdocumentos inéditos concernientes á la historia de... los establecimientos españoles en Indias.* — Madrid, Imprenta Real, 1825-37. — 5 vol. in-4.

Ce recueil, en quelque sorte officiel, est rendu d'un usage facile par les index qui accompagnent chaque volume. Les tomes I

1. *Catalogue*, 1887, n° 978.
2. P. 23.

et II sont relatifs à l'époque de Christophe Colomb ; le tome III, aux autres explorateurs de l'Amérique.

On peut clore cette série de collections par celle qui a été publiée récemment sous la direction de

Schefer. — *Recueil de voyages et de documents, pour servir à l'histoire de la géographie depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIIe siècle, publié sous la direction de Ch. Schefer et Henri Cordier.* — Paris, E. Leroux, 1882-90. — 10 vol. gr. in-8.

On y consultera notamment pour l'Amérique les tomes III, IV, VI et VII.

§ 3. — *Ouvrages relatifs aux productions des Iles.*

Après les ouvrages descriptifs d'un caractère général, il convient de faire place ici à quelques traités plus spécialement relatifs soit au climat des Antilles, soit aux productions qu'elles offrent et notamment aux principales richesses végétales qui au XVIIe siècle ont provoqué l'exploitation méthodique et la colonisation définitive de ces îles, soit enfin à quelques monographies de telle ou telle de nos colonies antiliennes où l'historien peut trouver encore d'utiles renseignements.

Le *climat* des Iles a été l'objet d'observations et de réflexions plus ou moins judicieuses de la part de tous les voyageurs qui nous ont laissé leurs récits. En dehors des chroniques et des ouvrages généraux on pourra se reporter à la dissertation de

Moreau de Jonnès (Alex.). — *Tableau du climat des Antilles et des phénomènes de son influence sur les plantes, les animaux et l'espèce humaine.* — Paris, Migneret, 1817, in-8 (83 pp.).

Ce mémoire, présenté à l'Académie des Sciences, est l'œuvre d'un homme qu'un séjour de quatorze ans à la Martinique joint à un esprit d'observation précise mettaient à même de faire

d'utiles remarques. On doit à cet auteur toute une série de travaux sur la minéralogie, la faune et la flore de la Martinique ainsi qu'un

Essai sur l'hygiène militaire aux Antilles. — Paris, 1816, in-8 [1].

La question du climat des Antilles et de son influence sur la santé des Européens qui s'y établissent nous amène tout naturellement à effleurer une question dont la bibliographie complète demanderait à elle seule un volume : celle de l'origine de la syphilis et de ses rapports avec la découverte du nouveau monde. On sait en effet que ce mal a été longtemps considéré comme originaire des Antilles. Les compagnons de Christophe Colomb l'avaient, disait-on, rapporté des Terres Neuves en Espagne, puis à Naples, où, à leur retour, on les avait envoyés, sous Gonzalve de Cordoue, combattre l'invasion française conduite par Charles VIII. Le retour de l'armée française en Italie et les guerres qui la menèrent bientôt par tous les champs de bataille de l'Europe occidentale suffisent à expliquer pourquoi les peuples terrifiés gardèrent à cette maladie, d'une violence nouvelle, le nom de *mal français*, alors que les Français l'appelaient eux-mêmes *mal de Naples* [2]. De nos jours la science moderne a cru trouver jusque dans l'antiquité la plus reculée les traces de ce mal redoutable [3], auquel des circonstances mal expli-

1. On trouvera une bibliographie fort étendue des travaux de Moreau de Jonnès dans l'article rédigé sur lui, de son vivant, par Guyot de Fère pour la *Biographie Universelle* (t. XXXVI, p. 501).

2. C'est encore au XVIIIe siècle l'opinion de Labat (*Nouveau Voyage*, édition in-4, II, p. 120). — L'origine antilienne de la syphilis tirait pour les hommes du XVIe siècle une vraisemblance de ce fait que le bois de Gayac, ou *Sainct-Boys*, panacée contre cette maladie, croissait lui-même aux Iles. Or, pensait-on, la nature porte toujours le remède à côté du mal. V., à ce propos, Léonard SCHMAUS : *Lucubratiuncula de Morbo Gallico.* — Augsburg, 1618, in-8 (décrit par Harrisse, *B. A. V.*, *Additamenta*, n° 55).

3. V. notamment les travaux du Dr Buret sur la *Syphilis à Ninive et à Babylone* (Clermont-sur-Oise, 1892, in-8), *à Herculanum et à Pompéi* (*ibid.*, 1892) *à l'époque féodale* (*ibid.*, 1893), etc., etc.

quées auraient seulement donné vers le temps des guerres d'Italie une virulence inconnue jusqu'alors. A ceux que tenterait l'étude de cette question, il suffit de rappeler ici que la Bibliothèque Nationale possède déjà sur les maladies vénériennes plus de huit cents ouvrages [1] et de signaler la bibliographie remarquable qu'a faite de ces matières le Dr

Proksch (J. K.). — *Die Litteratur über die venerischen Krankheiten von den ersten Schriften über Syphilis aus dem Ende des XV. Jarhundertes bis Ende 1889.* — Bonn, 1889-1892. — 4 vol. in-8 [2].

On se référera notamment : au tome I, pp. 195-198 : *Bibliographie*, pp. 199-227 : *Geschichte*, pp. 227-244 : *Historische Zeugen und Dokumente*, pp. 244-253 : *Géographie* [3].

Quant à la *Flore* que le climat tropical développe sur le sol fécond des Antilles, elle a naturellement excité de bonne heure l'attention des voyageurs, mais il vaut mieux, pour s'en faire une idée plus exacte, se reporter aux descriptions modernes, plus soignées et plus scientifiques, qu'aux chroniques primitives, parfois un peu rudimentaires. Outre les ouvrages déjà cités de du Tertre [4], Rochefort, Labat, etc., l'on consultera donc, entre autres :

Plumier (Charles). — *Description des plantes de l'Amérique avec leurs figures par le R. P. Charles Plumier religieux minime*

1. Ils sont rangés sous la cote Td[13] 1-836.
2. T. I, *Allgemeiner Theil*; t. II et III, *Besonderer Theil*; t. IV, *Register*. Cette bibliographie comporte aussi les articles de revues.
3. Outre les travaux de Buret cités plus haut sur l'origine de la syphilis, consulter encore en dehors des livres énumérés par Proksch : Morgan. *La S. son âge et ses rapports avec l'antiquité de l'homme*. Clermont, 1893, in-8 ; Proksch, *Geschichte der venerischen Krankheiten*, Bonn, 1895, 2 vol. in-8, etc., cf. Rosenbaum, *Geschichte der Lustseuche im Altertume*, 6e édition, Halle, 1893, in-8.
4. Tome II de l'*Histoire générale des Antilles*, édition de 1667. Au point de vue descriptif surtout, cet auteur doit être préféré à Rochefort qui n'a point, comme lui, étudié lui-même sur les lieux les plantes et les animaux dont il parle. Cf. *infra*, chap. II, § 2.

— Paris, Imprimerie Royale, 1693, in-fol. (2 ffnc, 94 pp. — CVIII pl.),

Sous ce titre général c'est en effet une étude spéciale de la flore antilienne que présente cet ouvrage, résultat d'un voyage d'études fait aux Iles par l'auteur en 1689. Une refonte de ce travail, augmentée des nouvelles observations recueillies par Plumier au cours de deux autres voyages, en 1693 et 1695, fut publiée longtemps après sa mort (1704), avec des commentaires du botaniste hollandais Jean Burmann, sous le titre plus précis qui suit :

Plantarum Americanarum fasciculos X, continentes plantas quas olim Car. Plumerius detexit atque in insulis Antillis ipse depinxit; edidit, descriptionibus et observationibus illustravit J. Burmannus. — Amstelodami, in Horto Medico, 1755-60, in-fol. (262 pp., 2 ffnc., 262 pl., portr. en tête du vol. — 10 parties en 1 vol.).

On pourra les comparer avec fruit aux dessins conservés à la Bibliothèque Nationale, département des Manuscrits, sous ce titre :

Plantae Antillanae. — (Nouv. acq. fr. 3539-42).

Ce recueil comporte 3 vol. grand in-folio et 1 vol. (tome IV) petit in-folio. Les tomes I, II et IV sont composés de dessins à la plume, très soignés, représentant des plantes et des animaux des Antilles. Le tome III est formé d'aquarelles et ne comprend que des plantes. L'ouvrage est anonyme, mais plusieurs dessins portent la brève et énigmatique signature : *Bar. dels Guadeloupe 1771* que nous n'avons malheureusement pas encore pu identifier d'une manière satisfaisante [1].

1. Peut-être faudrait-il lire : *Bar. del[inivit]* et attribuer ce travail soit à Pierre Barrère (1690-1753), auteur d'un *Essai sur l'histoire naturelle de la France Equinoxiale* (Paris, 1741, in-12), soit à J. Barré de Saint-Venant (1637-1810), planteur de Saint-Domingue et auteur d'un traité *Des Colonies modernes sous la zone torride* (Paris, 1802, in-8).

On devra rapprocher de ces travaux anciens sur la flore de nos colonies antiliennes ceux entrepris par nos voisins sur des sujets semblables, et notamment l'ouvrage de

SLOANE (H.).— *Catalogus plantarum quæ in Insula Jamaïca sponte proveniunt vel vulgo coluntur cum earumdem synonymis et locis natalibus, adjectis quibusdam quæ in insulis Madera, Barbados, Nieves et Sancti Christophori nascuntur. Seu prodromi historiæ naturalis Jamaïcæ.* — Londini, Brown, 1698, Pet. in-8, 4 ffnc., 232 pp., 22 ffnc.

première édition, ou plutôt première esquisse de l'important ouvrage suivant :

A voyage to the Islands Madera, Barbados, Nieves, Saint-Christophers and Jamaïca with the Natural History of the last of those Islands. — London, for the author, 1707-25 (2 forts vol. in-fol., 274 pl.).

Citons enfin, pour clore cette série, l'ouvrage de

DESCOURTILZ (E.). — *Flore pittoresque et médicale des Antilles, ou Histoire naturelle des plantes usuelles des colonies françaises, anglaises, espagnoles et portugaises.* — Paris, 1833, 8 vol. in-8 (600 pl. col.),

qu'il convient de préciser à l'aide du récent et savant travail de

DUSS et HECKEL. — *La Flore phanérogamique des Antilles françaises (Martinique-Guadeloupe).* — Paris, Challamel, in-8.

De toutes les productions végétales des Antilles, celles qui semblent avoir attiré les premières l'attention de l'Europe sont les plantes auxquelles, avec plus ou moins de raison, l'on crut dès le principe pouvoir attribuer des vertus curatives. On sait de combien de précieuses acquisitions la découverte du nouveau monde a enrichi notre thérapeutique [1]. Les plantes médicinales

1. V. notamment à ce sujet la dissertation de M. K. HARTWICH, *Die Bedeutung der Entdeckung von Amerika für die Drogenkunde.* Berlin, 1892, in-8.

ne semblent pas cependant avoir tenu jamais une place importante dans le trafic des Antilles françaises. Nous nous bornons donc à citer sur ce point la collection suivante :

Histoire *des Drogues, Espiceries et de certains medicamens simples, qui naissent es Indes, tant orientales que occidentales, divisée en deux parties. La première composée de trois livres : les deux premiers de M. Garcie du Jardin, et le troisiesme de M. Christophle de la Coste. La seconde composée de deux livres de M. Nicolas Monard traittant de ce qui nous est apporté des Indes Occidentales, autrement appelée les Terres Neuves. Le tout fidelement translaté en nostre vulgaire François sur la traduction latine de Clusius ; par Anthoine Colin, apothicaire de Lyon.* — Lyon, Jehan Pillehotte, 1602, in-8 (7 ffnc 720 pp., 15 ffnc, fig.).

Comme son titre l'indique, cet ouvrage n'est qu'un recueil et une traduction. Les différents traités dont il est la réunion étaient déjà fort connus. En effet, le premier, œuvre de *Garcia da Horta* (Garcie du Jardin), avait paru pour la première fois à Goa, en portugais, dès 1563. La traduction abrégée de *Charles de l'Ecluse* (Clusius) parut tout d'abord à Anvers en 1567 et fut rééditée en 1574, 1579, 1593. Dès 1576 il en existait une traduction italienne par *Annibale Briganti* (réimprimée en 1582, 1584,1589, 1605, 1616).Le second traité, dû à *Christobal d'Acosta* (de la Coste) est moins important et se trouve rarement séparé. Il n'en est pas de même du livre de *Nicoloso de Monardes*, dont la première rédaction, publiée à Séville en 1561, s'intitule : *De las drogas de las Indias.* Augmenté d'une étude sur la « pierre bezaar » (1569), puis d'une seconde partie et d'un traité sur la neige (1571), il se trouve complet pour la première fois en 1574, sous ce titre :

Prima y segunda y tercera partes de la historia medicinal de las cosas que se traen de nuestras Indias Occidentales qui sirven en Medicina. Tratado de la piedra Bezaar, y de la yerva Escuerconera. Dialogo de las grandezas del Hierro

y de sus virtudes medicinales. Tratado de la Nieve y del beber frio. — Sevilla, Alonso Escrivano, 1574, in-4, 5 ffnc., 206 ff., 1 ffnc., fig.

Traduit directement en italien par Annibale Briganti en 1575, cet ouvrage le fut en latin par Ch. de l'Ecluse en 1579. A partir de cette date on le trouve en général réuni aux traités d'Acosta, de Horta et quelquefois à d'autres, également mis en latin par Clusius. Le premier en date de ces recueils semble celui qui fut édité par Plantin en 1582. C'est l'un d'eux que traduisit Colin et qui parut pour la première fois en français sous la forme ci-dessus décrite. Il en existe une deuxième édition également publiée à Lyon en 1619; elle contient notamment, en outre des traités qui composent la première, un traité du baume d'Arabie par Alpin [1].

Si les ouvrages médicinaux de cette époque n'ont en somme guère d'intérêt au point de vue des Antilles, il n'en est pas de même de ceux qui traitent du *tabac*. L'usage de cette plante, pris par les premiers explorateurs espagnols aux indigènes des Grandes Antilles, a eu sur la destinée des colonies européennes dans ces parages une telle influence, il a d'autre part excité en Europe tant de détracteurs et de défenseurs passionnés, il a en somme pris une telle place dans les habitudes de la vie moderne qu'on ne peut se désintéresser ici de la littérature qu'il a fait naître. Cette littérature, dans la période contemporaine de nos premiers établissements aux Indes occidentales, éclaire en effet l'historien sur l'importance qu'avait prise dès le début du XVIIe siècle le besoin factice créé dans l'Europe par cette mode singulière; importance assez forte, il ne faut pas l'oublier, pour avoir provoqué à elle seule la fondation des colonies anglaises

1. On peut rapprocher de ce recueil les compilations faites sous le même temps par divers auteurs, surtout des Allemands, telles que celle de Guilielmus Piso : *Historia naturalis Brasiliæ*. Lugd. Batavorum, 1648, in-fol. (édition augmentée sous le titre : *De Indiæ utriusque re naturali et medica libri quatuordecim*. Amsterdam, 1658, in-4).

et françaises aux Iles du Vent et avoir permis aux premiers colons de ces îles d'y réaliser des fortunes. Il s'est trouvé nombre de collectionneurs recherchant les ouvrages relatifs au tabac et à ses usages. Les catalogues de vente de ces collections forment donc des bibliographies du sujet; mais ils ne sont pas si fréquents qu'on pourrait le croire. Citons le catalogue officinal de Dufossé sur le tabac, le café, les cultures coloniales, déjà mentionné plus haut [1], et l'inventaire de

Bragge. — *Bibliotheca Nicotiana : A catalogue of books about Tobacco, together with a catalogue of objects connected with the use of tobacco in all its forms, collected by William Bragge, F. S. A.* — Birmingham, 1880, gr. in-8 (248 pp., 2 ffnc., 8 pp.).

Ce catalogue qui ne comprend que les livres et objets réunis par l'auteur dans sa collection, comporte en fait de livres 409 numéros assez soigneusement décrits et rangés chronologiquement de 1547 à 1879. Cette liste est donc loin d'être complète. Sans avoir la prétention de l'être davantage, nous nous bornerons à signaler ici une douzaine d'opuscules intéressants pour l'époque qui nous occupe :

Everart (Aegidius). — *De herba panacea quam alii tabacum alii petum aut Nicotianam vocant brevis commentariolus. Compendiosa narratio seu tractatus de usu radicis Mechoacan. Galeni libellus de Theriaca ad Pisonem : Galeni de antidotis.* — Antverpiæ, apud Joannem Bellerum, 1587, in-12 (fnc, 334 pp.).

Neander (Joh.). — *Tabacologia, hoc est Tabaci seu Nicotianæ descriptio medico-chirurgico-pharmaceutica vel eius preparatio et usus in omnibus corporis humani incommodis...* — Ludg. Batavorum, ex Officina Isaaci Elzevier, 1622, in-4 (18 ffnc., 236 pp., 2 ffnc., 9 pl.).

Il existe une édition semblable mais avec titre gravé et 20 ffnc.

1. P. xxxiv.

au début ; elle est datée de 1626. La même année paraissait à Lyon une traduction française sous ce titre :

Traicté du Tabacou nicot iane, panacée, petun, autrement herbe à la Reyne... mis de nouveau en françois. — Lyon, Barthélemy Vincent, 1626, in-8 (3 ffnc., 344 pp. — 9 fig.).

Thorius (Raphaël). — *Hymnus Tabaci.* — Lugduni Batavorum, ap. Elzevirios, 1625, pet. in-4 (titre gravé 3 ffnc, 43 pp.).

Ouvrage traduit plus tard en anglais et publié sous le même titre, avec pour sous-titre : *A poem in honour of Tabaco made English, by Peter Hausted.* — Londres, 1659, in-12.

Leiva y Aguilar (Francisco). — *Desengaño contra el mal uso del Tabaco.* — Cordova, Salvador de Cea Tesa, 1634, in-4 (7 ffnc., 278 ff., 18 ffnc.).

Ramon (P. Tomas). — *Nueva prematica de reformacion contra los abusos de los Afeytes, Calçado, Guedejas, Guarda infantes, Language critico, Monos, Trajes, y excesso en el uso del Tabaco : fundada en la divina escritura y dotrina de los santos padres para todos estados necessaria.* — En Zaragoça, ano 1635, in-8.

Zavona (Massimiano), Medico Ravennate. — *Abuso del Tabacco de' nostri tempi.* — Bologna, 1650, in-4.

Ferrant (Louis), professeur en la Faculté de médecine et l'Université de Bourges. — *Traicté du tabac en sternutatoire.* — A Bourges, chez la veuve et Jean Toubeau, 1655, in-4.

Balde (Jacobus). — *Satyra contra abusum tabaci ad Æmilianum Aloysium Guevarram.* — Monachi, 1657, in-12.

La Garenne (le s^r de). — *Les bachanales ou loix de Bachus, suivies de l'éloge du tabac.* — Valence, 1657, petit in-4.

Magnenus. — *De tabaco exercitationes quatuordecim.* — Hagæ Comitis, 1658, in-12.

Le Signere (?). — *L'anathème du Tabac contenant les mauvaises qualitez du Petun qui bat en ruine le corps humain composé par un insigne fumeur de ce temps.* — Paris, Asseline, 1660, in-4 (4 ff. en vers).

Après le tabac, de beaucoup la plus importante des cultures

coloniales dans la première moitié du XVIIe siècle, il faut faire une place au *cacao*, bien que cette denrée n'ait fait que beaucoup plus tard l'objet d'un trafic un peu sérieux. Le chocolat, emprunté aux Mexicains par les Espagnols et fort prisé par ceux-ci, reste longtemps une boisson de luxe, une curiosité, dont l'usage ne pénètre guère en Europe. Aussi sa littérature est-elle pauvre à cette époque. Citons toutefois les curieux opuscules suivants :

LEON (Antonio de). — *Question moral si el chocolate quebranta el ayuno eclesiastico. Tra'a se de otras bebidas y confecciones que se usan en varias Provincias.* — Madrid, viuda de Juan Gonçalez, 1636, in-4 (5 ffnc., 112 ff., 8 ffnc.).

HURTADO (Tomas) de los padres clerigos regulares menores. — *Chocolate y Tabaco, ayuno eclesiastico y natural : si este le quebranta el Chocolate : y el Tabaco al Natural, para la sagrada comunion.* — Madrid, Francisco Garcia, 1645, in-8 (11 ffnc., 144 ff., 8 ffnc.).

La première édition de cet ouvrage est de Madrid, 1642, in-4. La question qu'il traite, ainsi que le précédent, était encore discutée au temps de Labat[1].

LEDESMA (Ant. Colmenero). — *Du Chocolate. Discours curieux divisé en quatre parties. Traduit d'Espagnol en Français sur l'impression faite à Madrid l'an 1631, et esclaircy de quelques annotations par René Moreau... Plus est adjousté un dialogue touchant le mesme chocolate* [*par Barth. Marradon*]. — Paris, Seb. Cramoisy, 1643, in-4 (3 ffnc., 59 ff.).

Il existe une traduction latine de ce traité, parue à Nuremberg en 1644, in-12.

Les autres cultures exploitées aux Antilles dès l'origine de la colonisation ne semblent pas avoir suscité de littérature spéciale. Pour l'*indigo*, le *gingembre*, le *coton*, les princi-

1. *Nouveau Voyage*, édition in-4, I, p. 59.

pales d'entre elles, le mieux est de s'en référer aux ouvrages généraux déjà cités et aux chroniques étudiées plus loin, à du Tertre surtout (tome II de l'édition de 1667 et passim). Quant au *sucre*, c'est vers 1660 seulement qu'il a commencé à prendre dans les Antilles l'importance énorme qui devait au XVIIIe siècle faire la richesse inouïe et causer la ruine irrémédiable de Saint-Domingue. A l'époque étudiée ici sa littérature est donc presque aussi réduite que celle des cultures énoncées ci-dessus ; son usage même est encore fort restreint puisqu'en 1653 DALESCHAMPS, dans son *Histoire générale des Plantes*, semble [1] le considérer surtout comme une denrée pharmaceutique. A ceux qu'intéresserait le développement bibliographique pris ultérieurement par cette culture on ne peut guère citer que le médiocre travail de

ROTH (H. Ling.). — *A Guide to the Literature of Sugar...* — London, Trubner, 1890, in-8 (XIV et 159 pp.).

bibliographie par ordre alphabétique de noms d'auteurs avec table chronologique et méthodique, singulièrement pauvre pour le XVIIe siècle et qui notamment ignore jusqu'à *Du Tertre* [2].

On sait que le *café* n'a été importé aux Antilles qu'au XVIIIe siècle et que les richesses minérales que peuvent recéler ces îles n'ont jamais été l'objet d'un trafic sérieux. On clora donc ce paragraphe par l'énumération de quelques monographies économiques de nos colonies antiliennes qui peuvent donner matière à d'intéressants rapprochements :

MOREAU DE JONNÈS. — *Histoire physique des Antilles françaises savoir la Martinique et les îles de la Guadeloupe*, tome I, (seul paru). — Paris, Migneret, 1822, in-8 (560 pp. et 1 tableau).

1. T. I, p. 873.
2. Cet auteur consacre cependant au sucre quelques pages importantes dans son édition de 1667, t. II, p. 122 et ss.

Sur la Martinique consulter encore :

Pardon. — *La Martinique depuis sa découverte jusqu à nos jours.* — Paris, Challamel, 1877, in-8 (avec cartes).

Rey (Dr). — *Etude sur la colonie de la Martinique* (*Topographie, Météorologie, Pathologie, Anthropologie, Démographie*). — Paris, Revue maritime et coloniale, mai, juin, juillet 1881.

Basset (N.). — *Les Antilles françaises. Observations sur la Martinique* (1er fascicule, seul paru). — Paris, Challamel, 1886, in-8.

Sur la *Guadeloupe* :

Rey (Dr). — *Etude sur la Colonie de la Guadeloupe* (*Topographie médicale, Climatologie, Démographie*). — Paris, Revue Maritime et Coloniale, juillet, septembre et novembre 1878.

Pardon. — *La Guadeloupe depuis sa découverte jusqu'à nos jours.* — Paris, Challamel, 1881, in-8 (2 cartes).

Ballet (Jules). — *La Guadeloupe. Renseignements sur l'histoire, la flore, la faune, la géologie, la minéralogie, l'agriculture, le commerce, l'industrie, la législation, l'administration.* — Basse-Terre, 1894-1902, 5 vol. in-8 (doit comprendre 12 vol.) [1].

On pourra de même pour nos *colonies perdues*, outre nos petites chroniques, consulter les auteurs anglais tels que Jeffrys [2] ou encore

Blome (Richard). — *A Description of the Island of Jamaïca with the other Isles and territories in America to which the English are related. Taken from the notes of sir Thomas Linch Knight governor of Jamaïca and other Experienced Persons in the said places.* — London, Newmann, 1672, in-12,

ouvrage estimé, qui donne quelques renseignements sur les

1. Ces diverses monographies n'ayant pas grande valeur au point de vue historique proprement dit, je n'y reviendrai pas dans le chap. III.
2. V. *infra*, chap. II, § 3.

petites Antilles. Réimprimé à Londres en 1678, in-8 avec 4 cartes, dont une de la Barbade, il a été traduit et imprimé en français à Amsterdam en 1688 (in-8, 7 cartes).

Sur *Saint-Domingue*, à peine occupé par quelques bandes de boucaniers à l'époque qui nous occupe, on pourra du moins, si l'on veut tenter d'en rétablir l'état ancien par celui de sa plus grande splendeur au XVIIIe siècle, se reporter à l'ouvrage de

MOREAU DE SAINT-MÉRY [1]. — *Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de Saint-Domingue. Avec des observations générales sur sa population, sur le caractère et les mœurs de ses divers habitans; sur son climat, sa culture, ses productions, son administration, etc., etc.* — A Philadelphie, chez l'auteur, 1797-98, 2 vol. in-4 (t. I, XXI et 788 pp.; t. II, VIII et 856 pp.) [2].

Il convient de rapprocher de cette description l'atlas suivant :

PONCE. — *Recueil de vues des lieux principaux de la colonie française de Saint-Domingue, gravées par les soins de M. Ponce, président du musée de Paris., etc.; accompagnées de cartes et plans de la même colonie, gravés par les soins de M. Phelipeau, ingénieur géographe; le tout principalemen destiné à l'ouvrage intitulé : « Loix et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent », par M. Moreau de Saint-Méry.* — Paris, Moreau de Saint-Méry, Ponce et Phélipeau, 1791, in-fol., 31 pl.

Ces planches forment le complément naturel de la *Description topographique..... de Saint-Domingue.* Néanmoins, par une sin-

1. Sur ce personnage, v. *infra*, chap. III.

2. On ne peut ici passer sous silence l'autre ouvrage du même auteur, bien qu'il n'ait pas trait à une colonie française ; il est, en effet, comme la première partie du précédent.

MOREAU DE SAINT-MÉRY. — *Description topographique et politique de la partie espagnole de l'isle Saint-Domingue; avec des observations générales sur le Climat, la Population, les Productions, le Caractère et les Mœurs des habitants de cette colonie, et un tableau raisonné des différentes parties de son administration.* — Philadelphie, chez l'auteur, 1796, 2 vol. in-8 (t. I, 8 pp., XLIX pp., 3 ppnc., 307 pp., carte ; — t. II, 311 pp.).

gularité bibliographique, le recueil qui les contient fut destiné, ainsi que l'indique le titre, à accompagner l'autre célèbre ouvrage de Moreau de Saint-Méry, *Lois et constitutions....* 1784, 6 vol. in-4, sur lequel nous reviendrons plus loin (Cf. chap. III, § 1).

Parmi les nombreux ouvrages modernes consacrés à notre ancienne colonie, devenue la République haïtienne, il suffira de rappeler ici la monographie importante, déjà citée plus haut parmi les bibliographies.

Tippenhauer (L. Gentil). — *Die Insel Haïti.* — Leipzig, 1893, in-4 XVIII-693 pp., 6 cartes h. t.

§ 4. — *Ouvrages relatifs aux Caraïbes et à leur langage.*

A l'époque où les Anglais, les Hollandais, les Français prirent définitivement pied dans les Iles du Vent, celles-ci étaient toutes occupées par une race indigène de civilisation rudimentaire, de tempérament belliqueux et d'humeur farouche : les *Caraïbes.* Venus, semble-t-il, de la Guyane, où les Galibis représentent encore un rameau de leur famille ethnique, ces indigènes, hardis navigateurs, avaient successivement conquis toutes les Petites Antilles et menaçaient déjà les Grandes de leurs incursions dévastatrices lorsque Colomb découvrit Haïti. Redoutés des habitants de cette île, souvent cruels aux Espagnols qu'ils surprenaient isolés venant se ravitailler dans les Iles du Vent, ces Caraïbes devaient, malgré les efforts de nos missionnaires, rester réfractaires à toute assimilation européenne et disparaître peu à peu des Antilles plutôt que de se laisser absorber [1]. Mais les luttes fréquentes qu'eurent à soutenir nos colons contre ces peuplades et plus encore les patientes tentatives de nos missionnaires pour les évangéliser, nous ont valu sur elles une foule d'observations et d'études pré-

1. Sur les misérables restes de la race caraïbe à l'heure actuelle dans les Antilles, v. dans le *Geographical Journal* (January, 1903), t. XXI, n° 1, pp. 83-84, le compte rendu d'un rapport fait au Colonial Office par M. Hesketh Bell, administrateur de la Dominique.

cieuses qui permettent de bien reconstituer leur physionomie ethnique et sociale.

Il est tout d'abord une question générale que se sont posée les penseurs dès qu'il fut bien avéré que le nouveau monde n'avait point de communication continentale avec l'ancien : Quelle pouvait être l'origine des indigènes de l'Amérique ? Cette préoccupation fait dès le début du XVIIe siècle l'objet du traité de

GARCIA (Greg.). — *Origen de los Indios de el Nuevo Mondo y de las Indias Occidentales...* — Valence, 1607, in-8 [1].

Mais c'est surtout une quarantaine d'années plus tard que s'éleva sur ce sujet une polémique passionnée, provoquée par une dissertation du célèbre Grotius. Il suffit d'énumérer ici dans leur ordre chronologique les principaux opuscules qui parurent alors sur cette question générale. On remarquera notamment la curieuse discussion sur une origine juive attribuée aux peuplades américaines. Si ces argumentations peuvent être oubliées par l'ethnographe moderne, l'historien des colonies européennes doit relever tout ce qui éclaire l'histoire des idées que l'Europe s'est faites des peuples soumis à ses lois. On pourra donc consulter :

GROTIUS (Hugo). — *De Origine Gentium Americanarum.* — Paris, 1642, in-8 (16 pp.).

LAET (Joh. de). — *Notæ ad dissertationem Hugonis Grotii de Origine Gentium Americanarum et observationes aliquot ad meliorem indaginem dificillimæ illius quaestionis.* — Amsterdam, L. Elzevier, 1643, in-8 (223 pp.).

GROTIUS (H). — *De Origine Gentium Americanarum dissertatio Altera.* — Paris, Cramoisy, 1643, in-8.

LAET (J. de). — *Responsio ad dissertationem secundam Hugonis Grotii de Origine Gentium Americanarum.* — Amsterdam, L. Elzevier, 1644, in-8 (2 ffnc., 116 pp., 4 ffnc.).

1. Garcia était un missionnaire dominicain connaissant bien les indigènes de l'Amérique espagnole. Cf. une 2e édition de cet ouvrage, revue et augmentée par Barcia, et parue à Madrid en 1729, in-fol.

Poisson (J.-B.). — *Animadversio Jo. Baptistæ Poissonis Andegavi ad ea quae celeberrimi viri Hugo Grotius et Joannes Lahetius de origine gentium Peruvianarum et Mexicanarum scripserunt.* — Paris, 1644, in-8 [1].

Nortmann (Robert). — *De Origine Gentium Americanarum dissertatio.* — Amsterdam, Nic. Ravenstein, 1644, in-12 (41 pp.).

Menasseh ben Joseph ben Israel. — *Esperança de Israel.* — Amsterdam, Samuel ben Israel, 5410 (1650), in-8 [2].

Thorowgood (Thomas). — *Jews in America or probabilities that the Americans are of that race.* — London, Th. Slater, 1650, in-4 (22 ffnc., 139 pp. [3]).

Hamon L'Estrange. — *Americans no Jewes or improbabilities that the Americans are of that race.* — London, H. Seile 1652, in-4 (2 ffnc., 80 pp.).

Thorowgood. — *Digitus Dei... Arguments to prove that the Jews... inhabite now America.* — London, Th. Slater, 1652, in-4 (20 ffnc., 139 pp.).

Hornius. — *De Originibus Americanis libri quatuor.* — Hagae Comitis, Adr. Vlacq, 1652, in-12 (10 ffnc, 282 pp. [4]).

Thorowgood. — *Jews in America or probabilities that those Indians are judaical made more probable by some additionnals to the former conjectures.*—London, Th. Slater, 1630, in-4.

Spizel (Theoph). — *De repertis in America tribubus israeliticis et discussio argumentorum pro origine gentium Americanarum israelitica a Manasse ben Israel.* — Basileæ, Konig, 1661, in-8 (128 pp. [5]).

1. Les quatre ouvrages ci-dessus, assez rares, se trouvent à Paris à la Bibl. Nat., sous les cotes P 385, P 386, P 387 et P 388.

2. Ce livre donne pour origine aux Américains les dix tribus perdues d'Israël. Paru en même temps en latin, il fut bientôt traduit en anglais (Londres, 1651, in-4), en hollandais (Amsterdam, 1666, in-12), en juif allemand (*ibid.*, 1691, in-8) et en hébreu (*ibid.*, 1698, in-12). Il a été l'objet d'une réimpression récente, faite sur le texte original, avec introduction bibliographique et biographique par Santiago Perez Junquera, à Madrid, 1881, in-12.

3. Bibl. Nat. A 3711.

4. Bibl. Nat. P 391.

5. Bibl. Nat. P 392. Les autres ouvrages sont dans la bibliothèque Brown v. Russell-Bartlett, *op. cit.*, t. II.

Cette curieuse discussion s'est poursuivie jusqu'au XIXe siècle, cf. : Jones

Quant à l'étude des Caraïbes proprement dits, de leurs mœurs, de leur religion, de leur langue même, on la trouve tentée par tous les chroniqueurs des Antilles françaises. Tous, en effet, ou presque tous, étaient des missionnaires, et le premier but de ces religieux — but auquel bientôt ils durent cesser de prétendre — était la conversion des indigènes. Je renverrai donc simplement à la bibliographie de ces chroniques et histoires, qu'on trouvera page 73 et suivantes. Toutefois, pour préciser davantage, on peut consulter :

P. Bouton. — chap, IX, X et même XI, pp. 105 à fin.
F. Mathias du Puis. — Seconde partie : *Des mœurs des sauvages*, pp. 184 à fin (248).
Maurile de Saint-Michel. — Chap. XX et XXI, pp. 132-151.
Pelleprat. — Chap. VII, pp. 67-78.
Chevillard. — Troisième partie, pp. 169-196.
Rochefort. — Edition de 1665, in-4. — Liv. II, chap. VII et IX à XXIV.
Du Tertre. — Edition de 1667, tome II, traité VII, chap. Ier, pp. 356-419.
Enfin le ms. fr. 24974 de la Bibl. Nat. — Seconde partie, ff. 23 à 51 [1].

En outre, l'on trouvera dans les ouvrages du P. Breton (v. ci-après, p. 49) de nombreuses et précieuses indications sur les mœurs des Caraïbes, mœurs dont la langue est toujours le reflet fidèle. Citons encore

La Borde (de). — *Relation de l'origine, mœurs, coustumes, religion, guerres et voyages des Caraïbes, sauvages des isles*

(George). *The history of ancient America anterior to the times of Columbus proving the identity of the Aborigenes with the Tyrians and Israelits...* London, 1843, in-8 ; Onfroy de Thoron. *Les Phéniciens à l'île d'Haïti... Les vaisseaux d'Hiram et de Salomon au fleuve des Amazones.* Paris, 1889, gr. in-8 ; enfin Varnhagen, *L'origine touranienne des Américains Tupnis Caribes et des anciens Égyptiens... une émigration en Amérique effectuée à travers l'Atlantique plusieurs siècles avant notre ère.* Vienne (Autriche), 1876, in-8.

1. Rapprocher de ces textes les renseignements donnés sur les Caraïbes par Guillaume Coppier, *op. cit.*, chap. VIII-XIII, pp. 56-76.

Antilles de l'Amérique, faite par le sieur de la Borde, employé à la conversion des Caraïbes, estant avec le R. P. Simon, Jésuite, et tiré du cabinet de M. Blondel. — Paris, Billaine, 1674, 40 pp., in-4, 3 fig.

que l'on trouve dans la collection dite de Billaine, ou « Recueil des divers voyages », décrit ci-dessus, p. 29. Je ne crois pas que ce petit traité ait été édité à part. Il a été réédité en Hollande (Amsterdam, *Pierre Van der Aa*, 1704, in-8). On le trouve souvent sous cette forme à la suite des voyages du P. Hennepin.

Enfin, parmi les ouvrages modernes s'occupant des Caraïbes [1], on pourra consulter :

Borreguero (R. Lopez). — *Los Indios Caribes. Memorias interesantes de Venezuela.* — Madrid, Fortanet, 1875, 2 vol. in-18 [2].

Rosny (Lucien de). — *Les Antilles. Etudes d'ethnographie et d'archéologie américaines. Ouvrage posthume, publié, d'après les mss. de l'auteur, par Mme veuve Devaux.* — Paris, 1886-87, 2 tomes en 1 vol. in-4. (Mémoires de la Société d'Ethnographie, t. II, nos 6 et 7).

Sheldon (W.). — *Brief account of the Caraïbs, who inhabites the Antilles,* dans : *Archeologia americana.* Transactions and collections of the American Antiquarian Society, tome Ier, — Worcester, 1820, in-8, pp. 365-433 (2 pl.).

De tous les éléments qui permettent de reconstituer les mœurs et même l'histoire d'un peuple disparu on sait que la *langue* est le plus important. Il existe une bibliographie de la philologie américaniste :

Ludewig. — *The literatur of the American aboriginal Languages by Hermann E. Ludewig, With additions and corrections, by Prof. Wm. W. Turner.* — London, Trubner, 1858, in-8.

Cet instrument de travail est un peu vieilli. On le complétera

1. On en trouvera une courte bibliographie au mot *Caraïbe* du *Dictionnaire* déjà cité de Vivien Saint-Martin.

2. On sait que les indigènes de la Guyane, de certaines parties du Vénézuela et de l'Amérique centrale (Nicaragua, Honduras) appartiennent à la même famille que les anciens Caraïbes des Antilles : la famille Galibi.

avantageusement à l'aide de la *Bibliotheca Americana* de Leclerc), édition de 1878, 2e partie : *Linguistique* [1].

La langue des Caraïbes a d'ailleurs été l'objet d'une étude très complète, dès le XVIIe siècle. Les missionnaires qui se sont succédé dans les Antilles ont, en effet, pris à tâche de s'y instruire, de manière à pouvoir, à leur tour, y enseigner leur religion. Aussi trouve-t-on dans la plupart des chroniques du temps des documents plus ou moins fragmentaires sur cette langue. Tous, néanmoins, dérivent des travaux de l'un de ces missionnaires qui vécut longtemps au milieu même des sauvages et parvint à une connaissance relativement approfondie de leur langage. Voici les ouvrages de ce courageux et opiniâtre jacobin :

Breton (le P. Raymond). — *Petit catéchisme, traduit du françois en la langue des Caraïbes Insulaires.* — Auxerre, Gilles Bouquet, 1664, in-8 (70 pp.).

— *Dictionnaire Caraïbe-françois, meslé de quantité de remarques historiques, pour l'esclaircissement de la langue.* — Auxerre, Gilles Bouquet, 1665, in-8 (7 ffnc., 480 pp.).

— *Dictionnaire François-caraïbe.* — Auxerre, Gilles Bouquet, 1666, in-8 (4 ffnc., 415 pp.).

— *Grammaire caraïbe.* — Auxerre, Gilles Bouquet, 1667, in-8, (136 pp.).

Ces ouvrages, extrêmement rares, se trouvent le plus souvent réunis, tantôt tous ensemble, dans le même volume, dans l'ordre inverse de l'ordre chronologique suivi ci-dessus ; tantôt les deux dictionnaires seulement, suivis ou non du petit catéchisme.

Il y avait longtemps, du reste, que le P. Breton étudiait la langue caraïbe, lorsque parurent ses ouvrages. Dès 1654, le P. du Tertre donnait, dans la première édition de son histoire, le Pater, l'Ave, le Credo, les commandements de Dieu, en caraïbe et en français, d'après les manuscrits du P. Breton. Peu après, à la requête du commandeur de Poincy, qui les lui avait demandés, le P. Breton consentait à se dessaisir desdits manuscrits, et

1. Cf. *supra*, p. XXXIII.

Poincy les ayant fait passer à Rochefort (César de), celui-ci insérait aux pp. 515-527 de la première édition de son histoire (1658) le vocabulaire caraïbe du bon missionnaire. Sur la personnalité même du P. Breton, consulter :

Fournier (Louis). — *Le V. P. Raymond Breton, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Profès du Couvent de Beaune, Missionnaire aux Antilles (1609-1679).* — Dijon, 1895, gr. in-8.

Une réédition du P. Breton a été faite dans la *Collection linguistique américaine*, dont elle forme le tome III, sous ce titre :

Breton (le P. Raymond). — *Grammaire caraïbe, suivie du cathéchisme caraïbe. Nouvelle édition, publiée par L. Adam et Ch. Leclerc.* — Paris, Maisonneuve, 1878, in-8.

Nous avons dit que les Caraïbes n'étaient qu'un rameau de la famille Galibi : l'on devra donc rapprocher de ces ouvrages les vocabulaires dressés par les missionnaires de la Guyane pour l'évangélisation des indigènes de ces contrées. On consultera notamment :

Biet (Antoine). — *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne entrepris par les François en l'annee MDCLII... Avec un dictionnaire de la langue du mesme païs.* — Paris, Fr. Clouzier, 1664, in-4 (11 ffnc., 432 pp.).

L'abbé Biet, vivement pris à parti par le P. Du Tertre pour les critiques de l'administration spirituelle des Antilles qu'il avait faites dans cet ouvrage [1], n'en est pas moins un auteur respectable pour ce qui regarde la Guyane où il ne passa toutefois qu'une année. Son dictionnaire occupe les pp. 399-432 du livre. Il est fort inférieur à ceux du P. Breton [2].

1. Cf. *infra*, chap. II, § 2.

2. Un dictionnaire galibi se trouve également inséré dans la chronique de cette même expédition de 1652 due à Paul Boyer, sr du Petit-Puy, et intitulée : *Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que Monsieur de Bretigny fit à l'Amérique Occidentale...* Paris, *Rocolet*, 1654, in-8.

Pelleprat (le P.). — *Relation des missions des P. P. de la Compagnie de Jésus dans les Isles et dans les terres fermes de l'Amérique méridionale. Avec une introduction à la langue des Galibis sauvages de la Terre ferme de l'Amérique.* — Paris, S. et G. Cramoisy, 1655, in-8.

Nous reviendrons sur cet ouvrage en ce qu'il concerne les Antilles[1]. La partie linguistique est peu importante.

Après ces vocabulaires de missionnaires on peut en citer un autre rédigé au XVIIIe siècle à l'usage des colons :

Sauvage (de la). — *Dictionnaire Galibi présenté sous deux formes : 1° Commençant par le mot frauçais ; 2° par le mot Galibi. Précédé d'un essai de Grammaire.* — Paris, Bauche, 1763, in-8 (XVI, 24 et 12 pp.).

Cet intéressant travail se trouve en général édité à la suite de l'ouvrage de Préfontaine : *Maison rustique à l'usage des habitans de la France équinoxiale* (*ibid.*, 1763, in-8). Il a été réédité par *Martius* (Fried. Ph. v.) dans ses *Beiträge zur Ethnographie und Sprachenkunde Amerika's zumal Brasiliens* (Leipzig, Fleischer, 1867, 2 vol. in-8). C'est le plus considérable qui ait été fait sur la langue des Galibis du continent américain.

Comme études modernes sur la langue des Caraïbes insulaires, je ne vois, du reste, à citer ici que celles de :

Adam (Lucien). — *Du parler des hommes et du parler des femmes dans la langue Caraïbe.* — Paris, 1879, in-8,

et

Grammaire comparée des dialectes de la famille Caraïbe. — Paris, 1894, in-8.

1. *Infra*, chap. II, § 2.

CHAPITRE II

SOURCES NARRATIVES DE L'HISTOIRE DES ANTILLES FRANÇAISES

Les récits de voyages, les descriptions géographiques, les cartes même et les estampes relatives à un pays sont des documents historiques, en ce qu'ils nous font connaître l'*état* de ce pays en un temps donné. Ils précisent, si j'ose m'exprimer ainsi, chaque moment, chaque point de l'évolution historique de ce pays, permettant ainsi à l'historien qui les rassemble de construire par points la courbe de cette évolution. Il va de soi néanmoins que leur interprétation en tant que sources de l'histoire ne peut être sûre que si elle s'appuie sur une connaissance approfondie des autres ordres de documents. Aussi importe-t-il de consacrer ici une étude plus attentive aux sources proprement narratives de l'histoire des Antilles françaises.

Or ces sources sont d'ordres différents : Les Antilles ont eu pendant un siècle au moins les Espagnols pour seuls maîtres légitimes et lorsque, abandonnées ou inoccupées par eux, elles tombèrent aux mains de leurs rivaux qui se prétendaient sur elles les droits de premiers occupants, longtemps encore les Espagnols les revendiquèrent comme une partie perdue, mais non aliénée, de leurs domaines. De même quand l'Espagne cessa de maintenir son pavillon victorieux dans les mers des Antilles, c'est simultanément, parallèlement pour ainsi dire, que Français, Anglais, Hollandais s'occupèrent à dépecer la proie qu'elle ne savait plus défendre. Les sources espagnoles, anglaises, hollandaises sont donc aussi importantes que les françaises pour l'histoire de notre

établissement dans les Antilles et nous les passerons d'abord rapidement en revue.

Des sources françaises, les unes sont contemporaines des faits qu'elles racontent, pièces de circonstance, rapports officiels ou non, ou bien encore véritables *chroniques* à la manière de celles du moyen âge. D'autres sont postérieures, *ouvrages de seconde main*, œuvres d'historiens plus ou moins bien informés mais ayant étudié la période qui nous intéresse. Les unes et les autres trouveront successivement place dans ce chapitre.

§ 1. — *Des sources narratives étrangères.*

Le chapitre précédent nous a fait connaître l'histoire de la découverte des Antilles. Les historiens espagnols qui vont suivre nous feront connaître celle de leur première colonisation et de leurs premiers rapports avec les Français. Il conviendra du reste d'énumérer ensuite quelques textes qui feront mieux comprendre la situation faite dès lors par les Espagnols aux autres Européens rencontrés ou établis « au delà des amitiés ». Enfin nous signalerons quelques sources dues aux Anglais et aux Hollandais, que l'on sait avoir été respectivement nos émules et nos aides dans la colonisation de ces parages.

Parmi les *sources espagnoles*, le premier en date et le plus célèbre historien des Indes est

Oviedo y Valdes (Gonçalo Hernandes de). — *La historia general de las Indias con privilegio imperial.* — Sevilla, Juan Cromberger, 1535, in-fol. (titre rouge orné ; 3 ffnc., cxciij ff. de texte à 2 col. ; car. goth., fig. s. bois) [1].

Telle est la première édition fort rare de cet ouvrage, ou du moins de sa première partie. La deuxième partie ne parut qu'en 1557 sous ce titre :

1. Pour la description détaillée, v. Harrisse, *B. A. V.*, n° 207, pp. 337 et ss. Cf. Bibl. Nat. Réserve P 330.

— *Libro XX. De la segunda parte de la general historia de las Indias Escripta por el Capitan Gonçalo Fernandez de Oviedo y Valdes. Alcayde de la Fortaleza y puerto de Sãcto Domingo d. la isla Española. Cronista de su Magestad. Que trada del estrecho de Magallans.* — En Valadolid. Por Francisco Fernandez de Cordoba Impresor de su Magestad Año de MDLvij, in-fol. (Ixiiij, ff. à 2 col.; car. goth. ; fig. s. bois) [1].

Une réédition très soignée de cette célèbre histoire a été faite il y a un demi-siècle par les soins de l'Académie royale d'histoire d'Espagne sous ce titre :

— *Historia general de las Indias. Publicala la Real Academia de la Historia, cotejada con el códice original, enriquecida con las enmiendas y adiciones del autor, é illustrada con la vida y el juicio de las obras del mismo. Por D. José Amador de los Rios.* — Madrid, Imprenta de la real Academia de la Historia, 1851-55, 3 part. en 4 vol. in-4 (cart. fig.) [2].

Une traduction française des dix premiers livres de l'histoire d'Oviedo avait été faite dès 1555 par Jean Poleur, valet de chambre du dauphin, qui fut depuis François II. On la trouve sous cette forme :

L'histoire naturelle et generalle des Indes, isles et terre ferme de la grand mer Oceane. Traduicte de castillan en françois. — Paris, Michel de Vascosan, 1555, in-fol. (4 ffnc., 134 ff. [3]).

Ajoutons qu'Oviedo — né à Madrid en 1478, † à Valladolid en 1557 — fut chargé successivement de missions et de fonctions importantes en Amérique, où il résida près de trente-quatre ans. Chroniqueur général des Indes depuis 1532, il a écrit l'histoire officielle des premières colonies espagnoles. Sa haute situation non moins que son expérience personnelle le mettaient à

1. Bibl. Nat. Réserve P 331.
2. Bibl. Nat. P 330 B.
3. Bibl. Nat. P 608.

même d'être bien informé. Son œuvre est donc du plus grand intérêt pour quiconque veut connaître les origines de l'histoire des Antilles et notamment de Saint-Domingue où l'auteur occupa longtemps un poste important.

Las Casas (Bartolome) obispo de Chiapas. — *Obras.* — Sevilla, 1552-53, in-4 (gothique)[1].

Le plus important des sept traités contenus dans ce recueil est le premier :

Brevissima relacion de la destruycion de las Indias... [in fine :]. — Sevilla, Sebastian Trugillo, MDLij (50 ffnc.).

On sait quelles polémiques passionnées il souleva : dès 1579 il fut traduit en français par Jacques de Miggrode et imprimé à Anvers[2]. On rencontre plus fréquemment cette traduction dans l'édition suivante :

— *Tyrannies et cruautez des Espagnols,commises es Indes Occidentales qu'on dit le Nouveau Monde, Briefvement descrite en Espagnol...* — Paris, Guillaume, Julien, et Rouen, Jacques Cailloüé, 1630, in-4 (10 ffnc., 214 pp.).

On connaît trop le rôle important joué par Las Casas pour qu'il soit nécessaire d'insister ici sur l'intérêt que présentent ses ouvrages à la fois pour l'étude de la colonisation espagnole, celle de la situation faite aux indigènes par la conquête et même celle des origines de la traite des nègres. Outre ceux que nous venons de citer on dépouillera donc avec fruit son :

— *Historia de las Indias, por primera vez dada á luz por el marqués de la Fuensante del Valle y S. Rayon.* — Madrid, Ginesta, 1875-76, 5 vol. in-8 (dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de España*)[3].

1. Bibl. Nat. Réserve Ol 477.
2. Se trouve également à la Bibl. Nat. Réserve Ol 485.
3. Bibl. Nat. Ol 988.

On pourra encore sur cette époque des origines consulter, mais avec précaution, la chronique de Gomara

Gomara (Fr. Lopez de). — *Historia general de las Indias con todo el descubrimiento y cosas notables que han acaecido desde que se gañaron hasta el año de 1551 con la conquista de Mexico y de la Nueva España.* — Zaragoça, A. Millan, 1552-53, in-fol. gothique [1].

Cet auteur ne doit cependant figurer ici que pour mémoire : son récit souvent suspect a été principalement attaqué par Bernal Diaz de Castillo, notamment pour l'histoire de la conquête du Mexique, qui ne nous concerne pas. Mais la tournure quelque peu romanesque de l'ouvrage de Gomara lui a mérité une certaine faveur. Réédité plusieurs fois, il fut traduit en français par Martin Fumée, sieur de Marly le Chastel, sous le titre de :

Histoire Generalle des Indes Occidentales et Terres Neuves qui iusques a present ont esté descouvertes. — Paris, 1569, in-8 [2].

Plus directement intéressant pour l'histoire des Antilles proprement dite est l'ouvrage de

Colombo (Fernando). — *Historie del S. D. Fernando Colombo ; nelle quali s'ha particolare et vera relatione della vita et de fatti dell' Ammiraglio D. Christoforo Colombo, suo padre : et dello scoprimento ch'egli fece dell' Indie Occidentali dette Mondo Nuovo hora possedute dal Sereniss. Re Catolico : Nuovamente di lingua Spagnuola tradotte nel Italiana dal S. Alfonso Villoa.* — Venetia, 1571, appresso Francesco de' Franceschi Sanese, in-8 (16 ffnc., 247 ff.) [3].

L'édition originale espagnole qui a servi à cette traduction est aujourd'hui perdue. La version ci-dessus est donc la plus ancienne forme connue de cet ouvrage. Bien que cette chro-

1. Bibl. Nat. Réserve P 332. Cf. édition d'Anvers, *ibid.* P 333.
2. Bibl. Nat. P. 334.
3. V. Bibl. Nat. K inv. 10714.

nique puisse à la rigueur être classée parmi les sources descriptives des Antilles comme relative à l'histoire de leur découverte, elle a sa place doublement motivée ici parmi les sources narratives en ce qu'elle contient un document du plus haut intérêt sur l'histoire des Antilles avant Colomb. On y trouve en effet (ff. 126 v° à 145) une *Relation des Indiens d'Ispagnola* composée sur l'ordre de Christophe Colomb lui-même par le fr. Roman Pane d'après les récits et les traditions des indigènes de Haïti. C'est la plus ancienne source relative à l'histoire de ces indigènes et elle rend plus précieuse encore pour nous l'œuvre de D. Fernand Colomb, déjà importante en elle-même pour l'histoire de son père [1].

Rappelons encore que pour la période de la fondation des colonies espagnoles au nouveau monde presque tous les auteurs et compilateurs de la fin du XVIe et du XVIIe siècle ont eu pour source principale l'ouvrage de l'Italien

Benzoni (Girolamo). — *La Historia del Mondo Nuovo. Laqual tratta dell' isole et mari nuovamente ritrovati et del nuove citta da lui proprio vedute per acqua et per terra in quattordeci anni. Con Privilegio della signoria di Venetia per anni XX* [in fine :] — In Venetia appresso Francesco Rampazetto, 1565, in-8 (3 ffnc., 175 ff., portr. et fig.)[2].

Cette chronique célèbre, traduite en latin par Urbain Chauveton et publiée sous cette forme à Genève, chez Vignon, en 1578, a été vulgarisée en France par la version française qu'en a fait paraître le même auteur, chez ce même Vignon, dès l'année 1579. Elle s'intitule : *Histoire nouvelle du Nouveau Monde contenant en somme ce que les Hespagnols ont fait jusqu'à présent aux Indes Occidentales et le rude traitement qu'ils font à ces povres peuples la...*[3]

1. Sur la valeur critique de D. Fernand Colomb comme historien, v. Harrisse (H.), *Fernand Colomb, sa vie, ses œuvres. Essai critique.* Paris, 1872, gr. in-8.
2. Brunet, I. col. 779. Cf. Bibl. Nat. P 335.
3. Bibl. Nat. P 336.

Herrera (Ant. de). — *Historia general de los hechos de los Castellanos en las Islas y Tierra firme del mar Oceano.* — Madrid, Imprenta Real, 1601-1615, 4 vol. in-fol. [1].

Très consciencieux ouvrage, fait sur les documents originaux que l'auteur (né à Ségovie 1559, † Madrid 1625) put connaître et consulter à loisir grâce à sa charge d'historiographe des Indes. Les huit « décades » de son histoire vont de 1472 à 1554. On trouve à la fin du tome II une « Descripcion de las Indias occidentales » (fin de la 4e décade), déjà citée plus haut, p. 19. Une réédition de Herrera, sous le titre donné ci-dessus, a paru à Madrid chez Nicolas Franco, 1726-30, en 4 vol. in-fol., par les soins d'André Gonzales Barcia qui y fit des additions et des notes au texte primitif.

Diez de la Calle (Juan). — *Memorial y Noticia Sacras y Reales del imperio de las Indias Occidentales.* — Madrid, 1646, in-4 [2].

L'auteur, fonctionnaire de la Secrétairie du Conseil des Indes, prétend donner dans ce curieux ouvrage un tableau de l'état politique religieux et économique des colonies espagnoles dans le nouveau monde. La première édition, fort rare, de ce livre serait de 1645 ; il en existe une troisième plus complète. Celle-ci comporte, aux ff. 171 v°-172 v°, une courte mais intéressante liste de références.

Toutes les chroniques ci-dessus ont du reste été rééditées dans le recueil de

Barcia (D. Andres Gonzales). — *Historiadores primitivos de las Indias Occidentales.* — Madrid, 1749, 3 vol. in-4 [3].

Barcia, érudit et bibliographe, avait réuni les principales chroniques anciennes relatives à l'origine de l'empire colonial espa-

1. Bibl. Nat. Ol 498.
2. Bibl. Nat. Ol 506.
3. Bibl. Nat. P 606.

gnol pour les rééditer. Mais c'est seulement après sa mort qu'on aurait groupé en un recueil ces différents documents publiés séparément tout d'abord [1]. L'ouvrage ci-dessus, assez rarement complet, présente donc un intéressant *corpus* pour quiconque veut connaître l'histoire des Indes Occidentales.

Valverde (D. Antonio Sanchez). — *Idea de la Valor de la Isla Española y utilidades que de ella puede sacar su monarquia.* — Madrid, D. Pedro Marin, 1785, in-4 (3 ffnc., xx et 208 pp., 2 ffnc., carte) [2].

L'ouvrage de Valverde est le dernier de notre liste; il est aussi le dernier qui ait paru à la veille de la Révolution qui allait rendre à Haïti son indépendance. A la fois ouvrage de polémique et histoire, il devait relever Saint-Domingue aux yeux de la métropole par le tableau de sa splendeur passée. Moreau de Saint-Méry tenait en grande estime cet auteur qui, ayant longtemps résidé à Saint-Domingue, ainsi que son père, avait une longue expérience des faits qu'il avançait et travaillait avec des documents sûrs [3]. Je ne connais pas de traduction française imprimée de l'ouvrage de Valverde, mais bien une manuscrite qui se trouve à la Bibliothèque Nationale (Ms. fr. nouv. acq. 1371). Elle porte le même titre [4] et a été faite par « A. F^ois Sorret major d'infanterie commandant pour le Roi au quartier de Mirebelais ». Au verso du folio de garde une note nous apprend que « cette traduction n'a jamais été imprimée » et que la présente copie a été faite sur le manuscrit original par un ami intime de l'auteur qui servait avec lui sous le général Leclerc, en 1802, et a signé : *Maurin.*

Avant d'aborder les sources relatives aux Antilles françaises exclusivement, je crois encore devoir signaler quelques ouvrages

1. Leclerc, *Bibliotheca Americana*, 1878, p. 13.
2. Bibl. Nat. Ol 895.
3. *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue ...*, I, p. 37.
4. *Idée de la valeur de l'Isle Espagnole et avantages que l'Espagne peut en tirer.*

spéciaux qui traitent de l'histoire religieuse des Indes Occidentales, des missions catholiques dans ces pays. Ces sources ont leur importance au point de vue de l'histoire des mœurs et, si l'on envisage le rôle capital joué non seulement dans l'histoire mais surtout dans l'historiographie de nos colonies par les ordres religieux, par les missionnaires qui y ont exercé leur ministère, on comprendra qu'il est impossible de négliger des informateurs semblables, tant au point de vue de l'histoire particulière des Antilles espagnoles, que même au point de vue de l'histoire générale de l'archipel. Citons d'abord l'ouvrage général de :

Castillo (fray Hernandes de). — *Historia general de Santo Domingo y de su orden de predicatores.* — Madrid, 1584, Valladolid, 1592, 2 vol. in-fol. continué par :

Lopez (Juan). — Même titre... Le tout réédité ou publié à Valladolid, 1613-1621, 5 vol. in-fol.[1] ;

sorte de ménologe de l'ordre de Saint-Dominique, où l'on trouve quelques renseignements sur l'histoire de cet ordre aux Indes.

Garcia (Grég. de la Orden de Predicatores). *Historia ecclesiastica y seglar de la Yndia Oriental y Occidental y Predicacion del Sancto Evangelio en ella por los Apostoles.* — Baeça, Pedro de la Cuesta, 1626, in-8,

ouvrage moins intéressant pour ses théories que par la personnalité de son auteur qui fut douze ans missionnaire en Amérique et en rapporta une foule d'informations précieuses, notamment sur les indigènes.

Clément (le P. Claude, S. J.). — *Tablas Chronologicas en que se contienen los sucessos eclesiasticos y seculares de España, Africa, Indias Orientales y Occidentales, desde su principio hasta el año 1642...* — Madrid, 1643, in-4[2] ;

rééditées et continuées de 1642 à 1689 par Joseph Miguel

1. Bibl. Nat. Inv. H 1680-1684.
2. Bibl. Nat. Oa 74.

(Valence, 1689, in-4). Chronologie universelle et fort concise, mais qui abonde en renseignements sur les Indes, malheureusement sans alléguer aucune source.

Davila (Gil Gonzalez). — *Teatro eclesiastico de la primitiva Iglesia de las Indias Occidentales, vidas de su Arzobispos, Obispos, y cosas memorabiles de sus Sedes.* — Madrid, Diego Diaz de la Carrera, 1649-55, 2 vol. in-fol. [1] ;

voir notamment t. I, pp. 255 à 272 « Teatro de S^to^ Domingo », et à la fin du même volume la liste des membres du conseil des Indes.

Chaulmer (Charles). — *Le Nouveau Monde ou l'Amérique chrestienne avec le supplément et l'abbrégé des Annales ecclésiastiques et politiques de l'ancien ou l'histoire des Missions et des autres affaires de l'Europe, de l'Asie et de l'Affrique.* — Paris, chez l'Autheur, 1659, petit in-12 [2] ;

compilation sans grande valeur, qui donne toutefois quelques indications sur les missions de l'Amérique aux environs de 1650.

Nous voici parvenus à l'étude des sources qui ont précisément pour objet l'époque de la fondation proprement dite de nos colonies antiliennes. Or, cette fondation eut pour cause la mésaventure de corsaires malheureux qui, rejetés par les Espagnols dans les Iles du Vent, eurent l'idée de s'établir définitivement dans ces dernières. Les documents relatifs à la guerre sans merci que les Espagnols faisaient aux navires de toutes nations qui osaient trafiquer aux Indes Occidentales sont d'un grand intérêt pour l'histoire de l'origine des établissements européens dans ces parages. Ils expliquent en effet comment les marchands, traqués de toutes parts, ont été amenés à s'établir fortement dans quelques endroits ; et d'autre part ils mettent en lumière les principes barbares et toujours repoussés par les autres nations

1. Bibl. Nat. Inv. H 8095.
2. Bibl. Nat. Ol 508.

en vertu desquels les Espagnols prétendaient avoir le droit de traiter en pirates tous les Européens trouvés au delà des tropiques, non moins que la manière dont ils appliquèrent parfois ces principes aux colonies européennes naissant en ces parages.

On trouvera plus loin [1] quelques textes diplomatiques qui éclairent cette histoire. Mais l'on sait déjà qu'à cette lutte sans merci entre galions et navires interlopes correspondait dans le monde des idées une polémique non moins ardente entre partisans du monopole commercial et défenseurs de la libre navigation par toutes les mers. Dès 1608 le célèbre Usselincx [2], le principal fondateur de la Compagnie hollandaise des Indes Occidentales, revendiquait pour ses concitoyens le droit de trafiquer aux Indes et il démontrait en même temps l'indubitable source de profits que serait pour eux ce trafic dans un pamphlet retentissant :

Usselincx (Willem). — *Vertoogh, hoe nootwendich nut ende profijtelick het sy voor de Vereenighde Nederlanden te behouden de Vryheyt van te handelen op West Indien. Inden vrede metten Coninck van Spaignen.* — S. l. n. d., in-4 (10 ffnc., gothique).

La même année, ce pamphlet, traduit en français, paraissait à La Rochelle où ses théories libérales ne devaient pas manquer d'être bien accueillies [3]. L'année suivante les mêmes idées inspiraient le traité plus célèbre encore de

Grotius. — *Mare liberum, sive de jure quod Batavis competit ad indicana commercia dissertatio.* — Lugduni Batavorum, ex

1. Chap. III.

2. Sur ce personnage sa vie et ses œuvres, v. Asher : *A bibliographical Essay on the dutch books relating to New Netherland.* Amsterdam, 1864, in-4, p. 73.

3. *Sommaire Recueil des raisons plus importantes qui doivent mouvoir Messieurs des Estats des Provinces unies du Païs bas de ne quitter point les Indes. Traduit de Flamant en François.* A la Rochelle, par les héritiers de Haultin, 1608, pet. in-8 (Asher, *op. cit.*, n° 39, Bibl. Nat. Mz 4673).

officina Ludovici Elzevirii anno CIↃ IↃC IX, petit in-8 (6 ffnc., 42 pp., 1 fnc.) [1].

Je regrette de ne point connaître encore de réfutation espagnole de cette thèse [2]. Il est du moins piquant de constater qu'un quart de siècle plus tard, l'Angleterre, dont la puissance maritime n'était encore qu'à peine égale à celle de ses rivaux, ait osé reprendre à son compte les théories exclusivistes de l'Espagne au moment de sa toute-puissance. La véritable antithèse à opposer à la thèse libérale de Grotius se trouve en effet dans le traité de

SELDEN. — *Joannis Seldeni Mare clausum seu de dominio maris Libri Duo : Primo Mare ex Jure Naturæ seu Gentium omnium hominum non esse commune sed Dominii privati seu Proprietatis capax pariter ac Tellurem esse demonstratur. Secundo Serenissimum Magnæ Britanniæ Regem Maris circumflui ut individuæ atque perpetuæ Imperii Britannici appendicis Dominum esse asseritur. — Pontus quoque serviet illi.* — Londini. Excudebat Will. Stanebeins pro Richardo Meighen MDCXXXV, petit in-fol. (13 ffnc., 304 pp., 7 ffnc.) [3].

La discussion toute abstraite dont ces textes sont les termes prend une réalité singulièrement intense, si l'on en rapproche les chroniques qui nous apprennent avec quelle intransigeance féroce les nations s'appliquaient au delà des tropiques leurs théories respectives. Il va de soi que, pour se faire une idée juste de ces luttes constantes et de ces mœurs farouches, il est indispensable de recourir aux sources espagnoles aussi bien qu'aux

1. Bibl. Nat. Inv. *E 1845. On sait que les œuvres complètes de Grotius ont été rééditées plusieurs fois, notamment à Amsterdam, 1679, 5 vol. in-fol.

2. Tout au plus citerai-je ici pour mémoire, car elle vise surtout les Indes Orientales, la réfutation de Grotius donnée par Freitas : *De justo imperio Lusitanorum Asiatico.* Il en existe une traduction française, assez peu connue, faite par M. Guichon de Grandpont et intitulée : *Freitas contre Grotius*, Paris, s. d., in-12 (Bibl. Nat. Oy 249).

3. Bibl. Nat. Inv. *E 31.

sources anglaises, hollandaises ou françaises ; les unes et les autres ne manquent pas en effet de rejeter sur les ennemis la responsabilité des pires représailles et l'équité commande ici à l'historien la réserve dans les jugements et la rigueur des informations. Mais cette rigueur ne laisse pas que d'être difficile, les sources relatives à l'histoire maritime de la fin du XVIe et des débuts du XVIIe siècle étant fort peu connues.

C'est sans doute pour cette raison que cette histoire n'a point encore été entreprise : elle devrait être précédée d'une étude sérieuse des opuscules *espagnols* de cette époque, brefs récits publiés au retour d'une campagne par quelque témoin oculaire et comme tels éminemment précieux pour l'historien. Ces opuscules, souvent dédaignés des collectionneurs et des bibliographes, sont d'ailleurs assez rares, les Espagnols étant loin de posséder une littérature historique aussi abondante que celle des autres peuples de l'Europe Occidentale. Des recherches méthodiques dans les bibliothèques de la péninsule seraient sans doute fécondes, mais rendues laborieuses par l'insuffisance des instruments de travail eux-mêmes dans ce pays. Il faudra nous borner à citer ici, d'après Termaux et Leclerc, les pièces suivantes :

Relacion de los succesos que tuvo D. Luis Faxardo, capitan general de la armada de las Indias contra los buques de los Olandeses, Ingleses, y Franceses en las islas de Santo Domingo Canarias, etc. — Malaga, 1606, in-fol. [1].

Viage y succeso de los caravelones, galeoncetes, de la guarda de Cartagene de Indias, y la grandiosa victoria que han tenido contra los corsarios piratas en aquel mar. — Valencia, 1621, in-4[2].

Feliz Vitoria que ha tenido D. Fadrique de Toledo, general de la real Armada de su Magestad de quarenta naos Olandeses, las seys que encontro en la altura de las Islas de las Canarias y las treynta y quatro que estavan en la isla de San Lorenço en las Indias dando carena y aprestandose para

1. Ternaux, *Bibliothèque Américaine*, n° 295.
2. Ternaux, *op. cit.*, n° 433.

salir a guardar la Flota. — Valladolid, Juan Lasso de las Peñas, 1630, in-4.

Enriquez (D. Pedro). — *De las batallas en el Oceano contra el Mulato y Pie de Palo piratas.* — S. l., 1641, in-fol. [1].

Relacion *de la victoria que tuvo D. Bernardo de Menezes Bracamonte contra Guillermo Penn y la armada inglesa.* S. l., 1655, in-fol. [2].

On rapprochera de ces récits et de ceux du même genre, bien plus nombreux sans doute, que l'on pourrait découvrir, le curieux traité de

Montemaior de Cuenca. — *Discurso politico, historico, juridico del derecho y repartimiento de presas y despojos apprehendidos en justa guerra.* — Mexico, 1658, in-4 (26 ffnc., 192 ff., 20 ffnc., carte).

Auditeur de l'audience de S. Domingo, gouverneur et capitaine général de l'Isle espagnole et de la Tortue, puis auditeur de la chancellerie de Mexico, l'auteur devait connaître mieux que personne les terribles corsaires des Antilles. Aussi bien son ouvrage n'est pas, au témoignage de Leclerc [3], un simple traité juridique sur le droit de la guerre. Il comporte en outre des exemples ou applications pratiques prises dans les campagnes dont l'auteur avait été le témoin. Or Montemayor eut précisément à guerroyer contre les boucaniers et les flibustiers, nos premiers colons de la Tortue et Saint-Domingue. C'est lui qui leur aurait repris la citadelle de la Tortue où commandait le chevalier de Fontenay. Son récit doit donc être documenté; il est en outre accompagné d'un plan double format des îles Antilles et principalement des travaux de fortification faits à la Tortue et à Saint-Domingue pour défendre ces deux places contre les boucaniers.

Bien qu'écrit en français l'on pourra encore rattacher aux

1. Ternaux, n° 609.
2. Ternaux, n° 746.
3. *Bibliotheca Americana* (1878), p. 375.

sources espagnoles le récit du voyage fait par le célèbre Champlain dans les mers des Antilles, de 1599 à 1601. C'est en effet sur un navire espagnol qu'il se trouvait alors embarqué et ce navire eut à donner la chasse à des flibustiers cosmopolites sur lesquels l'auteur nous donne quelques détails intéressants recueillis naturellement de témoins espagnols. Ce récit, conservé inédit jusqu'à nos jours, a été imprimé pour la première fois *in extenso* d'après le manuscrit original appartenant alors à M. Fréret, de Dieppe [1], dans la collection des *Œuvres de Champlain publiées sous le patronage de l'Université Laval par l'abbé C.-H. Laverdière M. A...* Il forme le tome I de cette collection et s'intitule ainsi :

> Champlain (S. de).— *Brief Discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconnues aux Indes Occidentalles au voiage qu'il en a faict en icelles en l'annee mil* v^c *iiij*^xx *xix et en l'annee mil . vj*^c*j. comme ensuit.* — Québec, 2e édition, 1870, in-4 (portr. 1 fnc., lxxvi, iv et 48 pp. ; lxii pl. fac-sim. en 46 ffnc.) [2].

Il faut se garder de négliger, à côté de ces récits favorables aux Espagnols, ce qui nous reste de sources *anglaises* de ces événements. On devra se reporter tout d'abord à la collection *Hakluyt* déjà signalée plus haut [3]. Mais il convient de mentionner à part toute la littérature qu'ont suscitée les exploits extraordinaires du fameux Francis Drake. Bien que ce hardi capitaine se soit attaqué plus spécialement à l'Amérique Centrale, ses expéditions ne peuvent être ici passées sous silence : les corsaires cosmopolites qu'il entraînait à la victoire et au pillage sont bien déjà ces flibustiers qui pendant un siècle encore terroriseront la mer des Antilles, jusqu'à ce qu'ils deviennent définitivement sédentaires dans ses îles. Leurs mœurs,

1. Manuscrit vendu depuis à un bibliophile américain pour la somme de 15.000 francs.
2. Bibl. Nat. Lk[12], 979.
3. Chap. I, § 1.

leur tactique, plus encore que les détails de leurs exploits, méritent d'être étudiées, et si nous pouvons péniblement reconstituer ceux-ci grâce aux documents diplomatiques que recèlent encore les principaux dépôts d'Europe, nous ne sommes, sur celles-là, qu'assez mal renseignés par les rares sources narratives qui nous en parlent. Après les récits des exploits de Drake, il faut attendre plus d'un demi-siècle pour retrouver des historiens de la *grande flibuste*. Du moins les relations contemporaines des expéditions de Drake sont-elles relativement nombreuses. On en trouvera une étude critique dans la remarquable biographie du grand navigateur par M. William Corbett [1].

Plus importantes encore que ces histoires de conquêtes et de dévastations sont les récits relatifs à la fondation et à l'évolution des colonies que les Anglais installèrent presque en même temps que nous et près des nôtres dans les Petites Antilles pendant la première moitié du XVIIe siècle. Les Antilles anglaises n'ont malheureusement pas eu de chroniqueur comparable à Du Tertre, par exemple, mais leur histoire est d'une étude facile cependant, grâce aux nombreux textes diplomatiques déjà publiés et elle présente pour l'histoire de nos propres colonies un intérêt sur lequel il est superflu d'insister. L'un des plus anciens ouvrages où il soit question des établissements anglais dans les Iles du Vent me semble être le recueil bien connu de

SMITH (Cap. John). — *True travels, adventures and observations in Europe, Asia, Africa and America, from A. D. 1593 to 1629. Together with a continuation of his general history of Virginia... and also of... the isles of S. Christopher, Nevis and Barbados in the Westindies; all written by actual authors whose names you shall find along the history.* — London, 1630, in-fol.

Ce n'est pas le récit du capitaine Smith qui, dans cet ouvrage, donne des renseignements sur les jeunes colonies anglaises de

1. *Drake and the Tudor Navy*. London, 1898, 2 vol. in-8 (se trouve à la Bibl. Nat. Nh 456).

Saint-Christophe et îles voisines, mais bien les relations ajoutées par l'éditeur à ce récit dans les rééditions postérieures à la fondation de ces colonies. L'édition de 1626, qui semble être l'édition originale, ne contient pas ces appendices. L'ouvrage est d'ailleurs fort rare sous la forme complète indiquée ci-dessus. Il a joui pourtant d'une certaine vogue et a été reproduit dans la collection *Van der Aa* citée plus haut [1]. Une réimpression en a même été faite à Richmond, *Francklin press*, 1819, 2 tomes en 1 vol. in-8.

Peuples heureux, les colons anglais n'ont pendant vingt ans pas eu d'histoire et, sous le gouvernement paternel de Warner et de ses premiers successeurs, connu d'autres incidents que quelques contestations de voisinage avec les Français provoquées par l'accroissement même de leur prospérité. Mais la révolution qui allait ensanglanter l'Angleterre devait apporter le trouble jusque dans ses paisibles colonies. C'est ce dont témoignent les récits suivants :

Foster (Nicholas). — *A brief relation of the last horrid rebellion acted in the island of Barbados in the Westindies.* — London, 1650, in-4 [2].

Bloudy Newes from the Barbadoes, being a true relation of a... fight between the Parliament's Navie commanded by Sir. G. Ayscue and the King of Scots forces under the command of the Lord Willoughby. — London, 1652, in-4.

Ces pièces de circonstance, fort rares d'ailleurs et fort importantes comme sources pour les événements qu'elles rapportent, font partie de cette nombreuse classe de documents imprimés : pièces, placards, feuilles de nouvelles ou libelles, si fréquents à cette époque dans tous les pays de l'Europe Occidentale et dont il existe malheureusement trop peu de répertoires sûrs ou de collections étendues. Telles sont encore les pièces sui-

1. P. 30.
2. Russell-Bartlett, *op. cit.*, II, p. 104, n° 511.

vantes qui nous renseignent sur la conquête de la Jamaïque par les Anglais et sur les événements qui suivirent :

A brief and perfect Journal of the late proceedings and success of the english army in the Westindies, continued until june 24th 1655. — London, 1655, in-4 [1].

A Narrative of the great success God had been pleased to give His Highness Forces in Jamaïca against the King of Spains forces... as it was communicated in a letter from the Governor of Jamaïca. — London, Henry Hills, 1658, in-4 [2].

Comme chronique un peu développée de la colonisation anglaise aux Antilles à cette époque, on ne pourrait guère citer que

Ligon (Richard). — *A true and exact history of the Island of Barbados illustrated with a map of the Island.* — London, Humphrey Moseley, 1657, in-fol. [3].

Cet auteur, ruiné par la révolution de 1647, avait tenté fortune à la Barbade où il passa trois années. Revenu en Angleterre il y eut des démêlés d'affaires, peut-être compliqués de ressentiments politiques et fut jeté en prison. C'est durant cette captivité, vers 1653, qu'il écrivit l'histoire de la Barbade. Ce livre est en réalité plutôt une description de l'île qu'un ouvrage historique, le récit se bornant le plus souvent aux aventures personnelles de l'auteur. Ce récit pourtant n'est point sans intérêt et eut une certaine vogue puisque, traduit en français en 1669, il fut encore réédité dans la collection Billaine en 1674 [4].

A côté de ces sources anglaises et espagnoles il convient de mentionner encore les sources *hollandaises* relatives aux événements de cette époque dont la mer des Antilles fut le théâtre.

1. Russell-Bartlett, II, p. 117, n° 583.
2. *Ibid.*, p. 125, n° 629.
3. Bibl. Nat. Nt 948.
4. V. *supra*, p. 29. On l'y trouve en 4 ffnc. et 204 pp. accompagnées d'une carte et de 9 planches.

Installés tardivement sur quelques points des Iles du Vent, les Hollandais n'en avaient pas moins de très bonne heure parcouru ces parages. On sait qu'ils faillirent un moment se rendre maîtres du Brésil. Leurs fréquents voyages dans ces mers les mirent à même de secourir dès leur arrivée les premiers colons français de Saint-Christophe que l'imprévoyance de leurs chefs avait laissés sans vivres. L'instinct commercial et l'organisation supérieure des « rouliers des mers » leur permit bientôt de se rendre indispensables à nos colonies et d'en presque monopoliser, en fait, à leur profit, tout le trafic, pendant plus de trente ans. L'histoire économique ne compte guère de chroniqueurs : les conquêtes commerciales des riches marchands de Flessingue aux Antilles ne semblent pas en avoir suscité. On trouvera néanmoins d'importants renseignements sur l'organisation et l'histoire de la fameuse Compagnie des Indes Occidentales dans l'ouvrage de

Laet (J. de). — *Historie ofte Jaerlijck Verhael van de Verrichtinghen der Geoctroyeerde West-Indische Compagnie Zedert haer Begin tot het eynde van't jaer 1636.* — Tot Leyden, By Bonaventuer ende Abraham Elzevier, 1664, in-fol. (15 ffnc., 544 et 31 pp., 6 ffnc., 14 pl. et cart. [1]).

Les fonctions de directeur de la Compagnie des Indes Occidentales que J. de Laet exerça pendant plusieurs années sont le meilleur garant de la compétence de l'auteur et de la sûreté de sa documentation.

Quant aux opuscules et pièces volantes innombrables qui, aux Pays-Bas plus encore que partout ailleurs, renseignaient sur ses affaires et sur les événements du jour un peuple conscient de sa force et de ses destinées, il nous suffira d'en citer ici deux répertoires précieux :

Petit (Louis D.). — *Bibliotheek van Nederlandsche Pamfletten-Verzamelingen van de Bibliotheek van Joannes Thysius en*

1. Bibl. Nat. Inv. M 2387.

de Bibliotheek der Rijks-Universiteit te Leiden. — S' Gravenhage, 1882-84, 2 vol. in-4.

Cet inventaire, précédé d'une étude d'ensemble des deux grandes collections étudiées, énumère les opuscules dans l'ordre chronologique ; le tome I va de 1500 à 1648, le tome II de 1649 à 1702. L'absence d'index de noms propres ou de matières allonge les recherches, que facilite un peu cependant le soin mis par l'auteur à résumer autant que possible chaque page dans son titre courant.

Knuttel (Dr W. P. C.). — *Catalogus van de Pamfletten-Verzameling Berustende in de Koninklijke Bibliotheek bewerkt, met aanteckeningen en een Register der Schrijvers voorzien.* — S' Gravenhagen, 1889, in-4.

L'ordre adopté dans ce répertoire est également l'ordre chronologique ; le premier fascicule (Eerste Deel, eerste stuk) va de 1486 à 1620 ; le second (Eerste-Deel, tweede stuk) va de 1621 à 1648. Un index alphabétique de noms d'auteurs complète utilement ce recueil. Ajoutons que ces deux inventaires, si soignés, si considérables qu'ils soient, ne prétendent pas dépasser le cadre, large d'ailleurs, des bibliothèques pour lesquels ils ont été faits. Ils ne sauraient donc absolument dispenser qui veut être complet de recourir à d'autres bibliographies [1] et notamment au travail plus ancien, mais encore si estimable de

Asher (G. M.). — *A Bibliographical and Historical Essay on the Dutch Books and Pamphlets relating to New Netherland and to the Dutch West-India Company and to its possessions in Brazil, Angola, etc., and also on the maps, arts, etc., of New Netherland, with fac-simile.* — Amsterdam, 1854-67, in-4.

1. Par exemple aux catalogues de la librairie *Muller*, d'Amsterdam, cités plus haut, dans l'*Introduction*.

§ 2. — *Critique des sources de première main françaises.*

Les sources narratives françaises, contemporaines des faits qu'elles nous font connaître et ayant, comme telles, pour nous la valeur de documents « vécus », sont de deux sortes. Les unes sont des *pièces* plus ou moins longues, plus ou moins importantes, destinées à faire connaître au public tel ou tel événement notable ou à renseigner tel ou tel personnage officiel sur un événement quelconque. Les autres sont des *chroniques* au vrai sens du mot, dans lesquelles leurs auteurs ont rapporté, en partie de mémoire, en partie d'après des témoignages recueillis par eux, la suite des faits qui ont précédé, accompagné, quelquefois même suivi le séjour plus ou moins long qu'ils ont fait dans telle ou telle colonie française des « Isles ».

A la première catégorie appartiennent les *mémoires* ou rapports que l'on trouve dans les fonds des archives des Affaires Étrangères ou des Colonies en nombre de plus en plus considérable à mesure que l'on s'avance dans le XVIIe siècle. Pour l'époque des origines de nos colonies antiliennes, un seul document de ce genre me semble, par l'importance des événements qu'il rapporte non moins que par sa longueur, digne d'une étude spéciale comme source narrative. Plus rares encore sont pour l'histoire des Antilles dans la période qui nous occupe les documents fournis par cette informatrice nouvelle, aussi précieuse que redoutable à l'historien : la presse périodique. Nous les examinerons à leur date.

Les *chroniques* par contre sont de beaucoup les sources les plus importantes de cette époque. Or elles ont en général, quel que soit leur lieu d'origine ou la date à laquelle elles aient été rédigées, un trait commun qui les caractérise : elles ont toutes pour auteur des missionnaires [1]. De même en effet que dans la société

1. La relation de Coppier (v. *infra*, p. 85) fait seule exception à cette loi, mais elle ne l'infirme pas.

primitive du moyen âge, les clercs, représentant les seuls éléments cultivés, devaient seuls pouvoir nous transmettre la chronique des temps dont ils étaient les contemporains, de même dans les sociétés rudimentaires qu'étaient encore nos colonies antiliennes avant l'époque de Colbert, les clercs seuls — ici, les missionnaires — possédaient une culture suffisante pour pouvoir être les annalistes des âges héroïques qu'ils traversaient. De plus, ces missionnaires étaient presque tous des religieux de ces ordres actifs qui colonisèrent « spirituellement » les Antilles : Capucins, Jacobins, Carmes et Jésuites. Deux seulement font exception ; mais l'un, Biet, s'intitule encore « prêtre missionnaire », et l'autre, Rochefort, est un ministre protestant fort zélé, qui du reste écrit sur des documents à lui fournis par des religieux catholiques [1]. On peut donc dire en toute sincérité qu'ils confirment la règle.

Connaissant leurs auteurs, on ne sera donc pas surpris que ces chroniques primitives aient des caractères communs et comme un air de famille qui les distingue. Ce sont en général des récits de voyage et de séjour, écrits au retour des « Isles » par l'un de ces religieux, soucieux de satisfaire la curiosité de ses amis pour ces lointains pays dont on contait encore tant d'étranges choses et, en même temps, de travailler encore à l'édification des âmes en rapportant avec soin les conversions opérées sous ses yeux, tant parmi les colons que parmi les sauvages. Aussi ne faut-il pas s'étonner outre mesure de trouver dans ces récits une naïveté, une fraîcheur, même un souci du merveilleux qui surprend un peu dans le siècle de Descartes. La nature luxuriante et le mirage des régions tropicales n'y prêtaient-ils pas ? Tel qui eût raisonné fort sensément entre la porte du Louvre et la porte Saint-Denis était disposé à voir des merveilles un peu partout lorsqu'il avait franchi « les amitiés ». Le lecteur, né Français, restait-il

1. Cf. *infra*.

un peu sceptique, le chroniqueur lui ripostait vivement : « la mer est libre, le chemin est ouvert, tu n'as qu'à t'embarquer et faire le voiage et ie te promets qu'a ton retour ie souffriray fort volontiers que tu me convainque de mensonge, mais avant ie t'advertis que quand tu liras en ce livre ce que iescris des montagnes qui bruslent, des fontaines bouillantes, des pierres qui flottent, des bois qui coullent à fond (contre le sentiment d'Aristote qui assure que cela arrive à la seule Ebene), des bois qui iettent du feu comme des pierres a fusil, des plantes sensibles et de celles dont le jus tüe les hommes et dont le marc leur sert de nourriture et plusieurs autres choses extraordinaires, d'admirer avec humilité les secrets de Dieu desquels Il nous cache les raisons a même temps que l'experience nous en descouvre les effects...» [1].

Celui qui écrivait ces lignes était pourtant un homme intelligent et doué d'un rare souci de vérité. D'autres étaient des esprits plus simples, car il s'en faut que tous ces missionnaires fussent d'égale valeur. Si parmi eux il se trouve des docteurs de Sorbonne, comme ce P. de la Marre, supérieur de la première maison de Jacobins de la Guadeloupe, un théologien consommé doublé d'un ascète, vanté par son rare bon sens et son esprit de mesure plus rare encore, il y avait aussi de bons pères, de bons frères qui cherchaient sans doute plus à mériter le respect par leur valeur morale qu'à imposer l'admiration par leurs brillantes qualités intellectuelles. Ceux-là, de retour en France, sollicités par quelque puissant protecteur, contaient très sincèrement ce qu'ils avaient vu. Seulement ils avaient parfois vu des choses étranges et que nous avons bien de la peine à admettre, nous qui sommes moins portés qu'eux à voir partout le doigt de Dieu ou la griffe du diable. Et c'est ainsi qu'en ce qui concerne les pratiques religieuses des Caraïbes, par exemple, il est parfois extrêmement délicat de se faire une idée de la vérité, tant la phra-

1. Bibl. Nat. ms. fr. Nouv. acq., n° 9319, p. 4. Nous verrons plus loin que ce religieux si soucieux du merveilleux n'est autre que le sage P. Du Tertre.

séologie de ces bons pères obscurcit les quelques détails précis qu'ils nous donnent.

Toutes ces chroniques pourtant méritent d'être lues, moins pour les faits eux-mêmes qu'elles rapportent (car en somme elles ne se contredisent guère et toutes ont probablement été connues et utilisées par Du Tertre) que pour la mentalité vraiment intéressante qu'elles dénotent, non seulement chez leurs auteurs, mais aussi chez leurs lecteurs, et pour les mœurs dont elles expriment les traits avec une sincérité naïve que n'ont déjà plus les histoires soigneusement composées comme l'*Histoire des Antilles* de 1667. Au point de vue matériel, ces opuscules sont en général édités sans luxe et ont été sans doute tirés à petit nombre, car ils sont devenus maintenant excessivement rares. La présente étude ne prétend donc pas être complète. Il y a encore du reste des chroniques de ce genre inédites. On les examinera ici à leur date présumée.

Mais il faut attendre 1640 pour trouver des sources de cette nature. Les quinze premières années de notre colonisation aux Antilles sont du reste extrêmement pauvres en documents de toute espèce. A part les récits postérieurs de Du Tertre et les pièces peu nombreuses qu'il publie, nous ne connaissons encore que quelques rares documents diplomatiques conservés aux Affaires Étrangères [1] et, à partir de 1635, le registre F² 19 des Archives Coloniales. La plus ancienne source vraiment narrative paraît être le

— *Récit du Voyage que j'ay fait aux Indes Occidentales avec Monsieur de Cahuzac General de l'Armee navalle qui y fut par le Commandement du Roy et de Monseigneur le Cardinal l'an de Grace 1629*, ms. original de 12 feuillets, in-fol. (Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents. Amérique, IV, ff. 93-105) [2].

Cette pièce est une sorte de journal de bord de l'expédition

1. Cf. *Infra*, chap. III.

2. Il y a eu, à la reliure, une interversion de feuillets. Il faut rétablir, à la lecture, l'ordre suivant : folios 93 à 96 v° ; puis 99 et 100, puis 97 et 98, enfin 101 à 105.

menée par Cahuzac au secours de notre colonie de Saint-Christophe, et cette forme de journal lui donne un grand caractère de sincérité. Nous ne savons quel en est l'auteur, mais c'était certainement quelque officier embarqué sur le navire amiral et nous pouvons considérer son récit comme la version officielle des événements de cette campagne, du moins la version de l'amiral lui-même. On sait que le sieur de Cahuzac, après avoir brillamment exécuté l'ordre qu'il avait de rétablir les colons français sur les terres usurpées par les Anglais, laissa son escadre se disperser avant l'arrivée d'une flotte espagnole, qui attaqua et mit en déroute notre colonie de Saint-Christophe. Il est possible que, de retour en France, Cahuzac ait eu à justifier sa conduite auprès du cardinal [1]. Ce qui pourrait le faire croire, c'est que, dans le document qui nous occupe, tous les passages relatifs à cette attaque des Espagnols sur Saint-Christophe sont *soulignés* d'une encre différente, mais qui semble ancienne. Quoi qu'il en soit, cette source, pour brève qu'elle soit, n'en est pas moins fort importante pour rectifier sur cette campagne de 1629 le récit assez inexact des historiens postérieurs [2].

De 1630 à 1635, nouvelle lacune, plus grave encore, dans l'historiographie de nos colonies des Antilles. Du Tertre nous apprend qu'à cette époque Saint-Christophe avait plus de relations avec la Hollande qu'avec la France et il y aurait lieu de s'en assurer dans les livres de compte des marchands de Flessingue, s'il en existe encore. En 1635, la Compagnie des Isles reconstituée donne un nouvel essor à la colonisation. Nous possédons dès lors une partie de ses documents diplomatiques [3] et les sources narratives ne vont pas tarder à jaillir à leur tour :

1. Il serait intéressant de rechercher si effectivement cette affaire n'eut pas de suites. Mais l'on sait que les affaires maritimes de cette époque n'ont guère laissé de traces que dans le fonds France des Archives des Affaires Etrangères ou dans quelques dépôts inattendus où le hasard seul peut les faire découvrir.

2. Ce mémoire a été utilisé par Margry dans sa brochure sur *Belain d'Esnambuc*. Cf. *infra*, § 3.

3. Notamment le registre F² 19 des Archives Coloniales.

Les exploits et logement | *des François dans l'Isle de Gardeloupe* [in fine]. *Du Bureau d'Adresse, le 26 Février 1638.* Avec privilege. Une demi-feuille (4 pp.) in-4,

est une pièce décrite à tort par Dufossé [1] comme un *extraordinaire du Mercure de France.* On la trouve en effet dans le volume de 1638 de la collection de la *Gazette* [2] (pp. 89 à 92). En tout cas du reste le caractère de la source est le même : c'est un récit anonyme des événements survenus à la Guadeloupe depuis 1635, récit qui diffère singulièrement de ceux de Du Tertre et autres chroniqueurs, non moins que de ce que font entrevoir les documents diplomatiques. On y voit en effet les Caraïbes présentés comme des agresseurs, les Français comme des modèles de concorde et de patience, la jeune colonie comme déjà florissante et pleine de promesses. Or il convient de rappeler : 1° que Théophraste Renaudot insérait dans sa Gazette les mémoires qu'on lui envoyait sans se porter garant de leur véracité ; 2° que dès le début, la Gazette fut avant tout un instrument de *réclame.* Si donc l'on considère d'une part que L'Olive, le chef de la colonie de la Guadeloupe, avait beaucoup de fautes à se faire pardonner; d'autre part, que la Compagnie des Isles, non moins que certains marchands de Dieppe, avaient tout intérêt à cacher au public la réalité des choses, on comprendra quelle part de créance l'on doit donner à cette source, du reste fort curieuse et intéressante : c'est la version accréditée officiellement à Paris d'événements qu'on espérait bien ne voir se révéler de sitôt dans leur triste vérité.

Le premier chroniqueur véritable fut pour les Antilles le P. Jacques Bouton. Né à Nantes en 1592, entré au noviciat des Jésuites en 1610, puis professeur de philosophie et de théologie, il partit pour la Martinique en 1640 avec le P. Hempteau et, revenu

1. *Americana*, IV, p. 405, n° 8180.
2. Bibl. Nat. L²c, 1.

bientôt en Europe, mourut à La Flèche en 1658 [1]. Voici sous quelle forme nous est parvenue sa chronique [2].

RELATION | DE L'ESTABLISSEMENT | DES FRANÇAIS | DEPUIS L'AN 1635 | En l'isle de la Martinique l'une des | antilles de l'Amérique | . *Des mœurs des Sauvages de la situation* | *et des autres singularitez de l'isle* | par le P. JACQUES BOUTON de la | Compagnie de JESUS | A Paris | chez SEBASTIEN CRAMOISY | Imprimeur ordinaire du Roy, rüe S. Jacques, aux Cigognes | MDCXL | *Avec Privilège* | . — 4 ffnc., 141 pp., petit in-8.

Dédicace « A Messieurs de la Cie des Isles de l'Amérique » en forme d'avant-propos ; privilège du provincial de France, le P. Jacques Dinet (Tours, 6 oct. 1640); table des chapitres (forment les 4 ffnc.).

Nostre embarquement et les dangers que nous courûmes sur mer.....	Chap.	I	page	1
De la situation de l'isle de la Martinique.	—	II	—	27
Entrée et establissement des François dans ceste isle.....	—	III	—	34
Des commoditez que l'isle peut fournir.	—	IV	—	43
Continuation du mesme sujet des commoditez de l'isle.....	—	V	—	58
Des choses que cette isle peut transporter ailleurs.....	—	VI	—	80
Incommoditez de l'Isle.....	—	VII	—	88
Des François qui habitent l'isle et des nègres esclaves.....	—	VIII	—	95
Des sauvages du païs nommez Caraïbes.	—	IX	—	105
Continuation du mesme sujet des sauvages.....	—	X	—	120
Du fruict spirituel qu'on peut espérer de cette isle.....	—	XI	—	130

1. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, par le P. SOMMERVOGEL.
2. Bibl. Nat. L12k99.

Si les renseignements du P. Sommervogel sont exacts (et on a lieu de le croire, bien qu'il ne cite pas de source précise) le P. Bouton ne serait donc pas à proprement parler un apôtre des Antilles. Il n'aurait passé que fort peu de temps à la Martinique. Son ouvrage ayant paru en octobre 1640, et en admettant qu'il ait mis six semaines ou deux mois à son voyage de retour (ce qui était alors la durée moyenne), nous pouvons conclure qu'il avait quitté la Martinique vers juin ou juillet. Or il nous apprend lui-même (chap. I, p. 1) qu'il avait quitté Nantes le 25 novembre et il n'arriva en la Martinique que « le Vendredi saint ». Si donc nous acceptons la date de 1640 que donne le P. Sommervogel[1], nous sommes amenés à conclure que le P. Bouton ne passa guère à la Martinique que trois mois. Si au contraire nous prenons 1638 pour date de son départ pour les Antilles, c'est quinze mois qu'il y aurait passés au total. L'une et l'autre hypothèse concordent avec les dires de l'auteur qui avoue n'avoir passé à la Martinique que « quelques mois » (Dédicace).

Quoi qu'il en soit, ce premier chroniqueur de notre colonisation aux Antilles n'était pas lui-même un colonisateur. Les papiers des Jésuites de Paris n'ont rien fourni qui permît de conjecturer la raison de son voyage aux Isles ni celle de son prompt retour[2]. Mais, en revanche, le P. Bouton lui-même nous apprend ce qui l'a poussé à publier la Relation de son voyage et de ce qu'il avait pu voir dans notre colonie. En dédiant son livre aux Seigneurs de la Compagnie des Isles, il *prétend faire quelque chose pour leur service* et n'écrire que pour leur « contentement et satisfaction ». A l'entendre, il semble même qu'il aurait « repassé les mers » pour « donner au public ce petit narré » sous le nom de

1. Au moins pour l'*arrivée* à la Martinique.

2. Plus fécondes seraient peut-être des recherches faites à Rome, au Gesù et à la Propagande ; mais on sait que l'accès de ces archives est fort difficile. Du Tertre (I, p. 118) dit que la mission des Jésuites à la Martinique fut fondée par les PP. Bouton et Hempteau, à la demande de Du Parquet, appuyée par le président Fouquet. Il parle aussi des succès remportés dans son ministère par le P. Bouton, « homme de mérite et excellent prédicateur » ; mais il ne dit ni la cause, ni la date de son retour.

la Compagnie[1]. Sa relation emprunte donc à ces protecteurs un caractère quasi-officiel. On sait quel rôle important les Fouquet, père et fils, ont joué dans ces premières compagnies du temps de Richelieu[2]; on sait par ailleurs qu'ils se sont partout montrés les zélés protecteurs des religieux et des missionnaires : il est permis de supposer que l'un d'eux[3] fut l'instigateur de la « Relation » du P. Bouton. Quoi qu'il en soit le bon père eut à écrire autant que possible en entrant dans les vues de la Compagnie des Isles. Celle-ci était, dès 1640, assez décriée : les lamentables insuccès de la Guadeloupe, la mort d'Enambuc remplacé par un homme autoritaire et difficile à diriger, l'esprit factieux qui commençait à s'insinuer aux colonies et devait y amener tant de troubles, tout cela devait faire désirer à la Compagnie de voir le public favorablement informé de son administration non moins que des richesses de ses domaines. C'est ce qu'eut à faire le P. Bouton, et nous devons le louer de ce qu'en de telles circonstances il ait encore su conserver une indépendance relative. Sa Relation est sans doute une apologie de la Compagnie des Isles et de ses officiers; c'est aussi un manuel de renseignements et de conseils pour le nouveau colon; mais c'est encore l'expression discrète des desiderata des vieux habitants : «... Il vous est important — dit-il aux SS. de la Compagnie dans sa préface — il vous est important qu'on sache que vous en avez tant fait par le passé et voulez tant faire cy-après en ces pays que ceux qui les decrient pour n'y avoir pas trouvé leur compte ne les blament pas si iustement qu'on peut et doit blamer leurs fautes et malversations, veritables causes du désordre ou ils se trouvent. Il vous est aussy important que les autres qui y veulent aller apprennent qu'ils peuvent

1. « Sous votre nom ».
2. Voir Arch. Col. F²19, *passim*.
3. Ce ne pouvait être alors que Nicolas, son père François étant mort le 22 avril 1640. Le P. Bouton était fort écouté de la Cie des Isles, car le 2 janvier 1641 elle décide d'agir suivant les conclusions d'un rapport qu'on attend de lui (Arch. Col. F²19, p. 405).

avec raison se promettre ce qu'ils peuvent legitimement desirer pour leur profit et spirituel et temporel. » Mais il ajoute : « Que si i'ay marqué quelques defauts et necessitez, comme les choses de ce monde n'ont pas toute leur perfection dans leur commencement, c'est pour faire voir combien vous acquererez d'obligations sur les habitans de ces Isles continuant d'employer tant de soin et faisant tant de despence pour les mettre bien à leur aise ».

La critique est aussi dissimulée que possible, mais elle existe et cela doit suffire à nous donner bonne opinion de l'auteur, vu la dépendance et la servilité des mœurs littéraires de son temps Quant à sa compétence, elle était en somme suffisante, car c'était un homme intelligent et, même en trois mois, il avait pu aux Isles être abondamment renseigné par les missionnaires qui y résidaient et par les autres habitants. Cette source peut donc être considérée comme importante : elle est la première en date des chroniques proprement dites de notre colonisation antilienne ; elle est un tableau, qu'il y a tout lieu de croire assez sincère, de l'état de la Martinique dès le début de son occupation ; enfin elle est la seule source narrative (du moins de celles que je connaisse) qui soit exclusivement consacrée à la Martinique.

La Guadeloupe en effet offre à la fois pour cette époque et une histoire plus troublée, et une historiographie plus complexe. Les textes qui la composent ne sont pas, malheureusement, tous parvenus jusqu'à nous. C'est ainsi qu'il m'a été impossible jusqu'ici de découvrir la pièce suivante :

> Fayolle (Madame). — *Relation de l'arrivée des filles de S. Joseph en l'Amérique escrite par Mad^e Fayolle leur conductrice.* — ... 1643, in-4.

Portée sur les fiches de Clément à la Bibliothèque Nationale [1], elle y a échappé aux recherches les plus minutieuses et a dû soit disparaître anciennement, soit être reliée dans quelque recueil factice. Aucun autre catalogue de bibliothèque publique ou privée ne

1. Ancienne cote Clément O. 779.

mentionne du reste par ailleurs cet étrange petit placard. Cette lacune est regrettable, les convois de femmes aux colonies étant une partie encore fort mal connue de notre histoire coloniale. Si la fin touchante de Manon Lescaut est dans toutes les mémoires, on est mal renseigné sur les conditions dans lesquelles se firent dès l'origine de nos colonies les premières émigrations féminines aux Antilles[1]. Or nous savons à n'en pas douter que les Seigneurs de la Compagnie des Isles, s'étant « avisez de tirer des filles de l'Hospital de Saint-Joseph de Paris pour les envoyer aux Isles afin d'y arrester les habitans... elles y furent conduites cette année 1643 par Mademoiselle la Fayolle. » Cette dame ayant présenté au gouverneur de la Guadeloupe, le sieur Houel, « quantité de lettres de la Reyne et d'autres Dames de qualité qui l'éblouïrent » en fut fort bien reçue et « on ne manqua pas d'aller captiver la bienveillance de la Fayolle pour avoir de ses filles en mariage,... les Officiers estant trop heureux pour lors d'en rechercher » ; si bien que cette personne, altière et remuante, s'il faut en croire Du Tertre, prit rapidement dans la colonie une influence considérable et « par la suite des tems elle y acquit une si grande authorité quelle pensa perdre l'Isle par ses intrigues »[2]. Étant ainsi assurés que la pièce ci-dessus intéresse bien les Antilles, nous ne pouvons que regretter de ne pouvoir mettre en regard des paroles un peu sévères du R. P. Du Tertre le récit original de Mme Fayolle elle-même.

C'est vers la même époque, probablement vers 1643 ou 1644, que dut être composée la chronique inédite du P. Raymond Breton :

Relatio gestorum a primis ordinis Prædicatorum missionariis in Insulis Americæ ditionis Galliæ præsertim apud indigenas

1. On est mieux informé pour le Canada. On trouvera notamment au tome XXIII du *Mercure François*, pp. 333 et 334, le récit du départ pour cette colonie d'un convoi des « trente-cinq ou quarante filles [tirées]... de l'Hospital de Saint-Joseph du faux-bourg Saint-Germain de Paris pour peupler ces terres désertes ».

2. Du Tertre, éd. 1667, t. I, p. 226 ; cf., sur la condition des femmes aux Isles à cette époque, t. II, pp. 454-55.

quos Caraïbes vulgo dicunt ab anno 1635 ad annum 1645... Ms. inédit, et que je n'ai pu retrouver.

On connaît déjà la personnalité de son auteur, rendu célèbre par ses travaux inestimables sur la langue et les mœurs des Caraïbes. Profès du couvent des dominicains à Beaune en 1627 [1], le P. Breton avait fait de sérieuses études au collège Saint-Jacques à Paris, où il resta jusqu'en 1634. Passé de là au noviciat général (de la rue Saint-Honoré), il fut un des quatre pères désignés pour accompagner à la Guadeloupe la colonie menée par L'Olive et du Plessis, et partit avec elle de Dieppe le 23 mai 1635 [2]. Il demeurait seul survivant à la Guadeloupe de cette héroïque mission, lorsqu'en 1640 six nouveaux religieux vinrent de France pour le seconder [3]. Après avoir obtenu en 1641 la permission d'aller évangéliser les Caraïbes de la Dominique [4], il revenait à la Guadeloupe à la mort du P. de la Marre [5] et il y gouvernait la mission lorsqu'y arriva le nouveau supérieur, le P. Jacquinot, dit Armand de la Paix. Celui-ci lui apporta, de la part du R. P. Turc, général des Dominicains, l'ordre « d'écrire ce qui s'était passé jusqu'à son arrivée dans l'isle qui fut en 1643 et ce [qu'il avait] remarqué parmy les sauvages, personne [d'autre que luy parmi les missionnaires] n'ayant veu ny l'un, ny l'autre » [6]. Le P. Breton obéit et rédigea la chronique dont les auteurs des « Scriptores ordinis Prædicatorum » nous donnent le

1. Les PP. Quétif et Echard le donnent comme issu d'une riche et honorable famille de Beaune, et baptisé sous le nom de Guillaume. M. Fournier (*op. cit.*, *supra*, p. 91) a retrouvé son acte de baptême. Le père du P. Breton était boucher (ce qui, comme le fait remarquer M. Fournier, ne contredit pas l'assertion des PP. Quétif et Echard, mais la précise).

2. Fournier, *op. cit.* Cf. Bibl. Nat. ms. fr. 24974, f. 54. Cf. Arch. Col., reg. F²19, p. 249, 258, etc., etc.

3. Du Tertre, I, p. 94; Chevillard, p. 44; Bibl. Nat. nouv. acq. fr. 9319 p. 47.

4. Du Tertre, I, p. 199.

5. *Ibid.*, p. 205.

6. *Dictionnaire caraïbe-françois.* Auxerre, 1665, in-12, préface, 3e fnc. (verso) (Bibl. Nat., Inv. X, 16662).

titre ci-dessus. Le P. Breton lui-même nous apprend qu'elle était en latin et comportait, outre *dix* chapitres sur les sauvages, le récit des faits survenus à la Guadeloupe de 1635 à 1643 [1]. Il est très regrettable que nous ne possédions pas cette relation, car elle est non seulement la première en date de toutes celles qui émanent des dominicains de la Guadeloupe, mais encore celle qui a servi de base à toutes les autres [2], notamment au P. Mathias Du Puis, au P. Du Tertre et même à Rochefort. Il semble qu'après avoir été présenté au P. Turc, le manuscrit du P. Breton dut être remis à son auteur [3] qui le possédait encore en 1665 [4]. A cette date, le vaillant missionnaire, chassé de la Guadeloupe par le sieur Houel dès 1654, vivait en France dans l'observance plus stricte de la « congrégation de Saint-Louis [5] », et en publiant ses laborieuses études sur la langue des Caraïbes jugeait, avec le sang-froid d'une expérience longue et chèrement acquise, les œuvres où d'autres avaient depuis vingt ans brodé sur l'histoire des Antilles, d'après le fond primitif [6] fourni par lui-même. Son récit original devait avoir la sincérité sans rhétorique d'une histoire vécue par un homme d'action, et écrite par un savant probe et modeste, et il faut espérer qu'un heureux hasard le fera découvrir quelque jour.

L'ordre chronologique appelle ici un petit livre assez rare et des plus singuliers tant par lui-même que par l'extravagante personnalité de son auteur :

COPPIER (Guillaume). — HISTOIRE | ET | VOYAGE | DES | INDES OCCIDENTALES | *Et de plusieurs autres Regions maritimes et*

1. *Dictionnaire caraïbe-françois*, préface, 3e fnc., vo.
2. *Ibid.*
3. « J'ay encore la mesme relation que le R. P. Joseph Roussel... m'a mise entre les mains » (*ibid*).
4. « J'ay mon original qui... fait foy » (*ibid*).
5. *SS. ordinis Prædicatorum.*
6. « Ceux qui ont écrit depuis ont glosé sur M. de L'Olive, gouverneur, dont la mémoire n'est pas si odieuse qu'il la font : Dieu veuille que ceux qui le suivront ne soient pas pires que lui » (*ibid.*).

esloignées | Divisé en deux Livres | *Par* GUILLAUME COPPIER *Lyonnois* | A LYON | Pour JEAN HUGUETAN, ruë Merciere, | au plat d'Estain | MDCXLV | *Avec Approbations & Privilege du Roy* | . — Petit in-8.

Frontispice gravé par Crispin de Pas : 1 fnc. Titre 1 f., [Epistre] a M. de Solleysel... Conseiller du Roy en la Seneschaussée et Siège Presidial de Lyon, 4 ff. 1/2. Au Lecteur, 2 ff. 1/2, Advis au Lecteur, 1/2 f. Approbation, 1/2 f. Préface, 13 ff. Table [des chapitres, 2 ff. Histoire et Voyage des Indes Occidentales], Livre Premier, pp. 1-180. Livre Second : Le Panegyrique des Antiperfections espagnolles, pp. 121-182. — Table par ordre alphabétique des noms et matières contenües en cet histoire des Indes, 7 ff. 1/2. Privilège, 1 f. 1/2. En tout : 25 ffnc., 182 pp., 9 ffnc. [1].

La division originale de l'ouvrage attire dès l'abord l'attention. La lecture en fait connaître un auteur prétentieux et confus, incapable d'ordre et de méthode, et farci de la plus oiseuse rhétorique. Lui-même s'est bien jugé un jour qu'il écrivait : « Bien que l'ordre soit l'âme de toutes choses, je ne m'en prescris aucun, qu'à mesure que mes idées me le suggèrent [2]. » Et pourtant le malheureux était tourmenté du besoin d'écrire, car, outre la relation ci-dessus, il a laissé trois ouvrages à juste titre oubliés [3]. La figure de

1. Bibl. Nat. réserve P 766.

2. *Essays de plusieurs histoires...*, p. 23.

3. 1° *Essays et Definitions de Mots ou sont comprises plusieurs belles e elegantes Dictions Latines et Grecques... Ensemble l'origine et les noms de ceux qui premiers ont inventé les Arts et la plus grand part des Choses, etc., le tout par ordre alphabétique. Par* GUILLEAUME COPPIER LYONNOIS. — A Lyon, chez Guichard Iullieron... MDCLXIII, petit in-8 (2 tomes en 1 vol. comportant en tout : 7 ffnc., 174 pp., 5 ffnc., 32 pp., 2 ffnc.).

2° *Les Essays de Plusieurs Histoires Naturelles et Morales divisez en quatre differens Traitez.* — A Lyon, chez Christofle Fourny... MDCLXVII, petit in-8. Les quatre traités de cet ouvrage s'intitulent : I de la Grande Mer Oceane [suivi d'un] Panegyre des François, II. Des définitions et des qualitez de l'Homme en general ; III. D'histoires. abregez curieux.. ; IV. Des Animaux... les plus curieux.

3° *Cosmographie Universelle et Spirituelle par des riches Similitudes, judicieuses Inductions et fort belles Moralités Ensemble les Définitions des Vertus*

cet étrange chroniqueur est du moins curieuse et son odyssée mérite de nous arrêter quelques instants, car c'est celle d'un pauvre colon de Saint-Christophe, un des colons de la première heure, et comme telle elle est unique en son genre et d'un intérêt qui fait oublier les défauts de l'auteur [1].

Guillaume Coppier naquit à Lyon le 6 mai 1606 [2]. Son père, Jacques, était un petit notaire de la rue de Flandres, peu fortuné sans doute et bien chargé de famille : il avait sept enfants [3]. Le jeune Guillaume dut recevoir une instruction assez soignée, à en juger par son goût pour les citations latines ; mais on ne s'explique pas quel singulier concours de circonstances put déterminer son départ pour l'Amérique. Sans doute il avait un frère aîné [4] appelé à succéder à son père dans son office et lui-même devait chercher fortune ailleurs. Mais, si loin de la mer et si peu préparé aux aventures lointaines, on se demande quelle folie de jeunesse Guillaume Coppier avait pu commettre pour s'engager ainsi à vingt ans dans une voie si rude à laquelle rien ne le préparait. Lui-même reste muet sur les causes de son départ. Mais il ne se fait pas faute de gémir sur l'horreur de son sort et notamment sur l'épouvante que causaient à son cœur de Lyonnais mal aguerri les flots de la mer en fureur [5].

Quoi qu'il en soit il partit du Havre sur un flibot nommé *les Trois-Rois*, commandé par le sieur de Roissey, Parisien, « seigneur de la Trenettière, frère puîné de M. de Roissey, notre admiral,

et des Vices Dédiée à Monseigneur l'Archevesque de Lyon. — A Lyon, chez Pierre Bouchard... MDCLXX, pet. in-8 (17 ffnc., 384 pp., 5 ffnc.). Ces différents traités sont fort rares. Ils m'ont été communiqués ou signalés avec une extrême obligeance par M. J. Baudrier, l'éminent bibliographe lyonnais.

1. Il est juste d'ajouter que ces défauts sont surtout insurpportables dans les derniers ouvrages de Coppier.

2. Archives municipales de Lyon, État civil, paroisse Saint-Paul, reg. 441, f. 178 v°, n° 1868.

3. Quatre filles et trois garçons, *ibid.*, *passim*.

4. Mathieu, né le 9 mars 1605, *ibid.*, f. 142 v°, n° 1521.

5. Longtemps après il en parle encore avec horreur dans son traité *de la mer Oceane.*

monté dans une belle Pattache nommée la Cardinale » [1]. Il était seul Lyonnais parmi six cents émigrants, Picards, Bretons ou Normands, entassés pitoyablement, nourris plus mal encore et dont la plupart devait mourir de misère en arrivant aux Isles. Simple engagé, et comme tel soumis aux plus durs travaux, tel qu'un esclave, Coppier survécut pourtant, fit ses trois ans à Saint-Christophe, cultivant le petun ou tournant la tortue [2] et prit part à la défense de l'île contre Don Fadrique de Tolède en 1629. Son récit vient donc ici compléter ou rectifier les deux relations que nous avons de ces événements [3]. Réfugié à Saint-Martin, puis revenu à Saint-Christophe avec le navire du capitaine Giron, notre Lyonnais fut 15 à 16 mois retenu en otage par les Anglais qui de leur côté nous avaient confié un de leurs officiers, nommé Jefferson, pour affirmer la bonne intelligence entre les colonies voisines [4]. Mais bientôt, dégoûté de la vie coloniale, Coppier ne songeait guère qu'à récolter le plus de de petun possible pour rentrer riche en France. Avec vingt-huit autres Français il affrétait un navire anglais *la Marie-Irlandoise* [5], mais, poursuivi par des corsaires près des Açores, rejeté par la tempête sur les côtes de Terre-Neuve et du Canada, il n'abordait qu'après de longs mois aux côtes de l'Irlande. Là encore sa mauvaise étoile l'empêchait de se défaire de sa cargaison de tabac et il dut prendre le parti d'acheter le navire qu'il montait et d'aller croiser vers le nord [6] (peut-être pour vendre son petun en Allemagne?). Il semble que la fortune lui sourît alors, quand un événement funeste, sur lequel il ne s'explique point, vint lui faire perdre le fruit de tant de labeur comme il arri-

1. Du Tertre parle de ce lamentable voyage (édition de 1667, t. I, p. 15), et date le départ du 24 février 1627.

2. *Histoire et Voyage des Indes Occidentales*, préface et livre premier, pp. 30 et ss.

3. Du Tertre, *op. cit.*, et le ms. des Archives des Affaires étrangères, cité *supra*, p. 76.

4. *Histoire et Voyage...* pp. 41, 42.

5. *Ibid.*, p. 128.

6. *Ibid.*, pp. 151, 152.

vait sur les côtes de Normandie. « Naufragium in portu! » est la seule exclamation pleine de réticences qui clôt le récit de ses aventures [1]. Fit-il réellement naufrage ? son navire fut-il saisi par des créanciers ou confisqué pour n'être pas en règle avec les juridictions maritimes de l'époque? Le jeune clerc lyonnais devenu à son corps défendant, tour à tour colon et planteur, puis capitaine de marine, n'avait-il point été quelque peu forban et n'eut-il pas quelque mésaventure avec la justice de son pays ? Toutes les hypothèses sont permises devant le silence singulier de l'auteur.

Une seule chose semble certaine c'est que notre aventurier, revenu pauvre à Lyon [2] et n'y trouvant sans doute pas la vie facile, repartit de nouveau pour les Antilles en 1646 [3]. Il n'était plus évidemment sans ressources, puisqu'il pouvait alors armer pour son compte « dans Nantes en Bretagne... un vaisseau nommé *l'Armand* [4]. Il s'était sans doute associé à un ancien maître des comptes de Nantes, le sieur Du Coudray, pour mener une colonie à la Martinique. Du moins savons-nous qu'il habita cette île plusieurs années « et ce sur le morne aux bœufs proche la case du sieur du Coudré... [5]» Il est également permis de croire que les affaires de Guillaume Coppier prospérèrent dès lors suffisamment pour lui permettre de revenir finir ses jours dans sa ville natale. L'histoire de nos colonies n'est pas sans exemples de ces simples engagés, arrivés aux Isles « avec une chemise et un calleçon de toille » et qui en quelques années parvenaient à amasser

1. *Op. cit.*, p. 171.

2. Il le dit du moins dans l'épître à un magistrat lyonnais qui précède son *Histoire et Voyage des Indes Occidentales.*

3. *Essays et definitions de mots*, Avis au Lecteur. Cf. *Essays de plusieurs histoires*, p. 20. « Mon débouquement... fut le 16 juillet 1646 ».

4. *Essays et definitions*, Avis au Lecteur.

5. *Essays de plusieurs histoires*, p. 22 : « J'ay séjourné en ces contrées sept à huict années tant dans l'Isle Saint-Christofle qu'en celle de la Martinique... et ce, etc... » Cf. *Cosmographie spirituelle*, p. 297, où il parle de l'Amerique « laquelle j'ay habitée par deux diverses fois y ayant conduit et mené des colonies ». Or nous savons que le premier séjour de Coppier aux Antilles eut lieu à Saint-Christophe où il vint comme engagé. C'est donc dans son second voyage qu'il put *mener* une colonie à la Martinique.

de quoi vivre en France dans une aisance plus ou moins large. Il semble que Coppier ait été de ceux-là et n'ait plus eu d'autre préoccupation que de faire profiter la postérité des trésors d'expérience que ses voyages avaient ajoutés à ses trésors d'érudition. On se le représente volontiers en ce temps aisément pédantesque, comme le commensal attitré de quelque Philaminte de province et, vers la fin de sa vie, M. Guillaume Coppier, ancien capitaine en la marine des Indes du Ponant, se faisait décerner, pour sa *Cosmographie spirituelle*, de sonores éloges en prose et en vers, qu'il insérait modestement en tête de son volume. Il mourut âgé de 68 ans et fut enseveli le 20 octobre 1674 dans l'église Saint-Pierre-le-Vieux, sa paroisse [1], nous laissant en dehors de ses indigestes ouvrages l'intéressant exemple de ce que pouvait devenir au XVIIe siècle un colon parti pour les Isles sans ressources et sans autre aptitude spéciale qu'une santé à toute épreuve. A ce titre l'historien des Antilles ne peut le négliger; il trouvera en outre, dans son *Voyage aux Indes Occidentales*, noyés parmi des considérations inutiles et des digressions oiseuses, un grand nombre de détails naïvement sincères que viendront utilement corriger, compléter ou préciser les chroniqueurs plus sérieux.

Si les renseignements abondent sur ce voyageur obscur, il n'en est malheureusement pas de même pour le *P. Pacifique de Provins*, capucin missionnaire à Saint-Christophe, dont la relation, devenue introuvable, a échappé jusqu'ici aux plus minutieuses recherches dans nos principales bibliothèques. Bien plus, les bibliographes même qui l'on décrite ne sont point d'accord sur les caractères extérieurs de cette chronique. Le fr. Bernard de Bologne [2] la donne comme éditée à Paris, chez Denys Tierry, 1648, in-8; Ternaux [3],

1. Son acte de décès le donne comme âgé de 70 ans, mais nous avons vu qu'il était né en 1606. On trouvera cet acte aux Arch. munic. de Lyon, État civil, Saint-Pierre-le-Vieux, vol. 275, f° 150, n° 786.

2. *Op. cit.* (*supra*, p. XL), p. 204. Cf. WADDING. *SS. Ord. Minor*, et HOEFER, *Biographie Générale*,

3. *Bibliothèque Américaine*, n° 573. Sabin ne fait que reproduire cette mention.

tout au contraire, la dit de 1636 et comportant 18 ff. in-8 ; Leclerc [1] la décrit comme publiée à Paris, chez Nicolas et Jean de la Coste, 1646, in-8, et comportant : Dédicace au Comte de Brion, vice-roy de l'Amérique, datée de *la Guadeloupe*, 2 septembre 1645 : 2 ffnc. Texte, 30 pp. Enfin le catalogue de la bibliothèque Carter Brown, à Providence (États-Unis d'Amérique) [2], la seule bibliothèque publique possédant aujourd'hui à notre connaissance cet ouvrage, le désigne ainsi :

> Pacifique de Provins. — *Relation du Voyage des Isles de l'Amerique Par le P. Pacifique de Provins, Capucin, Predicateur et Missionnaire Apostolique et Superieur Prefect des Missions de son Ordre en ces quartiers et en la Nouvelle France.* — A Paris, chez Nicolas et Jean de la Coste au Mont Saint-Hilaire, à l'Ecu de Bretagne, MDCXXXXVI, in-12. (Titre, 1 fnc. Dédicace, 2 ffnc. Texte, 29 pp.) [3].

Ces diversités pourraient faire croire à des éditions multiples et la date indiquée par Ternaux notamment, si elle était exacte, donnerait au récit du P. Pacifique une valeur toute particulière en en faisant la plus ancienne chronique de notre colonisation aux Antilles. Mais il est permis de conjecturer que les exemplaires vus par Ternaux, Leclerc et Russell-Bartlett sont conformes et tous de 1646. En 1636, en effet, le P. Pacifique, à peine arrivé à Saint-Christophe (si même il y était déjà [4]), ne devait guère être en mesure d'écrire une relation de son voyage. De plus, et ceci est plus frappant, l'exemplaire de Ternaux comporte 18 feuillets ; celui de Leclerc compte 2 ffnc. et 30 pp., ce qui fait 17 feuillets, mais 17 ff. n'est pas un nombre pair et Leclerc ne parle pas du titre ; enfin l'exemplaire de Russell-Bartlett comporte 1 f. de titre, 2 ffnc. et 29 pp., ce qui fait encore 18 ff. Il est

1. *Bibliotheca Americana*, supplément n° 2 (1887), p. 72 [n° 3417].
2. V. *supra*, p. xxix.
3. Russel-Bartlett, *Bibliotheca Americana*, t. II, p. 90, n° 442. Cf *Bibliotheca Browniana* (1882), t. II, p. 244, n° 593.
4. V. plus loin, p. 95.

donc plus simple d'admettre que Ternaux, assez souvent inexact, ait lu distraitement la date en chiffres romains et transcrit 1636 au lieu de 1646 ; tandis que le nombre de feuillets indiqué par lui doit être exact, attendu qu'en le notant il a fait exception à son habitude de ne jamais décrire avec précision les livres qu'il cite [1].

Reste la possibilité d'une édition de 1648. Aucun bibliographe moderne n'en décrit d'exemplaire. Hœfer la cite d'après Wadding ; mais l'indication donnée par cet auteur d'un éditeur différent (Denys Thierry) ne permet guère de doute à ce sujet. Cette nouvelle édition était-elle conforme à la première ou bien augmentée; nous l'ignorons. La deuxième hypothèse tirerait quelque vraisemblance du titre, assez différent du premier, donné en latin par les auteurs des *Scriptores* (*Relations des Isles de Saint-Christophe de la Guadeloupe*, *etc.*, *en l'Amérique*) [2]. Un auteur cité par Bernard de Bologne [3] semble même avoir en vue deux relations différentes du P. Pacifique, l'une ayant trait à Saint-Christophe, l'autre à la Guadeloupe. Mais le peu de précision de ses références en rend l'utilisation difficile. En résumé, il nous semble, jusqu'à plus ample informé, vraisemblable d'admettre l'existence de deux éditions de la chronique du P. Pacifique. L'une, la première, datée de 1646 et publiée chez J. et N. de la Coste, est représentée par l'exemplaire de la Bibliothèque Brown à Providence [4]. L'autre, datée de 1648 et publiée chez Denys Thierry, vue au

1. On objectera peut-être la différence des formats indiqués : in-12 (Russell-Bartlett) et in-8 (Ternaux, Leclerc). Mais le bibliographe américain peut avoir désigné in-12 un de ces petits in-8 du XVIIe siècle.

2. Relatio vera et Descriptio Insularum Sancti Chistophori in America et Guadalupi.

3. Alphonsus Lasor a Varea, *Universus Terrarum Orbis*, Padoue, 1713, 2 vol. in-fol., cite, t. I, p. 269 : « Pacifici a Provins ord. min. capuc. Relatio de insula S. Christophori ». Paris, in-8, et p. 472 : « Pacifici a Provino, capuccini, Insulæ Guadalupæ, in America relatio », Paris, in-8 (ap. Apollinaire de Valence, *Trois lettres du P. Pacifique de Provins*, p. 79).

4. Et peut-être encore par l'exemplaire de Leclerc dont j'ignore la destinée.

XVIIe siècle par les rédacteurs des *SS. Ordinis Minorum*, échappe jusqu'ici à toutes les recherches.

Quant à la personnalité même de l'auteur elle est aussi fort mal connue, bien que ce P. Pacifique ait joué de son temps un rôle relativement important. Ses biographes, et notamment le plus récent et le plus soigneux d'entre eux, le P. Apollinaire, de Valence [1], sont surtout mal renseignés sur la dernière partie de sa vie, celle qu'il passa aux missions d'Amérique [2]. Rappelons qu'il était, comme son nom l'indique, originaire de Provins ou des environs. Le P. Apollinaire, de Valence, croit pouvoir le rattacher à une famille lorraine du nom de *l'Escale* [3]. Mais sa jeunesse nous est peu connue. Il entra dans l'ordre des capucins en 1606, suivant le P. Apollinaire [4]; en 1596 ou 1598, si l'on en croit l'un de ses plus anciens biographes, l'érudit Provinois Rivot [5]. Ce même auteur veut qu'il ait été désigné en 1613 par le chapitre provincial pour établir une maison de son ordre dans sa ville natale et qu'il ait réussi, après de nombreuses négociations et malgré l'opposition des Jacobins et des Cordeliers, à fonder en 1614 à Provins un couvent de capucins. Le P. Pacifique de Provins, semble avoir quitté Provins pour Péronne. Du moins un père de ce nom figure en 1618 à cette dernière ville dans la liste

1. *Trois Lettres du P. Pacifique de Provins, capucin, initiateur des Missions des Capucins Français en Orient et aux Antilles... réimprimées par les soins du P. Apollinaire de Valence religieux du même Ordre et précédées d'un Essai biographique et bibliographique...* Rome, Archives Générales de l'Ordre des Capucins, 1890, in-16 (132 pp.).

2. Des recherches faites à Provins même par le distingué conservateur de la bibliothèque de cette ville, M. Justin Bellanger, n'ont pas donné sur ce point de résultats importants. Et pourtant à plusieurs reprises des érudits locaux ont tenté sur le P. Pacifique des essais biographiques. Tous (Ytier, Pasques, Bourquelot) dérivent des données recueillies au XVIIIe siècle par le sieur Rivot, en partie d'après les archives du couvent des capucins de Provins.

3. *Op. cit.*, p. 11.

4. *Ibid.*, p 12

5. Bibl. de Provins, ms. n° 98 (38), Rivot, t. IV, p. 819. Cf. ms. 112 (40). Ythier, t. V, fol. 526. Cf. Pasques, ms. 13 (46), t. III (renseignements communiqués par M. Bellanger).

des « premiers supérieurs et gardiens des couvents de la province de Paris, 2e Custodie »[1]; et il est peu probable que deux pères du même prénom et du même nom d'origine aient vécu alors en même temps dans cette même province de Paris[2]. Du moins savons-nous positivement que le P. Pacifique devait bientôt quitter la France pour l'Orient; dès 1622 il y allait faire un premier voyage d'exploration spirituelle, pour ainsi dire, afin de connaître les lieux où il pourrait le mieux y fonder des missions de son ordre.

Le rôle du P. Pacifique en Orient est connu. Lui-même nous a raconté ses voyages dans une *Relation du Voyage de Perse*, publiée à Paris, chez Nicolas et Jean de la Coste, 1631, in-4, et qui, rééditée en 1632 et 1645, in-8, se trouve dans les bonnes bibliothèques. Il suffit d'y renvoyer ici et de rappeler seulement, d'après le P. Apollinaire de Valence, que l'infatigable missionnaire fit un second voyage à Constantinople en 1624; puis repartit encore en 1626, pour fonder successivement des établissements à Saïd, Alep, Chypre, Bagdad, Ispahan, etc.; enfin, qu'après avoir été l'objet des prévenances les plus honorables du roi de Perse qui le chargea d'une lettre pour Louis XIII, il rentra en France, épuisé et malade, vers la fin de 1629[3]. Il avait ainsi puissamment contribué pour sa part au succès de cette brillante politique d'expansion française inaugurée par Richelieu et que secondait par ailleurs un autre religieux, plus célèbre encore, du même ordre, le P. Joseph du Tremblay, l'éminence grise. A quoi fut employé le P. Pacifique dans les années qui suivirent son retour du Levant? nous l'ignorons encore, mais nous savons qu'il fut désigné pour fonder une maison de son ordre aux Antilles, lorsque le cardinal commença à s'occuper sérieusement du bien spirituel et temporel de nos nouvelles colonies.

1. Catalogue des Capucins de la Province de Paris, Bibl. Nat., ms. fr. 25045, p. 26.

2. Il n'y a pas d'impossibilité absolue à cela, mais seulement une présomption contre.

3. *Trois lettres du P. Pacifique..., passim.*

Il est probable qu'il partit pour Saint-Christophe au printemps de 1635. Du Tertre nous apprend en effet qu'il fut un des trois premiers capucins envoyés à Saint-Christophe [1], et les premiers religieux de cet ordre qui prirent la route des Isles le firent à cette date [2]. Notons toutefois qu'il n'était pas le supérieur des capucins de Saint-Christophe en 1636, le P. Raphaël, de Dieppe, remplissant alors ces fonctions [3]. Ce qui est certain, c'est que le P. Pacifique était en France en 1639 ou 1640. Il partait en effet cette année-là, pour les Isles, lorsque le navire qu'il montait fut capturé par un corsaire de Dunkerque [4]. Rentré en France il reprit cependant son voyage avec les religieux de son ordre qu'il menait aux Isles. Il est probable qu'il demeura dans l'île de Saint-Christophe, et ne la quitta que temporairement dans les années qui suivirent. La dédicace de son livre au comte de Brion est bien datée de la Guadeloupe, 2 septembre 1645 ; mais Du Tertre qui habitait cette dernière île à cette époque [5], nous affirme qu'il ne s'y trouvait pas alors de couvent de capucins [6]. Le même auteur nous apprend [7] qu'en janvier 1646, l'irascible commandeur de Poincy, s'étant brouillé avec les capucins, les faisait honteusement chasser de Saint-Christophe. Le P. Pacifique dut donc rentrer en France à cette époque et la publication de sa *Relation* date sans doute de ce séjour.

Il n'est pas impossible que les loisirs de son ministère lui aient alors permis de préparer une édition plus complète de son livre publiée deux ans plus tard, et aujourd'hui perdue. Mais nous sommes sans renseignements précis sur ses dernières années. Une tradition ancienne, mentionnée par fr. Bernard, de Bologne [8],

1. Edition de 1667, t. I, p. 59.
2. Arch. Col. F 52 (non folioté).
3. Arch. Col. F² 19, p. 286.
4. Arch. Col. F² 19, p. 401.
5. V. ci-après.
6. Edition de 1667, t. II, p. 423.
7. T. I, pp. 303-304.
8. *Op. cit.*, p, 204. Cf. Bibl. de Provins, mss. cités plus haut. Rivot, d'après Le Gouz de la Boullaye (sans référence plus précise), dit que le P. Pacifique aurait été mangé par les sauvages.

veut que le P. Pacifique, de Provins, toujours infatigable, soit reparti une fois encore pour évangéliser les indigènes de l'Amérique méridionale et ait trouvé, en 1653, dans ces parages, la mort violente et glorieuse qui devait sceller dignement sa vie d'homme d'action et d'apôtre.

Le *Mercure François* nous offre vers la même époque un intéressant récit concernant également Saint-Christophe. Rappelons que ce *Mercure François*, souvent confondu à tort avec des journaux postérieurs portant des titres analogues, n'est point lui-même un journal, mais plutôt un recueil de nouvelles où l'on trouve sous forme d'annales le récit des événements récents les plus importants survenus dans le monde entier. Cette chronique, au véritable sens du mot, se poursuit sous diverses formes et par les soins de divers auteurs, mais sans interruption de 1589 à 1644 [1], Sous le titre de *Mercure François*, elle fut rédigée de 1611 à 1648 successivement par E. Richer, O. de Varennes et Eusèbe Renaudot, et comporte 25 vol. in-8, qui diffèrent par les sous-titres, mais ont tous le chiffre de la tomaison marqué en tête du titre. On trouvera donc dans le

> VINGT-TROISIESME TOME | DU | MERCURE | FRANÇOIS | OU SUITTE DE L'HISTOIRE DE | nostre Temps sous le regne du Tres Chre | stien Roy de France et de Navarre | Louis XIII | Es Années 1639 & 1640. | A PARIS | chez OLIVIER DE VARENNES | ruë S. Jacques au Vase d'or | MDCXLVI | *Avec Privilege.* |

aux pages 325-333 un récit du voyage et de l'arrivée aux Antilles du commandeur de Poincy, nommé récemment lieute-

1. On a ainsi successivement : 1° la *Chronologie Novenaire contenant l'histoire de la guerre depuis l'an 1589 jusqu'à la paix de Vervins en juin 1598* [par Vict. PALMA-CAYET], Paris, Richer, 1608, 3 vol. in-8 ; 2° [du même auteur] la *Chronologie Septenaire de l'histoire de la paix entre les rois de France et d'Espagne* (1598-1604), Paris, 1609, in-8 ; 3° le *Mercure François ou suite de l'histoire de la paix* [puis : *de nostre Temps*] (1605-1644), Paris, 1611-1638, 25 vol. in-8 ; on y rattache souvent : 4° l'*Histoire de Notre Temps* (1643-1655), par MALINGRE et DU VERDIER. Paris, 1655, 2 vol. in-8 (V. Brunet, *Manuel*, 5e éd., t. I, col. 1891, et Hatin, *Bibliographie de la Presse périodique*, p. 25).

nant général pour le roi aux Isles de l'Amérique. Il y est rapporté comment après avoir pris possession de son commandement et y avoir été salué par le gouverneur des colonies anglaises dans ces parages, le commandeur eut avec celui-ci des démêlés qui purent cependant se régler sans conflit sanglant par une conférence entre officiers anglais et français et un traité entre les deux nations [1]. Une description élogieuse mais fort brève de Saint-Christophe termine cette courte narration, rédigée, dit-on, d'après les récits « d'un gentilhomme qui a toujours eu commandement dans ces Isles et qui est party d'icy depuis quelques mois pour y retourner. » Cette indication n'est malheureusement pas assez précise pour nous permettre de connaître exactement l'informateur de notre annaliste ; mais elle nous suffit pour donner du poids à ses dires, dont nous n'avons aucune raison sérieuse de suspecter la sincérité [2].

Nous reprenons la série des chroniqueurs moines avec la

Relation de l'Isle de la Guadeloupe faite par les Missionnaires Dominicains à leur General, en 1647. — Bibl. Nat., Ms. fr. 24974.

Cette relation comporte 172 pp., foliotées à part, de format in-4. Elle est précédée dans le ms. 24974 par trois autres pièces écrites à des époques différentes (1593-1658-1690) par des frères prêcheurs. Le volume est donc un recueil factice de documents relatifs aux Dominicains, mais dont il est difficile de rétablir plus précisément l'origine.

Outre le *faux-titre* ci-dessus, au haut duquel on lit, d'une écriture postérieure : *ms. non imprimé* ; la Relation qui nous occupe comporte :

Au f° 1, une *Dédicace* en latin au RP. Thomas Turc, général de l'ordre : « datum in Insula Guadaluppa in Conventu Sanctissimi Rosarii, » et datée du 21 novembre 1647.

1. Ces événements sont de l'année 1639 (Du Tertre, I, pp. 126-140, Arch. Col. F²19, p. 364).
2. Le *Mercure François* porte à la Bibl. Nat. la cote Lb³⁵ 7.

Au f° 2, le titre : *Relation veritable de l'Isle | de la Guadelouppe | Contenante l'histoire des choses na | turelles les plus rares de cette Isle | Des façons de faire et mœurs des | anciens habitans appellés commu | nément Sauvages et de tout ce | qui s'est passé de plus remarqua | ble en cette mission depuis qu'elle | est habitée des François |*

Première partie contenante l'histoire des choses naturelles plantes, arbres, oyseaux, poissons, etc. de l'Isle de Guadelouppe. — [III chapitres (le pays, la faune, la flore)].

f° 23 (verso) Seconde partie... De l'origine, mœurs, religion et autres façons de faire des Karaïbes appellés communément sauvages, anciens habitans de la Guadelouppe. — [XI chapitres.]

f° 51-87 (verso) [1] Troisiemme partie. Contenante tout ce qui s'est passe de plus remarquable en cette Isle de Guadelouppe, en ce qui concerne la Mission Depuis qu'elle est habitée des Francois.

Cette troisième partie affecte la forme d'*Annales*. Elle présente un intérêt remarquable par la sobriété avec laquelle les événements sont exposés, L'auteur est un dominicain et affirme [2] n'écrire que par ordre du P. Général, étant peu soucieux du métier d'écrire. C'est un esprit sérieux et qui ne se berce pas de fables ; il est capable de critique et expose fort sagement ce que l'on sait de l'histoire de la Guadeloupe avant l'occupation française [3]. Il s'appuie sur une source précise [4] et donne en outre des détails intéressants et non reproduits ailleurs sur certain monument de pierre, portant des figures sculptées, qui existait encore à la Guadeloupe de son temps et que l'on attribuait aux Espagnols. Il écrivait dans l'île même et a dû se servir des archives de la maison de

1. Les ff^os 65 à 70 sont d'une écriture différente, beaucoup plus serrée et plus petite que le reste, sans doute l'écriture originale de l'auteur; ils comprennent les années 1637 (partie); 1638, 39 et 40 (partie), les ff^os 71 et 72 sont blancs.

2. F° 51.

3. Ms. 24974, f° 52.

4. C'est le *Triomphe des martyrs de l'Ordre de Saint-Dominique*, par le P. Jean de Sainte-Marie, titre II, chap. VI.

son ordre, puisqu'il reproduit (f° 53) les « facultés concédées par le Saint-Siège » que l'on retrouve également transcrites par Du Tertre et les autres chroniqueurs jacobins. Il a dû certainement se servir de la *Relatio gestorum* du P. Breton et l'on peut même se demander si l'on n'a pas là une traduction allongée de l'ouvrage même du P. Breton. C'est peu probable cependant, parce que le P. Breton n'aurait sans doute pas manqué, dans la préface de son dictionnaire caraïbe, de parler de cette traduction si elle était son œuvre. Une autre hypothèse serait d'attribuer ce manuscrit au P. Mathias du Puis : Breton dit en effet dans la susdite préface en parlant de ce père : « comme il étoit encore sur les lieux il me pria de luy donner ce que j'avois composé : j'avoüe que je lui mis la mesme chose que dessus entre les mains [les 10 chapitres des Sauvages... et l'établissement de la colonie jusques à 1643] qu'il a traduite de latin en françois : mais le reste n'est pas de moy et n'a pas passé par ma censure, j'ay mon original qui en fait foy : il me succéda en la charge et je m'en allay aux Sauvages [1]. » Ce passage et notamment les mots que j'ai soulignés porteraient à considérer le père du Puis comme l'auteur du ms. 24974 ; mais il y a lieu d'hésiter si l'on compare les sobres Annales que contient ce manuscrit avec les développements auxquels le P. du Puis s'est livré dans le volume qu'il fit imprimer en 1652 [2]. Je n'ose donc me prononcer encore sur l'auteur possible de la *Relation de l'Isle de la Guadeloupe*, qu'une critique plus serrée ou des documents nouveaux permettront peut-être de déterminer un jour avec précision. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est daté de 1647 à son titre et a dû être écrit à la fin de cette année, car il en raconte les événements. Il est du reste achevé, sa dernière page portant comme derniers mots la devise : « A la plus grande gloire de Dieu », qui termine également la première et la deuxième partie de cette relation [3]. En résumé cette source, con-

1. *Op. cit.*, 3e fnc., verso.
2. V. *infra*, p. 125.
3. Ff^os 23 et 51.

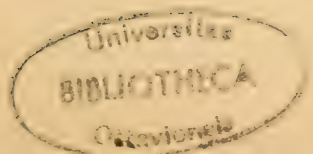
Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

temporaine des événements, écrite au milieu d'eux, soutenue pour les années un peu antérieures par l'autorité précieuse du P. Breton, composée du reste avec mesure et sobriété, présente un sérieux intérêt pour l'histoire de la Guadeloupe et n'est pas rendue inutile par les travaux du P. Du Tertre.

La Bibliothèque Nationale conserve dans ses manuscrits un volume qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, bien qu'il porte au dos et dans le haut du f° 1 un titre semblable : « Histoire de la Guadeloupe ». Ce manuscrit, entré à la Bibliothèque avec la Collection Margry, porte le numéro *9319* des Nouvelles Acquisitions françaises. Inconnu jusqu'à ce jour, ou plutôt méconnu, il est porté au catalogue comme anonyme et sans date. Or il est un des documents les plus importants qui existent pour l'histoire des Antilles françaises, car d'une étude approfondie il résulte que nous avons là une *rédaction primitive* de l'*Histoire des Antilles* du P. Du Tertre, rédaction que l'on peut dater avec certitude de l'année 1648.

Voici du reste sous quelle forme se présente ce manuscrit : Tout entier de la même écriture, avec des dessins à la plume, il n'a pas de titre [1], et compte en son état actuel 758 pages in-4. Il est relié en veau et cette reliure doit être contemporaine du manuscrit lui-même ; elle porte en effet les caractères distinctifs des reliures du milieu du XVIIe siècle : double filet d'or autour des plats et à l'intérieur pas de feuillets de garde en papier à peignes semblable à l'intérieur de ces plats.

Voici du reste les marques qui pourraient aider à connaître son histoire : **De Bzanson**.

A l'intérieur du plat : **L'héritier**.

et par dessus : G G (marque faite au timbre).

A la première page du texte on lit : Augustin Cochin, puis, sous un fouillis de ratures et de surcharges : Bezanson, et l'on retrouve l'empreinte inversée des G G du plat, preuve évidente

1. Le titre *Histoire de la Guadeloupe* se trouve en tête du f° 1.

que cette marque a été faite postérieurement à la mutilation qui a fait disparaître le titre.

Ces mutilations sont en effet plus importantes encore pour l'histoire de ce manuscrit : tout d'abord au début l'on ne trouve ni feuillet de garde, ni faux titre, ni titre ; un cahier entier (2 ff. doubles) a dû être arraché.

A la fin, deux chapitres ont disparu : le premier avait trait à « la Colonie française » (c'était le second de la cinquième partie) ; l'autre traitait « des Esclaves tant Nègres que Sauvages » (c'était le troisième de la cinquième partie et le dernier du livre).

Le mot *fin* a été rajouté après coup au bas de la page 758 et les feuillets précédents ont été consolidés tant bien que mal avec de la cire à cacheter. Le feuillet de garde (blanc) a subsisté portant quatre cachets, à l'un desquels (en haut à droite) subsiste encore un fragment de papier portant un reste de chiffre de pagination.

Si nous sommes entrés dans tous ces détails, c'est qu'ils concourent à faire connaître la véritable origine de ce document, origine que le texte lui-même permet d'établir. Et tout d'abord quel en est l'*auteur* ? et quel était son but en écrivant ce livre ? La préface qui se trouve au début de l'ouvrage nous apprend que, « à son retour des Indes », l'auteur, qui n'a « jamais fait profession de bien dire », ne s'est déterminé à écrire qu'avec *répugnance*, mais pour céder aux « très instantes et quasi importunes prières de plusieurs personnes de condition et de ses amis », et surtout par « obéissance de ses supérieurs ». Ces derniers mots nous prouvent que c'était un religieux, évidemment un missionnaire, et nous apprenons bientôt que c'était un missionnaire de la Guadeloupe et un dominicain par conséquent. L'ouvrage ne traite en effet que de cette colonie à l'exclusion des autres : la première partie en est consacrée à l'histoire de la Guadeloupe de 1635 à 1643 ; la deuxième à la Météorologie, la Géographie, la Minéralogie de cette île ; la troisième à sa Flore ; la quatrième à sa Faune ; enfin la cinquième et dernière à ses

habitants [1]. Or l'on sait que la Guadeloupe n'avait à cette époque d'autres religieux que les Jacobins [2].

L'auteur. — Mais l'auteur même par son récit nous permet de préciser qui il est : Au chapitre I [3], racontant son départ pour les Indes qui eut lieu à Dieppe le 7 janvier 1640, il nous fait comprendre qu'il était un des six religieux dominicains que la Compagnie des Isles envoyait alors à la Guadeloupe, savoir : trois frères convers avec le R. P. Du Tertre, le R. P. Jean de Saint-Paul et, pour supérieur, le R. P. Nicolas de la Mare (ou de la Marre), « docteur de Sorbonne, très célèbre et fameux prédicateur » [4]. Or celui-ci mourut à la Guadeloupe le 1er mars 1642, et c'est le manuscrit lui-même qui le raconte [5]. J'ai vainement cherché mention du P. Jean de Saint-Paul dans les *Scriptores ordinis Prædicatorum*. Il était peu probable que le manuscrit 9319 fût l'œuvre d'un frère convers ; ces religieux étant généralement moins lettrés que les pères. Restait le P. Du Tertre comme auteur possible de cette chronique.

Il y avait donc lieu de comparer ce texte à la première rédaction connue de l'histoire du P. Du Tertre : *Histoire generale des isles de Saint-Christophe... et autres dans l'Amérique...* Paris, 1654, in-4 [6] ». Or si l'on rapproche les deux textes on ne peut ne pas être frappé des analogies singulières qu'ils présentent. Sans doute ils sont loin d'être identiques, mais ils trahissent des similitudes de pensée et de style qui vont même jusqu'à se traduire par des phrases exactement semblables. Il paraîtrait à première vue que le P. Du Tertre ait dû avoir pour source principale dans sa rédaction de 1654 précisément ce manuscrit 9319 et s'en soit servi au point de le copier en certains passages. Mais, en serrant davantage la comparaison, l'on arrive à se convaincre que les deux rédactions

1. Ms. 9319, pp. 9-96, 97-174, 175-394, 395-649, 649-758.
2. Voir Du Tertre, *Histoire des Antilles*, édition de 1667, t. II, p. 423.
3. Ms. 9319, pp. 10 et ss.
4. *Ibid.*, p. 47.
5. *Ibid.*, p. 80.
6. V. *infra*, p. 122.

sont du même auteur et cela : 1° parce qu'il y a identité de plan ; 2° parce que les rares passages où l'auteur de l'une et de l'autre parle de lui-même sont identiques.

Pour le *fond* je ne saurais mieux faire que de juxtaposer le plan du ms. 9319, tel qu'il est énoncé dans sa préface, et celui de l'édition de 1654, tel qu'il résulte de sa table. On a ainsi :

Ms. fr. nouv. acq. 9319.	*Du Tertre, édition de 1654.*
Ire Partie. « Voiages et retour des Indes... » histoire de la Guadeloupe de 1635 à 1643.	Ire partie. Ch. I. — Histoire de Saint-Christophe. Chap. II — histoire de la Guadeloupe. Chap. III — histoire de la Martinique, etc. Chap. IV — voyages aux Iles, etc.
IIe partie. Chap. I — de la température. Chap. II — des saisons. Chap. III — du flux et reflux de la mer.	IIe partie 1er traité. Chap. I — de l'air. Chap. II — des saisons. Chap. III — des ouragans, etc. Chap. IV — du flux de la mer.
Chap. IV — description de la Guadeloupe. Chap. V — des minéraux. Chap. VI — des pierreries. Chap. VII — des rivières.	2e traité. Chap. I — description de la Guadeloupe. Chap. II — des minéraux. Chap. III — des pierreries. Chap. IV — des rivières..., etc.
IIIe partie — des Plantes.	IIIe partie — des Plantes.
IVe partie — des Animaux.	IVe partie — des Animaux.
Ve partie — des Habitants.	Ve partie — des Habitants.

Il résulte de cette comparaison (que j'abrège, surtout dans les dernières parties) que l'édition de 1654 n'est que le ms. 9319, développé pour les parties descriptives, et augmenté pour les parties historiques.

Si maintenant on compare les deux préfaces, on trouvera dans celle de 1654 non seulement les mêmes idées, mais encore des expressions identiques souvent à celles du ms. 9319. Voici le début de cette dernière :

« Enfin mon cher Lecteur *l'obeissance* de *mes superieurs iointe* avec les *tres instantes* et quasi *importunes prières* de plusieurs personnes de condition et *de mes amis*, m'a contraint de mettre la main à la plume *avec autant de repugnance que iavois de justes subiects*

de m'en divertir, car *a mon retour des Indes* iay trouvé *la langue françoise dans un si haut degré de politesse que i'ay raison* de craindre *que la rudesse de mon stile* ne choque et ne rebute, ie ne dis pas des plus délicats, mais *mesme les plus grossiers*, *et ne leur* face *estimer mon discours aussi sauvage que* le Sauvage mesme que ie leur presente..... [et plus bas:] Que si ce discours te semble rude et *peu orné de belles parolles* scache qu'il est *autant sincere et veritable* qu'il est *naïf et succint*..... »

Or si l'on compare à ce texte la préface de l'édition de 1654 de Du Tertre, on retrouvera, fort peu altérées, toutes ces phrases, et notamment toutes les expressions qui sont en italique. Il faudrait donc supposer en Du Tertre un plagiaire bien peu scrupuleux pour admettre qu'il ait pu ainsi emprunter des idées et des expressions à un autre qu'à lui-même.

Il est encore plus inadmissible qu'il ait pu se mettre en scène dans les mêmes termes qu'un autre aurait employés déjà pour conter ses propres aventures. Or ces récits, les récits de voyage notamment, concordent exactement dans les deux textes ; on les retrouve même presque sans altération dans l'édition revue et augmentée que Du Tertre publia de son Histoire en 1667 [1]. C'est ainsi qu'il convient de rapprocher le récit du voyage de l'auteur du ms. 9319 aux Isles (pp. 11 à 24) de celui qu'on peut lire au tome II de l'*Histoire générale*... (1667), p. 44 et suivantes. L'un et l'autre sont interrompus à la même phrase : « pendant que nous étions occupés à cette péche il se leva un petit vent qui en six heures termina nostre voyage et nous mist a la Guadeloupe. » Dans le manuscrit l'auteur commence alors l'histoire de cette île. Dans l'édition de 1667 le plan de l'ouvrage ayant été changé, on peut néanmoins retrouver la suite primitive en se reportant au t. Ier, p. 75 et ss.

Il me semble donc inutile d'insister et je crois pouvoir considérer comme définitivement acquise cette première conclusion :

1. Comparer notamment les pp. 82 à 95 du ms. 9319 et les pp. 44 et ss. du t. II de l'édition de 1667.

Le manuscrit nouv. acq. fr. 9319 est une première édition de l'histoire du P. Du Tertre antérieure à l'édition de 1654.

La date ? — Ceci admis, quelle est la date de cette rédaction ?

Cette question est plus difficile à trancher exactement, car elle soulève une objection. En effet, si l'on compare certaines évaluations de durée, dans le texte manuscrit et dans celui de 1654, on peut obtenir pour le premier une date assez précise. C'est ainsi que, parlant des travaux et des souffrances supportés par les missionnaires depuis leur installation aux Isles, le texte manuscrit exprime ce long labeur par les mots « depuis quatorze ans [1] ». Le même passage se retrouve dans l'édition de 1654, p. 59, mais on y lit : « depuis dix neuf ans ». Il y aurait donc entre les deux rédactions un espace de cinq années, et l'on pourrait donner comme date approximative du ms. 9319 l'année 1648 ou 1649. Mais, si cette rédaction a été vraiment faite en 1648, comment se fait-il qu'elle ne contienne pas le récit des événements survenus à la Guadeloupe jusqu'en 1647 et pourquoi ce récit s'arrête-t-il à 1642 ? — pourquoi notamment l'auteur ne parle-t-il pas, dans le manuscrit, de son second voyage de France aux Isles et de cette visite à Madère qu'il raconte tout au long dans l'édition de 1667 [2] ? L'objection est spécieuse, mais on y peut répondre que la peur de se compromettre a seule empêché Du Tertre de pousser son récit au delà de 1642. « Les mesmes raisons qui m'ont obligé à retrancher icy plus de la moitié de l'histoire m'impose[nt] icy le silence et me fait contenter de vous dire que tant s'en faut que nous aions peu travailler comme nous l'eussions souhaitté a la conversion des Sauvages, a grand peine avons-nous peu executer nos fonctions parmy les Chrestiens [3]... » Telle est la phrase qui arrête son récit lorsqu'il a raconté son voyage de retour jusqu'à son arrivée à La Rochelle.

Il y a donc là chez lui réticence voulue sur des événements

1. Ms. 9319, p. 68.
2. T. II, pp. 57 et ss.
3. Ms. 9319, p. 92.

trop connus de lui. Quant à son deuxième voyage de France aux Isles, bien que nullement compromettant en soi, il préférait sans doute le passer sous silence, peut-être pour donner mieux le change sur l'auteur et la date de son récit. Mais il écrivait incontestablement *après* ce voyage et même après son deuxième retour en Europe, puisqu'on lit à la page 91 du ms. 9319 : « je ne diray rien de mon second retour en France [1]. » Nous savons que ce retour dut avoir lieu en 1647 et servir d'épilogue aux terribles démêlés entre Thoisy, Poincy, Houel et du Parquet, auxquels Du Tertre fut si intimement mêlé [2]. Nous n'avons donc pas de peine à comprendre son silence et nous n'hésitons plus à donner au ms. 9319 pour date de rédaction l'année 1648 [3].

On a d'ailleurs la certitude que Du Tertre avait dès cette date donné une première forme à son œuvre et que cette rédaction était destinée à être publiée. En effet, dans la préface de son édition de 1667, Du Tertre parle d'un premier travail qu'il aurait fait « il y a environ quinze ans ». Or, le privilège de cette édition étant du 22 avril 1666 (v. t. II), il est permis de supposer cette préface écrite à la fin de 1665 et par conséquent de placer la première rédaction vers 1650.

Que cette rédaction ait été destinée au public, l'avant-propos du ms. 9319 l'indique. Si l'auteur avait écrit pour le seul comte de Harlay, il se fût adressé à lui et non au lecteur en général, comme il le fait. De plus, et ceci me semble concluant : La licence du général de l'ordre qui est reproduite en tête de l'édition de 1667, tome I, porte la date du *8 novembre 1648* et permet au P. Du Tertre de faire imprimer : « librum a te editum de insula Guadalupa in America. » Le P. Du Tertre n'ayant pas redemandé de licence en 1654 et 1666, c'est donc qu'il n'y avait pas de différence essentielle entre ces deux rédactions et

1. Cf. la même phrase identiquement : édition de 1667, t. II, p. 54.
2. Cf. *infra*, p. 110.
3. Nous sommes en effet certains que ce manuscrit fut composé à Paris; V. ms. 9319, p. 4 : « Si j'avois escrit sur les lieux ou que j'eusse fait des memoires avant mon départ j'aurois escrit davantage. »

celle qu'il devait publier en 1648. Donc aussi, le ms. 9319 était destiné à être publié ; donc il est de *1648* [1].

Mais pourquoi n'a-t-il pas été publié ?

Le P. Du Tertre lui-même nous apprend que son manuscrit lui fut *dérobé* et que son audacieux voleur avait voulu l'imprimer sous son propre nom. Il ne dit pas, mais il semble faire entendre, que ce plagiaire n'était autre que « le sieur de Rochefort, ministre à Rotterdam », et que, seule, la publication qu'il parvint à faire en 1654 retarda et contraria celle que Rochefort préparait et ne mit au jour qu'en 1658 [2].

Et bien, ce manuscrit volé ne me semble pouvoir être que le ms. 9319 lui-même. En effet, nous avons vu plus haut que ce manuscrit avait été mutilé de deux folios doubles au début : En faisant disparaître le titre et la dédicace au comte de Harlay qui devait certainement se trouver en tête du livre, avant la préface [3], le voleur dissimulait l'origine du manuscrit. De plus, à la fin du volume, les chapitres qui traitent des habitants, libres et esclaves, de la Guadeloupe ont disparu, violemment arrachés de la reliure : trop de gens étaient intéressés à faire le silence sur ce qui se passait là-bas pour qu'on n'ait pas songé d'abord à étouffer un témoignage discret, mais sincère, sur les mœurs des colons et surtout sur l'effroyable incurie des chefs. Le manuscrit a donc été volé par quelqu'un qui tenait de près soit à la Compagnie des Isles, soit, plus vraisemblablement, à l'un des hauts fonctionnaires qu'elle avait à la Guadeloupe [4]. Puis il a pu être vendu ou donné à Rochefort, après qu'on en aura fait disparaître les passages compromettants. Il a, de là, passé aux

1. Remarquez que ce ms. ne parle précisément *que de la Guadeloupe*.
2. Edition de 1667, t. I, préface.
3. « Le livre... que j'avois donné à M. de Harlay » (édition de 1667, t. I, préface).
4. Il suffit de voir avec quelles précautions oratoires l'auteur fait allusion à ces personnages dans sa préface pour comprendre qu'ils ne reculaient devant rien. (Cf. la *dédicace* du P. Bouton). Presque tous étaient du reste des gens de robe et, comme tels, fréquentaient, eux et les leurs, chez les Harlay.

mains de divers collectionneurs aux XVIIe et XVIIIe siècles ; au XIXe, il devait servir à M. Augustin Cochin qui cherchait à se documenter sur l'histoire de l'esclavage dans nos colonies ; en dernier lieu, il faisait partie de la collection de M. Margry et est entré avec elle à la Bibliothèque Nationale.

Aucun d'eux ne semble avoir identifié ce texte qui nous permet de compléter le peu que nous savons du P. Du Tertre, de sa vie et surtout de sa compétence.

Le P. Du Tertre. Sa vie. — On sait que le P. Jean-Baptiste Du Tertre s'appelait en réalité Jacques Du Tertre [1]. Il était né à Calais en septembre 1610 et était le fils d'un honorable médecin de la ville qui lui fit faire de bonnes études. Mais de bonne heure le goût de l'aventure le prit : il embarqua au bord d'un Hollandais et courut longtemps les mers, notamment les mers du Nord, jusqu'au Groenland. Puis, dégoûté de la vie de marin, il prit du service à terre et, à 23 ans, se distinguait au siège de Maëstricht, sous le prince d'Orange (1633). Mais brusquement il changeait encore sa destinée et entrait au noviciat des frères prêcheurs à Paris, où le P. Carré recevait sa profession, le 24 juin 1635. Il prit, dès lors, le nom de Jean-Baptiste, sous lequel il est connu : il avait 25 ans, mais était singulièrement mûri par la rude vie qu'il avait menée. Aussi, lorsque la Compagnie des Isles demanda au P. Carré, supérieur du noviciat des frères prêcheurs à Paris, des missionnaires qui pussent aller exercer leur ministère à la Guadeloupe [2], le P. Du Tertre fut un de ceux auxquels le supérieur songea aussitôt pour occuper ce poste dangereux et délicat.

Il s'embarqua donc le 17 janvier 1640 [3], à Dieppe, et arriva deux mois après, ou environ, à la Guadeloupe, après avoir touché à la Martinique et salué une première fois son gouverneur : du Parquet. Il débarqua donc à la Guadeloupe

1. *SS. ordinis Prædicatorum*, t. II.
2. V. délibération de la Compagnie, du 5 octobre 1639, Arch. Col. F^2^ 19, p. 370.
3. Ms. 9319, p. 12, édition de 1667, II, p. 44.

peu de temps avant le nouveau gouverneur, Aubert, dont les religieux n'eurent qu'à se louer. Il semble même que le P. Du Tertre y ait un instant été élu supérieur de la mission. En effet, le P. de la Mare, supérieur, étant mort le 1er mars 1642, les trois pères et trois frères survivants eurent à élire un supérieur immédiatement. Le P. Raymond Breton ne revint de la Dominique que le 12 mars. On décida d'envoyer l'un des Pères en France chercher des secours, et ce fut le P. Du Tertre qui partit, laissant « la charge et le soin des religieux au P. Raymond [1] ». C'était donc lui qui avait auparavant cette charge. Quoi qu'il en soit, il revint en France : parti les premiers jours d'avril, il essuya une tempête affreuse et arriva quarante-deux jours plus tard à La Rochelle, pour, de là, gagner Paris. Il est possible que, dès cette époque, il ait rédigé quelques notices et qu'en 1648 il se soit borné à « mettre en ordre quelques remarques... faites dans [ses] premiers voyages et séjours aux Antilles de l'Amérique [2] ». Mais son séjour en France ne fut pas long : il repartit en effet dès le mois de décembre 1642 et arriva aux Isles le 23 mai, après un voyage mouvementé, coupé d'un escale de deux ou trois jours à Madère [3]. Peu de temps après, arrivait également à la Guadeloupe le nouveau gouverneur, Houel, qui devait, par ses intrigues, mettre la discorde entre tous les habitants. Le P. Du Tertre fut intimement mêlé à ces troubles, surtout lorsque M. de Thoisy, nommé lieutenant général de toutes les Isles à la place du commandeur de Poincy, vint déchaîner dans toutes nos colonies une véritable guerre civile. Curé d'une paroisse à la Cabsterre, le P. Du Tertre faillit même payer de sa vie, en novembre 1646, son dévouement à la cause de l'ordre et de la légitimité [4]. Ne pou-

1. Ms. 9319, pp. 80-81. Le témoignage du fr. Mathias du Puis confirme formellement que Du Tertre était alors supérieur. (*Relation de l'établissement d'une colonie françoise dans la Guadeloupe*. Caen, 1652, in-8, p. 182.)

2. Edition de 1667, t. I, préface.

3. Edition de 1667, t. II, p. 57. Cf. t. I, p. 223.

4. Sur les mauvais procédés de Houel envers le P. Du Tertre, cf. du Puis, *op. cit.*, pp. 91 et 96.

vant vaincre le bon sens et l'opiniâtreté de ce moine, dès longtemps familiarisé avec la vue d'une épée, les partisans du sieur Houel le jetèrent dans un bourbier pour ridiculiser son habit et, comme il continuait à leur reprocher leur conduite, craignant un retour d'opinion de leurs hommes, ils « envoyèrent deux esclaves avec certaines trompettes ou cornets de limaçons qui cornèrent si fort à ses oreilles qu'il lui fut impossible de parler davantage [1] ». On comprend, dès lors, que l'auteur de l'*Histoire des Antilles* n'ait pas conservé bon souvenir des procédés du sieur Houel : ce n'est pas auprès de lui qu'il faudrait chercher une apologie de ce turbulent personnage ! Il ne prolongea donc pas son séjour à la Guadeloupe après le départ de Thoisy et il suivit ce seigneur à la Martinique [2]. Du moins se trouvait-il avec lui dans le jardin des Pères Jésuites, le 17 janvier 1647, lorsque les officiers de cette île vinrent l'arrêter pour le livrer au commandeur de Poincy, son rival, en échange de leur propre gouverneur, du Parquet [3]. C'est sans doute à cette époque que Du Tertre apprit à mieux connaître la Martinique et la famille du Parquet, dont il dit beaucoup de bien. Il exerça même, pendant son séjour dans cette île, les fonctions de curé au quartier du Prêcheur, à la demande des Jésuites qui ne pouvaient suffire à leur ministère [4]. Mais il ne semble pas qu'il y soit resté bien longtemps, car il s'en faut qu'il connaisse la Martinique aussi bien que la Guadeloupe.

Du Tertre ne nous apprend pas à quel moment il revint en France, mais ce dut être cette même année 1647. Il lui était en effet difficile de rentrer à la Guadeloupe et ses supérieurs ne pouvaient le laisser seul à la Martinique, où son ordre n'eut une maison qu'en 1654 [5]. Il était d'ailleurs certainement

1. Edition de 1667, I, p. 348.
2. *Ibid.*, p. 373.
3. Il partit sur le même navire que le sieur de Thoisy, le 1er janvier 1647, Bibl. Nat., ms. fr. 24974, f. 85 v°.
4. *Ibid.*, II, 27.
5. *Ibid.*, II, 426.

revenu à Paris, en 1648, date du manuscrit 9319, puisqu'il y confesse écrire loin des Isles et presque de mémoire. Le peu que je viens de dire de ses dernières aventures aux Antilles explique la retenue avec laquelle il s'exprime dans cette première rédaction sur les hommes et les événements qu'il y avait connus, et même le silence absolu qu'il garde sur tout ce qui s'y est passé depuis 1643, date de l'arrivée de M. Houel à la Guadeloupe : « Si j'avois suivy les motifs qui me dissuadoient de l'escrire, dit-il dans la préface de cette chronique, j'en aurois estouffé le dessein dans sa naissance, car je scais tres bien que quoy que j'aie tasché d'adoucir les choses les plus rudes et dissimulé les actions les plus criminelles, il se trouvera encore des hiboux qui crieront au feu pour ce peu de lumière de vérité. » De fait, Du Tertre avait lieu d'appréhender en France même la colère et la brigue du vindicatif Houel : N'avait-il pas présents à la mémoire les malheurs du pauvre Aubert [1] ? Si l'ami des directeurs de la Compagnie des Isles n'avait trouvé de salut que dans la fuite, le fils de l'humble médecin de Calais avait de justes raisons de craindre un ennemi tout puissant alors, qui avait pu éconduire un protégé de la Reine régente et allait bientôt être en mesure de transformer son gouvernement en propriété. Les silences et les réticences du ms. 9319 sont donc une confirmation des allégations de Du Tertre, lorsque, rassuré par la chute des seigneurs des Isles et la politique sévère de Colbert, il accumula en 1667 sur Houel des charges écrasantes. J'ajoute que le vol même de son manuscrit et les mutilations dont il a été l'objet sont une preuve de plus du bien fondé de ses craintes.

De 1648 à 1655, Du Tertre resta sans doute occupé à la maison des Jacobins à Paris. Il eut d'abord à rédiger la chronique

1. « M. Berruyer qui aymoit M. Aubert luy conseilla de retourner aux Isles parce qu'étant de basse condition il ne pourroit jamais résister à la forte brigue des parents et amis de M. Houel ; ce qu'ayant fait M. Houel se prévalut de son absence et le fist condamner par contumace d'avoir la teste transchée. »
(Edition de 1667, t. I, p. 239.)

que le procureur général Achille de Harlay lui avait demandée et dont nous avons vu le sort. Puis, ayant su que la copie qu'on lui avait volée allait paraître sous un autre nom, il fit imprimer en 1654 une rédaction plus étendue [1]. Peu de temps après, en 1655, le comte de Cérillac vint lui demander de négocier pour lui l'achat de l'île de la Grenade à du Parquet [2]. Il accepta, non sans hésiter, et partit de Nantes le 11 juillet 1655 ; mais, pris dès le lendemain par une frégate anglaise, il fut mené à Plymouth où il eut à endurer mille misères, fut dépouillé de tout, et ne fut rendu à la liberté que six semaines plus tard, grâce à de hautes interventions. Il repartit l'année suivante du Texel et arriva le 28 septembre à la Martinique, après douze semaines d'un voyage agité. Après avoir visité la Grenade et les Grenadins, et conclu pour le comte de Cérillac le marché projeté avec le sieur du Parquet, il reprit la mer et eut à essuyer, en allant à Saint-Christophe, un rude combat avec les sauvages.

Dans la préface de son édition de 1667 (t. I), Du Tertre dit que son « voyage aux Isles en l'année 1656 » lui « donna lieu de voir toutes les Isles » qu'il « n'avoit pas encore veüe ». Outre celles que j'ai nommées, il dit en effet avoir visité l'île de Sainte-Alousie ou Sainte-Lucie [3]. Mais il n'alla jamais jusqu'à Sainte-Croix et la décrit d'après des relations étrangères ; il ne semble pas non plus qu'il ait visité Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Quant aux dépendances naturelles de la Guadeloupe : Marie-Galante et la Désirade, il est probable qu'il dut les connaître étant à la Guadeloupe et fut amplement informé de ce qui put y advenir. Après quelques jours passés à Saint-Christophe, le P. Du Tertre quitta donc les Isles et arriva les premiers jours de janvier 1657 à Flessingue. Il ne devait jamais revoir les Antilles. En effet, il allait repartir avec le comte de Cérillac pour exercer son ministère dans la nouvelle colonie, où il comptait fonder

1. V. *infra*, p. 122.
2. Edition de 1667, pp. 507 et ss.
3. *Ibid.*, II, p. 37. Ce fut sans doute en allant à la Grenade ou au retour qu'il s'arrêta dans cette île.

une maison de son ordre. Mais le nouveau seigneur de la Grenade eut encore toutes sortes de déboires, ne voulut pas suivre les conseils du religieux et négocia avec les Capucins pour les établir dans son nouveau domaine. Le P. Du Tertre s'embarqua néanmoins avec ses religieux, au bord du sieur de Cérillac, le premier dimanche de décembre 1657, mais une furieuse tempête les rejeta sur les côtes anglaises. Les gens du comte se débandèrent, lui-même s'en alla plaider contre son armateur, et les Jacobins rentrèrent définitivement à Paris [1].

L'année suivante, 1658, paraissait l'ouvrage de Rochefort, fait en grande partie avec les mémoires du P. Raimond Breton et les premiers écrits de Du Tertre. Celui-ci n'eut pas de peine à se faire persuader par ses amis de confondre son rival en publiant une nouvelle édition de son livre, augmentée de tout ce qu'il avait pu apprendre depuis lors sur l'histoire « naturelle » des Isles et du récit des événements récents qu'il n'y avait plus de danger pour lui à faire connaître au public. Dès que ses autres occupations le lui permirent, il fit donc paraître cette nouvelle édition, tellement augmentée qu'elle devenait un nouvel ouvrage et méritait désormais un nouveau titre : *Histoire générale des Antilles habitées par les Français* [2]. Achevée d'imprimer « le dernier février 1667, » la nouvelle histoire comprenait deux volumes in-4. Rochefort, définitivement battu, allait se contenter de rééditer sans modifications son ouvrage. Or, avant même que son Histoire fût parue, Du Tertre avait quitté Paris pour Toul où il exerça son ministère de 1665 à 1683 [3]. Mais il ne perdait pas de vue les Antilles et, en 1671, faisait paraître encore deux tomes de supplément à son *Histoire générale*. Comme il avait à y raconter des faits en quelque sorte contemporains, il n'est pas surprenant que de hautes personnalités qu'il ne nomme pas, probablement Colbert lui-même, lui aient fait supprimer à

1. Edition de 1667, t, I, p. 520.
2. V. le titre complet et la description, *infra*, p. 124.
3. Quétif et Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 713.

l'impression bien des passages qui paraissaient trop sincères pour ne pas déplaire aux puissants du jour [1]. Du Tertre, du reste, ne s'en cache pas dans sa préface, et sa franchise nous est une garantie de plus de son impartialité et du soin qu'il mit à puiser ses renseignements aux meilleures sources. Il n'était pas à Paris lorsque parut cette deuxième partie de son *Histoire* et son éloignement l'empêcha d'en surveiller comme il l'eût voulu l'impression. Il ne revint au noviciat de la rue Saint-Honoré qu'en 1683, et les auteurs des *Scriptores* nous apprennent qu'il y mourut en 1687, âgé de 77 ans.

Caractère du P. Du Tertre. — Telle fut la vie, singulièrement remplie, de cet homme d'action, qui fut en outre un homme d'étude consciencieux et peut-être même un mystique. L'ancien corsaire, l'ancien soldat de Guillaume d'Orange a laissé autre chose, en effet, que l'histoire des Antilles qui nous occupe. Il fut hagiographe à ses heures, et on lui doit une *Vie de sainte Austreberte, vierge*, publiée à Paris en 1659, in-12. Il est intéressant, pour qui étudie soigneusement ces chroniqueurs des Antilles, de rapprocher la rude vie d'aventures des missionnaires aux Isles et les paisibles études théologiques qui font leurs délices en France. Le P. Armand de la Paix, le P. de la Mare, tant d'autres que la fièvre et le surmenage devaient abattre pour toujours sur les côtes brûlantes des Indes, étaient à Paris des dialecticiens célèbres pour leurs controverses ou des prédicateurs fameux pour leur « onction ». Comme eux, le défenseur de Thoisy, le mandataire de Cérillac savait redevenir moine et célébrer comme il convient la naissance royale et l'humble dévotion de la fille de Badefroy, non moins que la sagesse profonde et les vertus exemplaires de l'abbesse de Pavilly.

Le P. Du Tertre, en effet, était une intelligence souple éclairant une âme jeune, affectueuse, souriante et indomptablement brave. Il avait plus de *pitié* que les hommes de son temps. Le sort

1. Edition de 1667-71, t. III, préface.

des malheureux colons [1], des pauvres engagés [2] surtout lui arrache des larmes. Mais ce qui l'indigne plus que tout, c'est « l'effroyable misère de [la] condition » faite aux esclaves et surtout l'abandon lamentable où on les laisse dans leurs maladies, leur mort et leurs funérailles : « Dans tous les autres estats, s'écrie-t-il, la misère finit avec la vie du misérable, mais elle persevere encore dans nos esclaves après leur mort !... Si la charité de nos missionnaires ne les assistoit de leurs prières... il ne faudroit pas s'attendre que personne les secourût... et si jamais l'intérest règne dans les Isles il est certain qu'ils n'auront plus de soulagement [3]. » Généreux sentiments ! qu'un demi-siècle de traite et d'exploitation cupide aura bientôt effacés ! Que l'on compare à ces belles paroles le sang-froid avec lequel un autre Dominicain, D. Labat, traduit quarante ans plus tard sa première impression sur l'esclavage et les esclaves : « ...Beaucoup [de nègres] portoient sur leur dos les marques des coups de fouët qu'ils avoient reçûs : cela excitoit la compassion de ceux qui n'y étoient point accoûtuméz ; *mais on s'y fait bientôt* [4] ! » Cette *humanité* du P. Du Tertre n'est pas seulement un beau trait de son caractère, elle sert à mieux mettre en lumière la brutalité de mœurs de ces premières colonies, non moins que la farouche rudesse des hommes qu'il y avait pour ouailles. Ici encore, comme dans la société du Moyen Age, le moine s'interposait souvent comme arbitre et comme civilisateur. Vis-à-vis des indigènes, c'est un protecteur. Il blâme hautement la guerre inique entreprise contre eux par L'Olive [5], et, dans un combat sur mer où sa propre vie est en danger, on ne le voit préoccupé que de sauver un vieux caraïbe blessé qui demandait grâce et que, malgré ses instances, on acheva sous ses yeux, et « un petit sau-

1. Édition de 1667, t. I, p. 512.
2. *Ibid.*, t. I, p. 81 ; II, p. 477, etc.
3. *Ibid.*, t. II, pp. 538-539.
4. *Nouveau Voyage*, édition in-4, t. I, p. 22, col. 2.
5. Du Tertre. Édition de 1667, t. I, p. 84 et ss.

vage, qui ne pouvait avoir que deux ans » et qu'il avait vu « sur l'eau... remuans ses petites mains [1] ».

Et pourtant ce bon père n'était rien moins qu'un attendri. Sans être, comme plus tard dom Labat, un homme de guerre sous le froc, il avait dès sa jeunesse donné plus d'une preuve de bravoure, et sa nouvelle carrière d'apôtre l'avait trouvé prêt à affronter sans forfanterie les éléments les plus furieux aussi bien que les révoltés les plus farouches. Il le faisait avec une bonne humeur toute française et raconte ses aventures avec quelque esprit [2]. Il faut avouer aussi que cet esprit est souvent assez facile, de cet esprit de bons religieux, qui n'ont pas assez de sarcasmes pour le sexe séducteur. Les femmes en effet trouvent rarement grâce devant lui : il est vrai que celles qu'il avait pu fréquenter aux Isles étaient souvent des intrigantes et même pis, et les machinations d'une entremetteuse comme la Fayolle qui ne contribuèrent pas peu aux troubles de la Guadeloupe, les brusqueries et les maladresses d'une Mme de la Grange qui causèrent tant de mal à Saint-Christophe, expliquent des généralisations comme celle-ci : « Le Diable ayant manqué son coup en cette occasion, se servit d'une autre invention d'autant plus dangereuse qu'elle estoit dans une méchante test, c'est-à-dire la teste d'une femme [3]. » Mais le bon père n'en devenait point injuste pour les femmes de vrai mérite et savait reconnaître la vertu de personnes charitables et modestes comme il s'en trouvait de son temps, même aux Isles [4].

Sa compétence. — Car Du Tertre avait un esprit véritablement équitable et un souci de la vérité qui devait en faire un historien

1. Édition de 1667, t. I, p. 511.

2. V. notamment, II, p. 50, le récit du coup de vent qui assaillit son navire revenant des Isles : « Je ne scay si ce vent estoit du Saint-Esprit mais je suis certain qu'en un moment il fit de plusieurs blasphémateurs, impies, lubriques et déterminez une troupe de penitens qui n'avoient plus que le *Peccavi* et le *Miserere* en bouche. »

3. *Ibid.*, I, p. 208.

4. Voir notamment avec quelle estime il parle de Mme Aubert (I, p. 226) et de la femme du sieur Dorange (II, p. 472).

précieux. S'il ne passa pas dix-huit ans dans les Isles, comme le disent les auteurs des *Scriptores ordinis Prædicatorum*, il avait néanmoins acquis une assez grande pratique de ces pays pour pouvoir en parler en connaissance de cause. Il y avait passé six années en deux fois, et son troisième voyage lui avait permis d'étudier la plupart des îles qu'il ne connaissait pas encore, et cela précisément, en vue d'en faire une *Histoire générale*. La compétence de l'historien ne fait donc point de doute pour ce qui a trait au pays en général, à ses habitants et à leurs mœurs. Quant aux événements eux-mêmes, il faut naturellement distinguer : « Toutes les choses que contiennent ces deux livres, dit Du Tertre dans la préface de son édition de 1667, se rapportent à celles dont j'ay esté témoin oculaire et qui n'ont point d'autre garand que ma foy et mon honneur, ou aux originaux et pièces authentiques qui m'ont esté communiqués qui se cautionnent d'elle mesme, ou aux memoires que j'ay recueillis de plusieurs anciens habitans du païs, et bien que je ne me fasse pas absolument le garand de celle-ci comme des autres, je puis asseurer que j'y eu un soin particulier de rejetter tout ce qui m'a paru douteux et de n'avancer que ce qui me semble le plus probable [1]. » L'auteur a donc, pour les faits dont il n'a point été témoin, utilisé des témoignages oraux et des sources écrites; sa valeur comme historien dépend donc de celle de ces sources et de la manière dont il les a mises en œuvre. Mais notons tout d'abord les événements dont il a été témoin, et pour lesquels nous pouvons admettre sa sincérité : ce sont les faits survenus à la *Guadeloupe* de 1640 à 1647, et notamment les démêlés du commandeur de Poincy et du sieur Houel avec le sieur de Thoisy Patrocles dont le chroniqueur semble avoir été l'ami [2]. Tous ces événements sont évidemment bien connus de Du Tertre et il les a rapportés sans doute avec exactitude, car il avait dû prendre des

1. Édition de 1667, I, préface.
2. Thoisy lui communiqua tous les documents qui pouvaient lui être utiles. Il semble même, d'après ses réticences, que Du Tertre ait été obligé de quitter les Isles peu après lui pour rentrer en France.

notes de bonne heure sur ce qu'il avait vu[1], et, du reste, il appuie son récit de pièces justificatives. Il ne faut pas oublier pourtant que Du Tertre, ayant été mêlé à des troubles semblables et y *ayant pris parti*, peut être resté enclin à mal juger ses ennemis, notamment le sieur Houel [2]. De plus, il était Jacobin et il est bon, par conséquent, de contrôler en général ses appréciations par celles des Jésuites ou des Carmes sur les mêmes personnes et les mêmes faits.

Sources de Du Tertre. — Mais, en dehors de cette courte période, dont Du Tertre a été, à proprement parler, l'annaliste, et de quelques incidents dont il a pu être témoin en 1656 (notamment de l'achat de la Grenade par le comte de Cérillac), c'est sur des sources orales ou écrites qu'il a dû élaborer son histoire, et ces sources sont de différente valeur :

a) *Sources orales.* — Pour la période antérieure à 1635, c'est par des témoignages de *vieux habitants* qu'il a pu se renseigner sur les débuts de la colonie de Saint-Christophe. Il a bien eu connaissance de quelques pièces importantes (commission de d'Enambuc, acte d'association de la Compagnie primitive, accord entre d'Enambuc et Warner), mais il y a des lacunes, des inexactitudes même dans son récit. Outre une erreur grave dans le nom même qu'il donne à d'Enambuc [3], il est évident qu'il a été renseigné très incomplètement et avec parti pris sur l'attaque des Espagnols en 1629 [4]. La même observation s'applique

1. Sa première rédaction est de 1648, il devait prévoir dès lors qu'il l'étendrait un jour et en conséquence s'y préparer.

2. Houel, le bouc émissaire de Du Tertre, est jugé par Tracy comme un homme de valeur. Colbert ratifie ce jugement et le considère comme « un homme qui ne manque point de bon sens et qui entend bien la navigation » (Arch. Col. C^8, 2e série, 1). Mais cela ne l'empêchait pas d'être universellement haï aux Isles (Arch. Col. F^{3}18, *passim*).

3. Du Tertre le prend pour un Diel : c'était un Belain. V. Margry, *Belain d'Esnambuc*. Paris, 1863, in-8.

4. Il ignorait la relation Aff. Etr., Mém. et Doc. Amérique, IV, ff. 93-105. Son récit fait retomber toute la faute sur le seul capitaine Giron.

aux origines de la colonie de la Tortue. Ses informateurs n'assistaient pas aux premiers débuts de cet établissement et n'ont pu, par conséquent, lui donner que des probabilités. Les seules sources orales vraiment sûres qu'ait pu avoir Du Tertre, ce sont ses confrères les missionnaires, qui pouvaient le renseigner peu de temps après les événements dont ils avaient été les témoins et avaient en outre mille moyens d'information et de contrôle, tant par les correspondances qu'ils entretenaient entre eux que par les récits que pouvaient leur faire les habitants de toutes classes. C'est ainsi que les premières années de la colonie de la Guadeloupe ont dû être parfaitement connues et fidèlement racontées par Du Tertre. Enfin il a pu, en France même, interroger maintes personnes bien informées et il n'y a pas manqué. Ses relations avec les Harlay, les Bignon [1], les Thoisy le mettaient à même de fréquenter la haute société : il put ainsi recueillir du duc de Buckingham des renseignements sur les colonies anglaises et notamment sur l'expédition malheureuse de l'amiral Penn [2]. Il connaissait les principaux « seigneurs » de la Compagnie des Isles et il ne négligeait pas sa peine pour aller s'informer aux bonnes sources, faisant « mesme plusieurs voyages au Havre-de-Grâce, à Honfleur, à Dieppe et à d'autres ports de mer, pour [s']éclaircir de [ses] doutes avec des capitaines de navires et des habitants des Isles [qu'il croyait] les plus dignes de foy et témoins oculaires des choses dont [ses] mémoires ne pouvaient [l']instruire parfaitement [3] ».

b) *Sources écrites narratives.* — Ces « mémoires » étaient en effet une autre source importante pour lui et souvent la seule. Il nous est malheureusement presque impossible de la critiquer, car Du Tertre ne nous apprend que très rarement quels sont ses informateurs. Cette manière d'écrire d'après des relations ano-

1. C'est à un Bignon que sont dédiés les tt. III et IV de l'*Histoire générale des Antilles*.
2. Edition de 1667, t. I, p. 474.
3. *Ibid.*, t. III. Avis au Lecteur.

nymes de gens que l'auteur considérait comme bien informés était très commune au XVIIe siècle. Rochefort n'avait guère d'autres sources pour son ouvrage. La seule remarque que nous puissions faire ici sur les correspondants de Du Tertre, c'est qu'ayant lui-même longtemps vécu aux Antilles, il avait dû y discerner les gens les plus capables de le bien renseigner, presque tous des missionnaires, sans doute, mais aussi parfois des officiers[1]. Bien que les uns et les autres nous soient en général inconnus, probablement suivant leur propre désir, nous pouvons donc dans l'ensemble nous en rapporter à leurs dires, quand rien ne vient les infirmer sérieusement par ailleurs. Il y a du reste des relations que nous connaissons et dont Du Tertre s'est certainement servi : c'est tout d'abord cette mystérieuse chronique latine du P. Raimond Breton qui semble avoir été le fonds commun à tous les historiens des Antilles[2]. Ce sont aussi, bien probablement, au moins pour les dernières rédactions, les opuscules des PP. Bouton, Du Puis, Pacifique, Maurile de Saint-Michel et Chevillard. Seule, la chronique du P. Bouton était parue lors de la rédaction du ms. de la Bibl. Nat. Nouv. Acq. fr. 9319, et en dehors d'elle, Du Tertre ne semble guère avoir pu se servir pour le faire que de traditions orales[3]. Mais si cette première ébauche a bien le caractère d'une chronique originale et même un peu hâtive, les deux éditions imprimées de l'*Histoire des Antilles* ont été faites avec un soin qui doit nous faire supposer, de la part de l'auteur, une connaissance générale de toutes les chroniques alors parues, et peut-être même de maintes pièces aujourd'hui perdues pour nous[4].

1. Par exemple Hotman pour la *Tortue*, Édition de 1667, t. II, p. 31.

2. Il est en effet bien probable que Du Tertre a connu cette source, bien qu'en somme Breton n'avoue dans son dictionnaire lui avoir prêté que des textes caraïbes. V. *Dictionnaire Caraïbe-Francois.* Auxerre, 1665, in-12, 3e fnc., v^o.

3. Tout au plus aurait-il pu connaître la relation de Guillaume Coppier.

4. C'est ainsi qu'il parle (II, p. 37) d'une relation imprimée de l'établissement des Français dans l'Ile de Sainte-Croix, dont je n'ai pu retrouver trace.

c) *Sources diplomatiques.* — Il semble pourtant que Du Tertre n'ait recouru aux sources narratives que faute de sources diplomatiques. Il cite rarement les premières, et au contraire donne le plus souvent les secondes *in extenso*, en ajoutant même parfois une indication sur l'origine du document qu'il reproduit ou qu'il emploie, C'est ainsi que nous lui devons nombre de lettres-patentes ou autres pièces de premier ordre que la plupart des historiens postérieurs se sont contentés de reproduire d'après son texte et dont souvent nous ne possédons plus les originaux. Où a-t-il pris ces documents? il nous est souvent difficile de le déterminer avec précision. Nous savons seulement qu'il était fort bien vu de beaucoup de personnages très bien informés et put avoir ainsi communication de bien des dossiers importants. On sait sa fidélité au sieur de Thoisy Patrocles dont il partagea l'infortune et qui lui laissa copier et publier tous les documents relatifs à ses malheurs. Du Tertre eut en outre entre les mains les « papiers de feu M. le président Fouquet [1] », où il trouva des copies ou extraits de tous les actes importants relatifs à la Compagnie des Isles. Toutefois, il ne semble pas avoir eu communication de tous les registres de cette Compagnie, car pour l'expédition de L'Olive et du Plessis, par exemple, il n'a « pu trouver ny le contract ny la commission mais seulement un original de l'Extraict de ce contract signé de Beauvais [2] ». Or ces deux pièces se trouvent *in extenso* dans le registre F^2 19 des Archives Coloniales. Du Tertre n'avait donc vu ni ce registre, ni ceux dont il est la copie. Mais, hormis ceux-là, il avait su se procurer les documents les plus cachés, témoins ces accords du commandeur de Poincy avec Levasseur et Fontenay, publiés en appendice à la fin du tome I. C'était sans doute un chevalier de Malte qui les lui avait fait tenir, peut-être Fontenay lui-même, ou son père, qu'il connaissait [3]. Il est à remarquer que plusieurs documents importants relatifs aux possessions

1. Édition de 1667, t. I, p. 69 et *passim*.
2. *Ibid.*, t. I, p. 66. Cf. Arch. Col. F^2 19, p. 16.
3. *Ibid.*, t. II, p. 31.

de l'ordre de Malte aux Antilles lui avaient été communiqués de même [1]. Enfin, nous savons que le dernier voyage fait par Du Tertre aux Isles en 1657 lui servit à compléter beaucoup de ses recherches. Il y compulsa notamment les archives de son ordre [2] et les registres du conseil souverain de la Martinique [3]. Tout cela, joint à la comparaison que nous pouvons faire de plusieurs des textes les plus importants transcrits par Du Tertre avec leurs originaux conservés au ministère des Affaires Étrangères [4] ou ailleurs, doit nous donner la plus grande confiance dans l'exactitude et l'authenticité des documents par lui publiés et dont les originaux nous demeurent inconnus.

Par sa documentation, non moins que par sa compétence personnelle, par sa méthode et par sa sincérité cet auteur est donc un historien non moins qu'un chroniqueur et une source de premier ordre, sinon même la première de toutes les sources de l'*Histoire des Antilles*. Il y a souvent lieu de le compléter, parfois de l'abréger, rarement de le contredire, et pour la Guadeloupe et la Martinique on peut le suivre avec une confiance presque absolue.

Voici du reste sous quelles formes se présente son ouvrage :

a) Histoire | generale | des isles | de S. Christophe | de la Guadeloupe | de la Martinique et autres | dans l'Amérique. | Ou l'on verra l'establissement des Colonies Fran | çoises dans ces Isles leurs guerres Civiles et estrangeres et tout ce qui se passe dans les | voyages et retours des Indes | Comme aussy plusieurs belles particularitez des Antilles de l'Amérique | Une description générale de l'Isle de la Guadeloupe : de tous ses | Minéraux, de ses Pierreries de ses Rivieres, Fontaines et | Etangs et de toutes ses Plantes | *De plus, la*

1. V. notamment, t. II, p. 38.
2. T. I, p. 417.
3. Pour la période 1657-67 il fut renseigné surtout par des correspondances. V. notamment, t. I, p. 523, une lettre du P. Feuillet racontant la mort de du Parquet.
4. Mém. et Doc., fonds divers. Amérique, IV et V, *passim*.

description de tous les Animaux de la Mer, de l'Air et de la | Terre : et un traité fort ample des Mœurs des Sauvages du Pays, de l'Estat | de la Colonie Françoise et des Esclaves tant Mores que Sauvages. |

Par le R. P. Jean-Baptiste Du Tertre Religieux de l'Ordre des F. F. Pres | cheurs du Noviciat du Faux- | bourg Saint-Germain de Paris, | Missionnaire Apostolique dans l'Amérique | A Paris, | chez Jacques Langlois Imprimeur Ordinaire du Roy | au Mont de Sainte Geneviève, vis à vis la Fontaine. | Et Emmanuel Langlois, dans la grand'Salle du Palais | à la Reyne de Paix | 1654 | *Avec* Privilege du Roy et Approbation des Supérieurs | . —In-4° (9 ffnc., 481 pp., 7 ppnc., 3 cartes [1]).

L'ouvrage est dédié au conseiller Achille de Harlay [2] et comporte cinq parties. Au point de vue de l'histoire proprement dite des Antilles, il faut consulter surtout :

Première Partie

Chap. I. De la naissance de la Colonie françoise dans l'isle de Saint-Christophe, p. 1.
— II. De la naissance de la Colonie française dans l'isle de la Guadeloupe, p. 27.
— III. De la naissance de la Colonie française dans l'isle de la Martinique et autres, p. 68.

Cinquième Partie

Chap. I. Des habitans naturels des Antilles de l'Amérique appelés Caraïbes ou Sauvages, p. 393.
— II. Des François de notre Colonie, p. 466.
— III. Des Esclaves tant Mores que Sauvages, p. 473.

Les 7 ppnc. de la fin du volume sont en outre une sorte

1. Bibl. Nat. Lk[12], 11.
2. Leclerc dit avoir vu deux sortes d'exemplaires : dans les uns cette dédicace s'adressait « A Monsieur Achilles de Harlay », dans les autres : A Messire Achilles de Harlay » (*Bibliotheca Americana*, Paris, Maisonneuve, 1878, in-8, p. 342).

d'appendice relatif aux acquisitions faites par l'Ordre de Malte dans les Antilles. L'avis au Lecteur, au début, contient le texte en langue caraïbe du *Pater*, de l'*Ave*, du *Credo* et des *Commandements de Dieu* que les « pressantes sollicitations » du P. Du Tertre avaient arraché au P. Breton, peu satisfait de la glose française dont son confrère avait cru devoir accompagner ces textes pour en rendre le style plus accessible aux lecteurs [1].

La dernière forme de l'ouvrage de Du Tertre est celle-ci :

b) Histoire | Generale | des | Antilles | habitées par les François | Divisée en deux tomes | Et enrichie de Cartes & de Figures |

. . . . . .

Par le R. P. Du Tertre *de l'Ordre des FF. Prescheurs* | *de la Congregation de S. Louis, Missionnaire Apostolique* | *dans les Antilles* | A Paris | chez Thomas Jolly, au Palais en la Salle des Merciers, | à la Palme & aux Armes d'Hollande | MDCLXVII | Avec Privilege. |

De cette édition, également in-4, le

Tome I | contenant tout ce qui | s'est passé dans l'establissement des | Colonies Françoises |

comporte : 1 front. gravé, 9 ffnc., 593 pp., 3 ppnc., et 3 cartes (1 f° pour le titre, 1 f° pour les armes de Harlay [2]), et doit être connu en entier. Il est donc inutile d'en détailler ici les chapitres. Il suffit de signaler la table analytique que l'on trouve au début, après la Préface et les privilèges. Le

Tome II | Contenant l'histoire | naturelle | Enrichy de Cartes et de Figures |

comporte : le même front., 7 ffnc., 539 pp., 8 pl. et 5 pl. doubles ; il se divise en 8 traités, dont les plus importants sont :

1. Breton (Raimond), *op. cit.*, *supra*, p. 49, préface, 4e fnc.
2. C'est au sieur Achilles de Harlay procureur général, qu'est encore dédié le t. I ; le t. II l'est à son fils, Achilles de Harlay, conseiller d'Etat.

Traité I. Description des Antilles habitées par les François, pp. 1 à 43.
— VII. Des habitans des Antilles (Caraïbes et Français), pp. 356 à 483.
— VIII. Des Esclaves des Antilles de l'Amérique, pp. 483 à fin.

On sait qu'il parut en outre chez le même éditeur en 1671 deux autres tomes, sous le même titre, mais sans frontispice gravé et dédiés à M. Jérôme Bignon. On les trouve en général reliés en un volume III qui s'intitule :

Tome III. | Dans lequel il est traité | Du changement des Proprietaires des Ant-Isles | De l'Etablissement de la Compagnie Royale des | Indes Occidentales: Et de son Gouvernement | jusqu'à la guerre entre la France & l'Angleterre | ... (1 f° blason [de Bignon], 4 ffnc., 317 pp., 8 ppnc. 2 cartes in-4).
Tome IV. | Dans lequel il est traité | De tout ce qui s'est passé de plus considerable dans | les Ant-Isles de l'Amerique depuis le commen- | cement de cette dernière guerre jusqu'à la paix de | Breda... (2 ffnc., 362 pp. 7 ffnc., 4 pl., in-4).

Et l'ouvrage complet comporte ainsi pour adresse générale :

Paris, 1667-1671, 4 tomes en 3 vol. in-4 [1].

Il s'était donc écoulé vingt-trois ans entre la première rédaction du P. Du Tertre (1648) et l'achèvement définitif de son œuvre.

Bien d'autres avaient dans cet intervalle donné au public des relations qu'on ne peut négliger et notamment un compagnon de Du Tertre lui-même, le P. Du Puis, dans sa :

Relation | de | l'établissement | d'une | Colonie françoise | dans la Guadeloupe | isle de l'Amérique | et des mœurs des | Sauvages. Dediee | à tres-illustre et tres vertueuse Princesse | Marie Leonor de Rohan | tres-digne Abbesse de l'Abbaye |

1. Bibl. Nat. Lk[12], 12.

Royale de Caen | *composée par le F. Mathias du Puis Reli gieux* | *de l'Ordre des FF. Prescheurs* | A Caen | chez Marin Yvon demeurant à Froide rue | 1652 | in-8[1] (8 ffnc. 248 pp.).

Les ffnc. sont occupés par une « Epistre a Madame Marie Léonor de Rohan abbesse du Royal Monastère de la Trinité de Caen », et un « Avant Propos ». On trouve ensuite :

Première Partie : De l'Etablissement de la Colonie Françoise à la Gardeloupe.

Chap. I. [pas de titre particulier], pp. 1-15.
— II. De la Famine, pp. 15-25.
— III. De la Guerre des Sauvages, pp. 26-34.
— IV. Des malheurs qui arrivèrent après cette Guerre, pp. 35-39.
— V. De Monsieur de Saboulies, pp. 40-46.
— VI. Du Gouvernement de Monsieur Aubert, pp. 47-51.
— VII. Le voyage du P. Raimond aux Sauvages, pp. 52-60.
— VIII. Le gouvernement de Monsieur Houel, pp. 61-176.
— IX. Des Religieux qui ont esté dans la Guadeloupe, pp. 176-183.

Seconde Partie : Des Mœurs des Sauvages.

Chap. I à X, pp. 184-248.

Comme on le voit, cette chronique est de la même famille que celle du ms. fr. 24974 et celle du ms. N. A. fr. 9319. Toutes trois ont été composées à la même époque ou à peu près ; toutes trois ont pour objet l'histoire de la seule colonie de la Guadeloupe où leurs auteurs étaient missionnaires ; toutes trois sont dues à des dominicains. Il ne saurait donc y avoir entre elles de notables divergences et dans les faits et dans la manière de les apprécier. Comme *sources* elles sont du reste éclipsées toutes trois par l'*Histoire générale* du P. Du Tertre, sortie, on peut le dire, de la même officine (nous avons vu qu'elle n'était que l'une

1. Bibl. Nat. Lk[12], 53 (Réserve).

de ces trois chroniques développée) et qui s'est évidemment étayée des deux autres. On remarquera toutefois deux particularités propres au F. Mathias Du Puis : tout d'abord il ne donne dans son livre aucune part aux descriptions géographiques, botaniques ou zoologiques : son ouvrage est une pure chronique et non pas un manuel de renseignements comme celui du P. Bouton et d'autres qui sont un peu ce que de nos jours on appellerait des *guides* des Antilles. Ensuite il ne craint pas de s'étendre sur les conflits de pouvoir qui troublèrent si fort la Guadeloupe et toutes les îles françaises, et de consacrer cent quinze pages (sur deux cent quarante-huit) au sujet éminemment délicat à traiter qu'était « Le gouvernement de M. Houel ». Il le fait même avec une franchise qui surpasse ce que Du Tertre nous apprend de ce personnage. Houel n'aimait pas les Jacobins et ne leur ménageait point les vexations de toutes sortes. Le frère Du Puis nous apprend même que cet homme violent s'était laissé aller aux insultes et même aux voies de fait contre le P. Du Tertre, auquel il aurait dû être reconnaissant d'avoir apaisé la sédition contre M. de Thoisy [1]. On voit que le bon frère ne craignait point de se faire des ennemis parmi les puissants du jour. Il gardait son franc parler à un point qui l'a même fait taxer de partialité par beaucoup de ses contemporains [2]. Pour nous, qui savons quelle était l'humeur aggressive du sieur Houel et qui en dehors des missionnaires avons mainte preuve de son détestable caractère [3], nous sommes portés à moins blâmer cette franchise et à ne pas trop nous plaindre non plus de ce que les PP. Quétif et Echard déploraient comme d'un style « rude et peu soigné ». La chronique du bon père gagne en saveur ce qu'elle perd en fleurs de rhétorique. Pour la période des origines, elle s'appuie sur la chronique perdue du P. Breton qui déclare formellement lui avoir prêté son manu-

1. Il l'aurait même frappé de sa canne (p. 96).
2. Quétif et Echard, *SS. ordinis Prædicatorum*, II, 585.
3. V. notamment, Arch. Col. F³ 18 (*Historique Guadeloupe*), *passim*.

scrit [1]. Celui-ci du reste semble avoir en vue le P. Du Puis quand il parle des exagérations dont on a noirci la personnalité du sieur de L'Olive, et il faut noter le soin avec lequel il prétend ne garantir qu'une partie des assertions de son confrère. En résumé, cette source est donc fort utile, puisque pour la période de 1635 à 1643 nous avons la certitude qu'elle reproduit à peu près la chronique du P. Breton et que pour les années suivantes l'auteur est témoin oculaire des faits qu'il rapporte ; mais il faut faire des réserves et se tenir en garde contre les exagérations possibles d'un homme qui avait trop eu à souffrir des gouverneurs de la Guadeloupe pour ne pas leur en avoir gardé rancune, et peut-être un peu plus qu'il n'aurait fallu.

Après les Jésuites, les Capucins et les Frères Prêcheurs, les Carmes entrent en scène avec la relation intitulée :

VOYAGE | DES ISLES | CAMERCANES | EN l'AMERIQUE | QUI FONT PARTIE DES INDES | OCCIDENTALES. | ET UNE RELATION DIVERSIFIÉE | *de plusieurs Pensées pieuses et d'agréables remarques* | *tant de toute l'Amerique que des autres Païs* | avec l'etablissement des RR. PP. Carmes Reformez | de la Province de Touraine esdites isles | et un Discours de leur Ordre | *Composé par* F. MAURILE DE St MICHEL *religieux* | *Carme de la même Province : Partie pendant son* | *voyage : Partie depuis son retour* | AU MANS | chez HIERÔME OLIVIER Imprimeur et Librairie de | meurant pres l'Eglise S. JULIAN | 1652. — In-8 (28 ffnc. [titre, epistre, table, préface], 434 pp.) [2].

Cet ouvrage est, comme son titre l'indique, beaucoup plus une relation de voyage qu'une chronique proprement dite. Je ne crois donc pas nécessaire de donner ici les titres de ses trente-trois chapitres. Il suffira d'en signaler les plus intéressants au point de vue de l'état des Antilles à l'époque de ce voyage :

Chap. VII et VIII. « L'estat de la Martinique » : l'auteur y passe, pp. 27-39.

1. *Dictionnaire*, préface, *loc. cit.* Cf. *supra*, p. 114.
2. Bibl. Nat. Pt 1.

Chap. IX. « Nous passons au pied de la Gardeloupe et des autres isles...», p. 39.

Chap. X à XIII. Saint-Christophe, description, etc., pp. 44-78.

Chap. XIV et XV. Des Nègres et de l'esclavage, pp. 78-94.

Chap. XVII et XVIII. Du Commerce des Isles, pp. 114-124.

Chap. XIX. L'île de Saint-Eustache, pp. 124-132.

Chap. XXIX. « Advis à ceux qui veulent faire ce voyage » (aux Antilles), pp. 287-294.

Chap. XXXII. « Établissement des RR. PP. Carmes... en.. la Gardeloupe... », pp. 324-335.

C'est, comme on voit, une source tout à fait secondaire, l'auteur étant en réalité plutôt un voyageur curieux, quelque peu naïf et assez bavard, qu'un chroniqueur véritable, ayant assisté à des événements importants, ou même pouvant nous donner, sur l'état du pays et les mœurs des habitants, des études sincères, fruits d'une longue expérience. Le Fr. Maurile de Saint-Michel était néanmoins un homme intelligent et cultivé ; du moins exerça-t-il dans son ordre plusieurs emplois honorables. Mais il n'avait sans doute pas les qualités nécessaires à un missionnaire et ne demeura aux Antilles que quelques mois. Renvoyé en France par son supérieur, le P. Ambroise de Sainte-Anne, en 1647 [1], pour chercher du renfort à la mission, il ne repartit pas lui-même pour les Isles et mourut à Angers, sa ville natale, le 30 oct. 1669 [2].

Il faut signaler ici la relation qui se trouvait sous la rubrique *Antilles Guyane 2* dans les collections des Jésuites de la rue Lhomond (École Sainte-Geneviève) et qui s'intitule :

De Insulis Americæ. Manuscrit latin du XVIIe siècle, format in-8

1. Il était parti pour les Antilles en 1646.

2. *Bibliotheca SS. Carmelitarum*, Burdigabe, 1730, in-4, col. 422, 423. On ne donne point sa date de naissance mais seulement celle de sa profession (Angers, 1635). On signale une réédition de son livre à Paris, chez Jean de la Caille, 1653, in-8.

(14 × 20,7). 44 ff^os et 2 ffnc. blancs (l'un entre les ff. 13 et 14, l'autre entre les ff^os 14 et 15).

Ce manuscrit est certainement soit autographe, soit copié sur l'autographe et corrigé par l'auteur, car il a de nombreuses surcharges. Il était primitivement composé de quatre petits cahiers dont l'ordre a été interverti à la reliure [1]. Il ne comporte ni préface, ni dédicace, ni date, ni signature. Seule une note manuscrite moderne ajoutée en tête du f° 1 l'attribue au R. P. Pierre Pelleprat. D'un examen comparatif approfondi il résulte que cette attribution est exacte et que le manuscrit *De Insulis* est bien la *rédaction originale* du livre suivant :

RELATION | DES MISSIONS DES PP. | DE LA COMPAGNIE | DE JÉSUS | Dans les Isles et dans la terre ferme | de l'Amerique Meridionale | DIVISÉE EN DEUX PARTIES | AVEC UNE INTRODUCTION | *à la langue des Galibis Sauvages de la* | *terre ferme de l'Amerique* | Par le Père PIERRE PELLEPRAT de | la Compagnie de JESUS | A PARIS | chez SEBASTIEN CRAMOISY & GABRIEL | CRAMOISY *rue S. Jacques aux Cigognes* | MDCLV | *Avec Privilege du Roy & Approbation.* | — In-8, 8 ffnc., 93 pp., 1 pnc., 121 pp. 5 ppnc.) [2].

Cet ouvrage est, comme l'indique son titre, divisé en deux parties ayant chacune une pagination spéciale. Il débute par une dédicace à Fouquet suivie de l'extrait du privilège et de l'approbation du R. P. Provincial (qui forment les ffnc.). Puis viennent :

Première Partie : Des Isles de l'Amérique.

Chap. I. Du pays en général, p. 1.
— II. Premier voyage de nos Pères aux Isles et leurs emplois, p. 12.
— III. De la conversion des hérétiques, p. 24.
— IV. Des missions que nos Pères ont faites aux Isles voisines pour l'assistance des Français, p. 30.

1. Il faut lire : ff. 1 à 13 recto, puis 36 à 44, puis 15 à 35.
2. Bibl. Nat. P 501.

Chap. V. De la Mission irlandoise, p. 36.
— VI. De l'instruction des Nègres et des Sauvages esclaves, p. 50.
— VII. Missions des Sauvages de la Martinique et de Saint-Vincent, p. 67.
— VIII. Le massacre des Pères Aubergeon et Gueimu, p. 78.

Seconde Partie

De la Terre Ferme de l'Amérique, chap. I-XII, pp. 1-121 [1].

A la suite de cette seconde Partie l'on trouve un « Extrait d'une lettre de Saint-Christophe du 14 juin 1655 contenant quelques nouvelles du pays », qui occupe 5 ppnc. Enfin le volume se termine généralement (c'est le cas de celui de la Bibl. Nat.) par l'

« Introduction à la langue des Galibis, sauvages de la terre ferme de l'Amérique méridionale, »

petit traité du même auteur que l'on rencontre quelquefois, mais fort rarement, édité à part [2].

Or, si l'on parcourt le manuscrit *De Insulis Americæ*, l'on remarque aussitôt que ses chapitres correspondent exactement à ceux du volume français [3] et que le texte de celui-ci n'est que la traduction de celui-là. On pourrait croire que tout au contraire c'est l'imprimé français qui a été l'original du père Pelle-

1. Je ne crois pas utile de donner le détail de cette Partie qui ne nous concerne pas.

2. Le P. Sommervogel (*Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*) signale une réimpression de cette « Relation » dans Demontezon (le P.) : *Mission de Cayenne et de la Guyane française*, Paris, 1857, in-12, pp. 1 à 180. Le P. Pelleprat avait, semble-t-il, fait d'importantes études sur la langue galibi, restées mss. de son vivant et en partie utilisées dans Préfontaine, *Maison Rustique de Cayenne*, Paris, 1763, in-8.

3. Il suffit d'en rapprocher les titres : I. De Regione in communi. — II. Prima Nostrorum Patrum ad Insulas Peregrinatio necnon Materies occupationis illorum. — III. De conversione Hæreticorum. — IV. De quibusdam Nostrorum ad Gallorum subsidium Missionibus. — V. De Ibernica Missione..., etc...

prat et que la traduction a été faite de *français en latin*, le manuscrit « De Insulis » ayant pour but de faire connaître aux provinces non françaises de la Compagnie de Jésus les souffrances et les travaux de leurs confrères français et les fruits édifiants qu'ils rapportaient. Mais cette hypothèse semble devoir être rejetée comme contraire aux habitudes des Jésuites. En effet :

1° Les Jésuites du XVIIe siècle avaient une telle pratique du latin que cette langue leur était plus habituelle que le français toutes les fois qu'il s'agissait d'un travail philosophique, historique ou même littéraire quelconque. Comme beaucoup de ses confrères, le P. Pelleprat avait donc dû écrire la relation de son voyage tout d'abord en latin, puis la traduire ou même peut-être la faire traduire en français.

2° *En fait*, le principal argument en faveur de notre hypothèse est fourni par les ratures et surcharges du manuscrit. Autant que l'on peut deviner les mots supprimés, les corrections ne sont pas de simples modifications d'*expression* mais des corrections de *pensée*, preuve évidente qu'elles sont l'œuvre de l'auteur lui-même et non d'un traducteur. Le *De Insulis Americæ* est donc bien une rédaction originale.

Vie du P. Pelleprat. — L'auteur : Pierre Pelleprat, était né à Bordeaux en 1609, et entré au noviciat des Jésuites en 1628. Professeur de philosophie et de théologie, comme autrefois le P. Bouton, il fut, après avoir enseigné dans plusieurs collèges de l'ordre, appelé à Paris pour être appliqué à la prédication et il s'y distingua [1]. Je ne sais sur quels documents se fonde le P. Sommervogel pour dire qu'il fut envoyé dès 1639 aux missions de l'Amérique. D'après le ms. *De Insulis Americæ*, il semblerait que le P. Pelleprat ne partit de France qu'en 1651. Cette année-là du moins il se trouvait en France, puisqu'il

1. Sommervogel, *op. cit.* Cf. Pellisson (Jules) : « Les deux Pelleprat », dans : *Bulletin de la Société des Archives Historiques de la Saintonge*, 1883, t. IV, pp. 21-26.

raconte à cette date un incident de son voyage de La Rochelle aux Isles [1]. Il connut les différents établissements français des Iles du Vent et parcourut ou habita même à différents titres Saint-Christophe [2], Marie-Galante [3], Saint-Vincent [4], La Martinique [5], La Grenade [6]. Parti le 28 juin 1650 [7] pour le continent, il se réembarquait le 22 janvier 1654 [8] pour la Martinique où il espérait rétablir sa santé compromise par le surmenage et le climat. Mais ce changement d'air ne lui ayant pas suffi, force lui fut de s'embarquer le 16 février 1655 pour la France [9], afin d'achever sa guérison dans l'air natal et par un repos effectif.

C'est au cours de ce séjour que le P. Pelleprat rédigea sa *Relation*. Il l'achevait au moment de reprendre la mer, alors que fortifié par quelques mois de séjour dans sa patrie, il n'avait plus d'autre désir que de retourner auprès de ses chers indigènes de l'Amérique continentale. Il allait y conduire une mportante mission [10] dont il devait être le chef [11]. On ignore quel fut le succès de cette nouvelle expédition. Le P. Sommervogel dit seulement qu'après avoir passé onze années au Mexique, le P. Pelleprat mourut à Puebla le 21 avril 1667.

Caractère et Compétence. — Peu nous importe d'ailleurs pour apprécier la valeur historique de la *Relation* de ce missionnaire. J'ai dit qu'elle était antérieure au mois de juillet 1655, date de l'impression du volume [12], et qu'elle avait été rédigée *en France*,

1. *De Insulis Americæ*, f° 7 verso.
2. *Ibid.*, f° 11 verso.
3. *Ibid.*, f° 8 recto.
4. *Ibid.*, ff°s 17 v°-41 r°.
5. *Ibid.*, f° 17 r°.
6. *Ibid.*, f° 34 v°.
7. *Ibid.*, f° 17 v°.
8. *Ibid.*, f° 34 v°.
9. *Ibid.*, f° 43.
10. « Frequentes socios tanto consilio non impares », *ibid.*, f° 35 r°.
11. « Missionariis nostris neque viarum neque linguæ peritis dux utcumque futurus », *ibid.*, *ibid.*
12. Le privilège est du mois de juillet 1655, la permission du Provincial est du 18 mai.

par conséquent au plus tôt vers le mois d'avril 1655 [1]. La date de la rédaction originale me semble donc suffisamment précisée. Nous avons vu d'autre part qu'en supposant même que le premier départ du P. Pelleprat pour les Isles ait eu lieu en 1651 (et non en 1639, comme le dit le P. Sommervogel), il aurait passé dans les Antilles au moins deux ans et demi ou trois ans; savoir: de 1651 au 20 juin 1653 et du 22 janvier 1654 au 16 février 1655. Il pouvait donc avoir des Isles une connaissance plus que suffisante pour pouvoir à son tour être un informateur des plus sérieux. Le P. Pelleprat était loin d'ailleurs d'être un simple voyageur et un esprit médiocre, s'arrêtant aux détails les plus petits quand ils étaient nouveaux pour lui. C'était un esprit supérieur et une intelligence abstraite. Dans la galerie de missionnaires qu'est forcément un peu la présente étude, il représente un type à part. Ce n'est pas l'aimable conteur, ami des Seigneurs de la Compagnie des Isles, qu'est le P. Bouton; moins encore un homme universel, curieux de sciences naturelles, de politique et d'histoire, comme le P. Du Tertre; il n'a surtout pas l'esprit ouvert au monde extérieur, naïvement admiratif et non moins naïvement pédantesque, qui fait la saveur du Fr. Maurile de Saint-Michel ou du Fr. Mathias du Puis. On sent chez le P. Pelleprat le théologien, le moine ascétique et penseur, mais aussi et surtout l'apôtre. Ce qui l'occupe uniquement aux Isles et sur la Terre ferme, c'est son ministère. C'est à peine s'il consacre cinq ou six pages à faire à grands traits l'histoire et la description du « Pays en général ». Mais il le fait avec une précision, une sobriété que l'on chercherait vainement chez les autres chroniqueurs de cette époque et qui fait songer au style de Tacite. Comme écrivain, le P. Pelleprat ne fait en effet qu'appliquer les précieuses qualités de son esprit. C'est un excellent latiniste, et la traduction ne pouvait qu'atténuer la saveur de son style. Tout au plus pourrait-on lui reprocher

1. Parti le 16 février, il lui fallait au moins six semaines pour gagner la France. C'est la durée moyenne du voyage, dit-il: *De Insulis Americæ*, f° 35.

quelque recherche d'élégance dans les périphrases qu'il lui faut employer pour traduire des choses ou des idées toutes modernes. C'est ainsi que « muralium machinarum librator »[1] ne faït guère penser à un canonnier. Mais ceci est exceptionnel et l'expression est en général chez lui aussi claire que la pensée.

Malheureusement l'esprit d'apostolat qui inspire l'œuvre d'un bout à l'autre restreint quelque peu l'intérêt historique qu'elle pourrait avoir. Elle correspond du reste pleinement à son titre français : « Relation des *Missions* des Pères de la Compagnie de Jésus dans les Isles... » Mais par là même aussi elle peut nous fournir des renseignements précis sur des points intéressants. C'est ainsi que le ministère du P. Pelleprat s'étant exercé indifféremment sur toutes les conditions de personnes habitant les Isles, on pourra le consulter avec fruit sur les esclaves, les engagés, les colons libres, *religionnaires* surtout, et notamment sur la situation curieuse où se trouvaient les *Irlandais* transportés à Saint-Christophe et sévèrement retenus par les Anglais leurs maîtres, alors que leurs sympathies naturelles et surtout la communauté de religion les portaient à fréquenter les Français catholiques, malgré les prohibitions les plus sévères et les plus rigoureuses punitions. Il est bon d'ajouter que nous devons au P. Pelleprat quelques détails qui complètent ce qu'on sait par ailleurs des Caraïbes. Enfin la lettre qui est publiée à la suite de sa *Relation* et datée du 14 juin 1655, de Saint-Christophe, donne quelques indications utiles sur les circonstances qui accompagnèrent dans cette île le passage de la flotte de l'amiral Penn allant attaquer Saint-Domingue.

Quinze ans s'étaient déjà écoulés depuis la mort du cardinal de Richelieu qu'un dominicain plaçait encore une chronique des Antilles françaises sous son nom, j'allais dire sous son invocation, dans le titre suivant :

LES | DESSEINS | DE SON EMINENCE | DE RICHELIEU | POUR L'AMERIQUE : | CE QUI S'Y EST PASSÉ DE PLUS | remarquable depuis

1. *De insulis Americæ*, p. 7.

l'Etablissement des Colonies | Et un ample Traité du Naturel, Religion et Mœurs des | Indiens Insulaires et de la Terre ferme. | A Madame la Comtesse de Montmoron | *par le P.* André Chevillard *Missionnaire* | *Apostolique de l'Ordre des FF. Prescheurs.* | Euntes in Mundum universum prædicate Evangelium omni Creaturæ. *Marc. 16. c.* | A Rennes | chez Jean Durand Imprimeur et Libraire Ordinaire | de l'Evesché rüe S. Germain, Image N. Dame | *Avec Approbation.* | [s. d. — 1658 ou 1659].

Petit in-4. — 8 ffnc. (épître dédicatoire, licence du général des Dominicains, Commission du P. Vicaire, approbations de 3 docteurs en théologie, de l'évêque de Madaure, du vicaire général de Rennes, de l'official de l'archevêché de Tours.) 207 pp., 1 fnc. [1]. — N.-B. Entre les pp. 168 et 169 il y a 3 ffnc. de texte.

Ce petit livre se décompose en trois parties :

Ire partie : Des Desseins de Son Eminence de Richelieu pour l'Amérique, pp. 1 à 146.

IIe partie : Des Missions des FF. Prescheurs es Isles de l'Amérique où il est traité des derniers sentiments de Luther, de Calvin et de leurs disciples, pour la Religion prétendue Réformée, pp. 147 à 168 et les 3 ffnc.

IIIe partie : Du Naturel, Religion, Mœurs et Funérailles des Sauvages Caraïbes, Galibis, Aloagues et Oüarabiches, pp. 169-196.

Lettre racontant la mort et les funérailles de M. du Parquet, pp. 197-207.

L'*auteur* nous est peu connu [2] et sa personnalité n'est guère plus intéressante que son œuvre qui l'est peu. Il écrivait au retour des Isles dans son couvent de Rennes et s'est servi des ouvrages parus avant le sien, notamment, sans nul doute, de Du Tertre et de Pelleprat. Comme forme, il a les défauts de son temps : il est naïf et amplificateur, avec un tour lourdaud qui

1. Bibl. Nat. Lk[12], 2.

2. Les *SS. ord. Præd.*, II, 695, nous apprennent seulement qu'il était né à Redon et qu'il mourut aux Antilles le 25 ou le 26 mai 1682.

sent sa province au temps des Précieuses. Comme fond, c'est une source médiocre, utile seulement pour l'histoire des missions, et notamment pour l'étude de l'apostolat des religieux missionnaires parmi les protestants nombreux établis aux Indes. Il n'y a donc en somme que la 2e partie de son livre qui mérite qu'on s'y arrête.

L'ouvrage suivant est plutôt une œuvre littéraire qu'une chronique véritable. On lui doit cependant une place ici parce qu'il ne fut écrit que d'après des « mémoires » de gens bien informés, correspondants habituels de son auteur.

[Rochefort (César de :)]. — Histoire | naturelle et morale | des | iles Antilles | de l'Amerique | *Enrichie de plusieurs belles figures de raretez les plus* | *considérables qui y sont d'écrites* | Avec un vocabulaire caraïbe | A Roterdam[1] | chez Arnould Leers | M.DC.LVIII.

In-4. 7 ffnc. (titre gravé, dédicace, portr. de J. Amproux, sr de L'Orme, préface), 527 pp., 6 ffnc. (table), fig. dans le texte [2].

Telle est la première édition de ce livre bien connu. L'auteur ne s'y nomme pas et la préface même est signée par ces simples lettres : L. D. P., ce qui a donné à penser que l'ouvrage lui-même avait pour auteur le commandeur de Poincy (*L*onvillier *D*e *P*oincy), auquel effectivement Rochefort dut beaucoup de renseignements et même de documents précieux. Mais cette erreur se dissipe en lisant les lettres adressées à l'auteur, qui sont publiées dans la seconde édition de son livre [3]. Cette édition porte à peu

1. Leclerc donne pour lieu d'édition *Amsterdam* sans doute par une coquille (v. *op. cit.*, p. 387.)

2. Bibl. Nat. Pt 2. — Il existe une édition hollandaise de cette première rédaction, intitulée : *Naturlyke en zedelyke Historie van d'Eylanden de Voor-Eylanden van Amerika*. Rotterdam, 1662, in-4.

3. C'est ainsi que le sieur Edouard Græves, gouverneur d'une colonie en Floride, lui écrit : « ... Nous nous sommes un peu étonnez de ce que vous

près le même titre que la première, sauf cette mention qui précède l'adresse :

Seconde Édition | *Reveüe et augmentée de plusieurs Descriptions et de quelques* | *éclaircissemens, qu'on désiroit en la précédente...* [Même adresse] M.DC.LXV, in-4.

Le nombre des ffnc. au début est de 18, comprenant, outre la préface un peu abrégée de la première édition, un « Avertissement au Lecteur » propre à la seconde ; il y a en outre en tête une longue épître dédicatoire au sieur de Beveren, gouverneur de Tabago, et, à la suite de l'Avertissement, la reproduction de quatre lettres de félicitations et d'éloges à l'auteur (deux du commandeur de Poincy, une du sieur de Val-Croissant, « gouverneur de la colonie de la Palme, et une du sieur Græves, gouverneur en Floride).

Le texte est conforme, mais porté de 527 pp. à 583 pp. par l'étendue donnée à la digression sur les Apalachites. Il n'y a plus le portr. de J. Amproux, mais en revanche 1 pl. de blason et 2 pl. doubles hors texte [1]. Une troisième édition, qui a un peu l'air d'une contrefaçon a été donnée de cet ouvrage, à Lyon, par l'éditeur Christophe Fourmy, en 1667, deux vol. in-12. Comme composition elle ne diffère pas de celle de 1665, in-4. La dédicace de Rochefort au sieur de Beveren est seulement remplacée par une dédicace de Fourmy à l'archevêque de Lyon, Camille de Neufville. Le titre est le suivant :

Histoire | Naturelle | des | iles Antilles | de l'Amerique | par M. de Rochefort | Tome Premier | A Lyon | Chez Christophle

ne vous étiez donné autrement à connoître... que sous certaines lettres, qui n'ont jamais esté de mauvais augure. Nous n'avons garde de chercher quelques mystères... ni de pénétrer les raisons qui vous ont obligé d'en user de la sorte, mais nous sommes persuadés que si votre modestie... a voulu emprunter ce voile, vous étiez aussi... fort bien reconnu à la délicatesse de vos traits, etc. »

1. Il existe une traduction anglaise de cette édition. On l'a parfois prise à tort pour un original, car elle a paru sous le nom de Davies of Kidwelly (John). *The History of the Caribby Islands...* London, Thomas Dring & John Starkey, 1666, in-fol. (Bibl. Nat. Pt 3).

FOURMY | rue Merciere | a la Bibliotheque | M.DC.LXVII. | in-12 (tit. r. et n., 31 ffnc., 566 pp., fig., 1 pl. pliée).

HISTOIRE | MORALE | DES | ÎLES ANTILLES | DE | L'AMÉRIQUE | TOME SECOND | [mêmes l. & d.] (3 ffnc., 680 pp., 2 pl. pliées).

Une quatrième édition parut encore du vivant de l'auteur, sous le même titre que celles de 1658 et de 1665, sauf cette mention :

DERNIERE EDITION | *Reveüe et augmentée par l'autheur d'un récit de l'estat présent des | celebres colonies de la Virginie de Marie-Land, de la Caroline, du | nouveau Duché d'York, de Penn Sylvania et de la nouvelle An | gleterre situées dans l'Amerique septentrionale et qui relè | vent de la couronne du Roy de la Grand'Bretagne | Tiré fidèlement des memoires des habitans des mesmes colonies, | en faveur de ceus qui auroyent le dessein de s'y | transporter pour s'y établir.* | A ROTTERDAM | chez REINIER LEERS | M.DC.LXXXI. — In-4 (18 ffnc., 583 pp., 6 ffnc., *ut supra*).

Le « Récit de l'Estat present des Celebres Colonies... » vient ensuite avec un titre à part (où les huit mots sont en capitales et le reste comme ci-dessus). Il forme 43 pp. paginées à part, titre compris.

On trouve même des exemplaires avec le titre *Histoire des Antilles* et la date de 1665 ; à la suite on s'est borné à insérer l'appendice de 1681. Dans les autres exemplaires le titre seul de l'édition de 1665 a été changé, le reste est conforme.

Il existe de même des réimpressions de l'édition de 1665 avec un titre daté d'Amsterdam, Etienne Roger, 1716.

Il faut encore mentionner de Rochefort.

LE TABLEAU | DE | L'ISLE DE TABAGO | OU DE LA | NOUVELLE OÜALCHRE | L'UNE DES ANTILLES DE | L'AMERIQUE | Dependante de la souveraineté des Hauts et | Puissants Seigneurs les Estats Generaus | des Provinces Unies des Païs-bas | A LEYDE | chez JEAN LE CARPENTIER | cIↃ. IↃc. LXV. — In-12 (8 ffnc., 146 pp.).

(La pagination ne porte que 144 pp. Il y a 2 ppnc., l'une entre les pp. 139 et 140, l'autre entre 140 et 141).

Cet opuscule, dédié « A messieurs Adrian, Jean et Gelin Lampsius seigneurs de l'Isle de Tabago », n'est qu'un extrait de l'*Histoire des Antilles* (édition de 1665), augmenté grâce à « plusieurs excellens mémoires » de « M. Chaillou l'un des Pasteurs de la Colonie de la mesme Isle de Tabago et qui en est[oit] retourné depuis peu »[1]. Il y a, après la préface, un dixain de Daniel de la Roche ; après la table, une « Paraphrase du pseaume huitième », par le même, et quelque vers à la fin de chaque paragraphe du volume. Pour nous ce petit traité est du reste moins important que l'ouvrage principal dont il est tiré.

Voici d'ailleurs quels sont dans cette « Histoire » les chapitres qui peuvent être utiles à l'histoire des Antilles :

Livre Premier : *Histoire Naturelle.*

Chapitre II. De chacune des Antilles en particulier (Tabago, Grenade, Bekia, Saint-Vincent, Barboude, Sainte-Lucie, Martinique), pp. 7-35 [2].

Chap. III. Des Iles Antilles qui s'étendent vers le Nord (Dominique, Mariegalante, les Saintes, Désirade, Gardeloupe, Antigoa, Montserrat, Barbade, Nièves), pp. 35-45.

Chap. IV. De l'Ile de Saint-Christofle en particulier, pp. 45-56.

Chap. V. Des Iles de dessous le Vent (Saint-Eustache, Saint-Barthelemy, Saba, Saint-Martin, l'Anguille, Sombrere, Anegade et les Vierges, Sainte-Croix), pp. 56-62.

Les chap. VI à XI sont consacrés à la flore.

Les chap. XII à XXII, à la faune.

Les chap. I, XXIII et XXIV, au climat et à divers détails.

Livre Second : *Histoire Morale.*

Chap. I. De l'Etablissement des Habitans Étrangers dans

1. *Le tableau de l'Isle de Tabago*, préface.

2. Je cite l'édition de 1665, in-4, la plus complète et la plus fréquente.

les Iles de Saint-Christofle, de Nieves, de la Gardeloupe, de la Martinique et autres Iles Antilles, pp. 281-300.

Chap. II. De l'Etablissement des François dans les Iles de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Sainte-Croix, pp. 300-311.

Chap. III. De l'affermissement de la Colonie Françoise de la Gardeloupe par la paix qui fut faite avec les Caraïbes de la Dominique en l'an 1640, pp. 311-322.

Chap. IV. Du Trafic et des occupations des Habitans Etrangers du païs : Et premièrement de la culture et de la préparation du Tabac, pp. 323-331.

Chap. V. De la manière de faire le Sucre et de préparer le Gingembre, l'Indigo et le Cotton, pp. 331-338.

Chap. VI. Des Emplois les plus honorables des Habitans Étrangers des Antilles : de leurs Esclaves et de leur Gouvernement, pp. 338-344.

Les chap. VII, IX à XXIV sont consacrés aux Caraïbes.

Le chap. VIII est une « digression » sur les Apalachites et leur pays (Floride).

L'auteur. — Voilà quel est l'ouvrage qui a joui longtemps d'une faveur égale, ou presque égale, à l'*Histoire générale des Antilles* du P. Du Tertre, et que ce père traite avec une colère méprisante qui perce à maint endroit de son œuvre. Chose singulière pour l'auteur d'un livre aussi répandu, Rochefort est peu connu et difficile à connaître. Du moins n'ai-je pu encore démêler sa biographie. Lucien de Rosny le qualifie de « religieux carme et ministre à Rotterdam [1] », rapprochement étrange de deux professions qui s'excluent. De certains passages de son *Histoire*, il semble résulter que César de Rochefort était Français ; du moins parle-t-il des Français comme de ses compatriotes [2], et les étrangers dont il reproduit les lettres le traitent-ils comme

1. *Les Antilles, étude d'ethnographie et d'archéologie américaines...* Paris, 1886-7, 2 vol. in-4.

2. *Histoire des Antilles*, préface, *in fine* : « nos François ».

un Français [1]. Il est extrêmement probable qu'il était protestant, à voir avec quelle considération il parle des ministres et du culte protestant des Anglais et Hollandais des Antilles [2]. Son amitié respectueuse pour le commandeur de Poincy n'est pas une objection à cela, car l'on sait que Poincy, tout dignitaire de Malte et officier du Roi Très Chrétien qu'il était, ne craignait point de s'entourer de protestants, ce que Du Tertre et d'autres lui ont du reste souvent et vivement reproché. On ne peut pas davantage tirer une objection sérieuse de ce que Rochefort dit avoir été aux Antilles « cheminant en notre vocation selon l'ordre que la providence nous avait adressé » [3] : si ces paroles sont d'un missionnaire, elles ne sont pas nécessairement d'un religieux catholique, et l'on peut parfaitement leur donner pour auteur un ministre protestant voyageant pour secourir ses coreligionnaires [4]. Il n'y aurait du reste rien que de très naturel à ce que, protestant français, il ait été de bonne heure fixé en Hollande, à Rotterdam, où ont été imprimés tous ses livres [5]. Tout ce que nous apprend son *Histoire des Antilles*, c'est qu'il fit plusieurs voyages aux Antilles et sur la côte du golfe du Mexique, où il visita la colonie de la Palme [6]. Il nous dit dans l'Avertissement au Lecteur de son édition de 1665 qu'il y a « dixset ans » qu'il est « de retour du dernier des voyages » qu'il y a faits. Il voyageait donc avant 1648, et ses souvenirs personnels pourraient nous paraître bien

1. *Histoire des Antilles*, édition de 1665, lettre du sieur Edouard Græves : « Bien que votre nation soit une des plus illustres... qu'on doive appeler *votre France*... la joie de toute la terre. »

2. *Ibid.*, pp. 43, 55, 57, etc.

3. *Ibid.* Avertissement au Lecteur.

4. Du Tertre (t. I, p. 173) rapporte que le sieur Levasseur chassa de l'Ile de la Tortue le sieur *de Rochefort, son ministre*. Est-ce le nôtre?... On remarquera que dans son livre Rochefort ne souffle mot de la Tortue, ce qui laisse le champ libre à toutes les conjectures.

5. Remarquez aussi le ton élogieux avec lequel il parle des Païs-Bas et de leurs habitants et la dédicace de ses œuvres à des personnages de ce pays (Beveren, Lampsius).

6. V., édition de 1665, la lettre du gouverneur de cette colonie. Cf. Avertissement au Lecteur. Du Tertre (édition de 1667, préface) dit que Rochefort, « ministre à Roterdam », alla « deux fois aux Isles ».

éloignés, si la première rédaction de son ouvrage avait précédé de peu sa première édition (1658). Mais dans la préface de cette édition, Rochefort nous apprend que « le premier plan de cet ouvrage fut dressé à Paris il y a déjà plus de sét ans »[1]. C'est donc vers 1650 qu'il commença d'écrire. Or il avoue lui-même que « ce livre n'est presque qu'une copie » de divers mémoires fournis par des voyageurs dignes de foi. Si l'on rapproche alors la date de 1651 de celle du ms. de la Bibl. Nat. N. A. fr. 9319 (1648)[2], on ne peut s'empêcher de trouver une certaine vraisemblance à l'accusation de vol et de plagiat portée par Du Tertre contre Rochefort. On se rappelle ce que dit Du Tertre de sa première rédaction : «... je ne pû empescher qu'elle ne me fut dérobée et que *trois ans après* je n'apprisse que l'on parlait de la faire imprimer sous un autre nom que le mien...[3] » Du Tertre le prévint, dit-il, et Rochefort ne fit paraître son livre qu'après avoir reçu assez de documents pour pouvoir le grossir quelque peu.

Ses sources. — De qui fut-il ainsi informé et quel parti sut-il tirer de ses sources ? Du Tertre dit nettement de l'ouvrage de Rochefort que « presque tout... estoit si fidellement tiré de mon Livre, qu'il n'y a pas mesme obmis les fautes que j'y avois faite[4]. » Nous pouvons trouver un peu d'exagération dans cette boutade de bon père auquel un peu de mauvaise humeur était bien permise ! Mais nous savons par Rochefort lui-même qu'il entretenait un « dous commerce de lettres », avec le commandeur de Poincy, homme bien informé s'il en fût, et qui aurait même corrigé de sa main l'ouvrage composé sur des matériaux en grande partie fournis par lui. Du moins Rochefort avoue « que c'est de cette excellente plume que nous tenons la plus grand' part de tout ce qu'il y a de plus net et de plus exact dans cet Ouvrage...

1. Edition de 1658, préface : phrase supprimée dans les éditions postérieures.
2. V. plus haut, pp. 105 et ss.
3. Edition de 1667, t. I, préface.
4. *Op. cit., ibid.*

de même que nous lui devons le Vocabulaire du langage de... nos Caraïbes... qu'il obtint du P. Raymond qui était alors à Paris [1] ». Les lettres de Poincy (publiées dans l'édition de 1665) qui annoncent à Rochefort l'envoi de nouveaux documents viennent encore confirmer ces dires, qui concordent du reste exactement avec ceux de Du Tertre dans sa Préface (édition de 1667). De sorte que si l'on peut accuser Rochefort de manquer d'originalité et même d'avoir été quelque peu plagiaire, on ne peut lui reprocher d'avoir choisi de mauvais informateurs et des sources impures.

Pour les mettre en œuvre il s'est malheureusement trop préoccupé de faire du beau langage et son souci de style noble l'a entraîné souvent loin de l'exactitude en même temps que son désir de montrer une vaste érudition l'entraînait à des digressions oiseuses. Pour l'excuser on peut dire qu'il suivait le goût de son époque, et, de fait, aucun reproche ne serait à nos yeux modernes plus sanglant que les hyperboliques compliments à lui adressés par ses contemporains. On n'est pas médiocrement surpris en lisant les lettres publiées en tête du volume de voir que ce qu'ils y prisaient le plus c'était les « agreables paraleles », les « judicieuses opositions », tous les « précieus ornemens » du style et de la composition dont la « ravissante broderie » rehausse la valeur de la matière [2]. Quant aux innombrables citations dont les références constellent les marges, Rochefort en fait honneur à Poincy, qui se plut, suivant lui [3], à en « parsemer comme d'autant de belles fleurs l'histoire morale de nos Caraïbes ». Cela concorderait avec ce que nous savons du commandeur qui, même aux

1. Avertissement de la seconde édition, *passim*. Le P. Breton confirme lui-même cette assertion dans la préface de son *Dictionnaire* (4e fnc.) : « M. Aubert qui succéda au gouvernement de l'isle à M. de l'Olive m'escrivit de Flexingue et me pria de la part de M. de Poincy... de donner au porteur de la sienne des mémoires. Si c'est l'autheur même de la *Relation*, imprimée à Roterdam en 1658, je n'en sçais rien, tant y a que je luy en donnay, qu'il n'a suivi qu'autant qu'il a voulu. »

2. Lettre du sieur Græves, *ibid.*

3. Avertissement, *loc. cit.*

Isles, avait une bibliothèque fort bien fournie [1]. Mais en somme ces défauts de forme ne nuisent guère à la vérité d'ensemble de l'œuvre de Rochefort. N'ayant fait que passer aux Isles, il a pu, en voulant donner un tour littéraire à ses descriptions, en altérer quelque peu la précision et faire disparaître ou grossir outre mesure maint détail, de telle sorte qu'un homme habitué au pays pût y trouver à redire. Du Tertre n'a pas manqué de relever ces invraisemblances et n'a pas ménagé les sarcasmes à l'infortuné littérateur, dont le principal tort à ses yeux était en somme de l'avoir plagié. Mais ces critiques ne portent guère que sur « l'Histoire naturelle » de Rochefort, et celle-ci au fond nous importe peu. Ce qui a pour l'historien le plus d'importance c'est la seconde partie de l'œuvre, l' « Histoire morale », et celle-ci a incontestablement été rédigée sur des sources sérieuses. Vis-à-vis des contemporains elle avait le tort de n'être point originale, mais pour nous elle peut encore nous aider à compléter utilement les données de certaines petites chroniques de première main. Il y a plus : pour l'île de Saint-Christophe, l'histoire de Rochefort équivaut à une source de première main, puisqu'il n'écrit que sur les données du commandeur de Poincy. Or, les informations que nous avons sur cette île sont précisément les plus rares et les plus incomplètes. De même, pour l'histoire de la Guadeloupe, sous le commandement d'Aubert, Rochefort a pu consulter ce personnage qui, dépossédé par Houel, s'était établi à Saint-Christophe, y avait été fait capitaine et était devenu l'âme damnée de Poincy. On voit donc que cette source est loin d'être négligeable et que, si Rochefort n'a pas, comme Du Tertre, le mérite d'être témoin oculaire des faits qu'il raconte, l' « Histoire naturelle et morale des Antilles », sainement critiquée et contrôlée, demeure un important appoint à l'historiographie de ces pays [2].

1. Voir l'inventaire de cette bibliothèque, Arch. Col. C[8], 2e série, 1 (1660).

2. Je dois ajouter ici une observation de détail. Bien que la 2e édition de *l'Histoire de Rochefort* soit datée de 1665, il semble qu'elle ait été prête à paraître dès 1660 ou 1661. En effet, dans l' « Avertissement au Lecteur

C'est vers la même époque que dut être rédigée :

L'Histoire | *De L'Isle de Grenade en* | *Amérique*, manuscrit inédit du XVIIe siècle, composé de 62 ff. de format in-4 (238^mm × 175^mm) — École Sainte-Geneviève [1], vol. *Antilles I.*

Cette chronique n'est pas datée ; aucune indication ne permet d'en désigner l'auteur avec certitude. Elle débute par 6 pp. de *Préface*, où l'écrivain se perd en considérations générales sur l'esprit de conquête et d'apostolat depuis les Croisades. Puis la forme adoptée est celle d'*Annales*, commençant à 1649 et se continuant d'année en année jusqu'à 1659 inclusivement, sans autre division que celle de la chronologie. Chaque fois, en effet, que l'auteur aborde le récit des événements survenus dans une année nouvelle, il inscrit en tête de l'alinéa : *L'an de N. S. — Louis 14me — [le Seigneur de l'île] — La Grenade*, et, au-dessous de ces rubriques, l'année correspondante.

Ces Annales particulières de la Grenade sont donc fort détaillées et pourraient présenter un très grand intérêt en nous faisant, plus que toute autre source, entrer dans la vie quotidienne d'une colonie de cette époque. Malheureusement leur auteur était un raisonneur insipide et se lance à chaque page dans des digressions interminables où, à propos d'un fait minuscule, il fait intervenir la Bible, les Pères de l'Église, l'histoire universelle, que sais-je encore. De telle sorte que, pour utiliser son ouvrage, il faudrait en retrancher plus d'un tiers. Mais le reste n'est pas pour cela négligeable. L'auteur a certainement été le témoin de tout ce qu'il raconte, un témoin passionné, agressif, sujet à caution,

touchant cette seconde édition », l'auteur parle de Poincy comme d'un personnage encore vivant. Or l'on sait qu'il est mort le 24 avril 1660 (Du Tertre, 1667, I, 581). De plus, les nouveaux documents dont s'est servi l'auteur lui ont été envoyés dans les lettres qu'il cite et dont la dernière est de 1660. Je n'ai pu découvrir ce qui avait retardé la publication de son livre.

1. L'École Sainte-Geneviève, rue Lhomond, à Paris (ancienne rue des Postes), possédait, dans sa riche bibliothèque de nombreux documents concernant l'histoire des Jésuites français. Cf. *infra*.

mais intéressant par là même et plus personnel que les chroniqueurs circonspects et universellement laudatifs que nous avons rencontrés jusqu'ici. Ce que Bouton, Chevillard, Du Tertre même et surtout Rochefort nous présentent en général, c'est le tableau quasi-officiel de la colonisation telle qu'on la voulait voir à Paris et aux Isles. Du Tertre seul ose donner des détails qui font frémir, mais ce sont des horreurs rétrospectives et il donne à entendre qu'au moment où il écrit tout est à peu près pour le mieux dans les plus belles des colonies [1]. Avec l'anonyme de la Grenade, nous pénétrons dans cette vie de labeur ingrat, d'insécurité constante et de brutalité cynique qui n'est que trop souvent l'*envers* de la colonisation. Nous y voyons, sans le fard de style noble dont les couvrent les historiens officiels, ces chefs brutaux et cupides, placés à la tête d'une colonie par quelque Compagnie ou par quelques seigneurs lointains et mal informés, et qui ne cherchent que leur profit personnel, au détriment des seigneurs qu'ils volent et des colons qu'ils pressurent ; au-dessous, un amas de gens racolés partout, uniquement préoccupés d'amasser par tous les moyens possibles (dont le travail personnel est pour eux le pire) et qui, une fois à l'aise, ne songent plus qu'à jouir grassement, cruellement, en hommes pressés et qui se soucient peu du sort de leurs semblables ; et parmi ces soudards déserteurs, ces notaires tarés, ces anciens forçats, dont les chefs désiraient faire oublier leur origine, s'insinuent des prêtres de mauvaise vie et d'esprit vénal, et des femmes perdues ramassées dans des bouges et expédiées là en fourrière ; cependant qu'au-dessous de tous gémit l'esclave noir, race inférieure, qui mérite toutes les abjections et qu'à côté une autre race inférieure, les Caraïbes, guette les isolés et les massacre pour se venger de sa dépossession [2]. Tel est le tableau des mœurs de la Grenade au moment où s'écrivait

1. C'est surtout l'édition de 1667 où éclate cette opposition. En 1648, Du Tertre préférait se taire.

2. Je n'amplifie point et ne fais ici que résumer ce qui ressort de la lecture de ces Annales. Il serait trop long de citer des exemples et oiseux de renvoyer à un texte qu'on ne peut consulter.

la chronique qui nous occupe. Il est quelque peu cru et les détails en sont même souvent répugnants. Il s'y trouve des faits comme l'on en juge parfois aux assises, à huis clos....! Mais l'on y est presque préparé par l'extraordinaire milieu que nous dépeint l'annaliste.

Quel était cet auteur ? Un prêtre sans doute, étant donnés l'érudition biblique dont il abuse et le besoin de moraliser qui le fait divaguer à chaque page. Bien qu'il parle constamment à la troisième personne du « père missionnaire » qui vivait à la Grenade, il est possible que ce soit lui-même. Le P. Du Tertre nous apprend que ce père s'appelait le P. *Bresson* et qu'il était jacobin [1]. Mais il y aurait à cette identification une objection sérieuse. L'achat de la Grenade par le Cte de Cérillac fut, nous l'avons vu, négocié par le P. Du Tertre et le sieur de Maubray [2]; or l'auteur anonyme de l'*Histoire de l'Isle de Grenade* considère cette acquisition comme déplorablement négociée et s'en prend à Maubray, qu'il accuse d'avoir jugé superficiellement « de la bonté [de l'île] par la beauté », d'avoir été « prévenu par de faux rapports » et de l'avoir payée dix fois trop cher. Quant au P. Du Tertre, il ne soupçonne pas son rôle dans cette affaire et il n'en souffle mot. Or est-il vraisemblable que ce père soit venu passer trois jours à la Grenade [3] sans visiter son confrère ? L'annaliste raconte comment « le R. P. missionnaire... tout malade qu'il estoit... voulut détromper » le sieur de Maubray. N'a-t-il pas voulu compromettre le P. Du Tertre en le blâmant dans ses Annales, ou bien ledit père n'était-il même pas descendu à terre et ne l'a-t-il pas vu ? Il y a là quelque chose qui nous échappe, et le rôle de Du Tertre notamment ne semble pas clair dans cette circonstance. Il est possible toutefois qu'il ait simplement accompagné Maubray à la Grenade et ne se soit pas mêlé de ses négociations. Il est également possible que le chroniqueur anonyme n'ait pas voulu parler de lui. Dans tous les cas il n'y a pas lieu de tirer de ce détail

1. *Histoire générale des Antilles*, 1667, t. II, p. 427.
2. V. *supra*, p. 112.
3. Du Tertre, II, pp. 40-42.

une objection à la sincérité générale de l'*Histoire de l'Isle de Grenade*. Qu'elle ait pour auteur le P. Bresson ou tout autre, elle est trop passionnée pour n'avoir pas été rédigée sur les lieux même et par un homme vivant ce qu'il raconte. A-t-elle été composée en une fois ou au jour le jour ? Je ne saurais le distinguer nettement. Je pencherais toutefois à croire qu'elle a été écrite à la fin de 1659 ou au début de 1660, peut-être avec des notes établies antérieurement, pour servir d'apologie aux habitants de la Grenade, qui venaient d'arrêter et de passer par les armes l'infâme gouverneur que leur avait donné leur seigneur, le comte de Cérillac. Ce personnage, nommé Dubu ou Dubuc, y est en effet dépeint sous les plus noires couleurs, et les Annales s'arrêtent brusquement, aussitôt après son arrestation. Le manuscrit, tout entier d'une écriture du XVIIe siècle, incorrecte et serrée, s'interrompt au milieu d'une page, sans que rien motive un point final à cet endroit. Peut-être de graves événements ont-ils fait taire l'annaliste ? Mais quelle que soit la clef de ce mystère, qu'une étude plus approfondie livrera peut-être, l'histoire anonyme de la Grenade demeure un document de premier ordre, malgré toute la phraséologie qui l'encombre. J'ajoute qu'elle semble être restée inconnue de tous les historiens postérieurs. Seul Margry l'avait vue et en avait pris une copie, plus illisible encore que l'original, que l'on trouvera à la Bibl. Nat. Nouv. Acq. fr. 9324.

L'Anonyme de la Grenade a été le dernier chroniqueur des Iles du Vent ; mais, avant de terminer ce chapitre, il faut encore citer deux ouvrages qui peuvent apporter quelques lumières soit sur les mœurs de ces colonies primitives, soit sur les luttes qu'elles eurent à soutenir :

BIET (Antoine, prêtre). — VOYAGE | DE LA FRANCE | EQUINOXIALE | EN L'ISLE DE CAYENNE | ENTREPRIS PAR LES FRANÇOIS | en l'année MDCLII. | Divisé en trois Livres | LE PREMIER, contient l'établissement de la Colonie | son embarquement et sa route jusques a son arrivée | en l'isle de Cayenne | LE SECOND, ce qui s'est passé pendant quinze mois que | l'on a demeuré

dans le païs | Le Troisième, traitte du tempérament du païs, de | la fertilité de sa terre, et des mœurs et façons de faire | des Sauvages de cette contrée | Avec un Dictionnaire de la Langue du mesme Païs | *Par* M. Antoine Biet *prestre curé de Ste Geneviève* | *de Senlis, supérieur des prestres qui ont passé dans le Païs.* | A Paris | chez François Clouzier, dans la Cour du Palais, | proche l'Hostel du Premier Président. | 1664 | Avec Privilége du Roy | . — In-4 (11 ffnc., 432 pp.) [1].

Cette relation, qui est une source importante de l'histoire de notre colonisation en Guyane, offre quelques passages intéressant les Antilles et notamment, au Livre II, les Chapitres : XXXI et XXXII, Arrivée de l'auteur à la Barboude et description de cette île, pp. 268-295 — XXXIII, « Départ de l'Autheur de l'isle de la Barboude et son arrivée en celle de la Martinique où il a été très mal reçu et où il a eu occasion d'exercer sa patience », pp 295-309 — XXXIV, « Départ de l'Autheur de la rade de la Martinique et son arrivée à la Guadeloupe où il a été très bien reçu », pp. 309-324 — XXXV, « Départ de l'Autheur pour retourner en la compagnie M. Houel gouverneur de la Guadeloupe », pp. 324-329.

Le sieur Biet, prêtre libre, avait été fort mécontent du mauvais accueil qui lui avait été fait à la Martinique. Il se crut en butte à la malveillance des Jésuites qui formaient l'entourage de Du Parquet et se vengea en prenant à parti dans les chapitres ci-dessus les religieux de tous les ordres exerçant aux Isles. Du Tertre releva le gant [2] et cette vive polémique est instructive pour l'histoire des mœurs ecclésiastiques aux Antilles.

On ne peut enfin passer ici sous silence la fameuse histoire des flibustiers d'Œxmelin. Bien qu'en réalité le récit de cet auteur ne commence qu'en 1665 et que l'époque la plus glorieuse de la « grande flibuste » semble avoir été la seconde moitié du XVIIe siècle, on trouvera quelque profit à connaître cette chronique, la seule, ou du moins la plus importante et la plus

1. Bibl. Nat. Lk^12^. 788.
2. Edition de 1667, *passim*. Voir notamment II, pp. 428 et ss.

ancienne qui nous décrive, dans toute leur sauvagerie romanesque et farouche, les mœurs extraordinaires de ces indomptables corsaires qui fondèrent notre colonie de Saint-Domingue. De *l'auteur* lui-même on sait peu de chose [1]. C'était à coup sûr un Flamand ou un Hollandais [2], car la première édition de son livre est écrite dans cette dernière langue. Il s'appelait Alexandre-Olivier Exquemelin, nom corrompu par les Anglais en Exquemeling et par les Français en Œxmelin. Il vint aux Isles, comme Coppier et tant d'autres, à titre d'engagé, et ce, non pas chez un planteur paisible, mais au service d'un de ces flibustiers parmi lesquels il allait vivre près de dix années. Il semble qu'il ait exercé parmi eux la profession de barbier-chirurgien. Revenu en Europe en 1674, Exquemelin paraît être retourné aux Indes Occidentales à plusieurs reprises et avoir assisté en 1697 à la célèbre expédition contre Carthagène. On ignore le lieu et la date de sa mort, de même que ceux de sa naissance. La première édition de son livre, devenue de toute rareté, s'intitule :

Exquemelin. — *De Americaensche Zee-Roovers. Behelsende eene pertinente en waerachtige Beschrijving van alle de voornaemste Roveryen en onmenschlijcke wreend heden die Englese en France Rovers tegens de Spanjaerden in America gepleeght hebben ; Verdeelt in drie deelen... Beschreven door A. O. Exquemelin...* — t'Amsterdam, by Jan ten Hoorn, anno 1674, in-4 (4 ffnc., 186 pp., avec 2 titres, dont 1 gravé, 2 cartes et 1 portr. [3]).

Cet ouvrage semble avoir été rare dès l'origine, car les nom-

1. Sa biographie la plus complète a été faite par Eyriès dans la *Biographie Universelle* de Michaud, t. XXI, p. 201. Elle manque malheureusement de références. Les autres dictionnaires biographiques et notamment la collection hollandaise de Van der Aa ne se sont même pas toujours donné la peine de la consulter.

2. C'était en réalité un cosmopolite comme tous les flibustiers et le grand nombre des éditions françaises de son livre nous autorise suffisamment à le citer parmi les chroniqueurs français.

3. Brunet, *op. cit.*, III, col. 1140. Cf. Russell-Bartlett, *op. cit.*, II, p. 163, n° 857.

breuses traductions qui en furent faites le furent les unes sur les autres. La première en date fut la version espagnole, seule directement traduite sur l'original hollandais, et intitulée :

— *Piratas de la America y luz a la defensa de las costas de Indias Occidentales dedicado a Don Bernardino Antonio de Pardinas Villarde Francos... por el zelo y cuydado de Don Antonio Freyre.... traducido de la lengua flamenca en Espanola por el D^or^ Alonzo de Buena Maison.* — Colonia Agrippina, en casa de Lorenzo Struikaman, 1681, in-4 [1] (18 ffnc., XVI et 328 pp., 2 ffnc., 4 portr., 4 pl., 1 carte).

C'est ce nouveau texte qui fut traduit en anglais sous ce titre :

— *Bucaniers of America or a true account of the most remarkable assaults committed of late years upon the coast of the West Indies by the Bucaniers of Jamaïca and Tortugà both English and French.... written originally in Dutch by John Esquemeling and thence translated into Spanish by Alonso de Bonne Maison, now faithfully rendred into English.* — London, for William Crook, 1684, in-4 [2].

Deux ans plus tard paraissait seulement la première version française faite par le sieur de Frontignières sur le texte anglais [3]. Elle est elle-même assez rare et s'intitule :

— HISTOIRE | DES | AVANTURIERS | QUI SE SONT SIGNALEZ DANS LES INDES | CONTENANT CE QU'ILS ONT FAIT DE PLUS REMAR | QUABLE DEPUIS VINGT ANNEES | AVEC | la Vie, les Mœurs, les Coûtumes des Habitans | de Saint-Domingue et de la Tortüe et une Description | exacte de ces lieux : | *Où l'on voit* | L'etablissement d'une Chambre des Comptes dans les | Indes et un Etat, tiré de cette Chambre, des Offices | tant Ecclesiastiques que Seculieres ou le Roy d'Es | pagne pourvoit les Revenus qu'il

1. Bibl. Nat. P 472. Cf. *ibid.*, édition de 1684, in-12 : P 472 (A).
2. BRUNET, *loc. cit.* Une réédition anglaise a été faite de nos jours sur ce texte et a paru à Londres, 1893, in-8 (Bibl. Nat. P 903).
3. Et non pas, comme il l'insinue et comme semble le croire Eyriès, sur le texte original.

tire de l'Ameri | que et ce que les plus grands Princes de l'Europe y | possedent | Le tout enrichi de Cartes Geographiques et de Figures | en Taille douce | PAR ALEXANDRE OLIVIER ŒXMELIN | A Paris | chez Jacques Le Febvre, au dernier pillier | de la Grand'Salle vis à vis les Requestes du Palais | MDCLXXXVI | AVEC PRIVILEGE DU ROY | (tome I : front. titre, 14 ffnc., 342 pp., 12 ffnc., pl., cartes ; tome II : 3 ffnc., 384 pp. 12 ffnc., carte). Ensemble : 2 vol. in-12 [1].

Signalons encore une édition analogue publiée à :

Paris, chez Jacques Le Febvre, 1688, 2 vol. in-12 (tome I : front., 10 ffnc., 248 pp., 8 ffnc., fig., cartes ; tome II : 2 ffnc., 285 pp., 8 ffnc., fig., cartes),

et une édition fac-simile de cette dernière parue à Bruxelles, chez Serstevens, en 1713.

Les autres éditions postérieures à 1688 comportent, outre le texte de Exquemelin, des relations de divers autres flibustiers : Raveneau de Lussan, Basile Ringrose, etc. Le plus ancien recueil composite de ce genre semble être celui-ci [2] :

THE | HISTORY | OF THE | BUCANIERS | OF | AMERICA | from their First Original down to this Time ; | Written in Several Languages and now | Collected into one Volume. | Containing | I The Exploits and Adventures of *Le Grand*, *Lolonois*, | *Roche Brasiliano*, *Bat* the *Portuguese*, *Sir Henry Mor* | *gan*, etc. Written in *Dutch* by *Jo. Esquemeling* | one of the *Bucaniers*, and thence Translated into | *Spanish* | II The Dangerous Voyage and Bold Attempts of. Capt. | *Barth. Sharp*, *Watlin*, *Sawkins*, *Coxon*, and others, in the | South Sea. Written by *Basil Ringrose*, Gent. who was a | Companion therein, and Examin'd with the Original | Journal | III A Journal of a Voyage into the South Sea by the | Freebooters of *America* from 1684, to 1689. Writ | ten in *French* by the *Sieur Raveneau de Lussan* | : never before in English. | IV A Rela-

1. Bibl. Nat. P 473.
2. Bibl. Nat. P 474.

tion of a Voyage of the *Sieur de Montauban*, | Capt. of the Freebooters in *Guinea* in the Year | 1695, etc. *The Whole newly Translated into* English *and Illustrated* | *with 25 Copper Plates.* | *London* : Printed for: *Th. Newborough* at the | *Golden Ball* in St Paul's Church Yard, *John Nichol* | *son* at the *King's Arms* in *Little Britain*, and *Bery.* | *Tooke* at the *Middle Temple Gate*, *Fleestreet.* 1699. — 3 tomes en 1 vol. in-8 (2 ffnc., tome I : 180 pp., 1 carte ; tome II : 180 pp., 6 ffnc. ; tome III ; 2 ffnc., 204 pp.).

C'est sans doute ce recueil qui fut l'archétype de ceux publiés à Trévoux en 1744 et 1775, en 4 vol. in-12, avec planches. C'est sous cette dernière forme que l'histoire des flibustiers d'Œxmelin a valu à ce dernier sa grande popularité [1].

§ 3. — *Les sources de seconde main.*

Bien que l'histoire des Antilles Françaises n'ait guère été entreprise encore d'une manière vraiment scientifique, on ne peut cependant négliger *a priori* les travaux qu'à diverses époques des auteurs de compétence variable ont entrepris sur tout ou partie de cette histoire. Beaucoup n'ont eu pour sources que ce que nous connaissons nous-mêmes. La plupart même s'en sont tenus pour la période qui nous occupe à la seule *Histoire des Antilles* du P. Du Tertre ou encore à celle de Rochefort. Il y en a encore qui n'ont même pas poussé leurs recherches si loin et se sont contentés de copier des copies. Il est donc inutile de s'astreindre à une étude de tous ces auteurs. Il suffit de s'arrêter

1. Nous ne saurions dire quel rapport il peut y avoir entre l'œuvre d'Exquemelin et l'ouvrage cité dans le catalogue Muller de 1887, n° 951, et que nous n'avons pu consulter :

Compaen (Claes).—*'t Begin, Midden en Eynde der See Rooveryen : hoe hy met weynich schepen de zee onreylich gemaeckt, een ongeloofel buyt en groot getal schepen gerooft heeft.* — Amsterdam, Werd. G. de Groot, 1797, in-4, fig.

aux principaux, en se bornant à nommer les autres. Mais il ne faut pas oublier que quelques-uns ont pour nous une réelle importance, parce qu'ils ont pu se servir de documents disparus aujourd'hui ou du moins que nous ne connaissons pas.

Parmi ces derniers il faut citer tout d'abord :

LABAT (le R. P.). — *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amerique. Contenant l'histoire naturelle de ces pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitans anciens et modernes ; les guerres et les événemens singuliers qui y sont arrivez pendant le long séjour que l'auteur y a fait ; le commerce et les manufactures qui y sont établies et les moyens de les augmenter... ouvrage enrichi de plus de cent cartes, plans et figures en taille-douce.* — Paris, G. Cavelier, 1722, 6 vol. in-12.

Telle est l'édition originale de cet ouvrage célèbre [1] : on la trouvera à la Bibliothèque Nationale sous la cote Lk[12], 13 ; elle n'est pas très rare du reste et a elle-même été suivie de nombreuses rééditions. Le voyage du P. Labat a en effet joui au XVIIIe siècle d'une vogue surprenante et on n'en connaît pas moins de six éditions françaises outre celle ci-dessus, savoir :

Trois en Hollande :

La Haye, Husson, 1724, 6 vol. in-12
— — — 2 vol. in-4 [2]
— — 1738, 2 vol. —

et trois à Paris [3] qui, à vrai dire, pourraient être considérées comme une seule :

Paris, Delespine, 1742, 8 vol. in-12
— T. Legras, — 8 —
— de Nully, — 8 —

éditions plus complètes que les trois précédentes. Et de plus

1. LECLERC (*Bibliotheca America*, 1878, p. 344) considère à tort comme originale l'édition de La Haye, 1724, 2 vol. in-4. C'est une erreur inexplicable chez un bibliographe aussi soigneux.
2. Ces deux éditions ne diffèrent que par le format.
3. Toutes trois à la Bibliothèque Nationale.

une réédition moderne, un peu abrégée quant aux procédés de cultures coloniales, conforme pour le reste à celle de 1722, publiée à

Paris, Lefebvre, 1831, 1 volume in-8.

L'ouvrage avait du reste été traduit en hollandais sous ce titre :

— *Nieuwe Reizen naar de Franse Eilanden van America. En in't Nederduitsch in't ligt gebragt door W. C. Dyks.* — Amsterdam, B. Lakeman, 1725, 2 tomes en 1 vol. in-4.

On le trouve également sous cette forme en 4 vol. in-12.

Il fut aussi traduit en allemand et s'intitule alors :

— *Reisen nach West indien oder den im Amerikanischen Meer-liegenden Inseln. Nach der neuesten Pariser Ausgabe über setzet auch mit nothigen Anmerkungen und vollständigen Registern versehen von G. F. Casimir Schad.* — Nürnberg, 1782-87, 7 vol. in-12.

Toutes ces éditions et traductions sont accompagnées de cartes, plans et figures comme l'édition originale.

Quant à l'auteur de cet ouvrage si connu, il l'est trop lui-même pour que je m'attarde à sa biographie [1]. Je rappellerai seulement qu'il vint aux Antilles en 1694 et y passa onze ans, entre la Martinique et la Guadeloupe, jouant bientôt dans ces deux îles un rôle qui, vu son intelligence souple et variée, aidée d'une activité infatigable, ne pouvait être médiocre et auquel les tragiques événements de la guerre de la Succession d'Espagne devaient donner une portée considérable. Son « Nouveau Voyage », écrit en Europe après son retour, est le récit de ces onze années. Mais il contient bien autre chose ! Le P. Labat

1. Jean-Baptiste Labat, frère prêcheur et missionnaire, né à Paris en 1663, entré au noviciat en 1685, curé, puis supérieur de mission, vicaire général et préfet apostolique aux Iles du Vent de 1694 à 1705, de 1706 à 1716 en Italie, puis à Paris, où il mourut en 1738. (Cf. *Bibliographie générale* de Hoefer, etc.)

était un esprit curieux de toutes sortes de connaissances, une intelligence merveilleusement ouverte au monde extérieur, un de ces hommes qui ont dans le style la digression spontanée, parce que, dans la vie, il leur est impossible de voir sans regarder, d'entendre sans écouter, de percevoir, en un mot, sans apprendre et sans se sentir tout prêts à enseigner. Sans doute les renseignements recueillis par de tels hommes sont souvent superficiels et sujets à caution. Mais ils sont précieux quand même, parce qu'ils nous instruisent d'une foule de détails qu'un historien plus sérieux aurait négligés. C'est le cas pour Labat : à propos d'un ananas, d'un fait d'armes ou d'une promenade, il cite le trait de mœurs curieux ou l'anecdote inédite. L'un et l'autre sont utiles à l'historien. Labat a pu connaître encore des contemporains des Du Parquet, des Houel, des Poincy, et par leurs enfants surtout recueillir maints détails qui ne sont pas sans valeur. Faire l'histoire des origines de nos colonies Antiliennes avec le seul Labat serait une entreprise folle, mais la tenter sans lui serait enlever à l'histoire du pittoresque et de la saveur. Il faut donc suspecter ses récits pour tous les faits auxquels il n'a pas été mêlé [1], mais il faut l'avoir lu si l'on veut se faire une idée nette des mœurs de la société des Isles au XVIIe siècle.

Beaucoup plus importante est une œuvre longtemps considérée comme une source de premier ordre pour l'histoire de Saint-Domingue, et qu'une critique toute récente a cherché à disqualifier. L'auteur et le sujet méritent que nous nous arrêtions plus longtemps à :

CHARLEVOIX (le P. de). — *Histoire de l'Isle Espagnole ou de S. Domingue Ecrite particulièrement sur les mémoires mss. du P. J. B. Le Pers, jésuite, missionnaire à S. Domingue et*

1. Beaucoup de contemporains ont attaqué LABAT, je ne crois pas qu'on l'ait fait avec plus de violence que le P. Le Pers dans ses lettres inédites au P. de Charlevoix (Bibliothèque de l'École Sainte-Geneviève, mss. *Saint-Domingue*, I). Il traite de « moineries » les récits de Labat, mais il n'était guère plus compétent sur ce qui nous intéresse. V. *infra*.

sur les pièces originales qui se conservent au dépôt de la marine [1]. — Paris, J. Guérin, 1732, 2 vol. in-4 (vol. I, xxviij et 482 pp., 30 ffnc., 7 cartes, vol. II, xvi-506 pp., 30 ffnc., 11 cartes).

On remarquera que, dès le titre, l'auteur nous indique sa source principale. Pour apprécier sa valeur historique il est donc indispensable : 1° de rechercher cette source et d'en peser la valeur ; 2° d'examiner quel parti Charlevoix en a tiré dans son œuvre.

Ces principes ont été suivis déjà par un des derniers auteurs qui aient écrit sur les Antilles, M. Henri Lorin, auteur d'une thèse latine sur les flibustiers de Saint-Domingue [2]. M. Lorin a eu la bonne fortune de trouver à la Bibliothèque Nationale [3] un manuscrit du P. Le Pers ; et ce manuscrit contient précisément une critique violente de Charlevoix [4]. De l'étude de ce texte et de son rapprochement avec l'*Histoire de l'Isle Espagnole*, M. Lorin a cru devoir tirer des conclusions que nous ne pouvons adopter. Les voici :

« Le Pers, Societatis Jesu consors, multos annos degit in insula S. Dominici, a 1705 [5]. Historiam illius coloniæ variis libellis exposuerat, multosque de quibus loquitur, ipse cognoverat. Hanc tamen operam amissam desideraremus, si Charlevoix, ejusdem Societatis consors, Le Pers manuscriptis edendis præpositus, officium paulo diligentius usurpasset : quippe quum Charlevoix suam *Histoire de St Domingue* protulisset (Parisiis, 1730-31, 2 vol. in-4), Le Pers illam corrigere suscepit, ut nimium

1. Bibl. Nat. Lk[12], 187. On trouve des exemplaires antérieurs, conformes de titre et de composition à l'édition ci-dessus décrite, mais parus à Paris, chez Pralard, chez François Didot, etc., 1730 ou 1731. Il existe encore une autre édition de : Amsterdam, F. L'Honoré. 4 tomes en 2 vol. in-12.

2. V. *infra*, p. 184.

3. Ms. fr. 8992.

4. Ms. fr. 8992, ff[os] 26 à 29.

5. Le P. Sommervogel (*op. cit.*, t. VI, col. 580-81) dit que Le Pers arriva à Saint-Domingue le 24 août 1704. Je ne sais sur quel document s'appuie M. Lorin pour donner cette date de 1705.

diffusam nec expensam, et ipse novum opus scripsit quod ad nos in Publica Bibliotheca servatum est (Ms. fr. 8992) ; nihil mihi de Sancto Dominico magis valere videtur, et Le Pers multo præstat collegæ Charlevoix et varietate, et auctoritate et exponendi ratione prudentiaque »[1].

Ce jugement peut sembler *a priori* un peu prompt et sévère. Aussi bien n'avons-nous dans les deux textes allégués, ni l'œuvre totale de Le Pers, ni la réponse de Charlevoix à ses attaques. Or il n'est nullement impossible de retrouver celle-ci et de reconstituer celle-là dans son ensemble. Voici comment :

Les manuscrits de Le Pers. — Il y a au Département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, non pas *un* mais *trois* manuscrits du P. Le Pers, tous trois portés sur le catalogue sous les cotes : fr. 8990-92. M. Lorin semble n'avoir pas connu les deux premiers, ou avoir cru qu'ils faisaient double emploi avec le troisième, ce qui n'est pas. Voici en effet ces mss. :

Le premier en date semble être le ms. 8991. Il débute par une préface de 2 ff. qui annonce la division de l'ouvrage :

Tome I. Livre I.— Description de Haïti au temps des Indiens.
— Liv. II. — Établissement des Espagnols.
— Liv. III. — Décadence des colonies espagnoles.
— Liv. IV. — Premier établissement des colonies françaises.

Tome II. Liv. V.— De l'affermissement des colonies françaises jusqu'à nos jours.
— Liv. VI. — État actuel de l'île.

La préface annonce aussi une carte d'après Frézier, mais modifiée (suit une discussion). et des figures. En réalité, le ms. 8991 ne comporte ni carte ni figures : les ff^os 3 à 165 contiennent les trois premiers livres (qui s'arrêtent vers 1606).

Le f° 166 reprend à l'expédition de Carthagène et à l'avène-

1. *De prædonibus Insulam S. Dominici celebrantibus*, p. 2.

ment de Philippe V en Espagne (1700) et l'on arrive au f° 179 jusqu'à l'époque contemporaine de l'auteur.

Le f° 180 porte seulement le sommaire du livre VI. Donc le livre IV manque à ce manuscrit.

Le manuscrit fr. 8990 est une copie plus soignée d'un texte semblable. Toutefois il comporte aussi des ratures. Des références sont indiquées en marge. Il n'a pas de préface. On y retrouve :

Livre I (ff. 1-43), livre II (ff. 44-151), livre III (ff. 152-213), avec mêmes titres et même composition que dans le ms. 8991.

Livre IV (ff. 214-271) : manque au ms. 8991.

Livre V (ff. 272-350) : conduit les événements jusqu'en 1726 [1].

Le livre VI manque également. Toutefois, au lieu du sommaire de ce livre que l'on trouve dans le ms. 8991, on a ici aux ff^os 351 et ss. une « Description de la plaine du Cap François », qui est un fragment du livre VI. Une autre rédaction de cette « Description » se trouve encore à la suite, au f° 356. Ce sont là évidemment des ébauches de cette description de Saint-Domingue que devait former le livre VI.

Bref, de l'examen de ces deux manuscrits on conclut sans peine qu'on a là les *mémoires* envoyés par le Pers à Charlevoix pour composer son histoire. En effet, ils ont été composés au plus tard en 1727 [2]. Or, le livre de Charlevoix parut en 1730. De plus, il est facile de voir que les mss. 8990 et 8991, sans être des brouillons, ne sont pas non plus des travaux prêts à être livrés à l'imprimeur.

Tout au contraire le ms. fr. 8992 diffère des deux premiers par le format, par l'écriture et surtout par le plan. Celui-ci est une

1. F° 349, verso.

2. Les derniers événements rapportés par le ms. 8990, *loc. cit.*, sont indiqués comme survenus « sur la fin de l'année passée », et la date portée en marge par l'auteur lui-même est 1726 ; cette page a donc été écrite en 1727 et elle fut l'une des dernières. Le ms. 8991 porte au f° 178 identiquement la même phrase. Il est donc contemporain du 8990, bien qu'il ne porte pas en regard de cette même phrase une date marginale.

nouvelle rédaction faite par Le Pers *après* l'édition de l'ouvrage de Charlevoix et complètement prête à être imprimée. Le livre que Le Pers projetait de faire paraître devait comporter deux tomes : le premier pour l'histoire de Saint-Domingue, le second pour sa description. C'est le premier dont le ms. 8992 est le manuscrit. Il a été mal relié, avec des interversions fréquentes. On y trouve au f° 30 un « Avertissement de l'Éditeur », de la main de Le Pers et qui devait se mettre en tête, et au même f°, verso, des notes pour l'éditeur sur la place des planches et cartes, absentes d'ailleurs du manuscrit.

Les ff^os^ 26 à 29 comprennent les « Réflexions sur l'histoire de Saint-Domingue » du P. de Charlevoix qui devaient sans doute être la préface de l'auteur. Le reste du ms. est divisé en *VIII livres* et mène le récit des événements jusqu'à 1730. Il est d'une main étrangère, avec des fragments autographes intercalés.

Mais la première rédaction du P. Le Pers n'est pas complète dans les mss. 8990 et 91. Le P. Sommervogel [1] signalait d'ailleurs des mss. du même père à la bibliothèque de l'École Sainte-Geneviève à Paris. Quelques recherches dans ce dépôt m'ont permis d'y trouver :

Vol. Saint-Domingue 1 : un fragment de la même écriture que les mss. 8990 et 91 et reproduisant le début du livre I de ces mss., 30 pp. environ.

Au même vol. : toutes les lettres du P. le Pers au P. de Charlevoix pendant les années 1727-1731, plus une sorte de mémoire justificatif de Charlevoix ripostant aux attaques de Le Pers (ce mémoire en double rédaction).

Vol. Saint-Domingue 2 : un fragment important du Livre II des mss. 8990 et 91 comportant 58 ff^os^.

Vol. Saint-Domingue 3 : « Livre sixième. Le Portrait ou miroir de St Domingue ». 124 ff^os^ in-4, autographe : chap. I, « Réflexions sur l'isle en général » ; ch. II à XI, « Réflexions »...

1. *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.*

sur les habitants nègres, espagnols, français, etc. Le chapitre X manque.

Il est inutile d'insister sur l'importance que présentent ces textes et surtout la correspondance entre les deux pères. Or de la lecture de ces dix-neuf lettres du P. Le Pers, il résulte très clairement ceci :

Le P. Le Pers avait depuis quelque temps commencé à écrire l'histoire de Saint-Domingue quand, désespérant de pouvoir bientôt revenir en France pour la publier, il eut l'idée de donner au P. de Charlevoix ce qu'il avait rassemblé de notes, pour que celui-ci écrivît à sa place. En 1726 et 1727, il lui envoya jusqu'à trois rédactions, ou plutôt trois copies différentes, des deux premiers livres de son travail, craignant que quelqu'une s'en perdît en route [1]. (Ce sont du reste les trois formes que nous en trouvons aux mss. 8990 et 91 de la Bibl. Nat. et à l'École Sainte-Geneviève.) Au 16 décembre 1727, Le Pers avait déjà expédié son livre VI, le IIIe était prêt à partir, le IVe et une partie du Ve partis, le récit des événements compris entre 1697 et 1727 allait être envoyé incessamment. Tout était parti en simple, double ou triple expédition au 14 juillet 1728, et nous avons vu que cette précaution n'était pas inutile, puisque, pour le livre VI, nous ne possédons qu'une seule copie incomplète, conservée par les Jésuites. Mais enfin nous sommes autorisés à repousser l'hypothèse du P. Sommervogel que ces mss. auraient péri dans un naufrage [2], et bien plus encore l'affirmation de M. Lorin que, sans Charlevoix, « hanc... operam amissam desideraremus ». Bien au contraire, si nous n'avons pas conservé la partie *botanique* et *zoologique* de l'œuvre de Le Pers, qui devait faire le tome II de

1. École Sainte-Geneviève, *Saint-Domingue*[1]. C'était une habitude ancienne, aux Isles, pour éviter les risques de la mer, d'envoyer tout, même les lettres, en double. La correspondance conservée dans ce volume en présente plusieurs exemples.

2. Sommervogel, *loc. cit.*, s'en rapporte à une hypothèse faite dans une de ses lettres par Le Pers, étonné que Charlevoix ne lui accusât pas réception de ses envois. Nous avons vu qu'ils étaient bien arrivés à destination.

sa seconde rédaction [1], et qui du reste nous importe peu, nous possédons de quoi rétablir à peu près entièrement toute l'œuvre *historique* de ce jésuite, dans ses deux rédactions, et voici comment :

A. Rédaction antérieure à la publication de Charlevoix, 1727.

Plan : six livres — cinq manuscrits.

LIVRES	SUJET DU LIVRE	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE		ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE		
		ms. fr. 8990	ms. fr. 8991	S.Dom. 1.	S. Dom. 2.	S. Dom. 3.
I	Description de Haïti lors de sa découverte.	ff^os 1 à 43	ff^os 3-54	30 pp. environ, incomplet.	manque	manque
II	Établissement des Espagnols.	ff^os 44-151	ff. 55-120	manque	58 ff., incomplet.	—
III	Décadence des colonies espagnoles.	ff. 152-213	ff. 121-165	—	—	—
IV	Premier établissement des colonies françaises.	ff. 214-271	manque	—	—	—
V	De l'affermissement des Français jusqu'à 1726.	ff. 272-350	ff. 166-179 (seul^t la période de 1700 à 1726).	—	—	—
VI	L'état de l'île en 1727.	manque	manque	—	—	124 ff., le chap. X manque.

1. Cette partie des mss. de Le Pers servit, suivant Sommervogel, à un médecin, Desportes, qui en tira une :

Histoire des maladies de Saint-Domingue, Paris, 1771, 3 vol. in-12.

B. Rédaction postérieure à la publication de Charlevoix, 1731.

Plan : 2 tomes : I [Histoire civile], VIII livres ; II, Histoire naturelle.

Manuscrit Bibl. N^le f. fr. 8992, comprend tout le tome I.

FOLIOS	LIVRES	SUJETS	PREMIÈRE RÉDACTION
30		« Avertissement de l'Editeur »	
26-29		« Réflexions sur l'Histoire de Saint-Domingue ».	
2-25	I	Liv. Ier, « contenant l'état de l'isle en elle mesme et au temps des Indiens qui l'habitoient ».	livre I
31 r°		Sommaire du second livre.	
31 v° à 42	II	Liv. II, « contenant ce qui s'est passé dans l'isle depuis la découverte que les Espagnols en ont faite jusqu'à l'établissement de la ville de Saint-Domingue».	livre II
31 v°		Sommaire du Troisième livre.	
42 v°-54	III	Liv. III, « contenant ce qui s'est passé dans l'isle depuis l'établissement de la ville de Saint-Domingue jusqu'au plus haut lustre des colonies espagnoles ».	livre II
55		Sommaire du IVe livre	
55 v°-65	IV	Liv. IV, « contenant ce qui est arrivé de plus Considérable dans les colonies Espagnoles depuis leur plus grand lustre jusqu'au commencement de leur décadence ».	livre III
75		Sommaire du livre V	
66-74	V	Liv. V, « contenant ce qui s'est passé dans l'isle de Saint-Domingue depuis la décadence des Colonies Espagnoles jusqu'à l'établissement des Colonies Françoises ».	
76		Sommaire du livre VI	livre IV
76 v°-96	VI	Liv. VI, « contenant les établissements que les François ont faits dans l'Isle de Saint-Domingue jusqu'à leur entier affermissement ».	
97		Sommaire du livre VII	
97 v°-114	VII	Liv. VII, « contenant ce qui s'est passé dans les colonies françoises depuis leur affermissement jusqu'à la paix de Risvic ».	
97		Sommaire du livre VIII	
115 - 128	VIII	Liv. VIII, « contenant ce qui s'est passé dans l'isle de Saint-Domingue depuis la paix de Risvic et l'union des deux couronnes de France et d'Espagne dans la maison de Bourbon jusqu'à ce jour ».	livre V

Tous les manuscrits de la famille A sont entièrement autographes. Au contraire dans la rédaction B, il n'y a de la main de Le Pers que l'Avertissement de l'Éditeur, les livres II et III, VII et VIII, les ff^os^ 79 et 81-96, les sommaires des livres (sauf pour le livre VI) et les sommaires marginaux que l'auteur a partout rajoutés après coup (sauf encore au livre VI où ils sont copiés).

Ayant donc les œuvres et, qui plus est, la discussion complète entre les deux écrivains nous pouvons juger si véritablement Le Pers « multo præstat... et varietate et auctoritate et exponendi ratione ». Nous ne nous attarderons pas à discuter ici les mérites de style des deux écrivains ; mais quant aux sources et à l'*auctoritas*, il nous semble que Charlevoix est non pas moins bien, mais mieux informé que Le Pers. En effet, les sources de Le Pers, nous les connaissons ; c'est en première ligne Oviedo et Herrera dont il semble faire grand cas et dont il ne proteste s'être écarté que pour suivre Acosta, Gomara « et surtout Barthelemi de Las Cazas » [1]. Mais toutes ces autorités, Charlevoix les connaissait aussi bien que lui et il pouvait lui en citer d'autres que Le Pers ignorait et méprisait avec une hauteur et une impertinence réjouissantes : « Votre Theodore de Brie, lui écrivait-il, par exemple, que je n'ai vu citer nulle part (!) m'a bien l'air d'un nouveau Labat [2] ! » Cette intransigeance d'un homme qui ne connaissait pas les « Grands Voyages » nous le rend déjà suspect pour la manière dont il pouvait se documenter. Était-il plus sérieux pour l'histoire *française* de l'île ? Assurément non, car il n'avait guère que des sources *orales*, les débuts de la colonisation par les flibustiers et les boucaniers ayant laissé peu de traces écrites dans le pays. Or, ces sources orales, on peut dire que Charlevoix s'en était servi, puisqu'il avait les manuscrits de Le Pers. Et de plus Charlevoix avait, à Paris, pu compulser les Archives de la Marine où il avait dû trouver des documents

1. École Sainte-Geneviève, *Saint-Domingue*, I, lettre sd. [1729]. Cf. les notes marginales des mss. 8990 et 91 de la Bibl. Nat.
2. École Sainte-Geneviève, *Saint-Domingue*, I, lettre sd. et *passim*.

sérieux et, s'il a corrigé les dires de Le Pers, c'est en s'appuyant sur des sources diplomatiques que nous ne pouvons récuser. Le Pers pouvait donc poursuivre de ses sarcasmes Labat, qui n'avait fait que passer à Saint-Domingue et qui n'a jamais eu la prétention d'être autre chose qu'un voyageur contant des souvenirs personnels, mais il fait hausser les épaules lorsqu'il reproche à Charlevoix de ne pouvoir composer l'histoire de Saint-Domingue, n'ayant pas vécu dans le pays, et qu'il lui écrit en parlant de ses manuscrits : « les corrections que V. R. pourrait y faire de son bureau ne produiraient qu'un petit monstre ! » Que Le Pers, ayant vécu vingt-cinq ans à Saint-Domingue, ait droit de critiquer la carte de Frézier et puisse mieux que personne décrire les aspects de l'île et les mœurs des habitants, soit ! Mais quant aux évènements on ne peut le préférer que pour la période qu'il a pu voir, c'est-à-dire de 1705 à 1730 ; pour le reste il est plutôt inférieur à Charlevoix, qui a pu le corriger grâce à des documents diplomatiques [1], et il doit être toujours suspect, car ses lettres nous le font connaître comme un homme à partis pris, atrabilaire et violent.

Il y aurait en effet beaucoup à dire sur le « paulo diligentius » de M. Lorin et sur la querelle entre les deux pères au sujet de leur droit d'auteur. Dans ses premières lettres, Le Pers donnait à Charlevoix plein pouvoir pour corriger ses manuscrits et les utiliser à sa guise. D'abord occupé à d'autres travaux, Charlevoix ne se pressa point, connaissant peut-être l'humeur difficile de son correspondant. Le Pers se fâcha, et Charlevoix, prenant au sérieux son rôle, se mit à la tâche avec conscience, ne voulant pas signer un ouvrage historique sans au moins le contrôler. Encouragé par Maurepas [2], il put travailler aux Archives de la

1. Voir notamment. t. II, pp. 28 à 36, la discussion sur la reprise de la Tortue par les Français. C'est un modèle de critique. Charlevoix cite les trois versions en présence (Du Tertre, Labat, Le Pers) et il en construit une quatrième à l'aide de deux documents diplomatiques dont on retrouve l'un aux Affaires Étr. (Mém. et Doc., Amérique, IV) et l'autre aux Arch. Coloniales (F^2 15). La version de Le Pers dans l'occurrence était absurde.

2. École Sainte-Geneviève, *Saint-Domingue*, I, lettre sd., déjà citée.

Marine, mais ses corrections exaspérèrent le susceptible Le Pers qui au fond semble ne jamais avoir bien su ce qu'il voulait. Après la publication de l'ouvrage, publication où Charlevoix avait fait de son mieux pour concilier sa conscience d'historien avec les exigences de Le Pers, celui-ci demanda un congé, vint en France et prépara l'édition de son livre, remanié, complété, disposé en un mot de manière à confondre Charlevoix. Pourquoi ne le fit-il pas ? Il est permis de croire que ses supérieurs le lui interdirent après avoir pris connaissance de la correspondance échangée entre lui et Charlevoix et du mémoire soumis par celui-ci au P. de la Neuville, supérieur de la maison des Jésuites à Paris [1].

Il semble qu'un autre jésuite, le P. Margat, également missionnaire à Saint-Domingue, ait eu lui aussi l'idée d'écrire vers la même époque un ouvrage historique et descriptif sur cette île. Dans sa correspondance avec Le Pers, Charlevoix exprimait la crainte de marcher sur les brisées de cet autre confrère [2], et en juin 1730, le Journal de Trévoux [3] annonçait que le P. Margat préparait « pour l'impression... des *Mémoires Géographiques, Historiques, Physiques et Economiques de Saint-Domingue* [4]. » Il semble que la publication de Charlevoix ait découragé ce père, car nous n'avons de lui sur Saint-Domingue que des lettres, assez longues et documentées, mais rudimentaires au point de vue historique, parues dans la collection des *Lettres édifiantes* [5].

On remarquera d'ailleurs ici que de même qu'au XVIIe siècle les chroniqueurs, de même les premiers historiens des Antilles, ont

1. Ce mémoire se trouve dans le même volume, *Saint-Domingue*, I.
2. *Ibid.*
3. Pp. 1097-1098.
4. Barcia, dans la réédition de la *Biblioteca* de Pinelo (t. II, col. 577), semble citer le *Journal de Trévoux* comme s'il contenait lui-même l'ouvrage du P. Margat.
5. *18e Recueil*, pp. 331-65 ; *20e Recueil*, pp. 362-91 et 392-449 ; *27e Recueil*, pp. 62 et ss. Toutes ces lettres ont été rééditées dans le *Panthéon Littéraire*, au tome I de la série des *Lettres Édifiantes*, Paris, 1838, gr. in-8, pp. 781-817. — Sur le P. Margat et ses autres écrits, cf. SOMMERVOGEL, *op. cit.*

été des religieux. Même au XVIIIe siècle, les Iles de l'Amérique n'étaient guère le rendez-vous que de gens d'affaires ou de planteurs, sinon peu lettrés, du moins peu soucieux de rédiger des mémoires. Il faut attendre un siècle encore (1846) pour voir paraître une histoire des Antilles, écrite aux Antilles et par un laïc (Sidney Daney). Entre temps, quelques ouvrages français ou étrangers méritent cependant d'être nommés:

DERNIS. — *Histoire abrégée des Compagnies de Commerce qui ont esté établies en France depuis l'année 1626, avec La collection générale de tous les Privileges qui ont été accordés depuis 1664 tant a ces différentes Compagnies qu'a la Compagnie perpetuelle des Indes à laquelle elles sont réunies. divisez par Chapitres suivant les diverses natures d'affaires qui les concernent, dans lesquels chapitres sont compris ceux de la ferme generale du tabac depuis 1674 epoque de son etablissement, la Banque et ses opérations et celles du visa des effets Royaux, par le sieur Dernis, employé dans les bureaux de ladite Compagnie, 1742* (manuscrit du XVIIIe siècle, in-fol., Arch. Col. F², 18, comporte 5 ffnc., 515 pp. [1]. Un autre exemplaire, Bibl. Nat., Ms. fr. 8036, comporte 4 ffnc., 530 pp., 7 ffnc. bl.).

Source commode pour tous les auteurs d'ouvrages généraux comme Bonnassieux et autres, Dernis est nécessairement superficiel et incomplet sur chaque compagnie en particulier. Pour celle des *Isles de l'Amérique*, il est insignifiant.

JEFFERYS (T.). — *The Natural and Civil History of the French Dominions in North and South America. With an historical detail of the acquisitions and conquests made by the British Arms in those Parts..... illustrated by maps and plans of the principal places...* — London, Jefferys, 1761, 2 tomes en 1 vol. in-fol. (VI-168, 8 cart. — 246, 10 cart.).

La IIe Partie de cet ouvrage est entièrement consacrée aux

1. Le n° 79 étant donné deux fois, au recto et au verso du même feuillet, cela fait en réalité 516 pp.

Antilles Françaises (Saint-Domingue, la Tortue, les Iles du Vent) et à Cayenne, et comporte 1 fnc., 246 pp., et 10 cartes ou plans. La compilation de Jefferys a le grave tort de ne citer aucune autorité, mais elle est soigneusement faite et dans la forme et dans le fond. La période ancienne a été certainement rédigée d'après Du Tertre comme principale source, à en juger par la place qu'y tiennent les démêlés entre Houel, Poincy, du Parquet, etc. En résumé : ouvrage de seconde main très estimable, surtout pour les guerres de Louis XIV et Louis XV, et notamment pour ses plans fort beaux.

[Raynal]. — *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce européen dans les deux Indes.*

Première édition : Amsterdam, 1770, 6 vol. in-8[1], édition la plus complète parue du vivant de l'auteur et non anonyme : Genève, 1780, 5 vol. in-4 (dont 1 atlas), ou 10 vol. in-8 et 1 atlas in-4[2].

On rencontre souvent, édité à part, un extrait de cette Histoire sous le titre de :

Histoire philosophique et politique des Iles françoises dans les Indes occidentales. Lausanne, 1784, in-8 (portr. et tableau, xvi et 355 pp.).

Raynal est trop connu pour qu'il soit besoin d'en parler davantage. Son histoire de nos colonies des Antilles dérive de Du Tertre et Labat pour les origines ; elle est donc négligeable pour le xviie siècle. L'historien des Antilles au xviiie siècle la consulterait avec plus de fruit, l'auteur semblant s'être servi de bons mémoires dont il ne nomme malheureusement pas les auteurs.

1. Bibl. Nat. G 28071-76.

2. Bibl. Nat. G 6555-58 et G 28138-47. Je n'ai pas à faire ici la bibliographie de Raynal (voir Quérard, *France littéraire*) ni des nombreuses réfutations qu'il a suscitées. Citons cependant celle de Nuix (Don Juan), *Reflexiones imparciales sobre la humanidad de los Españoles en las Indias contra los pretendidos filosophos y politicos...* Madrid, 1782, in-4 (Bibl. Nat. Ol 521).

On pourrait du reste appliquer la même remarque au :

Traité général du commerce de l'Amérique contenant l'histoire des découvertes des Européens dans cette partie du monde, son étendue, ses productions, les mœurs des esclaves nègres, l'état des marchandises propres au service des esclaves, les précautions à prendre pour les conduire en santé en Amérique. — Amsterdam et Marseille, 1783, 2 vol. in-4 [1].

Mais cet ouvrage anonyme, fait par un commerçant pour des commerçants, a une précision d'indications autrement précieuse que les amplifications de Raynal. Ouvrage peu utile en somme pour le XVIIe siècle.

ALCEDO ou ALSEDO (Antonio de). — *Diccionario geografico historico de las Indias Occidentales.* — Madrid, 1786-89, 5 vol. in-4 [2].

Antonio de Alcedo est le fils de Denys de Alcedo y Herrera, capitaine général de la province de Quito et lui-même auteur de traités estimés sur l'histoire et l'organisation des possessions espagnoles en Amérique. Le dictionnaire ci-dessus, estimé lui-même, a été traduit en anglais et publié avec des additions importantes par *Thompson* à Londres, 1812-1825, en 5 vol. in-4, avec atlas. Sous cette dernière forme, on trouvera au t. V, pp. 269-381, une monographie étendue des Antilles, subdivisée en huit chapitres. Le chap. II (pp. 281-308) est un résumé historique de 1625 à 1793.

EDWARDS BRYAN. — *The history civil and commercial of the British Colonies in the West-Indies..... [with an historical survey of the Island of St Domingo...].* — London, Stockdale [1th edition], 1793, in-4; 5th edition, 1819, 5 vol. in-4 (pl. et cartes [3]).

Cet ouvrage qui a joui d'une certaine faveur a été traduit bientôt en français (par Dufour, Paris, Breton, 1802, in-12,

1. Bibl. Nat. Inv. 17, 745.
2. Bibl. Nat. P 111.
3. Cf. Bibl. Nat. Nt 454, édition de 1794-1801, 3 vol. in-4.

édition continuée : 1804, in-8). Peu à glaner sur la période ancienne ; c'est surtout le récit des événements révolutionnaires qui a fait la vogue de l'ouvrage, à une époque où cette histoire n'était pas encore faite du côté français.

ARCHENHOLZ (J. W. von : vormals Hauptmann im königl. Preuszichen Dienste). — *Die Geschichte der Flibustier.* — Tubingen, Cotta, 1803, in-12. Traduit en français par Bourgoing. Paris, Heinrichs, an XII [1804], in-8 [1].

Compilation agréable à lire des récits d'Oexmelin, Ringrose, Raveneau de Lussan, appuyés par Du Tertre, Charlevoix et Labat.

Citons encore pour être complet :

POYER (John). — *History of Barbadoes from the first discovery of the island in 1605 to the year 1801.* — London, 1809, in-4.

Ouvrage en tous points inférieur à celui de Schomburgk, cité plus loin.

MALO (Ch.). — *Histoire de l'île de Saint-Domingue depuis l'époque de sa découverte par Christophe Colomb jusqu'à l'année 1818. Publiée sur des documents authentiques et suivie de pièces justificatives.* — Paris, 1819, in-8 [2].

Nouvelle édition : *Histoire d'Haïti (Ile de Saint-Domingue)... jusqu'en 1824.* Paris, 1825, in-8.

Le chap. II (depuis l'an 1600 jusqu'à la paix de Ryswick) n'est qu'un démarquage sans précision de Charlevoix, Edwards et peut-être OExmelin. Le livre n'est intéressant que pour la période révolutionnaire. L'auteur était du reste un publiciste plutôt qu'un historien véritable.

RABAN. — *Résumé de l'histoire de Saint-Domingue (République d'Haïti) depuis sa découverte jusqu'à ce jour.* Paris, 1825, in-12 [3].

1. Bibl. Nat. P 586.
2. Bibl. Nat. Lk12 199.
3. Bibl. Nat. Pu 6.

Petit manuel sans valeur pour nous.

Boyer de Peyreleau (le colonel Eug. Ed.). — *Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe depuis leur découverte jusqu'au 1er janvier 1823.* — Paris, Brissot-Thivars, 1823, 3 vol. in-8 [1].

Deuxième édition : Paris, Ladvocat, 1825, 3 vol. in-8 [2].

Cet ouvrage au contraire a été composé avec plus de soin. Vétéran des guerres révolutionnaires, l'auteur [3], qui avait connu la Martinique comme chef d'état-major de l'amiral Villaret-Joyeuse, avait, après avoir couru les champs de bataille de l'Europe, revu les Antilles comme commandant en second à la Guadeloupe en 1814. Destitué, emprisonné même sous la Restauration, il avait occupé ses loisirs à composer cette histoire. On ne sera pas surpris d'y trouver plus de bonne volonté que de critique. Comme tous les ouvrages de cette époque sur les Antilles, les origines y sont complètement sacrifiées à la période moderne, surtout à la Révolution. Du Tertre paraît être la seule source qu'ait pu connaître le colonel historien pour les débuts de notre colonisation.

Montgomery Martin (Robert). — *History of the West-Indies : comprising Jamaïca, Honduras, Trinidad, Tobago, Grenada, The Bahamas and the Virgin isles.* — London, 1836, 2 vol. in-12, pl. cart.

Cette histoire forme les tomes IV et V de la collection, tout entière du même auteur, publiée sous le titre *The British Colonial Library*, à Londres, en 1834-35 (10 vol. in-12) [4]. L'auteur est avant tout un économiste et il écrit au point de vue anglais. Il y a cependant, précisément, au point de vue économique, d'heu-

1. Bibl. Nat. P (A) 685.
2. Bibl. Nat. P (A) 688.
3. Eugène Edouard, baron de Boyer-Peyreleau. V. Hoefer, *Bibliographie générale.*
4. Bibl. Nat. Nt 674.

reux rapprochements à faire grâce à son œuvre entre nos colonies et les colonies anglaises. Ici encore, malheureusement, peu de chose sur les origines.

SIDNEY DANEY. — *Histoire de la Martinique depuis la colonisation jusqu'en 1815.* — Fort-Royal [Martinique], 1846, 6 vol. in-8[1].

Cette histoire ne serait pas sans valeur si l'auteur avait pris la peine d'accompagner ses assertions de quelques références. Malheureusement il n'en donne absolument aucune et c'est dommage, parce qu'il a connu de bonnes sources. Créole comme les Dessales et Lacour, il semble avoir puisé beaucoup dans des traditions de famille[2], au moins pour la période révolutionnaire et le XVIIIe siècle. Pour les origines, il se sert du P. Du Tertre, qu'il appelle un peu injustement l'Hérodote des Antilles, de Labat, du Code de la Martinique, des Annales de Dessalles, tous documents sérieux et qui viennent en partie combler l'absence de monuments diplomatiques anciens, détruits par le climat et les insectes. Malheureusement, Sidney Daney a écrit aux Antilles et c'est ce qui le rend inférieur à Dessalles (Adrien), qui travaillait à Paris dans les dépôts publics. Il a donc ignoré beaucoup de pièces de première importance et s'est mal dédommagé par la lecture d'ouvrages de seconde main (Boyer-Peyreleau, Courcelles, Hennequin, Eug. Sue, Bryan, etc.). Il s'en suit que cette histoire, utile sans doute pour l'époque révolutionnaire, est à négliger pour les origines, auxquelles elle ne peut apporter aucune contribution nouvelle. Elle est d'ailleurs facile à lire, quelque peu oratoire et littéraire, et consacre tout un volume (le premier) à l'époque antérieure à 1664.

MADIOU (Thomas). — *Histoire d'Haïti.* — Port-au-Prince, 1847-48, 3 vol. gr. in-8,

1. Bibl. Nat. Lk[12] 105.
2. Voir pour ceci et ce qui suit : t. I, dédicace de l'auteur à son père, et notamment, dans la préface, les pp. VII à IX.

est un ouvrage que l'on peut encore consulter pour le XVIIIe siècle et la révolution à Saint-Domingue, mais sans intérêt pour les débuts de la colonisation.

DESSALLES (Adrien). — *Histoire générale des Antilles.* — Paris, France, 1847-48, 5 vol. in-8[1].

Cet ouvrage comporte, outre ce titre, qui se trouve en tête de tous les volumes, un second titre (*Histoire commerciale et politique des Antilles*) particulier aux vol. I, II, IV et V, et qui porte lui-même une tomaison différente du premier. Cette disposition prête à des confusions quand le premier titre vient à manquer. L'ouvrage complet doit donc se présenter ainsi :

	Histre Générale tomes (volumes)	Sous-titre	DIVISIONS	Pages
Première Série (1847).	I 4 ffnc. XI, 576 pp., 1 fnc.	Histre politique et commerciale. t. I	Dédicace, Avant-Propos, Introduction, etc.	x à XI et 1 à 50
			Première Partie (des origines à 1665).	57-304
			Deuxième Partie (de 1665 à 1672).	307-552
			Documents	555-572
	II 485 pp., 1 fnc.	t. II	Troisième Partie (de 1672 à 1715).	3-413
			Documents	417-482
	III 483 pp.	Histre législative. t I	Biographie de P. Régis Dessalles.	3-21
			Annales du Conseil Souverain de la Martinique, Premre Partie.	23-437
			Documents	441-474
Deuxième Série (1847-1848).	IV 611 pp.	Histre Politique. t. III	Histoire Politique. Quatrième Partie (de 1715 à 1748).	3-550
			Documents	553-606 et un tableau
	V 662 pp., 1 fnc.	t. IV	Cinquième Partie (de 1748 à 1775).	3-607
			Documents	609-658

On s'aperçoit à première vue que l'ouvrage est inachevé : la deuxième série devait comprendre d'autres volumes et sans doute aller au moins jusqu'à 1789, avec probablement un Ve tome d'his-

1. Bibl. Nat. Lk12 18.

toire politique et certainement un IIe tome d'histoire législative (deuxième partie des *Annales de la Martinique*).

Telle qu'elle nous est parvenue, l'*Histoire générale des Antilles* de Dessalles est encore certainement l'œuvre historique la plus importante que nous possédions sur ce sujet. L'auteur [1], issu d'une ancienne et honorable famille de la Martinique, a eu à sa disposition les notes accumulées par son aïeul Pierre Régis Dessalles [2] et peut-être aussi d'autres papiers de famille. Il a de plus consulté les Archives Coloniales (au ministère de la marine) et il en a même reproduit quelques documents intéressants à la fin de chacun de ses volumes. Pour l'époque où elle a été écrite, son *Histoire* était donc un travail relativement consciencieux et méritant les éloges de ses contemporains. Malheureusement, nous avons un peu changé de point de vue depuis lors et beaucoup de qualités qui en 1848 plaisaient au lecteur, même dans une œuvre historique, nous paraissent aujourd'hui des défauts et nous portent même à juger l'auteur plus sévèrement qu'il ne le mérite. Dessalles est en effet un rhéteur odieux, un amplificateur de mauvais goût [3] doublé d'un déclamateur ému. Ses cinq

1. Adrien Dessalles ou Des Salles comptait dans la ligne paternelle et dans la ligne maternelle trois générations de magistrats au Conseil supérieur de la Martinique. Il le rappelle dans sa dédicace à son père avec le beau style ronflant dont il a le secret.

2. V. *infra*, p. 197.

3. On ne saurait trop recommander, comme échantillon de ce style invraisemblable, la lecture des 56 premières pages d'*Introduction*, où Dessalles refait à sa manière le « Discours sur l'histoire universelle ». En voici un spécimen (il s'agit de la découverte de l'Amérique) :

« Jadis de hardis conquérants osèrent franchir les mers de sable qui protégeaient l'abord des lieux saints, des temples consacrés aux dieux ; traînant après eux le cortège d'armées innombrables et victorieuses, ces héros si vantés voulant s'assimiler aux maîtres de l'Olympe, engloutis au souffle du Simoun, laissèrent leurs cadavres aux vautours et leurs ossements aux pèlerins. Mais dans ce nouveau désert que cherchait à franchir l'homme régénéré par la science, chaque borne pouvant marquer le passage d'un prédécesseur devenait un écueil, un tombeau dont on n'approchait qu'en tremblant et duquel on s'éloignait avec une crainte d'autant plus grande que ces profondeurs insondables pouvaient en recouvrir

volumes seraient réduits d'un bon tiers, si l'on en retranchait les développements inutiles. Voilà pour la forme. Quant au fond, c'est un homme pressé, qui écrit vite et qui, satisfait d'avoir trouvé quelques documents inédits, ne s'attarde pas à étudier les sources narratives de son sujet. Dans l' « Avant propos » de son *Histoire* [1], Dessalles avoue s'être servi exclusivement de Du Tertre pour la période antérieure à 1667, et nous n'avons pas de peine à le croire. En effet, aux Archives Coloniales, il n'a pu trouver que très peu de documents diplomatiques antérieurs à cette date, et quant aux chroniqueurs il les ignore totalement. Voici en effet tout ce qu'il en dit:

« Avant lui, Biet, Chaulmer, Jean de Léry, Thomas Gage, Pelaprat (*sic*) et beaucoup d'autres avaient donné au public, avide de merveilles, des in-folios dans lesquels se perd en conjectures celui qui les parcourt aujourd'hui.

Avant Du Tertre encore, de Rochefort... a raconté, avec cet aplomb qui lui venait d'une connaissance locale peu approfondie, toutes les fables de ses prédécesseurs [2]. »

Or, on sait que *Biet* [3] n'a jamais parlé que très incidemment des Antilles, *Chaulmer* [4] n'écrivait que l'histoire des missions en général, et très en abrégé, *Jean de Léry* [5] n'a conté que l'aventure de Villegaignon au Brésil, *Thomas Gage* [6] n'a vu les Antilles qu'au retour d'un voyage dans l'Amérique Centrale,

d'autres dont les cîmes à fleur d'eau cachaient la mort : mort horrible dont l'oubli est la pire de toutes les conditions ; mort inutile, car le gouffre refermé, le piège existe sans qu'au prix de sa vie on ait pu y planter son squelette comme *bouée de sauvetage* ! » (*Histoire générale des Antilles*, t. I, pp. 51-52.)

1. T. I, p. VI.
2. T. I, p. V.
3. V. *supra*, p. 149.
4. V. *supra*, p. 62.
5. *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique, contenant la navigation et choses remarquables veues sur mer par l'auteur, le comportement de Villegagnon en ce païs là...* [première édition :] — La Rochelle, A. Chuppin, 1578, in-8.
6. V. *supra*, p. 26.

enfin *Pelleprat* [1] est certes l'homme le moins fait du monde pour satisfaire un « public avide de merveilles ». Si l'on ajoute que *pas un* de ces auteurs n'a composé d'*in-folio*, on conclura sans peine que Dessalles les connaissait tout juste de nom. Quant à Rochefort, il s'est tenu en fait de critique à Du Tertre [2] et il ne semble même pas qu'il ait connu la première édition [3] de ce dernier auteur, puisqu'il place l'ouvrage de Rochefort *avant* le sien. Il me semble inutile d'ajouter que Dessalles n'a connu ni Chevillard, ni Bouton, ni le P. Pacifique, ni bien d'autres, qu'il est par conséquent moins informé que nous pouvons l'être, et que nous n'avons à espérer de la lecture de son livre, au moins pour la période des origines, que des phrases généreuses et de nobles mouvements oratoires.

Schomburgk (Sir Robert). — *History of Barbadoes including an account of its geology and natural productions.* — London, Longman, 1848, gr. in-8 avec gr. [4].

Cet ouvrage est à la fois descriptif et narratif. La première partie est une étude géographique et statistique de l'île ; la deuxième traite de son histoire, des origines à 1846 ; la troisième est consacrée à ses caractères géologiques et à ses productions. Des fac-similes et des cartes coloriées ornent ce volume dont la partie historique est sérieusement traitée. Ses principales sources pour l'époque qui nous occupe (IIe partie, chap. I, II et III, pp. 255-294) sont Ligon et les relations annexées aux voyages de Smith, John White et Wolferstone, puis Bryan Edwards et divers documents manuscrits. C'est une monographie bonne à connaître d'une colonie si voisine des nôtres et si mêlée à leur histoire.

Lacour (M.-A.). — *Histoire de la Guadeloupe*, 1635-1830. — Basse-Terre, impr. du gouvernement, 1855-58, 4 vol. in-8 [5].

1. V. *supra*, pp. 130 et ss.
2. V. édition de 1667, préface et *passim*.
3. V. *supra*, p. 122.
4. Bibl. Nat. Nt 950.
5. Bibl. Nat. Lk12 55.

Créole comme Dessalles, l'auteur de cet ouvrage n'a pas eu comme ce dernier la volonté de faire œuvre originale à force d'érudition. Il a ses défauts, l'amplification facile, sans avoir ses qualités estimables de recherche et de patience. Il a pu se rendre compte, et il l'avoue dans sa « Causerie au Lecteur », de l'inanité de bien des sources orales, et l'on peut supposer qu'il a construit son histoire sur des bases plus solides pour ce qui concerne les périodes récentes (XVIIIe-XIXe siècle). Mais, pour les origines, il ne semble pas avoir eu de sources différentes de celles qu'avaient eues Sidney Daney et bien d'autres, c'est-à-dire, avant tout, Du Tertre. D'ailleurs, il ne donne jamais aucune référence et paraît donc pouvoir être tout à fait négligé pour l'époque antérieure à 1664 (t. I, pp. 1 à 143, chap. I à XI de son ouvrage).

MARGRY (P.). — *Origines transatlantiques : Belain d'Esnambuc et les Normands aux Antilles, d'après des documents nouvellement retrouvés...* — Paris, A. Faure, août 1863. In-8, IV pp., 2 pl., 102 pp., 1 fnc. [1].

Si des hommes — toujours trop nombreux — comme Dessalles et tant d'autres, savent peu et écrivent beaucoup, il en est aussi, et Margry était de ceux-là, qui ont beaucoup fouillé, beaucoup copié, beaucoup noté, mais peu écrit. La plaquette ci-dessus est, avec deux articles cités plus loin, le seul produit du travail énorme fourni par cet érudit sur toutes les sources de l'histoire des Antilles, ou à peu près. Aucun homme n'a jamais, semble-t-il, recherché avec autant de patience et de suite tous les documents qui de près ou de loin pouvaient avoir trait à l'histoire de nos colonies antiliennes, à la généalogie de leurs principales familles et de leurs grands hommes, que sais-je encore. La Bibliothèque Nationale, qui est entrée en possession de ses papiers après sa mort, a plus de deux cents registres bourrés de copies et d'extraits de pièces originales, de notes plus ou moins laconiques, sans compter des boîtes de fiches où Margry a accumulé

1. Bibl. Nat. Ln27 1411.

les faits et les remarques de toutes sortes sur notre ancienne marine et l'histoire de nos colonies [1]. Or de tout cela, il n'est sorti presque rien, pour les Antilles du moins, car l'Amérique du Nord lui doit un volumineux ouvrage [2]. Et qui plus est, il est presque impossible d'en rien tirer, l'auteur n'ayant presque jamais accompagné ses notes et extraits de la moindre référence. Il faut que le hasard des recherches en nous faisant refaire le chemin parcouru par lui, nous amène à identifier telle copie ou telle citation. Il m'est possible d'affirmer que Margry a dû dépouiller non seulement presque toutes les archives des Colonies et de la Marine, mais une grande partie du fonds Amérique aux Affaires étrangères, beaucoup de manuscrits et d'imprimés de la Bibliothèque Nationale et d'autres ; il a connu également la collection des Jésuites (École Sainte-Geneviève) et les archives de quelques notaires. Mais, sauf pour ces derniers, presque jamais il n'indique ses sources.

La notice sur Belain d'Esnambuc participe de ces qualités et de ces défauts : elle a été faite sans nul doute sur des documents originaux et absolument neufs ; mais à part les registres de quelques paroisses de Normandie et de quelques notaires, aucune de ces sources n'est indiquée avec exactitude. Et pourtant bien des affirmations de Margry sont très hardies, très nouvelles et devraient être appuyées sur des documents nets et précis ! Par contre, l'auteur ne néglige pas un des petits journaux de province qui ont parlé de lui à l'occasion de la fête en l'honneur de d'Esnambuc qu'il avait provoquée à Allouville en Caux [3]. C'est que cette brochure est en somme surtout une dissertation d'*actualité*, destinée à rappeler aux Normands une gloire locale et à rectifier, à propos d'une fête commémorative au pays de Caux, quelques détails mal connus

1. Les papiers de Margry occupent à la Bibl. Nat. les n°s 9256 à 9510 des Nouv. Acq. fr. On y trouve même des originaux (9319. Cf. *supra*, p. 100).

2. *Mémoires et Documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer*. Paris, Maisonneuve, 1879, 1888, 6 vol. in-8.

3. Margry, *op. cit.*, p. 2.

de notre histoire coloniale et nationale. Cela explique du reste le ton souvent quelque peu « journaliste » de cet opuscule. Il est regrettable qu'un homme aussi informé que Margry n'ait pas consacré un travail de plus d'importance et de tenue plus sévère à une histoire aussi intéressante et qu'il connaissait si bien [1].

Leroy-Beaulieu (Paul). — *De la colonisation chez les Peuples Modernes* : [première édition], Paris, Guillaumin, 1874, in-8 ; [cinquième édition, complètement remaniée et considérablement augmentée, Paris, Guillaumin, 1902, 2 vol. in-8, t. I, xxv et 538 pp. ; t. II, 725 pp.

Il faut consulter notamment : Première partie Histoire ; Livre premier : De la colonisation antérieure au xixe siècle ; Chapitre V : De la Colonisation française. Dans l'édition de 1902, les pp. 155 à 167 du tome I sont consacrées aux Antilles dans la première période de leur développement économique. L'auteur y a résumé à grands traits ce que l'on sait des origines de nos colonies des Antilles, tout en l'enveloppant de considérations intéressantes, agréablement présentées.

Margry (Pierre). — *Origines françaises des pays d'Outre-Mer. Les Seigneurs de la Martinique.* — *Revue Maritime et Coloniale*, t. LVIII (juillet à septembre 1878), pp. 28 à 50, 276 à 305 et 540 à 547.

Le premier titre de ces articles, qui leur est commun avec la collection de « Mémoires et Documents » publiée par l'auteur sur les établissements français dans l'Amérique du Nord, donne à penser que Margry voulait faire paraître un volume sem-

1. Citons ici deux pièces suscitées, à des points de vue différents, par la publication de Margry :

Cholet (L'abbé). — *Notice sur le Chêne-chapelle d'Allouville-Bellefosse suivie d'une notice historique sur Pierre Belain d'Esnambuc fondateur de la puissance française aux Antilles.* — Bolbec, Valin, 1863, in-8 (Bibl. Nat. Lk 7 10821).

Duval (J.). — *Origines transatlantiques, Belain d'Esnambuc et les Normands aux Antilles.* — Bulletin de la Société de Géographie, août 1864 (Bibl. Nat. G 10307).

blable sur les Antilles, et dont ces articles étaient la première ébauche. Cette courte étude, consacrée en somme à Jacques Dyel du Parquet, à sa famille et surtout à ses fils, constitue un travail très sérieux sur les premières années de la Martinique. Pour le faire, Margry s'est servi surtout de Du Tertre, des *Annales* de Dessalles, des Archives Coloniales et notamment du registre F² 19, de la chronique anonyme de la Grenade (qu'il avait copiée chez les Jésuites), de documents généalogiques de la Bibl^e Nat^le et de « Régistres du notariat déposés au Palais de justice de Rouen ». Mais à part cette dernière mention d'ailleurs imprécise, il ne dit jamais où il a pris ses documents, et ceci rend son travail très difficile à utiliser. Il est vrai que cette étude des « Seigneurs de la Martinique » était une suite d'articles de revue, et c'est peut-être ce qui explique pourquoi Margry a travaillé avec une patience d'érudit, et écrit avec la liberté d'un publiciste.

Zaragoza (Justo). — *Piraterias y agresiones de los ingleses y de otros pueblos de Europa America Española desde el siglo XVI al XVIII deducidas de las obras de D. Dionisio de Alsedo y Herrera.* — Madrid, Hernandez, 1883. In-4, 3 cartes.

En dehors d'une introduction de M. Zaragoza, de 130 pp., ce volume ne contient que des réimpressions annotées d'ouvrages devenus rares de Denys de Alsedo, notamment son *Aviso historico*, publiée à Madrid en 1740. Contrairement à ce que promet le titre, c'est surtout du XVIIIe siècle que traitent ces ouvrages et notamment des possessions de l'Espagne dans l'Amérique continentale.

Marcel (Gabriel). — *Documents pour l'histoire des colonies françaises.* — 2. *Le surintendant Fouquet, vice-roi d'Amérique.* — *Revue de Géographie*, 1885, t. XVI.

Dans cet article, M. G. Marcel, s'appuyant sur les papiers de la cassette de Fouquet et sur certain document des archives des Affaires étrangères, se propose de démontrer que Fouquet avait

fait acquérir la charge de vice-roi d'Amérique par une de ses créatures pour étendre son influence et surtout ses sources de gains illégitimes.

Castonnet des Fosses. — *Les Origines de Saint-Domingue.* — Angers, 1886, in-8 (*Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, nouvelle série, t. XXVIII, 1885, pp. 324-379).

Article de vulgarisation plutôt qu'étude scientifique, ce petit mémoire dérive de sources connues et n'en fait point connaître de nouvelles.

Pigeonneau (H.). — *Histoire du Commerce de la France.* — Paris, Cerf, 1889. 2 vol. in-8.

Voir au t. II, pp. 435 à 440, l'histoire très abrégée de la Compagnie des Isles de l'Amérique. On aurait tort de consulter seulement quelques pages de cet ouvrage remarquable qui tient le milieu entre celui de Bonnassieux et celui de M. P. Leroy-Beaulieu, et les surpasse l'un et l'autre moins par les idées et l'exposition que par la documentation. M. Pigeonneau ne pouvait, dans un ouvrage d'un plan si vaste, dépouiller des documents inédits, mais il offre en revanche une série considérable de références précieuses tant à des collections de textes qu'à des traités rares et intéressants. Il faut connaître surtout son étude sur les relations de la France avec l'Amérique en général aux XVIe et XVIIe siècles (t. II, liv. I, chap. II, et liv. II, chap. II et III). Il serait infiniment désirable que le 3e volume de cet ouvrage, que la mort n'a pas permis à son auteur d'achever, fût enfin publié. L'époque de Richelieu que devait traiter ce volume est précisément l'une de celles où l'histoire de notre activité commerciale est tout à la fois la plus intéressante et la moins connue.

Bonnassieux (P.). — *Les Grandes Compagnies de Commerce, Etude pour servir à l'histoire de la colonisation.* — Paris, 1892. In-8, IV-562.

« Compagnie de Saint-Christophe ou des Iles d'Amérique », pp. 360 et ss. Le travail gigantesque entrepris par M. Bonnassieux n'était possible qu'à la condition d'être superficiel. L'auteur l'a compris et n'a guère puisé qu'à des sources de seconde main. Seulement, il n'a pas eu le temps de les critiquer, et il en résulte qu'il est non seulement incomplet. mais souvent même inexact. Ce livre devra être lu avec la plus grande réserve, et le mieux, même, pour un travail approfondi, serait de ne pas le consulter du tout, car il ne donne aucune référence utile [1].

Chailley-Bert (J.). — *Les Compagnies de colonisation sous l'Ancien Régime.* — Paris, A. Colin, 1892. In-18.

Ce bref résumé d'une grande histoire est écrit pour les économistes et les hommes politiques. Il ne pouvait être question de documenter un traité de ce genre. On doit savoir gré à l'auteur de son exposé clair et de ses idées intéressantes.

Guët (J.). — *Origines de la Martinique. Le Colonel François de Collart et la Martinique de son temps. Colonisation, sièges, révoltes et combats de 1625 à 1720.* — Vannes, Lafolye, 1893. In-8, 406 pp., portr., 1 carte.

Cet ouvrage « n'est pas uniquement une biographie. C'est le récit des commencements de la Martinique, ayant pour cadre l'histoire d'une famille... Les documents ayant servi à composer ce travail, proviennent pour la plupart des archives coloniales conservées dans la Métropole. Les autres... ont été communiqués par la famille elle-même [2]. » Ce livre pourrait donc être du plus grand intérêt pour l'histoire de la Martinique. Son auteur occupait aux Archives Coloniales un poste le mettant plus à même que personne de puiser aux sources les meilleures pour toute espèce de travail relatif à nos colonies. Malheureusement

1. Cet ouvrage a du reste été souvent critiqué, notamment par M. Vignols (L.). — *Les anciennes Compagnies de commerce et l'ouvrage de M. Bonnassieux.* — Rennes, 1893 (*Ann. de Bretagne*, avril 1893, p. 494-513).
2. *Le colonel François de Collart*, p. 6.

il semble que M. Guët ait ignoré ou méconnu les principes fondamentaux de toute étude historique : comme Margry, et plus encore peut-être, il se refuse à donner aucune indication, aucune référence précise pour toutes les citations dont il émaille son récit. Les ouvrages modernes sont cités avec une précision relative et il est rare que la provenance de tel document des Archives Coloniales par exemple, dont il donne la reproduction ou une analyse, soit indiquée; dans la plupart des cas, il affirme, sans même s'appuyer sur aucun texte, ce qui, pour les chercheurs, est décevant au possible. Souvent même il interprète ses documents avec une largeur de jugement inquiétante et un souci du pittoresque qui finit par mettre en défiance pour tout l'ouvrage [1]. Si bien qu'on en arrive à regarder ce livre comme intéressant pour le lecteur vulgaire et absolument inutile à l'historien, alors que son auteur avait en main tout ce qu'il fallait pour écrire une œuvre de premier ordre !

Lorin (Henri). — *De prædonibus Insulam Sancti Dominici celebrantibus sæculo septimo decimo...* — Paris, A. Colin, 1895. In-8, 75 pp.

Nous avons déjà signalé ce travail p. 158. Il faut espérer que M. Lorin ne se contentera pas de cette première ébauche et, en traduisant pour le public cette élégante plaquette écrite en beau latin pour ses juges, prendra soin de faire un livre solide sur la grande flibuste et ses origines. Les deux premiers chapitres

1. Exemples : Du Tertre raconte que d'Esnambuc cherchant fortune aux Indes fut surpris par un galion de 400 tonneaux auquel il échappa avec peine (I, p. 3). Voici le récit de Guët : « d'Esnambuc aperçut au bout de sa lunette un galion trois fois plus fort que lui, mais lourdement chargé : cela se voyait à son allure ! » (p. 12). En 1635, d'Esnambuc fit venir auprès de lui ses deux neveux. M. Guët ajoute : « il nous suffit de dire — *parce qu'il est tout simple de le penser* (!) — qu'avant leur départ... Vaudrocques et du Parquet allèrent à Cailleville en Caux prendre congé de leur famille...» (p. 51). Il y a aussi de belles sentences frappées en médailles : « Les imprudents semblèrent oublier que pour recueillir il faut subsister ! » (pp. 31-32).

(39 pp.) de cette thèse rentrent dans l'étude de la colonisation des Antilles avant 1664. M. Lorin s'est servi pour les écrire d'Œxmelin et aussi de quelques pièces conservées aux Archives Coloniales[1], puis de Le Pers, de préférence à Charlevoix, et accessoirement de Labat et de Du Tertre. Il est regrettable qu'il n'ait pas trouvé de sources moins connues, en dehors des quelques indications que lui a fournies M. Ducéré.

Ducéré (H.). — *Histoire maritime de Bayonne. Les Corsaires de l'Ancien Régime.* — Bayonne, 1895. In-8.

Cet ouvrage, bien que composé à un point de vue spécial, présente pour nous un intérêt sérieux à cause des documents originaux consultés par l'auteur en Espagne et dont il publie des fragments importants. C'est une utile contribution à cette histoire de la guerre de course sous l'ancien régime étudiée par M. Ducéré au point de vue de Bayonne, mais qui mériterait une étude d'ensemble bien documentée.

Fernandez Duro (D. Cesareo). —*Armada Española desde la union de los reinos de Castilla y de Aragón.*— Madrid, « Sucesores de Rivadeneyra ». 1895-1901. 7 vol. gr. in-8.

Cette histoire de la marine espagnole est une œuvre des plus remarquables qui présente pour l'historien des pays d'outre-mer un intérêt tout spécial par les nombreux documents inédits et les relations anciennes qu'elle a fait connaître. Soutenu et aidé par des encouragements officiels, l'auteur s'est attaché à cette période de l'histoire d'Espagne qui correspond à la plus grande splendeur de son empire colonial (1476-1788). Chaque chapitre de son livre est appuyé de documents dont beaucoup sont intégralement publiés ; chaque volume comporte dans des appendices : une série de « Documentos extractados », analyses de pièces relatives à l'époque étudiées et munies de références précises ; puis une liste de « Relaciones impresas », véritable bibliographie

1. Cie Gle St Domingue, 1, et Moreau de St Méry St Dom., I.

de plaquettes rares, pour lesquelles malheureusement, l'auteur n'a pas indiqué les bibliothèques où l'on peut consulter ces introuvables opuscules ; enfin, outre une table des matières, un copieux index des noms propres cités dans le volume. Ajoutons que des illustrations phototypiques éclairent cet utile ouvrage, dont les tomes III, IV et V seront dépouillés avec fruit pour l'étude de notre sujet.

PEYTRAUD (Lucien). — *L'Esclavage aux Antilles Françaises avant 1789, d'après des documents inédits des Archives Coloniales.* — Paris, Hachette, 1897. In-8, XXII et 472 pp.

Tout en ne s'occupant que d'une question particulière, d'ailleurs importante, de notre histoire coloniale, M. Peytraud a, dans le premier chapitre de son livre (pp. 1-34), résumé l'histoire générale de notre colonisation aux Antilles avant Colbert. Les sources dont il a fait usage sont des meilleures puisqu'il a dépouillé les différents fonds des Archives Coloniales, Du Tertre, Moreau de Saint-Méry et quelques autres. Mais ce n'est là, en somme, qu'un résumé. La partie la plus utile de l'ouvrage de M. Peytraud est la notice bibliographique par laquelle il débute. Elle indique, comme sources manuscrites, le registre de récolement de Guët, les cotes de 326 vol. et 41 cartons des Archives Coloniales, et quelques références de la Bibliothèque et des Archives Nationales, et pour les imprimés, elle énumère par ordre alphabétique 85 ouvrages parmi lesquels on peut faire un choix utile. Toutefois ni l'une ni l'autre des deux parties de cette notice ne comportent une critique quelconque (sauf deux ou trois exceptions). En résumé, ouvrage assez utile pour la partie générale. Quant à la question spéciale de l'esclavage, l'auteur, par une tendance très honorable et excusable, semble avoir vu les choses avec quelque exagération au mal.

MARCEL (Gabriel). — *Les Corsaires Français au XVIe siècle dans les Antilles.* (Extrait du Compte rendu du *Congrès international des Américanistes*, tenu à Paris en septembre 1900.) — Paris, E. Leroux, 1902. In-8.

L'éminent conservateur des cartes et collections géographiques de la Bibliothèque Nationale a, dans cette intéressante plaquette, commenté quelques documents espagnols bien caractéristiques. On y retrouve, mises en vive lumière par l'aimable talent de l'auteur, ces mœurs farouches, et cette intrépidité romanesque dont Castillans et Français se donnaient à l'envi de sanglants témoignages, dans leurs luttes incessantes sur les côtes des Indes Occidentales.

CHAPITRE III

SOURCES DIPLOMATIQUES DE L'HISTOIRE DES ANTILLES FRANÇAISES

Les documents diplomatiques légués à la postérité par une institution disparue sont comme le squelette qui permet à l'historien de reconstituer l'aspect et les fonctions de cette institution. Souvent ce squelette se retrouve complet et pour ainsi dire intact dans quelque dépôt, où il forme ce qu'on appelle un *fonds d'archives*. Parfois aussi malheureusement ses éléments ont été dispersés, ou ont disparu tous ensemble, de telle sorte qu'il faut un long et patient labeur pour grouper en un faisceau suffisamment organisé les fragments épars que l'on retrouve au hasard des recherches. Tel est le cas pour la Compagnie des Isles de l'Amérique et les institutions qui lui ont succédé. Société commerciale et coloniale privilégiée mais en somme privée, cette Compagnie avait cessé d'exister lorsque Colbert prit sous la protection directe de l'État les entreprises de colonisation et centralisa comme papiers d'État les documents relatifs à l'administration des colonies. Il en résulte que les Archives Coloniales actuelles ne possèdent point de *fonds* consacré à la Compagnie des Isles de l'Amérique ; les Archives Nationales n'ont point davantage acquis ces documents et on les a cherchés vainement à la Bibliothèque Nationale. S'ils n'ont pas été détruits, ils appartiennent peut-être encore aux descendants de quelqu'un des administrateurs de la Compagnie ; de même les pièces relatives aux Seigneurs particuliers qui rachetèrent à la Compagnie chacune des Iles Antilles peuvent avoir été conservées par les familles de ces seigneurs. Il est mal-

heureusement très difficile de retrouver des documents anciens dans de pareilles conditions, lorsqu'une circonstance fortuite ne les fait pas découvrir. Nous nous bornerons donc à citer d'abord quelques ouvrages où, à différentes époques, ont été imprimés des textes intéressant nos colonies, puis à passer rapidement en revue les divers dépôts d'archives possédant, sur nos possessions aux Antilles, quelques documents à consulter.

§ 1. — *Documents publiés.*

En premier lieu des recueils de textes relatifs aux Antilles françaises ou dont le dépouillement peut fournir quelque renseignement sur leur colonisation.

En fait de collections générales, citons pour mémoire :

Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'Etat du Cardinal de Richelieu (1608-1642), recueillis et publiés par M. Avenel. — Paris, Impr. Imp. et Nat. (collection des Doc. inédits), 1853-77. 8 vol. in-4.

Lettres, instructions et mémoires de Colbert publiés d'après les ordres de l'Empereur... par Pierre Clément, membre de l'Institut. —Paris, Impr. Imp. et Nat., 1861-1882. 8 tomes en 10 vol. in-4 [1].

Il faut également indiquer ici, bien que ce soit un inventaire et non une collection de textes, le précieux répertoire de :

Corda (A.) et Trudon des Ormes. — *Bibliothèque Nationale. Département des Imprimés. Catalogue des Factums et d'autres instruments judiciaires antérieurs à 1790.* —Paris, Plon, 1890-1902. 6 vol. in-8 [2].

1. Voir notamment les tomes III, 2e partie, *Colonies*, et VIII, *Table analytique*.

2. On trouvera notamment dans ce recueil l'analyse d'une série de pièces judiciaires relatives aux conflits entre le commandeur de Poincy, gouverneur de Saint-Christophe et lieutenant général aux Isles, et le sieur de Thoisy Patrocles que le roi lui avait donné comme successeur et que Poincy fit arrêter et renvoyer en France.

Il n'existe malheureusement pas de collections de textes concernant les premiers temps de nos colonies[1]. Nous possédons, il est vrai, quelques recueils de documents législatifs ayant trait aux Antilles, mais les textes antérieurs à 1665 y sont rares. Ces recueils ont été composés en général par des magistrats des « Isles », pour fixer la jurisprudence des Conseils souverains dont ils étaient membres, et pour rappeler leur histoire. S'ils ne suffisent pas pour étudier les origines des colonies, ils n'en sont pas moins très précieux, et à l'historien et au jurisconsulte, et parfois même ils permettent seuls de rétablir les différentes phases d'une législation dont ils représentent le dernier état.

Le plus important de ces ouvrages est de beaucoup celui de :

Moreau de Saint-Méry. — Loix | et | constitutions | des colonies françoises | de l'Amerique sous le vent | suivies, | 1° D'un Tableau raisonné des différentes parties de l'Administration | actuelle de ces Colonies ; 2° d'Observations générales sur le Climat, la | Population, la Culture, le Caractère et les Mœurs des Habitans de la | partie Françoise de Saint-Domingue; 3° d'une Description Physique, | Politique et Topographique des différens Quartiers de cette même partie ; | le tout terminé par l'Histoire de cette Isle et de ses dépendances, depuis | leur découverte jusqu'à nos jours. | *Par M. Moreau de Saint-Mery Avocat au Parlement, Ancien | Avocat au Conseil Supérieur du Cap François & Secrétaire de la Chambre | d'Agriculture de la même Ville, Membre du Musée de Paris, & Secrétaire du | Musée autorisé par le Gouvernement, sous la Protection de Monsieur et de Madame.* | ...[2].

1. Nous ne pouvons en effet considérer comme une collection de textes diplomatiques l'*Histoire des Antilles* du P. Du Tertre (v. *supra*, pp. 108 et ss)., mais cet ouvrage, nous ne devons pas l'oublier, est celui où l'on trouve encore le plus de documents importants sur la Compagnie des Isles de l'Amérique et les institutions qui lui ont succédé.

2. Tel est le titre du premier volume. Le libellé des qualités de Moreau de Saint-Méry est augmenté dans les tomes suivants, le reste est conforme. La tomaison suit ce libellé.

| Rien ne doit être si cher aux Hommes que les Loix destinées à les rendre | Bons, Sages et Heureux. | MONTESQUIEU |

A PARIS | Chez l'Auteur, rue Plâtriere N° 12 | QUILLAU Imprimeur de S.A.S. Monseigneur le Prince de CONTI, | rue du Fouare, N° 3 | MEQUIGNON jeune Libraire au Palais, à l'Ecu de France | [1]

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI | T. I, lij et 770 pp., 1 fnc.; t. II, XVI et 851 pp.; t. III, iii et 936 pp.; t. IV, x et 914 pp.; t. V, XIV et 976 pp.; t. VI, XVI, 962 et XIV pp. [2].

Bien que cette collection soit surtout faite pour Saint-Domingue, et que cette île, colonisée seulement vers la fin de l'époque qui nous occupe, ait eu dans la suite un état social et économique profondément différent de celui des Iles du Vent, il y a beaucoup à glaner dans le livre de Moreau de Saint-Méry. En effet, préoccupé de faire remonter son recueil aux origines même de la colonisation française aux Antilles et sachant qu'avant 1685 Saint-Domingue empruntait encore sa législation à la Martinique [3], l'auteur a reproduit comme relatives aux origines de Saint-Domingue des pièces se rapportant en réalité à notre colonisation aux Iles du Vent. L'ordre de l'ouvrage étant chronologique on se reportera donc au :

TOME PREMIER | *Comprenant les Loix et Constitutions depuis 1550 jusqu'en 1703* | *inclusivement* | .

Là, après quelques textes de législation générale en vigueur aux Isles, on trouvera, dans les cent premières pages du volume, la plupart des actes du pouvoir souverain relatifs à nos colonies des Antilles avant 1664. Une table permet du reste de les retrouver rapidement.

L'*auteur* de cet important travail est fort connu. Il suffit de rappeler ici que, né au Fort Royal de la Martinique en 1750, venu à Paris en 1769 et admis dans le corps des gendarmes du

1. Certains exemplaires comportent une liste plus longue de libraires de Paris et de province, dépositaires de l'ouvrage.
2. Bibl. Nat. Inv. F, 20216.
3. *Loix et Constitutions*, t. I, Discours préliminaire, p. XV.

roi, il avait pu, grâce à une merveilleuse facilité de travail, compléter ses études de manière à se faire recevoir bientôt avocat au Parlement [1]. Quittant alors Paris pour les « Isles », le jeune gentilhomme, après avoir exercé, pour rétablir sa fortune, la profession d'avocat au Cap Français, entrait dès 1780 au Conseil Supérieur de Saint-Domingue. Comme avocat, il avait eu à souffrir de l'absence de jurisprudence codifiée et du recours constant à des usages difficiles à connaître qui donnaient à la législation de Saint-Domingue une obscurité gênante pour les juges, mais redoutable aux parties. Il avait dès lors pris des notes sur les lois anciennes et sur les vieux règlements qui devaient à ses yeux constituer la première base d'une législation à la fois traditionnelle et rationnelle [2]. Sa nouvelle situation de magistrat allait permettre au jeune jurisconsulte de combler la lacune qu'il déplorait, et les encouragements ne devaient pas lui manquer qui allaient l'amener à transformer son projet primitif de manuel de droit colonial en une vaste collection quasi officielle « où se trouve compris tout ce qui est émané du Législateur, comme Édits, Lettres patentes... Règlements des deux Conseils, les Décisions notables des Tribunaux, etc..... » Un pareil projet n'était pas du reste sans précédents.

En 1716, 1738, 1757, le Conseil du Cap avait tenté de faire établir un recueil des Lois et Règlements en vigueur. Mais ce n'était pas chose facile, si l'on songe qu'il n'y avait pas d'imprimerie à Saint-Domingue avant 1764. Quant aux lois de la métropole, on ne pouvait songer à les appliquer intégralement dans un pays immense peuplé d'esclaves contenus par une poignée d'hommes libres sous un climat brûlant. Les ministres

1. Sur la vie de Moreau de Saint-Méry, outre ses œuvres et ses notes mss., consulter Silvestre, *Notice biographique sur M. Moreau de Saint-Méry*. S. l., 1819, in-8. Pour ses papiers, v. *infra*, p. 220.

2. Pour ceci et ce qui suit, voir *Loix et Constitutions*, t. I. Discours préliminaire, *passim*. C'est vers 1774 que Moreau de Saint-Méry dut commencer ces recherches, puisqu'en 1784 il offre au public le produit de *dix* ans de travail.

le comprenaient comme les administrateurs locaux, et en 1762 et 1771 des ordres du Roi avaient prescrit aux Conseils des Isles de faire la collection de leurs lois pour les améliorer. Un ancien administrateur des Iles du Vent, M. de la Rivière, avait même été officiellement chargé par le ministre de procéder à ce travail pour Saint-Domingue. Mais, sous les Tropiques, les choses vont lentement, et La Rivière, apprenant que Moreau de Saint-Méry, plus jeune et plus actif, s'était attaché à une entreprise semblable, demanda à être relevé de sa mission, et fournit à son émule tous les documents et toutes les indications qu'il avait lui-même rassemblés.

Telle fut la genèse du travail considérable que représente cette collection de « Loix et Constitutions ». Moreau de Saint-Méry était venu l'achever à Paris aux archives du ministère de la marine et des colonies. En 1784, le premier volume était imprimé et bientôt le roi ordonnait qu'un exemplaire de l'ouvrage serait déposé dans chaque bureau d'administration et dans chaque greffe des colonies d'Amérique. La gloire qui en résulta pour le jeune écrivain lui promettait les plus hautes destinées. Elle eut toutefois pour premier résultat d'arrêter prématurément la publication de son ouvrage.

Celui-ci devait en effet comprendre, outre la collection de textes législatifs que nous possédons, une importante partie descriptive où il serait abondamment traité des parties espagnole et française de l'île de Saint-Domingue, de leurs richesses, de leur climat, des mœurs de leurs habitants, etc. ; il devait enfin se terminer par une histoire de l'île où les travaux antérieurs de Charlevoix, de Valverde et d'autres auraient été coordonnés, prolongés et complétés grâce aux nombreuses recherches de l'auteur [1]. Cette histoire de Saint-Domingue ne vit jamais le jour et il semble même qu'elle ne fut jamais écrite ; les éléments du moins en furent rassemblés et subsistent encore parmi les papiers de Moreau de Saint-Méry conservés aux Archives Coloniales [2]. La

1. *Loix et Constitutions*, I, pp. XVII-XIX.
2. V. *infra*, p. 220.

description de la partie française de Saint-Domingue était au contraire écrite entièrement dès 1789 [1]. Elle allait paraître et l'auteur avait même, d'après ses propres croquis [2], fait exécuter, pour illustrer cette description, des plans et des gravures fort soignés, lorsque la Révolution éclata.

Moreau de Saint-Méry devait y jouer dès le principe un rôle actif, incompatible avec les soins d'une publication scientifique [3]. Ses collaborateurs, prêts avant lui, faisaient bientôt paraître à part, en un atlas in-folio, les vues destinées à la partie descriptive qui devait toujours accompagner sa collection de « Loix et Constitutions [4] ». Lui-même, d'ailleurs, poursuivait, dans ses rares loisirs, l'achèvement de cet ouvrage. La description de la partie espagnole de l'île de Saint-Domingue, dont certains fragments avaient été lus au Musée de Paris dès 1788, était complètement terminée en 1793 [5] et aurait sans doute paru dès cette époque avec la description de la partie française de l'île, si l'auteur, devenu suspect, n'avait dû chercher son salut loin de France. On sait qu'après mainte péripétie dramatique [6], Moreau de Saint-Méry put enfin s'établir aux États-Unis, à Philadelphie, où il exerça la profession d'imprimeur, pour assurer l'existence de sa famille et la sienne. Ayant eu le bonheur de sauver tous ses papiers, il put alors publier tardivement des fragments tout

1. *Description de la partie française de Saint-Domingue.* Discours préliminaire, p. XI.

2. Moreau de Saint-Méry semble avoir été personnellement un dessinateur assez médiocre. Il avait néanmoins eu le soin de prendre lui-même tant à Saint-Domingue qu'aux Iles du Vent un grand nombre de croquis dont quelques-uns sont d'une grande valeur documentaire. On en conserve un atlas fort curieux aux Archives Coloniales (*Coll. Moreau Saint-Méry*).

3. Il fut d'abord membre de l'Assemblée Électorale de Paris qu'il présida du 12 au 30 juillet 1789, puis député de la Martinique à la Constituante. (V. Silvestre, *op. cit.*, etc.)

4. C'est l'atlas cité plus haut, p. 43.

5. *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue.* Avertissement, t. I, p. I.

6. V. Silvestre, *op. cit.*, et les *Descriptions* citées, Discours préliminaire et Avertissement, *passim*.

d'abord destinés à son grand ouvrage, et c'est ce qui explique les anomalies bibliographiques signalées plus haut [1].

Rentré en France en 1799, Moreau de Saint-Méry devait, grâce à de puissants protecteurs, obtenir de hautes fonctions administratives, susceptibles de mettre en lumière ses capacités multiples et sa probité d'un autre âge, mais peu propres à lui rendre possible l'achèvement de son œuvre historique. En dehors des notes et des extraits manuscrits sur lesquels nous reviendrons plus loin, l'ouvrage capital de Moreau de Saint-Méry demeure donc le recueil de textes législatifs auquel son nom reste attaché.

Bien que nous ayons pris pour la publication des textes historiques des habitudes de précision que l'on ne connaissait pas au XVIIIe siècle, nous ne devons pas hésiter à reconnaître dans les *Loix et Constitutions des Colonies françoises de l'Amérique sous le Vent* un effort scientifique remarquable et un recueil de premier ordre pour l'histoire politique et juridique de nos colonies.

A l'époque où paraissaient les premiers volumes de cet ouvrage, un autre jeune magistrat faisait imprimer un recueil analogue relatif aux Iles du Vent :

[DESSALES (Pierre-Régis)]. — ANNALES | DU | CONSEIL SOUVERAIN | DE LA | MARTINIQUE | OU | TABLEAU HISTORIQUE | DU | GOUVERNEMENT DE CETTE COLONIE | *Depuis son premier établissement jusqu'a nos jours.* | AUQUEL ON A JOINT L'ANALYSE RAISONNÉE | des Loix qui ont été publiées avec des reflexions sur l'utilité ou | l'insuffisance de chacune de ces Loix en particulier. | *Servi fumus Legum ut aliquando* | *liberi esse possemus.* CICER. De Leg. |

A BERGERAC | chez J.-B. PUYNESGE, imprimeur libraire, | MDCCLXXXVI | . — 2 vol. in-4 ; t. I, XXVI et 553 pp. ; t. II, XVII, 402 et 40 pp.).

1. P. 43. — Outre les *Descriptions* citées à cette page, Moreau de Saint-Méry publia comme auteur ou comme traducteur une série d'ouvrages que nous n'avons pas à mentionner ici, sauf peut-être un curieux opuscule sur *la Danse* (Philadelphie, 1797, in-12), sujet qui ne pouvait manquer d'être cher à un créole.

L'auteur de cet ouvrage (devenu fort rare sous cette forme originale anonyme) nous est connu, grâce à son petit-fils, Adrien Dessales, qui, au tome III de son *Histoire générale des Antilles* [1], a réimprimé les « Annales » de son aïeul en les faisant précéder d'une notice sur sa vie, d'après des papiers de famille. On y apprend que Pierre-Régis Dessalles était né en 1755 à la Martinique, et qu'après avoir fait toute son éducation à Paris il fut admis fort jeune en qualité d'assesseur au Conseil Souverain de son île natale, dont son père était sous-doyen et où un de ses frères siégeait à côté de lui. L'ennui et des dissentiments de famille l'ayant rejeté vers l'étude, il entreprit, dès l'âge de vingt et un ans, d'écrire l'histoire de la Martinique et se mit à rassembler dans ce dessein le plus de matériaux possibles, en puisant surtout dans les registres du Conseil Souverain qu'il pouvait dépouiller à loisir. Mais il n'eut pas le courage de mener à bien cet œuvre considérable ; marié, obligé pour des raisons de santé de venir passer quelques mois en France, il se décida, au cours de ce séjour, à publier une partie des textes qu'il avait rassemblés, en leur donnant le titre restreint que nous avons vu. Rentré à la Martinique, émigré à Saint-Christophe pendant la Révolution, puis rétabli dans ses biens et honneurs, il mourut en 1808, avant d'avoir pu faire paraître une histoire très documentée qu'il préparait de la période révolutionnaire à la Martinique [2].

Les *Annales du Conseil Souverain de la Martinique* sont donc un ouvrage tronqué. Préparés pour une histoire de la Martinique, « deux immenses volumes in-folio se réduisirent à deux volumes in-quarto », où des textes, et surtout des analyses de textes, sont présentés dans l'ordre chronologique avec un bref commentaire sur chacun d'eux.

Il est bon d'ajouter que cet ordre n'est pas rigoureux, chaque affaire quelque peu importante entraînant l'auteur soit à en rappeler les précédents, soit à en rapprocher les affaires semblables

1. V. *supra*, p. 174.
2. V. Dessalles, *Histoire générale des Antilles*, III, pp. 1 à 21.

survenues postérieurement. Une table alphabétique de matières et de noms de personnes à la fin du second volume achève de faciliter les recherches méthodiques dans cet ouvrage, plus utile au jurisconsulte qu'à l'historien. Toutefois, étant donné le rôle souvent aussi administratif et politique que judiciaire joué par le Conseil Souverain de la Martinique, on ne saurait se passer de cet intéressant recueil, d'autant que les registres qui ont permis de le composer sont aujourd'hui perdus pour nous. C'est naturellement dans les 30 premières pages du tome I qu'on trouvera le plus d'actes antérieurs à 1664.

Beaucoup plus importante au point de vue juridique mais moins utile pour l'histoire de l'époque antérieure à 1664 est la collection connue sous le nom de :

[Petit de Viévigne]. — *Code de la Martinique.* — Saint-Pierre, Pierre Richard, 1767. In-fol. (1 fnc., xx et 252 pp.).
Supplément au Code de la Martinique. — Saint-Pierre, Pierre Richard, 1772. In-fol. (viij et 152 pp.),
Second Supplément au Code de la Martinique. — Saint-Pierre, Pierre Richard, 1786. In-fol.(xii et 384 pp.) [1].

Cet ouvrage, qui est un recueil officiel, analogue à celui de Moreau de Saint-Méry pour Saint-Domingue, a été conçu et rédigé suivant un plan méthodique, de manière à servir à l'administrateur et au juge. Pour l'historien on a fait une table des documents par ordre chronologique. Mais il est bon d'ajouter que le seul acte antérieur à 1664 contenu dans le *Code* est l'Édit de 1642 portant extension des privilèges concédés à la Compagnie des Isles de l'Amérique [2]. Le plus ancien texte du premier Supplément est de 1670 ; le plus ancien du second, de 1681 : chacun naturellement contient tous les règlements parus jusqu'au jour de sa publication. Il suffira donc ici de mentionner la réédition qui a été donnée sous le même titre par :

1. Bibl. Nat. F 4440, 41, 42.
2. Code (1767), p. 110.

Durand-Molard. — *Code de la Martinique. Nouvelle Édition* [continuée par *Dufresne de Saint-Cergues*]. — Saint-Pierre Martinique, Thounens, 1807-14. 5 vol. in-8 [1].

C'est sous cette dernière forme que l'on rencontre ordinairement cet ouvrage, l'édition originale étant fort rare. Le premier volume seul est dû au publiciste et administrateur Durand-Molard ; encore faut-il réduire sa part personnelle dans ce travail à la simple initiative d'une réédition d'un Code, indispensable à la colonie confiée à ses soins. Il revint en France en 1807. Le tome V représente l'état législatif de la colonie en 1813 [2].

C'est sur un plan analogue qu'avait été composé le remarquable recueil resté inédit qui est conservé aux Archives Coloniales sous la cote F³ 236. Ce manuscrit s'intitule :

— *Recueil de lois particulières à la Guadeloupe et dépendances*, 1636-1777 [3].

Ms. petit in-fol., 2 ff. bl., vi pp., 18 ffnc., xxi pp. ; 1 ffnc., 872 pp. de texte. 4 ffnc. bl.

et comporte : 1° *Discours préliminaire* ; 2° *Approbations* du comte d'Arbaud, gouverneur général, du président Depeimier, intendant général (signatures autographes du 10 novembre 1779), et du Conseil Supérieur de la Guadeloupe (certifiée par le procureur général du Roi, Delavillarde, président de la séance, et signée de lui le 12 novembre 1779) ; 3° *Tables des Titres* ; 4° *Table Chronologique* des édits, déclarations, ordonnances, arrêts et

1. Bibl. Nat. F 2994.

2. Il y aurait sans doute lieu de rapprocher de ces collections le manuscrit signalé dans le catalogue de la librairie *Muller* (d'Amsterdam), année 1891, sous le n° 1170 : *Martinique. Collection des actes, règlements, ordonnances, commissions, lettres et autres pièces historiques concernant cette colonie, 1629-1754* (manuscrit du xviiie siècle; 700 pp. d'écriture serrée, gr. in-fol.). Nous ignorons le sort de ce document.

3. Telles sont les dates portées sur le titre. La reliure porte comme dates : 1671-1777. En réalité, l'acte le plus ancien est de 1655 (4 septembre) et le plus récent de 1780 (20 mai).

règlements ; 5° *Table alphabétique* des matières ; 6° *Texte* des lois disposées par ordre méthodique. C'est sans doute un recueil officiel qui devait être livré à l'impression et que quelque circonstance grave, peut-être la mort de son auteur anonyme, aura empêché de paraître. Le volume devait du reste être déjà terminé en 1778, car les trois actes les plus récents qu'il cite, et qui sont datés de 1778, 1779 et 1780, ont été visiblement ajoutés après coup par l'auteur : ils sont de la même écriture que le corps du volume, mais d'une encre différente. Il faut se féliciter qu'ayant échappé à la Révolution cette collection soit parvenue entre les mains de Moreau de Saint-Méry et de là aux Archives Coloniales.

Dans un tout autre ordre d'idées, citons encore les :

— *Mémoires des Commissaires du Roi et ceux de Sa Majesté Britannique sur les possessions et les droits respectifs des deux couronnes en Amérique ; avec les actes publics et les pièces justificatives.* — Paris, Impr. Royale, 1755-57. 4 vol. in-4 [1].

Voir notamment le vol. I[2], « Mémoires sur l'Acadie et sur l'isle de Sainte-Lucie », et surtout le vol. III[3], « contenant les pièces justificatives concernant la propriété de l'isle de Sainte-Lucie ».

Ces textes officiels présentent un intérêt tout particulier au point de vue de l'histoire des relations internationales entre colonies françaises et anglaises.

Enfin pour terminer la liste des collections françaises de textes offrant quelque intérêt pour l'histoire des Antilles, il faut mentionner ici le livre suivant :

Bréard (Charles). — *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements aux XVIe et XVIIe siècles pour le Canada, l'Afrique, les Antilles, le Brésil et les Indes.* — Rouen, 1889. In-8.

1. Bibl. Nat. Lg[6] 455.
2. 1755, viij et LXXV pp., 2 cartes, 181, 61, cvij et 120 pp.
3. 1755, xvj et 319 pp.

Appartenant à une ancienne famille de notaires de Honfleur, M. Bréard a publié là un choix de documents de premier ordre pour notre histoire commerciale et coloniale, tous tirés des archives conservées dans l'étude que possède encore un de ses parents. C'est le chapitre III, « Armements pour la côte d'Afrique et les Antilles [1] », qui est important pour nous. Il contient notamment une série de contrats d'engagement que l'on chercherait en vain ailleurs. J'ajoute qu'un index des noms de lieu et un index des noms de personne terminent cet ouvrage qui fait le plus grand honneur à son auteur tant par l'intérêt des documents publiés que par la méthode avec laquelle ils sont présentés.

On voit, par l'énumération qui précède, que la France est mal partagée en ce qui concerne les publications de textes relatifs à l'histoire de ses colonies. Il est donc d'autant plus important pour l'historien des Antilles françaises de connaître les recueils de documents étrangers relatifs aux Indes Occidentales, ou dont le dépouillement peut fournir des renseignements utiles sur l'histoire de ces contrées. En première ligne doivent figurer ici les textes *anglais* et notamment :

> *Acts and statutes of the Island of Barbadoes made and enacted since the reducement of the same unto the authority of the Commonwealth of England and set forth the seven day of September 1652 [-26 July 1654] By the governor of the island* [Colonel D. Searle]..... *Together with the Charter of the said island or articles made on the surrender and rendition of the same* [by and between the commissioners of Lord Willoughbie of Parham and the commissioners of the Commonwealth of England and published January 17, 1651. By the admiral sir G Ayscue. The whole edited by J. Jennings clerk of the Assembly].—London [1654 ?]. In-8 [2].

Il existe plusieurs rééditions de ce recueil dont la forme ci-dessus paraît être la plus ancienne. La Bibliothèque Nationale en

1. Ce chapitre occupe les pp. 141 à 200 du volume.
2. British Museum, 883, f. 29.

possède un exemplaire daté de Londres, 1656, in-8 [1]. Il y a évidemment lieu de rapprocher de cet ouvrage le suivant :

Rawlin (W.). — *The laws of Barbados collected in one volume...*, etc... — London, 1669. In-fol. [2].

Plus rare encore que ces anciennes collections de textes relatives à la Barbade, est un recueil analogue composé au XVIIIe siècle pour la Grenade. Or, si les lois des colonies anglaises, nos voisines, ont un intérêt pour nous, par les comparaisons qu'elles permettent avec les nôtres, cet intérêt doit être plus vif encore quand il s'agit d'îles qui, comme la Grenade, ont été colonisées par les Français avant d'appartenir à l'Angleterre. La première édition de ce recueil semble être celle-ci :

— *The Laws of the Legislature of the Islands of Grenada and the Grenadines, from the first establishment of a Legislature to the dissolution of the last Assembly on the Fifth day of September one thousand seven hundred and seventy four. Volume I. This volume contains only such Laws as are now in force.* — Grenada, William Wayland, 1774. In-4, 288 pp. [3].

Une deuxième édition de cet ouvrage, parue à la Grenade, chez Midleton, 1778-1779, 2 vol. in-fol. [4], est, comme celle-ci, de toute rareté.

Mais la plus importante, sans contredit, de toutes les collections de textes publiées en Angleterre, est assurément la fameuse suite des :

Calendars of State papers. — Colonial Series, ed. by W. Noel Sainsburg and J. W. Fortescue. — London, 1860-1896. 10 vol. grand in-8.

1. Bibl. Nat. Nt 515,
2. Brit. Mus. 504 k 14.
3. Russell-Bartlett, *op. cit.*, t. III, p. 27, n° 1935.
4. Vol. I, 18, 294 pp., 22 ffnc. ; vol. II, 289 et XIV pp. Leclerc (*op. cit.*) suppose que la prise de la Grenade par les Français, peu de temps après la publication de cet ouvrage, a pu amener la destruction de cette édition.

Les volumes de cette série qui concernent notre sujet sont :

America and West Indies. — I. *1574-1660.* — London, 1860.
— V. *1661-1668.* — London, 1880.
— 1675-1676 et *Addenda 1574-1674.* — London, 1893.

Cette collection magistrale est trop connue pour que nous ayons à rappeler ici son histoire et sa composition. Les volumes ci-dessus représentent la série la plus complète, actuellement existant, de documents relatifs aux Antilles. Ce ne sont pas seulement des textes de lois, mais des pièces de toute sorte, correspondances, contrats, arrêts, etc... reproduits *in extenso* ou, plus souvent, analysés. Ajoutons que des index alphabétiques y rendent les recherches faciles.

L'*Espagne* possède également pour les Indes occidentales quelques collections importantes que l'on ne peut ignorer. La première en date est celle publiée par le célèbre D. Antonio de Leon, plus connu sous le nom de Pinelo :

Pinelo. — *Autos, acuerdos y decretos de gobierno del real y supremo consejo de las Indias.....* — Madrid, Dias de la Carrera, 1658. In-fol.

Beaucoup plus complète, et ayant, en outre, le mérite d'une publication officielle, est celle qui est intitulée :

Recopilacion de leyes de los reynos de las Indias mandadas imprimir y publicar por la magestad Catolica del Rey Don Carlos II Nuestro Señor va divida en quatro tomos con el Indice general y al principio de cada tomo el Indice especial de los Titulos que contiene. — Madrid, Julian de Paredes [1re édition], 1681. 4 vol. in-fol.

Ces collections anciennes sont utilement complétées par les importantes publications modernes que voici :

Coleccion de documentos ineditos relativos al descubrimiento conquista y colonizacion de las posesiones espanolas en

America y Oceania sacados en su mayor parte del real archivo de Indias bajo la direccion de los Sres. D. Joaquin F. Pacheco y D. Francisco de Cardenas y D. Luis Torres de Mendoza... con la cooperacion de otras personas competentes. — Madrid, 1864-84. 42 vol. in-8.

Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y organización de las antiguas posesiones de Ultramar. Segunda serie, publicada por la Real Academia de la Historia. — Madrid, 1885-1901. 13 vol. in-8 (en cours de publication).

Cartas de Indias publicadas por primera vez el ministerio de fomento. — Madrid, 1877, in-fol., XVI et 877 pp. + 208 pp. de fac-sim.

Nueva colección de documentos inéditos par la historia de España y de sus Indias; publicanla F. de Zabalbruru y J. S. Rayon. — Madrid, 1892-96. 6 tomes.

Nous ne connaissons pas malheureusement de collection comparable pouvant nous renseigner sur l'histoire de la colonisation hollandaise, et sur les fréquents rapports des navigateurs néerlandais avec nos propres colonies antiliennes.

§ 2. — *Principaux dépôts et fonds d'archives.*

On sait que les colonies françaises ont eu longtemps une existence administrative complexe et mouvementée. On ne trouve dans leur histoire ni cette continuité de direction politique, ni cette uniformité des institutions qui favorisent la constitution d'archives bien suivies et facilitent à l'historien la reconstruction du passé. D'abord autonomes et quasi indépendantes, nos colonies ont été successivement et souvent même à la fois rattachées à diverses branches de l'administration centrale, qui n'a pas toujours montré pour elles une sollicitude constante. De là vient qu'il n'existe point en France de dépôt d'archives où les documents relatifs à l'histoire coloniale, surtout pour la période des origines, soient venus se stratifier régulièrement dans le cours

des âges pour y former des fonds bien complets. Pour se rendre compte de cet état de choses, en ce qui concerne les Antilles par exemple, il importe donc tout d'abord de jeter un coup d'œil rapide sur les différentes institutions qui, depuis le ministère du cardinal de Richelieu jusqu'à nos jours, ont assumé leur gouvernement, leur défense ou leur administration et, comme telles, ont pu leur constituer des fonds d'archives.

En l'année 1626, le cardinal de Richelieu, grand maître, chef et surintendant général de la marine et du commerce de France, voulant provoquer, régulariser et protéger une expansion coloniale qui ne pouvait qu'accroître la richesse publique, détermina la formation d'une petite compagnie privilégiée pour le commerce et la colonisation des « Isles de l'Amérique ». Reconstituée sur des bases plus larges en 1635, confirmée dans ses privilèges en 1642, la *Compagnie des Isles de l'Amérique* provoqua le peuplement français de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique, et de quelques autres îles qu'elle posséda en toute seigneurie, à charge de foi et d'hommage au roi de France, qui se réservait seulement la nomination de ses lieutenants généraux dans les Antilles. Mais, mal secondée par ses agents qu'elle n'avait pas la force de contraindre à l'obéissance, ne trouvant plus aucun appui dans le pouvoir royal affaibli, la malheureuse Compagnie succomba dans le désarroi général de la Fronde et liquida péniblement en vendant ses domaines à divers particuliers, le plus souvent à leurs propres gouverneurs.

De 1626 jusqu'aux environs de 1650, les Antilles ont donc été la propriété d'une Compagnie souveraine. Depuis cette époque, chaque île fut le fief d'un seigneur qui n'en devait lui-même au roi que la foi et l'hommage. En 1663-1664, Colbert ayant constitué la *Compagnie des Indes Occidentales*, les « Isles » furent rachetées à ces seigneurs pour être concédées à cette nouvelle Compagnie, que contrôlait cette fois de fort près le gouvernement royal. Il en résulte que, des origines jusqu'à 1664, on ne peut chercher l'histoire des Antilles que dans des archives privées. De 1664 à 1676, leur histoire est celle de la Com-

pagnie des Indes Occidentales et se trouve dans les archives de cette dernière. Mais, étroitement surveillées par les fonctionnaires royaux, les Isles sont l'objet de la part du gouvernement d'une sollicitude qui laisse des traces dans les archives publiques. Enfin, après la liquidation de la Compagnie des Indes Occidentales, les Antilles françaises deviennent domaines de la couronne et seront désormais administrées directement par des officiers royaux subordonnés aux secrétaires d'état.

Dès lors, ce fut naturellement du département de la marine que relevèrent les Antilles, les colonies ayant dès le principe été gérées par le ministre auquel appartenait la conduite des choses de la mer. Mais on le sait, la marine ne constitua un ministère à part qu'après 1669 [1]. Tout d'abord elle avait eu pour grand maître, Richelieu; mais ce ministre, si soucieux de porter l'ordre et la discipline dans l'état, n'avait pris aucun soin des papiers de toute espèce accumulés par son administration complexe. Rapports diplomatiques de ses agents à l'étranger, ordres relatifs à l'armée ou à la marine, lettres et mémoires de toute sorte ayant trait à la politique intérieure du royaume, tous ces documents disparates s'étaient dispersés ou entassés au hasard au long de son impérieuse dictature, et il faut nous féliciter que la plus grande partie s'en retrouve un peu pêle-mêle dans les archives du ministère des Affaires Étrangères [2]. Après la mort du Cardinal, la marine périclita, confiée par tradition au même ministre que les affaires étrangères ou relevant de la maison du roi [3]. Mais après la mort de Mazarin, Colbert prit presque tout

1. Pour tout ceci, v. Harrisse, *Notes pour servir à l'Histoire, à la Bibliographie et à la Cartographie de la Nouvelle France*, Paris, 1872, pet. in-4. Introduction. Cf. Didier-Neuville, *État sommaire des Archives de la Marine*, Paris, 1898, in-8, etc.

2. On sait qu'ils ont été acquis par ce département en 1705 à la succession de la duchesse d'Aiguillon, nièce et héritière du Cardinal (Baschet, *Histoire du dépôt des Archives des Affaires Étrangères*. Paris, 1875, in-8, pp. 144 et ss.).

3. C'est ce qui fait que certaines nominations d'officiers aux colonies n'ont laissé de trace que dans les registres de ce secrétariat d'état (Bibl. Nat. Mss. Clair. 951 et Arch. Nat. O[1] 7).

de suite l'administration de ce département. Dès 1660, il conservait les mémoires que ses agents lui adressaient [1], et dès 1665 il signait pour Lionne les ordres relatifs à la marine et les faisait relier à ses armes. A partir de 1669, date où le ministère de la marine devint autonome [2], les archives de cette administration eurent une existence régulière dont l'histoire n'est plus à faire ici.

Bientôt l'accroissement normal de ce dépôt, qui recevait indistinctement les documents de tout ordre relatifs à la marine et aux colonies, provoqua un premier démembrement de ses fonds. En 1720, l'on crut devoir distraire des archives de la marine les documents cartographiques qu'elles renfermaient, et cette collection constitua le noyau d'un dépôt nouveau dit : *dépôt des cartes et plans de la marine* [3]. Toujours dépendant du même ministère, mais accrû de son côté de tous les documents hydrographiques, géographiques et même nautiques rapportés par les officiers du roi de leurs campagnes lointaines, ce dépôt a poursuivi dès lors ses destinées séparées et subsiste encore sous le nom de *Service hydrographique de la marine.*

En 1765, la perte du Canada provoqua la formation à Rochefort d'un dépôt où furent centralisés les papiers administratifs provenant des colonies cédées à l'Angleterre. Ramenés quelques années plus tard à Versailles où les archives de la marine avaient en 1763 rejoint les autres services centraux de ce département, ces documents coloniaux amenèrent dans ces archives une division nouvelle. En 1776, en effet, on créa le dépôt des papiers publics et chartes des colonies où furent concentrées dans la suite toutes les pièces concernant les colonies qui se trouvaient disséminées dans les différents fonds des archives maritimes. Tout en demeurant logé dans le même immeuble que celles-ci, le nouveau dépôt

1. V. par exemple les mémoires conservés aux Archives Coloniales sous la cote C^8, 2e série, 1.

2. Le 7 mars 1669 (Didier-Neuville, *op. cit.*).

3. V. l'histoire manuscrite de ce dépôt faite en 1873 par M. Leps, capitaine de vaisseau, et conservée dans les papiers de Margry, Bibl. Nat. Nouv. acq. fr. 9308.

n'en devenait pas moins un organisme séparé et il allait suivre les destinées de l'administration qui l'alimentait. On sait que cette administration, érigée en sous-secrétariat d'état, puis en ministère, en 1892, a quitté à cette date les bureaux de la rue Royale pour le pavillon de Flore. Les *Archives Coloniales* ont suivi leur ministre et nous les retrouverons dans ce local.

Dépouillées successivement de leurs documents cartographiques et coloniaux, les archives de la marine subirent en 1781 une dernière mutilation. Outre l'administration et le gouvernement des colonies, les ministres de la marine devaient encore pourvoir à la défense de nos possessions d'outre-mer. De même donc qu'on avait mis à part les papiers de l'administration coloniale, de même on crut devoir créer un dépôt spécial *des fortifications des colonies*, distinct à la fois des archives coloniales et des archives maritimes. Ce dernier démembrement réunit à des plans de places fortes, de ports ou de rades, nombre de mémoires intéressants et de documents cartographiques de valeur. L'autonomie du dépôt fut respectée jusqu'à nos jours, malgré les péripéties de son histoire administrative qui le vit rattaché tantôt à la guerre, tantôt à la marine, suivant que la défense même des colonies relevait de la marine elle-même, du génie militaire, ou enfin de l'artillerie de marine, devenue récemment l'artillerie coloniale.

De ce rapide exposé il résulte que pour dépouiller les documents relatifs à l'histoire des Antilles françaises entre 1626 et 1664, si on peut évidemment tirer quelques indications rétrospectives des quatre dépôts maritimes, tous formés postérieurement à cette date (*Archives de la Marine*, *Dépôt hydrographique de la Marine*, *Archives Coloniales*, *Dépôt des fortifications des Colonies*), on a plus de chances de trouver des pièces intéressantes aux *Archives des Affaires Étrangères*; mais ce qu'il importerait surtout de découvrir, soit dans quelque dépôt public, soit dans quelque fonds privé, ce sont les archives de la *Compagnie des Isles* et des seigneurs qui, après elle, ont possédé les Antilles.

Malheureusement les plus actives recherches sont restées jus-

qu'ici à peu près vaines, en ce qui concerne ces derniers *postulata*. Ni les archives des seigneurs des Antilles, ni celles de la Compagnie des Isles elle-même ne sont venues se fondre dans un de nos grands dépôts publics. Il est possible que les papiers des seigneurs de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Grenade soient encore de nos jours en possession des descendants ou des héritiers naturels de ces seigneurs. Mais c'est là une simple hypothèse et aussi bien n'est-il pas facile de connaître aujourd'hui avec certitude les héritiers des archives de tel ou tel seigneur du XVIIe siècle. Sans parler des révolutions et des guerres, ou des familles entièrement éteintes ou ruinées, le simple jeu des institutions modernes suffit à expliquer la disparition fatale d'une infinité de documents historiques de valeur. La suppression des droits d'aînesse et des majorats, en amenant par le partage indéfini des biens l'émiettement des fortunes, le morcellement et la vente des propriétés seigneuriales, a eu pour conséquence inévitable le déracinement perpétuel des vieilles familles. Dans ces conditions, les archives familiales en viennent peu à peu à suivre les autres éléments du patrimoine ancestral : parfois traitées comme papiers domaniaux, on les voit partagées, transmises ou aliénées avec les domaines auxquels elles se rapportent ; parfois, considérées comme documents historiques et ayant comme telles une valeur propre, elles font l'objet d'une transaction spéciale ou subissent à la Salle des Ventes le triste sort réservé de nos jours à tout ce qui, dans les héritages, ne présente pas seulement un intérêt de souvenir [1]. Il s'ensuit pour l'historien une

1. On nous excusera de ne point citer ici d'autre exemple que ce fait récent dont toute la presse s'est occupée. Les archives du château de Villebon (Eure-et-Loir), ancienne demeure de Sully, étant particulièrement riches en correspondances politiques ou privées de la fin du XVIe et du commencement du XVIIe siècle, ont dû être en novembre 1903 vendues en partie aux enchères, *pièce par pièce*, et dispersées (à des prix élevés, il est vrai !) entre des collectionneurs et marchands d'autographes cosmopolites attirés de partout pour cette vente. On remarquera qu'il ne s'agit point ici d'une *collection factice* mais d'un *fonds d'archives*, et l'on se demandera si, sans mesure violente et vexatoire, les législateurs ne pourraient pas entraver

complication extrême dans les recherches, car il lui faudrait rétablir à la fois : 1° la descendance complète des personnages qu'il étudie, depuis ces personnages jusqu'à nos jours ; 2° la destinée de toutes les habitations occupées par ces personnages et leurs descendants, et parfois même la filiation des acquéreurs de ces domaines. C'est dire qu'en pratique le hasard seul peut amener la découverte des documents recherchés.

Ce hasard ne nous a servi ni pour les seigneurs des Antilles, ni pour la Compagnie des Isles. Pour celle-ci, nous possédions cependant une indication précieuse émanant de Du Tertre lui-même. Nous avons dit en effet plus haut [1] que cet auteur avait à coup sûr compulsé des documents provenant des archives de la Compagnie des Isles, puisqu'il en cite à tout propos des extraits importants : correspondances, commissions ou contrats. Or la mention d'origine donnée généralement par Du Tertre est celle-ci : « des papiers de feu M. le Président Fouquet [2] ». On sait que le président Fouquet, père du surintendant, avait pris une part active à la formation et à la direction des principales entreprises commerciales et coloniales de Richelieu, et notamment de la Compagnie des Isles [3]. A sa mort, en 1640, son fils, Nicolas, avait pris sa place dans cette Compagnie dont il s'occupa de fort près lui-même jusqu'à la fin. Il est donc infiniment probable que, si les archives de la Compagnie étaient déposées chez le président Fouquet, elles restèrent confiées aux soins de son fils, dont nul à cette époque ne prévoyait ni l'extraordinaire fortune ni la chute retentissante. Or en 1667, date de l'ouvrage de Du Tertre, nous savons positivement : 1° que les papiers du président Fouquet n'étaient pas dispersés ; 2° qu'ils contenaient à tout le moins d'importantes séries de pièces relatives à la Compagnie des Isles, puisque Du Tertre cite toujours les documents relatifs à celle-ci

quelque peu le mouvement funeste qui va dépouillant la France de son patrimoine artistique et historique.

1. P. 121.

2. Édition de 1667, t. I, *passim*, et notamment pp. 69, 109, etc.

3. Du Tertre, édition de 1667, t. I, p. 45. Cf. Arch. Col. F² 19, 3e partie, *passim*.

comme provenant des archives de celui-là. Mais où se trouvaient alors ces documents? Du Tertre néglige de nous le dire. Que sont-ils devenus depuis? Aucun historien de Fouquet ne nous en informe et nous l'ignorons nous-même.

Il est véritablement regrettable pour l'histoire du commerce de la France, de Richelieu à Colbert, que ces papiers des Fouquet ne soient point connus. Les immenses richesses amassées par le surintendant n'étaient point dues uniquement à des concussions des deniers publics. Nous avons dit que son père avait été du nombre de ces gens de robe avisés qui avaient compris les profits que pourraient tirer des particuliers habiles et audacieux d'entreprises coloniales bien conduites et sagement administrées. M. Gabriel Marcel a montré naguère les visées ambitieuses de Nicolas Fouquet sur les colonies françaises de l'Amérique et leur commerce [1]. Qui sait si la découverte de ses correspondances et de ses registres ne nous fera pas voir en lui quelque jour un de ces hardis brasseurs d'affaires de la race des Ango et des Jacques Cœur? Or, sur la destinée de ces documents, si évidemment précieux pour les origines de notre histoire coloniale, nous sommes réduits à des conjectures. Plusieurs hypothèses se présentent à nous.

Lors de l'arrestation du surintendant Fouquet en 1660, ses papiers ont pu être confisqués dans leur ensemble, comme pouvant révéler quelque secret important. Mais alors ils auraient dû être versés à la bibliothèque du Roi et devraient s'y retrouver. Or la Bibliothèque Nationale possède bien dans son ancien fonds français d'importants documents provenant de Fouquet [2]; mais en dehors des papiers de la fameuse cassette, intrigues politiques et autres, qui semblent plus que tout le reste avoir intéressé les contemporains comme les historiens postérieurs, on n'a guère là que des pièces du procès du ministre dis-

1. *Le Surintendant Fouquet, vice-roi d'Amérique.* Paris, 1885, in-8, pièce.
2. Ce sont les mss. fr. 7607 (pièces secrètes), 7620-27, 10975-76 et Nouv. acq. fr. 2394-97 (procès), fr. 7628 (interrogatoire) et fr. 4249, 9437, 10228-29 (divers).

gracié, et non pas les comptes des affaires commerciales de son père et de lui [1]. Il est curieux que Colbert ne se soit pas réservé ces documents qui lui auraient tant servi dans ses projets de réorganisation maritime et commerciale de la France. Le dépouillement des *Mélanges* et des *Cinq Cents Colbert* à la Bibl. Nat. n'a cependant rien donné qui pût faire adopter cette hypothèse. On peut encore se demander si les papiers des Fouquet n'ont pas été dispersés au XVIIe ou au XVIIIe siècle. Tout en rappelant qu'ils ne l'étaient pas encore en 1667, il serait singulièrement étrange, si tel avait été leur sort, qu'aucun fragment n'en fût parvenu dans les grandes collections publiques ou privées qui, à cette époque, se constituaient de tous les documents un peu importants mis en vente. Comment par exemple Clairambault ne les aurait-il pas acquis soit pour le dépôt de la Marine, soit pour celui des Affaires Étrangères, soit pour lui-même [2] ? Une dernière hypothèse reste donc possible, c'est que, les premiers moments de rigueur passés, Louis XIV ait fait restituer au jeune fils de Fouquet les archives de son père et de son aïeul, en même temps que ses biens. Auraient seuls été exceptés de cette mesure, les papiers trop compromettants, dits de la *Cassette*. Mais cette solution particulièrement vraisemblable ne résout pas le problème irritant qui nous occupe : le maréchal de Belle-Isle, petit-fils du surintendant Fouquet, est mort sans hoirs en 1761, son fils unique, le comte de Gisors, ayant été tué à Crevelt en 1758. Le sort de ses archives familiales est dès lors

1. Les recherches faites dans les inventaires des Archives Nationales n'ont fourni aucune présomption en faveur du versement de ces pièces dans ce dépôt.

2. Le dépouillement des divers inventaires du fonds Clairambault à la Bibl. Nat. n'a donné aucune indication relative à des documents de ce genre. Les archives maritimes ou coloniales ne les possèdent pas davantage. Aux Archives des Affaires Étrangères, il n'y a pour l'époque 1625-1660 que des documents coloniaux trop rares et ayant entre eux trop peu de lien pour provenir d'un fonds aussi considérable que devait l'être celui des Fouquet. On n'y retrouve pas notamment les nombreuses correspondances citées par Du Tertre.

enveloppé de ténèbres qu'il faut espérer voir se dissiper quelque jour [1].

En attendant cette problématique découverte, on peut du moins glaner dans les dépôts publics de quoi constituer un faisceau assez important de documents sur les Antilles françaises avant Colbert. Si nous n'y trouvons pas de fonds d'archives proprement dit remontant à cette époque, ils contiennent du moins pour certaines de nos colonies des collections de documents que l'on ne peut négliger. Le dépôt des *Affaires Étrangères*, le premier où l'on ait eu soin de rassembler des pièces de toutes sortes sur tous les pays du monde, est par là même celui qui nous présentera le plus de textes originaux. On connaît le cadre de classement de ces archives célèbres. Rappelons que, pour tous les événements antérieurs à la fin du XVIIe siècle, ce ne sont point en réalité des archives, mais des collections de textes répartis suivant un plan qui a varié plusieurs fois. Les fonds d'archives acquis à différentes époques par le dépôt [2] ont donc été presque toujours impitoyablement brisés et les pièces en ont été distribuées, suivant leur nature et leur date, dans les différentes séries créées pour « faciliter les recherches ». On sait que ces séries sont groupées en plusieurs sections : la *Correspondance politique* comprend en principe les lettres reçues de nos agents à l'étranger ; mais comme il n'y avait pas de classement de la correspondance avant 1662, les volumes antérieurs à cette date sont des recueils factices, créés postérieurement et nécessairement un peu au hasard des acquisitions du dépôt. Les documents y sont répartis par pays et, dans chaque pays, par ordre chronologique ; il y a pour chaque série des suppléments. Les *Mémoires et Documents* comportent des pièces de tout ordre et de toute provenance ; la série dite *fonds France* n'a aucun classement apparent, les

1. Le duc de Belle-Isle aurait légué sa fortune au maréchal de Castries, depuis ministre de la marine et duc et pair. Les recherches de ce côté n'ont pas donné de résultat décisif.

2. On en trouvera la liste dans l'ouvrage déjà cité de Baschet.

fonds primitifs ne subsistant plus qu'exceptionnellement et toute autre répartition rationnelle de textes si divers étant impossible. La série *fonds divers* est subdivisée en sous-séries géographiques. Les documents sont ici encore classés par pays [1], et dans chaque pays par ordre chronologique. Les *Mémoires et Documents* seraient, malgré les richesses qu'ils contiennent ou plutôt par l'excès même de ces richesses, d'une utilisation impossible pour l'historien sans les inventaires sommaires bien connus qui en ont été publiés [2]. Il est néanmoins fort désirable qu'un inventaire plus étendu soit entrepris, notamment pour le fonds France, car la brièveté des indications fournies pour chaque volume ne guide pas suffisamment le lecteur dans ses recherches. Outre ces différentes séries, le dépôt des Affaires Étrangères possède quelques collections notables : *Recueil des traités originaux*, *papiers des limites*, *papiers du protocole et du cérémonial*, *correspondance consulaire*, etc. Il faut espérer que les restrictions trop nombreuses apportées encore à la communication de la plus importante partie de ces richesses céderont peu à peu devant des idées plus libérales et plus conformes aux intérêts de la science [3]. En l'état actuel, en effet, il est parfois difficile de s'assurer que les recherches faites ont bien révélé tous les documents relatifs au sujet étudié que le dépôt peut contenir. Pour les Antilles françaises, de 1625 à 1664, les pièces originales conservées aux archives des Affaires Étrangères semblent concentrées dans les deux volumes n°s 4 et 5 de la série des

1. Ce classement, fort ancien parfois, n'est pas toujours rigoureux. Citons dans le volume *Mém. et Doc.* Amérique 4 (volume du XVIIIe siècle, ancien Amérique 2) des lettres de provision au duc de Montbazon du gouvernement de l'*Ile-de-France* (province) !

2. *Inventaire des Archives du ministère des Affaires Étrangères. Mémoires et Documents.* Paris. imp. Nat. *Fonds France*, 1883, 1 vol. in-8, *Fonds divers*, 1891, 1 vol. in-8, *Supplément.*

3. Actuellement, les *Mémoires et Documents* sont seuls communiqués en principe aux personnes munies d'une autorisation ministérielle sur avis conforme de la Commission des Archives. Dans les autres séries, des recherches peuvent être faites exceptionnellement par l'intermédiaire ou à tout le moins sous le contrôle des archivistes.

Mémoires et Documents, fonds divers, Amérique. Il y a là plus d'une centaine de documents, souvent originaux, parfois en double, triple et même quadruple expédition, et qui sont la suite la plus importante que nous possédions jusqu'ici sur le sujet qui nous occupe.

Les *Archives de la Marine* proprement dites ne contiennent plus, par contre, de documents relatifs aux colonies. On connaît l'inventaire sommaire très soigné qu'en a publié M. Didier-Neuville et qui nous dispense de revenir sur le cadre de classement de ces archives. Bornons-nous à rappeler qu'elles ont été transportées depuis lors au palais des Archives Nationales [1].

Le dépôt du *Service hydrographique de la Marine* est moins connu, son inventaire n'étant pas imprimé [2]. Ce dépôt comportait jadis, outre les documents cartographiques et nautiques qui sont sa raison d'être, une quantité de mémoires historiques acquis à diverses époques et relatifs à tous les pays abordés par nos marins. Un triage a malheureusement été fait dans ces archives en 1867, par Margry, qui fit transporter aux archives de la Marine et des Colonies un grand nombre de pièces ayant un caractère historique. L'ancien cadre de classement du dépôt n'a cependant pas été changé pour cela et comporte comme autrefois trois grandes divisions :

Les *Manuscrits* comprennent : — 1° les anciens journaux de bord envoyés au dépôt, la plupart en copie et répartis chronologiquement en deux séries : la première comptant les documents anciens depuis le XVIIe siècle jusqu'à 1800 ; la seconde, ceux de 1800 à 1850 ; — 2° les papiers légués au dépôt par divers personnages (de Rossel, Buache, de Fleurieu, Dumont-d'Urville, Mazure-Duhamel, Chastenet de Puységur, de Kersaint, Montgéry, de l'Isle) ainsi que des documents relatifs à certains instruments nautiques ; — 3° divers mémoires concernant

1. Elles y sont dès lors librement communiquées.
2. Ce dépôt se trouve, 13, rue de l'Université. Une autorisation ministérielle est nécessaire pour être admis à y travailler. L'inventaire ms., qui date de 1830, est tenu à jour et communiqué.

des questions d'histoire, de géographie, de topographie, d'art militaire (tous enlevés lors du triage de 1867). Ces diverses séries sont fermées.

Les *Cartons* [1] comportent toutes sortes de mémoires ou rapports émanant d'officiers de marine, d'ingénieurs ou même de personnages divers et traitant des sujets les plus variés, n'ayant souvent qu'un lien très lâche avec la navigation. Cette série est ouverte, fort riche au point de vue historique, mais a perdu au triage de 1867 la plupart de ses documents anciens relatifs aux colonies françaises [2].

Enfin les *Portefeuilles* du dépôt contiennent une collection de cartes marines et autres, des plus remarquables, dont les plus anciennes pièces remontent aux premières années du XVIe siècle ; les Antilles françaises n'y sont malheureusement pas représentées avant 1667. Il résulte de cette rapide revue du dépôt hydrographique de la marine que Margry n'a laissé dans ces archives qu'un seul document ancien concernant les Antilles : un journal de bord écrit en italien et rapportant les incidents d'un voyage fait de Dieppe à la Martinique en 1659 [3].

Beaucoup plus importantes à notre point de vue sont les *Archives coloniales*, conservées actuellement au Pavillon de Flore. Il s'en faut de beaucoup malheureusement qu'elles présentent au chercheur les mêmes facilités matérielles que les précédentes. On s'est plaint maintes fois du danger d'incendie que l'installation actuelle du ministère des colonies faisait courir aux collections artistiques du Louvre : on n'a pas assez insisté sur ce qu'il

1. Cette série, malgré cette dénomination ancienne, comporte aussi des volumes reliés.

2. Les documents relatifs à des pays non colonisés par les Français sont restés.

3. Port. 32, pièce 1 : « Journal en Espagnol (*sic*) de M. Brun de France à la Martinique en 1659. » La pièce porte un autre titre : « Copia del Giornale o memoria di quanto e seguito nel viaggio che Mr. de R. ed io habbiamo fatto alla Martinique e di quel che habbiamo esequito in conformità degli ordini e instruttioni dateci da N. », et comporte 8 ffnc. (15 pp.), in-4.

y a de regrettable à voir exposées au même danger, des archives qui relatent à la fois le glorieux passé colonial de la France et les origines de plusieurs des grands états du nouveau monde [1]. Espérons que cet état de choses provisoire prendra bientôt fin sans encombre et que des crédits sagement répartis permettront de fournir à ces précieuses archives, avec une autonomie propre à satisfaire tous les desiderata, un local approprié, une salle de travail plus vaste et un inventaire plus détaillé [2]. Il n'y a en effet aujourd'hui d'autre inventaire de ces archives qu'un registre de récolement, dressé par un des précédents archivistes, M. Guët, vers 1880, pour les documents antérieurs à la Révolution, les seuls d'ailleurs qui soient accessibles aux chercheurs. Encore cet exemplaire unique n'est-il pas communiqué en principe [3]. Il ne sera donc pas inutile de faire connaître ici le cadre de classement du dépôt.

La série A : Actes du pouvoir souverain, commence pour les Antilles à l'année 1669 et par conséquent ne nous offre aucun document à consulter.

Dans la série B : Correspondance générale — Lettres envoyées, signalons sous la lettre B[1] la correspondance relative

1. Les combles du Pavillon de Flore ont été subdivisés en deux étages *entièrement en bois*, desservis par des escaliers à vis en bois eux-mêmes. Les archives et la bibliothèque y sont installés sur des étagères en sapin et fort resserrées directement sous les plombs.

2. Le service des archives est actuellement considéré comme un accessoire au ministère des colonies et il y demeure noyé dans les services administratifs. Son personnel, peu nombreux, est donc surchargé de besognes ingrates qui n'ont nullement trait aux archives proprement dites; la salle même où les documents sont communiqués est un simple bureau dont l'exiguïté ne contribue pas peu à restreindre le nombre des autorisations ministérielles accordées aux travailleurs. Il y aurait également beaucoup d'améliorations de détail à apporter, notamment aux reliures de certains registres où les pièces se détériorent et que le manque de crédits ne permet pas de restaurer.

3. Je dois d'avoir pu rassembler les renseignements qui suivent à l'obligeance de M. Tantet, le sous-chef de bureau actuellement chargé des archives et de la bibliothèque, et je ne saurais trop le remercier ici des efforts qu'il ne cesse de faire pour suppléer dans la mesure du possible à l'insuffisance des moyens dont il dispose.

à la Compagnie des Indes. Celle qui a trait aux Iles de l'Amérique n'est enregistrée que depuis 1694.

La série C : Correspondance générale — Lettres reçues, a des origines plus anciennes, Colbert ayant pris soin de conserver les mémoires qui lui étaient adressées dès 1660 ; des copies de documents antérieurs à cette date ont du reste été ajoutés postérieurement en tête de cette série qui commence, pour les Antilles, à posséder des correspondances suivies à partir de 1664, date de l'établissement de la Compagnie des Indes Occidentales. Nous devrons donc signaler, sous les cotes :

C^7 (*Guadeloupe*), n° 1 (registre), deux copies de 1649 et l'acte de vente en original d'une partie de la Guadeloupe à la Compagnie des Indes Occidentales (1664) ;

C^8 (*Martinique*), n° 1 (registre), un mémoire de 1663, et C^8, 2e série, n° 1 (carton), divers dossiers classés chronologiquement et comprenant le premier des copies, les suivants (1660, 1661, 1662, 1663, etc.) des originaux ;

C^9 (*Saint-Domingue*), n° 1 (registre), la correspondance de d'Ogeron, de 1663 à 1688, qui fournit quelques détails rétrospectifs sur la Tortue ;

C^{10} (*Iles diverses*), vingt-quatre cartons relatifs aux Iles du Vent pour la plupart, mais sans intérêt pour l'époque antérieure à Colbert.

La série D : Troupes, ne commence qu'à la fin du XVIIe siècle.

La série E : Personnel, classée par ordre alphabétique, n'est communiquée qu'avec de grandes réserves. Elle est sans intérêt pour les Iles tant qu'elles ont été des seigneuries particulières.

La série F : Services divers, comporte au contraire des subdivisions remarquablement importantes pour notre sujet. Citons les sous-séries :

F^2, *Compagnies de Commerce*, et notamment : F^2 15, carton renfermant un dossier de copies sur la Compagnie des Iles de l'Amérique et des documents sur la Compagnie des Indes Occidentales ; F^2 18, manuscrit relié de l'Histoire des Compagnies de

Dernis [1] ; et F² 19, registre du XVIIe siècle comportant trois tomes en un volume in-fol. de 515 pp., intitulé : *Ordres du Roy et autres expéditions de la Compagnie des Isles de l'Amerique de 1635 à 1647 Avec les actes d'Assemblée tenües par cette Compagnie pour ce qui concerne ses Affaires particulières depuis 1635 jusqu'en 1648.* Ce document, de la plus haute importance pour l'histoire des Antilles françaises avant Colbert, ne semble pas provenir directement des archives de la Compagnie des Isles [2], mais bien plutôt être une copie des registres de cette Compagnie faite en une seule fois en 1648 [3], peut-être pour le compte de Fouquet. Il a été donné par l'abbé de Pomponne [4] à Clairambault en 1734 pour être remis au comte de Maurepas [5], alors ministre de la marine, qui le fit relier à ses armes [6]. De ses trois tomes, le premier comprend des lettres royaux et des contrats, dont quelques-uns sont en original aux archives des Affaires Étrangères ; on retrouve aussi dans ce dépôt les originaux de quelques-unes des commissions données par la Compagnie des Isles, qui forment le tome II, avec les instructions de ladite Compagnie à ses agents ; mais ces instructions et les « actes d'assemblée », les délibérations de la Compagnie, qui forment le tome III, ne se trouvent que là et donnent à ce registre une importance capitale [7].

1. V. *supra*, p. 168.
2. Il est en effet difficile d'admettre que la Compagnie ait eu pendant treize ans le même scribe sans que l'écriture de celui-ci ait varié une seule fois. Or le registre est dans toutes ses parties d'une écriture identique. De plus, aucune délibération n'est signée dans le corps du volume, tandis que la dernière, d'un format plus petit et rajoutée après coup, est signée des trois directeurs alors en fonction.
3. C'est la date de la dernière délibération.
4. Fils d'Arnauld d'Andilly, marquis de Pomponne, le fidèle ami du surintendant.
5. C'est ce qui résulte d'une note écrite à la page 242, probablement par Clairambault lui-même.
6. Les trois cahiers qui forment le volume avaient une pagination spéciale, antérieure à la reliure.
7. La reproduction intégrale de ces pièces devait trouver place à la suite de cette étude ; celle-ci ayant pris des proportions trop considérables, cette publication sera faite ultérieurement.

F³ *Collection Moreau de Saint-Méry*. On connaît les remarquables travaux de ce jurisconsulte créole [1]. Fils et petits-fils de magistrats de la Martinique [2], Moreau de Saint-Méry avait pu lui-même, comme avocat puis comme juge au Conseil supérieur de Saint-Domingue, fouiller tous les dépôts d'archives des Antilles pour composer son fameux recueil de « Loix et Constitutions ». Député de la Martinique à la Constituante, émigré aux États-Unis, rentré à Paris sous le Directoire, il dut à la protection de Joséphine et à l'amitié de l'amiral Bruix le poste de conservateur des archives de la marine et des colonies. L'époque était propice pour qui voulait se constituer une collection de documents dans le pillage général des archives publiques et privées. Celle de Moreau de Saint-Méry fut faite avec tact et savoir [3], et il faut se féliciter qu'elle ait été acquise pour les Archives Coloniales sous la Restauration, lorsque son auteur, poussé par la faveur de l'impératrice vers des dignités où devait le frapper la colère de l'empereur, eut expié par la pauvreté de ses derniers jours le tort qu'il avait eu de demeurer, même en pays conquis, un administrateur intègre. Nous citerons particulièrement dans sa collection les volumes : F³ 17, « Essequèbe, Floride, Gorée, la Grenade », surtout relatif à cette dernière île, avec deux pièces anciennes et intéressantes ; F³ 18, « Historique de la Guadeloupe [4] », réunions de plusieurs dossiers ne remontant guère avant 1663, mais présentant de nombreux renseignements rétrospectifs ; F³ 26, « Historique de la Martinique [5] », contenant divers extraits des registres du greffe civil de cette île ; F³ 41, copie manuscrite de la relation du P. Bouton [6] ; F³ 52,

1. Cf. *supra*, p. 192.
2. Arch. Col. F³ 138, p. 181. Cf. *ibid.*, *passim*, pour ce qui suit.
3. Moreau de Saint-Méry ne semble pas avoir dépouillé à son profit le dépôt dont il avait la garde : on trouvera dans sa collection un grand nombre de copies de pièces des Archives Coloniales, notamment du registre F² 19.
4. Cet historique comporte trois volumes : F³ 18 a des documents jusqu'à l'année 1766, F³ 19 est consacré entièrement à l'année 1759, F³ 20 va de 1760 à 1790.
5. Ce titre recouvre cinq volumes : F³ 26-F³ 31, qui vont de 1635 à 1790.
6. Cf. *supra*, p. 79.

« Historique de Saint-Christophe [1] », qui comprend, outre de nombreux extraits du registre F^2 19, une vingtaine de copies anciennes, souvent authentiquées, d'importants documents antérieurs à 1664 ; F^3 78-95, « Colonies en général, Répertoire alphabétique » de pièces de toutes sortes, classées sous des rubriques de matières [2] et sous chaque rubrique par ordre chronologique de 1664 à 1789, recueil fort utile à l'administrateur, au jurisconsulte et même à l'historien qui pourrait le consulter librement ; F^3 132-155, « Notes sur Saint-Domingue », prises au hasard de ses recherches par Moreau de Saint-Méry, sorte de collection de fiches mises bout à bout sans ordre rigoureux et sur toutes sortes de sujets, y compris des souvenirs personnels ; F^3 236, « Recueil de lois particulières à la Guadeloupe », déjà signalé plus haut [3] ; F^3 247, « Code Martinique [4], 1629-1672 », recueil de copies libres ou authentiques, parmi lesquelles une vingtaine d'extraits des registres du Conseil supérieur de la Martinique antérieurs à 1664 ; F^3 269, « Code de Saint-Domingue [5], 1492-1720 », qui ne contient en réalité, en fait de pièces antérieures à 1670, que six copies d'actes, dont le plus ancien remonte à 1556.

F^5, *Missions religieuses*, date pour les Antilles du XVIIIe siècle. Tout au plus y trouvera-t-on quelques détails rétrospectifs sur les Jésuites dans le registre F^5 4, et sur les Jacobins dans le registre F^5 5.

1. Cet historique comprend les vol. F^3 52 et F^3 53, et embrasse les années 1635-1784.

2. Par exemple au vol. F^3 78 : *Abus d'autorité*, *Accaparements*, *Accoucheurs*, *Acte de navigation* (de George III), etc. Une table chronologique des documents reproduits dans ce répertoire serait à coup sûr fort utile.

3. P. 199.

4. Ce *Code*, dont le titre s'explique mal, comporte les volumes F^3 247 à F^3 262, tous paginés et classés chronologiquement de 1629 à 1784. Le vol. F^3 263 est une *Table chronologique et alphabétique du Code de la Martinique*, divisée en seize parties, correspondant aux seize volumes et comportant pour chacun une table chronologique et analytique et un index alphabétique des matières, l'un et l'autre avec renvois aux pages.

5. Ce *Code* comprend les volumes F^3 269-F^3 281 et va de 1492 [1556] à 1789.

La série G : État civil et Recensements, ne comporte aucun acte antérieur à 1666 et est sans intérêt pour notre sujet. Aussi bien les sous-séries G^2 : *Greffes* et G^3 : *Notariat* ne sont jamais communiquées aux chercheurs.

Tel est ce précieux dépôt des Archives Coloniales auquel il ne manque que la bonne volonté d'un ministre pour offrir un champ large et fécond aux historiens de nos possessions d'outre-mer, comme à ceux du Canada, des États-Unis, de Haïti ou des Indes Orientales.

Fort riche serait aussi en documents anciens le *Dépôt des Fortifications des Colonies*, mais sur ces mystérieuses archives, conservées tantôt 13, rue de l'Université, tantôt au Ministère de la Marine, rue Royale [1], nous n'avons pu obtenir aucun renseignement précis. Depuis le mois d'avril 1902, en effet, elles ont été transportées dans les combles du ministère de la guerre [2], où des raisons inconnues et sans doute aussi le manque de place en interdisent désormais l'accès aux travailleurs de la façon la plus absolue! Il faut espérer que cet état de choses n'est que temporaire et que les documents cartographiques et historiques anciens dont l'artillerie coloniale a désormais la garde seront bientôt largement communiqués au public soit dans un local approprié, soit aux archives même du département de la guerre.

On sait en effet que les *Archives de la Guerre* sont accessibles au public pourvu d'une autorisation ministérielle. Des deux sections qui les composent : archives administratives, archives his-

1. Elles se trouvaient en 1871 dans les combles de l'immeuble situé 13, rue de l'Université (Harrisse, *Notes pour servir à... la bibliographie... de la Nouvelle France*, *loc. cit.*), et elles y sont restées jusque vers 1880, sous la dépendance du Génie Militaire. A cette époque elles furent transportées rue Royale et dépendirent dès lors de l'Artillerie de Marine. Elles revinrent ensuite 13, rue de l'Université, mais dans un autre local, le premier étant occupé par les archives du Service hydrographique, et c'est de là qu'elles furent transférées enfin au Ministère de la Guerre.

2. Ce transfert a été la conséquence du rattachement au ministère de la guerre de l'artillerie de marine devenue artillerie coloniale.

toriques [1], la seconde a été dotée récemment d'un inventaire imprimé analogue à celui de la série des Mémoires et Documents des Affaires Étrangères [2]. On y trouve des documents fort anciens se rapportant, pour la période antérieure à 1665, aux sujets les plus divers. Il s'y trouve même des mémoires relatifs aux colonies, mais rien qui ait trait aux Antilles. A partir de 1676 (vol. 470 et ss.), l'enregistrement de la correspondance devient régulier.

Il existe sans doute encore d'autres dépôts où des recherches approfondies amèneraient quelques découvertes. Les *Archives Nationales*, par exemple, contiennent à coup sûr, parmi les procédures des différentes juridictions anciennes qui y ont été versées, des pièces qui ne seraient pas sans intérêt pour l'histoire des Iles. Peut-être même le dépouillement de séries d'un tout autre ordre amènerait-il quelque résultat. Mais, sauf un hasard toujours possible, ce résultat serait peu considérable pour nous, si l'on s'en rapporte du moins aux déductions logiques que l'on peut tirer de l'étude du cadre de classement de ces archives, Tout au plus signalerons-nous dans la série O[1] (*Maison du Roi*) quelques minutes de lettres patentes relatives à de hauts personnages des colonies d'Amérique.

Les minutiers des notaires de Paris et des ports de mer les plus fréquentés au XVIIe siècle par les navires allant aux Iles fourniraient aussi peut-être de précieuses indications. Nous n'en voulons pour preuve que les intéressants documents publiés par M. Bréard [3]. Il en serait peut-être de même des archives de cer-

1. Les premières situées au rez-de-chaussée, les secondes au 1er étage de l'hôtel du boulevard Saint-Germain. Cf. LANGLOIS et STEIN, *Les Archives de l'Histoire de France*, Paris, 1893, in-8, pp. 54-57.

2. *Ministère de la Guerre. Inventaire sommaire des Archives historiques* (*Archives anciennes — Correspondance*). Paris, Imp. Nat., in-8, t. I, 1898 : n°s 1-1615 [des origines à 1702], t. II, 1901 ; n°s 1616-2188 [1703-1709]. Cette publication officielle, faite par la Commission des Archives de la guerre, a, comme la publication analogue des Affaires Étrangères, le défaut d'être d'une excessive concision qui renseigne mal sur le contenu des volumes.

3. Cf. *supra*, p. 200. On sait que les notaires de Paris conservent jalousement leurs minutes anciennes. Un tableau tenu à jour dans chaque étude

tains ports. Les Isles de l'Amérique étaient du ressort du Parlement de Rennes et nous savons que la Compagnie des Isles plaidait parfois devant la Table de Marbre de Rouen [1] comme aussi sans doute devant d'autres juridictions provinciales dont les archives révéleraient peut-être quelque détail curieux. Les Capucins de Normandie avaient évangélisé Saint-Christophe, les Carmes de Touraine la Guadeloupe, les Jésuites et les Jacobins de Paris les autres Iles. A l'étranger, Rome semble promettre quelque découverte à qui explorerait les archives de la Propagande et des grands ordres missionnaires ; l'Espagne recèle à coup sûr dans les archives du Conseil Royal des Indes des documents importants pour l'histoire des colonies françaises aux Antilles ; la Hollande devrait dans certaines archives publiques ou privées avoir gardé la trace des rapports étroits qui liaient avant Colbert ces mêmes colonies aux marchands de Flessingue et de Rotterdam [2] ; l'Angleterre n'a peut-être pas donné dans ses *Calendars of State Papers* [3] l'analyse de la totalité des riches documents que ses archives publiques ou privées possèdent pour l'histoire de nos « Isles ».

Les *Antilles* elles-mêmes ne nous laisseraient malheureusement plus rien à découvrir. La chaleur, l'humidité, les insectes y ont, dit-on, détruit les archives anciennes [4]. Et pourtant au XVIIIe siècle on pouvait encore, bien qu'avec peine, consulter les vieux registres du Conseil supérieur de la Martinique [5] et, dès

permet de connaître la suite des titulaires de toutes les études parisiennes depuis leur origine, remontant parfois au XVe siècle. Il est ainsi possible de retrouver les dépositaires actuels des minutes de contrats passés à une époque ancienne, tels ceux de la Compagnie des Isles. L'étude du notaire François Ogier (1622-1632), par exemple, est aujourd'hui celle de Me Père, 9, place des Petits-Pères; celle de Guerreau et Pierre Parque est celle de Me Rigault, 31, boulevard de Sébastopol, etc. Mais ces renseignements ne permettent que de retrouver des minutes d'actes déjà connus.

1. Arch. Col. F2 19, p. 250.
2. V. Du Tertre, édition de 1667, t. II, pp. 462 et ss.
3. Cf. *supra*, p. 202.
4. V. *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1853-1854, pp. 101-105.
5. C'est ce que firent Moreau de Saint-Méry, Pierre-Régis Dessalles, etc.

l'origine, la Compagnie des Isles avait partout prescrit à ses agents, pour les actes publics et privés, des formalités d'enregistrements multiples qui auraient dû perpétuer dans les Iles des archives précieuses et complètes depuis 1635 [1]. Des catastrophes comme le tremblement de terre et l'incendie de la Pointe-à-Pitre à la Guadeloupe en 1843, et surtout l'anéantissement de Saint-Pierre-Martinique en mai 1902, ont fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges d'un passé que de nombreux monuments attestaient encore [2].

A la suite de cette énumération de fonds d'archives nous ne pouvons nous dispenser de citer encore quelques collections précieuses. Le plus riche de tous les dépôts de ce genre est naturellement le département des Manuscrits de la *Bibliothèque Nationale* à Paris. Nous lui devons quelques relations inédites importantes [3], mais peu de documents proprement diplomatiques. Signalons toutefois dans le ms. fr. 18593 une dizaine de pièces relatives aux Antilles aux environs de 1647, et dans le ms. Clairambault 951 des documents et des analyses relatives aux « gouverneurs de l'Amérique ». La seule collection notable que nous connaissions est celle des *Papiers de Margry*. Acquise en 1897 et décrite dans le catalogue in-8 des Nouvelles Acquisitions françaises [4], cette collection y occupe les n°s 9256 à 9510. Elle comporte des volumes et des boîtes de fiches et présente pêle-mêle des originaux, des copies, des extraits et des notes prises par Margry au hasard de ses recherches, et dont il est extrêmement difficile de tirer parti, les références y manquant souvent totalement. Les n°s 9318-9355 concernent les Antilles. Nous avons déjà signalé l'importance du vol. n° 9319 [5] ; les n°s 9321 et 9322

1. V. Notamment Arch. Col. F² 19, pp. 81, 84, 88, etc.
2. *Etiam perierunt ruinæ !* Ainsi la catastrophe de Saint-Pierre a-t-elle fait disparaître une des plus anciennes familles de l'île, celle des Rools de Gourselas, qui avait joué un rôle important dans l'histoire des origines de la colonie.
3. L'anonyme de la Guadeloupe, les manuscrits de Le Pers, etc.; cf. *supra*.
4. Le catalogue de la collection Margry est dû à M. de la Roncière.
5. C'est le manuscrit original de Du Tertre ; cf. *supra*, pp. 100 et ss.

sont des copies des chroniques de Du Puis et de Bouton; les nos 9318, 9323, 9324, 9325 contiennent des extraits de toutes sortes en partie utilisés par Margry lui-même dans ses publications ; le no 9327 contient la copie d'un « rolle des habitans » de la Martinique en 1660 dont nous ignorons l'origine.

Nous devons enfin un souvenir à une bibliothèque disparue depuis de récents événements, mais qui nous avait fourni des manuscrits et des renseignements notables. La maison des Jésuites de la rue Lhomond, dite *École Sainte-Geneviève*, avait racheté dans le courant du XIXe siècle une partie des livres et des papiers qu'avait conservés par devers lui, lors de la dispersion de la Compagnie de Jésus au XVIIIe siècle, le R. P. Brothier, alors bibliothécaire de l'ordre à Paris, et qui, à la mort de ce père, étaient tombés entre les mains d'un marchand d'autographes [1]. Ces liasses et ces volumes étaient devenus le noyau d'une collection nouvelle peu à peu accrue, et qui, dans son dernier état, comptait plusieurs milliers de livres rares et quelques centaines de manuscrits qu'il est fort regrettable de voir désormais perdus pour la science française.

Les collections de textes, imprimées ou manuscrites, et les divers dépôts d'archives parcourus précédemment ne nous ont point révélé de fonds exclusivement relatif aux colonies françaises des Antilles, mais possèdent en originaux ou en copies un certain nombre de documents qui, réunis, pourraient constituer en quelque sorte des archives des Antilles françaises : archives factices sans doute, archives bien incomplètes aussi, mais archives pourtant, dont l'inventaire serait assurément utile à l'historien plus encore peut-être que si elles n'étaient point dispersées.

Margry semble avoir eu l'idée de publier une collection de textes de ce genre, car on trouve au ms. 9308 des nouv. acq.

1. Ces renseignements nous avaient été fournis par M. C***, ci-devant bibliothécaire de l'École Sainte-Geneviève. La libéralité avec laquelle il avait facilité nos recherches nous a été précieuse notamment pour nos études sur Pelleprat, Charlevoix et l'anonyme de la Grenade.

fr. de la Bibl. Nat., ff. 72-78 v°, ainsi qu'au vol. 9316 de la même série, ff. 14-28, deux copies d'une série de cinquante-trois analyses de pièces relatives aux Iles du Vent de 1626 à 1669. Aucune malheureusement n'est suivie d'une référence quelconque !

Ce projet de publication auquel Margry prétendait intéresser l'empereur Napoléon III en souvenir des origines créoles de l'impératrice Joséphine, ce projet n'eut pas de suite et nous ne devons pas le regretter, en voyant la déplorable insuffisance dont ce même Margry a fait preuve dans d'autres travaux de ce genre[1]. Aussi bien pouvons-nous aujourd'hui sur les Antilles françaises espérer plus et mieux que ce qu'eût fait Margry, et certes une collection logique et critique de textes relatifs à ce premier chapitre de l'histoire de la colonisation française dans les pays tropicaux serait à plus d'un titre intéressante et utile.

Nous nous bornerons donc comme conclusion à cette modeste étude à formuler une fois de plus le vœu que la France, pourvue désormais d'un empire colonial nouveau, se montre, à l'égal de ses rivales, soucieuse d'un passé qui l'avait portée jadis au premier rang des puissances coloniales. Or — et c'est ce qu'ont déjà compris l'Espagne et l'Angleterre — une exploration méthodique et scientifique de ce passé serait à la fois digne d'une grande nation et féconde en enseignements précieux, même pour les hommes d'État et les administrateurs d'aujourd'hui : Études bibliographiques et critiques, travaux d'inventaires, publications de textes se poursuivraient bientôt avec ordre et succès, pour peu que les pouvoirs publics et les corps savants, suivant l'exemple donné ici même par la Société de l'École des Chartes, voulussent bien encourager de leur patronage, de leur contrôle et de leurs subventions les publications vraiment scientifiques relatives aux colonies françaises. Et ce serait pour l'auteur de la présente étude un honneur inespéré si l'insuffisance même des renseignements qu'il y a voulu mettre démontrait à de bons esprits la nécessité de faire

1. V. notamment ses *Mémoires et Documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-mer...* Paris, 1879-87. 6 vol. gr. in-8.

œuvre utile en consacrant enfin les énergies et les ressources, dont on dispose toujours en France, à la mise en valeur scientifique de ces domaines encore en friche de notre histoire nationale.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

A

Aa (P. van der), 30, 69, 151.
Abelin (J.-Phil.), voy. Gottfriedt.
Acosta (Cristobal de), 36, 37.
Acosta (Joseph de), 11, 165 ; son œuvre : 15-16.
Adam (L.), 50-51.
Aiguillon (Duchesse d'), 206.
Alpin, 37.
Alsedo y Herrera (Dionisio de), 170, 181.
Amador de los Rios (José), 11, 55.
Ambroise de Sainte-Anne (Le P.), 129.
Americ Vespuce, voy. Vespuce.
Amproux (J.), 138.
Angleria (P. Martyr de), voy. Martyr d'Anghera.
Ango, 211.
Antonio de Leon y Pinelo, voy. Pinelo.
Apollinaire de Valence (Le P.), 92, 93, 94..
Arbaud (Comte d'), 199.
Archenholz (J. W. von), 171.
Aristote, 75.
Armand de la Paix (Le P.), voy. Jacquinot.
Arnauld d'Andilly, voy. Pomponne (Mis de).
Asher, 63, 72.
Aspinwall, XXIV.
Astor, XXV.
Aubergeon (Le P.), 131.
Aubert, 109, 111, 126, 144, 145.
Aubert (Madame), 116.
Austreberte (Ste), 114.
Avenel, 190.
Avezac (D'), XXVII, 9.
Avity (Pierre d'), voy. Davity.
Ayscue (Sir G.), 69, 201.

B

Bachiller y Morales, XXXVII.
Badefroy, 114.
Backer (Le P. de), XXXIX.
Baillet (Adrien), 26.
Balde (Jacobus), 39.
Ballet (Jules), 42.
Barbosa, XXVIII.
Barcia, XXVII, XXVIII, XXXI, 45, 59, 167.
Barlow (S. Latham Mitchill), XXIV, XXX.
Barré de Saint-Venant, 34.

Barrère (Pierre), 34.
Barringer, XXXVI.
Baschet, 206, 213.
Basset (N.), 42.
Bat, 153.
Baudrier (J.), 87.
Beaulieu Heües O'Neil, 26.
Beauvais (De), 121.
Belain, voy. Esnambuc (d').
Bell (Hesketh), 44.
Bellanger (Justin), 93.
Belle-Isle (Mal de), 212, 213.
Benzoni (Girolamo), 17, 58.
Bernard de Bologne, XL, 90, 92, 95.
Berruyer, 111.
Besnier, IX.
Beveren, 138, 142.
Bezanson, 100.
Biet (Antoine), son œuvre : 149-150 ; cité : 50, 74, 176.
Bignon, 119, 125.
Billaine (Louis), 29, 48, 70.
Biondo, 13.
Blome (Richard), 42.
Blondel, 48.
Bolton, voy. Knowles.
Bonnassieux (P.), 168, 182-183.
Bordone (Benedetto), 11.
Borreguero (R. Lopez), 48.
Bossange, XXIII.
Bourgoing, 171.
Bourquelot (Félix), 93.
Bouton (Le P.), sa vie et son œuvre : 78-81; cité 47, 107, 120, 127, 132, 134, 147, 177, 220, 226.
Boyer (Paul), sr du Petit-Puy, 50.
Boyer de Peyreleau, 172-173.
Bragge (William), 38.
Bréard (Charles), 200-201, 223.
Bresson (Le P.), 148, 149.
Bretigny (De), 50.
Breton (Le P. Raymond), ses travaux linguistiques : 49-50; sa vie, sa chronique : 83-85 ; cité : 47, 99, 100, 109, 113, 120, 124, 127, 128, 144.
Briganti (Annibale), 36-37.
Brinley, XXIV.
Brion (Cte de), 91, 95.
Brothier (Le P.), 226.
Brown (J. Carter), voy. Carter-Brown.
Bruix, 229.
Brun, 216.
Brunet (J.-C.), 9, 10, 11, 13, 14, 17, 24, 30, 58, 96, 151, 152.
Bry (Collection De), analyse, 16-18 ; citée : 13, 19, 23, 29, 165.
Bryan Edwards, 170, 171, 173, 177.
Buache, 215.
Buckingham (Duc de), 119.
Buena Maison (Dor Al. de), 152.
Buret (J.), 32.
Burmann, 34.

C

Cahuzac (De), 76, 77.
Calvin, 136.
Camus (A.-G.), 14, 17, 23.
Cantino, 5.
Carayon (Le P.), XXXIX.
Cardenas (Fr. de), 204.
Carré (Le P.), 108.
Carter-Brown (J.), XXIX, 46, 91, 92.
Castillo (Fr. H. de), 61.
Castonnet des Fosses, 182.
Castries (Mal de), 213.
Cérillac (Cte de), 112, 113, 114, 118.
Cespedes (A. G. de), 20, 21.

Chadenat, XXVI, 22.
Chailley-Bert. 183.
Chaillou, 140.
Champlain (S. de), 67.
Charles II, roi d'Espagne, 203.
Charles VIII, roi de France, 32.
Charlevoix (Le P. de), son œuvre : 157-167 ; cité : XV, 171, 185, 194, 226.
Chastenet de Puységur, 215.
Chaulmer (Charles), 62, 176.
Chauveton (Urbain), 58.
Chevillard (Le P.), son œuvre : 135-137 ; cité : 47, 84, 120, 147, 177.
Chevrin (Mlle), XXXV.
Chollet (L'abbé), 180.
Churchill (J.), 30.
Clairambault, 212, 219.
Clément, 82.
Clément (Pierre), 190.
Clément (Le P. Claude), 61.
Clusius, 36, 37.
Cochin (A.), 100, 108.
Cœur (Jacques), 211.
Colbert, II, XIII, XIV, 74, 111, 113, 186, 189, 190, 205, 206, 211, 212, 213, 218, 219, 224.
Colin (Ant.), 36, 37.
Colin (Michel), 19, 20.
Collart (Fr. de), 183.
Colomb (Christophe), 5, 7, 8, 9, 17, 31, 32, 44, 47, 57, 58, 171.
Colomb (Fernand), 57, 58.
Compaen (Claes), 154.
Conti (Pce de), 192.
Coolidge Lane, XVI, XXV.
Coppier (Guill.), sa vie, son œuvre : 85-90, cité : 25, 47, 74, 120, 151.
Corbett (W.), 68.
Corda (A.), 190.
Cordier (Henri), 31.
Cosco (Leander de), 8.
Courcelles, 173.
Court (Dr), XXIII.
Coxon, 153.

D

Daleschamps, 41.
Daney (Sidney), 168, 173, 178.
David, 4, 5.
Davies of Kidwelly, 138.
Davila, 62.
Davity (Pierre), sr de Montmartin, son œuvre : 21-23.
Defauconpret, 8.
Delavillarde, 199.
Demontezon (Le P.), 131.
Depeimier (Pt), 199.
Dernis, son œuvre : 168, 219.
Descartes, 74.
Descourtilz (E.), 35.
Desjardins (Ern.), XXVII.
Desportes, 163.
Dessalles (Adrien), son œuvre : 174-177 ; cité : 173, 178, 197.
Dessalles (Pierre-Régis), son œuvre : 196-198 ; cité : 173, 174, 175 181, 224.
Devaux (Mme), 48.
Diaz del Castillo (Bernal), 57.
Didier-Neuville, 206, 207, 215.
Diel, p. 118 ; voy. du Parquet.
Diez de la Calle, 59.
Dinet (Le P. Jacques), 79.
Dorange, 116.
Drake (Francis), 67, 68.
Dubuc, 149.
Ducéré (H.), 185.
Du Coudray ou Du Coudré, 89.
Dufossé, XXVI, XXXIV, 38, 78.
Dufour, 170.
Dufresne de Saint-Cergues, 199.
Dujardin (Garc.), voy. Horta (Garçia da).

Dumont d'Urville, 215.
Du Parquet (Jacques Diel [ou Dyel]), 80, 106, 108, 110, 112, 122, 136, 150, 157, 169, 181, 184.
Du Plessis, 84, 121.
Du Puis (Fr. Mathias), son œuvre : 125-128 ; cité : 47, 85, 99, 109, 120, 134, 226.
Durand-Molard, 199.
Du Redoüer (Mathurin), 9.
Duss, 35.
Du Tertre (Le P.), son manuscrit original : 100-108 ; sa vie, son caractère : 108-116 ; son œuvre : 116-125 ; cité : 28, 33, 41, 47, 49, 50, 75, 76, 77, 78, 80, 83, 84, 88, 95, 97, 99, 126, 127, 134, 136, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 154, 166, 169, 171, 172, 173, 176, 177, 178, 181, 184, 185, 186, 210, 224, 225.
Duval (J.), 180.
Du Verdier, 96.
Dyks (W. C.), 156.

E

Echard (Le P.), voy. Quétif.
Enciso (M. F. de), 10, 11.
Enriques (D. Pedro), 66.
Ens (Gaspar), 21.
Esnambuc (P. Belain d'), 81, 118, 178, 179, 184.
Everart (Ægidius), 38.
Exquemelin, voy. Œxmelin.
Eyriès, 151, 152.

F

Fadrique de Toledo (Don), voy. Toledo.
Faxardo (D. Luis), 65.
Fayolle (Mme), 82, 83, 116.
Ferdinand V (roi de Castille), 8.
Fernandez Duro (Don Ces.), 185, 186.
Ferrant (L.), 39.
Feuillet (Le P.), 122.
Fleurieu (De), 215.
Fontenay (Le cher de), 66, 121.
Foster (Nicholas), 69.
Fouquet (François), 80, 81, 121; ses papiers : 210-212.
Fouquet (Nicolas), 27, 81, 130, 181 ; ses papiers : 210-212, 219.
Fourmy (Cristophe), 138.
Fournier (Louis), 50, 84.
François II, roi de France, 55.
Freitas, 64.
Fréret, 67.
Freyre (D. Antonio), 152.
Frezier, 159, 166.
Froidevaux (Henri), IX.
Frontignières (De), 152.
Fuensante del Valle, 56.
Fumée (Martin), 57.

G

Gaffarel (P.), 14.
Gage (Thomas), 26, 27, 176.
Galenus, 38.
Gallois, 13.

Garcia (Greg.), 45, 61.
Gardyner de Peckham, 25.
George III, roi d'Angleterre, 221.
Giron, 88, 118.
Giry, IX.
Gisors (Cte de), 212.
Gomara (Fr.-L. de), 57, 165.
Gonzalve de Cordoue, 32.
Gottfriedt (J.-L.), 23, 30.
Graesse, XXIX.
Graeves (Edouard), 137, 138, 142, 144.
Grandidier (A.), 3.
Growoll (A.), XXVII.
Grotius (Hugo), 45, 46, 63, 64.
Grynæus (Simon), 12.
Gueimu (Le P.), 131.
Guerreau, 224.
Guët (J.), 183-184, 186, 217.
Guevarra (E. A.), 39.
Guichon de Grandpont, 64.
Guyot de Fère, 32.

H

Hakluyt, 13, 16, 67.
Hamon l'Estrange, 46.
Harlay (Achille de), procureur général, 106, 107, 112, 119, 123, 124.
Harlay (Achille de), conseiller d'État, 124.
Harrisse (H.), XVII, XIX, XXVII, XXIX, XXXI, XXXII, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 32, 54, 58, 206.
Hartwich, 35.
Hatin, 96.
Heckel, 35.
Helisabet, voy. Isabelle la Catholique.
Hempteau (Le P.), 78, 80.
Hennepin (Le P.), 48.
Hennequin, 173.
Heredia (R.), XXXVI.
Herrera, 18, 19, 20, 59, 165.
Hesketh Bell, 44.
Hiersemann, XXXV.
Hoefer, 90, 92, 172.
Hoepli, XXVI.
Hornius, 46.
Horta (Garcia da), 36, 37.
Hotman, 120.
Houel, 83, 85, 106, 109, 110, 111, 117, 118, 126, 127, 145, 150, 157, 169.
Hubner, 4.
Hulsius, 17.
Humboldt (A. de), 6.
Hurtado (Tomas), 40.
Huttich (Johann), 12.
Hylacomylus, voy. Waldseemuller.

I

Irving (Washington), 8.
Isabelle la Catholique, 8.

J

Jackson (James), XX, XXXIII.
Jacquinot (Le P.), 84, 114.
Jean de Sainte-Marie (Le P.), 98.
Jean de Saint-Paul (Le P.), 102.

Jefferson, 88.
Jefferys, 168-169.
Jennings (J.), 201.
Jones (Georges), 46.
Joseph du Tremblay (Le P.), 94.
Joséphine (L'impératrice), 220, 227.

K

Kersaint (De), 215.
Knowles-Bolton, XVI.
Knuttel (Dr W. P. C.), 72.

L

Labat (Le P. Jean-Baptiste), son œuvre, 155-157; cité : XV, 27, 32, 33, 40, 115, 116, 165, 166, 169, 171, 173, 185.
La Borde (Le sieur de), 29, 47, 48.
La Coste (Christophle de), voy. Acosta (Cristobal de).
Lacour (M.-A.), 173 ; son œuvre : 177-178.
Laet (Jean de), 24, 45, 46, 71.
La Garenne (De), 39.
La Grange (Mme de), 116.
Lally (De), IX.
La Marre (Le P. de), 75, 84, 102, 109, 114.
Lampsius, 140, 142.
Lane, voy. Coolidge.
La Neuville (Le P. de), 165.
Langlois (Ch.-V.), XX, 223.
La Popellinière (Lancelot Voisin de), 14.
La Rivière (De), 194.
La Roche (Daniel de), 140.
La Roncière (B. De), 225.
La Sauvage (De), 51.
Las Casas (Bartolome de), 56, 165.
Lasor a Varea (Alphonsus), 92.
Laverdière (L'abbé C.-H.), 67.
Leclerc, XXIII, XXXIII, 21, 23, 27, 29, 49, 50, 60, 65, 66, 91, 92, 123, 137, 156, 202.
Leclerc (Général), 60.
L'Écluse (Charles de), voy. Clusius.
Ledesma (Ant. Colmenero), 40.
Le Gouz de la Boullaye, 95.
Le Grand, 153.
Leiva y Aguilar (Francisco), 39.
Le Maire (Jacques), 20.
Lenox, XXIV, XXV, 7.
Leon (Antonio de), 40; cf. Pinelo.
Leps, 207.
Leroy-Beaulieu (Paul), 180, 182.
Lery (Jean de), 176.
Le Signere, 39.
Levasseur, 121, 142.
L'Héritier, 100.
Ligon (Richard), 29, 70, 177.
Linch Knight (Thomas), 42.
Linschoten, 18, 19.
Lionne (De), 207.
L'Isle (De), 215.
L'Olive (De), 78, 84, 85, 115, 121, 128.
Lolonois, 153.
Lonvillier de Poincy, voy. Poincy.
Lopez (Juan), 61.
Lorin (Henri), 158, 159, 162, 166, 184-185.
Louis XIII, roi de France, II, 94, 96.
Louis XIV, roi de France, II, XIII.
Ludewig, 48.
Luther, 136.

M

Madiou (Thomas), 173.
Magnenus, 39.
Maisonneuve, XXVI.
Major (J.-R.), 8.
Malingre, 96.
Malo (Ch.), 171.
Manon Lescaut, 83.
Marcel (Gabriel), 4, 181-182, 186-187, 211.
Margat (Le P.), 167.
Margry (P.), son œuvre : 178-180, 180-181 ; ses papiers : 225-226 ; cité : IX, 77, 100, 108, 118, 149, 184, 207, 215, 216, 227.
Mariéjol (J.-H.), 10.
Marradon (Barth.), 40.
Martial de Saint-Jean-Baptiste (Le P.), XL.
Martius (F. Ph. von), 51.
Martyr d'Anghera (Pierre), 10.
Mathias du Puis (Le P.), voy. Du Puis.
Maubray (De), 148.
Maurepas (Cte de), 166, 219.
Maurile de Saint-Michel (Le P.), son œuvre : 128-129 ; cité : 47, 120, 134.
Maurin, 60.
Mazarin, 206.
Mazure-Duhamel, 215.
Médicis (Laurent de), 9.
Medina, 11.
Medina (Pedro de), 12.
Menasseh ben Joseph ben Israel, 46.
Menezes Bracamonte (D. Bernardo de), 66.
Merian (Mat.), 23.
Michaud, 151.
Miggrode (Jacques de), 56.
Miguel (Joseph), 61.
Miller (Konrad), 4.
Mocquet (Jean), 24.
Monardes (Nic. de), 36.
Monroë, XVII.
Montalboddo (Fracanzio da), 9.
Montauban (De), 154.
Montbazon (Duc de), 214.
Montemaior de Cuenca, 66.
Montgéry, 215.
Montgomery-Martin (Robert), 172.
Montmoron (Csse de), 136.
Moreau (René), 40.
Moreau de Jonnès, 31, 32, 41.
Moreau de Saint-Méry, son œuvre : 191-196 ; ses papiers : 220-221 ; cité : 43, 44, 60, 185, 186, 200, 224.
Morgan, 33.
Morgan (Sir H.), 153.
Mulato (El.), 66.
Muller, XXVI, XXIX, XXXII, XXXIII, 30, 154, 199.
Munster (Séb.), 13.
Murphy, XXIV, XXX.

N

Napoléon III, 227.
Navarrete (D. Martin Fernandez de), 30.
Neander (Joh.), 38.
Neufville (Camille de), 138.
Nicolaï (N. de), 13.
Nierenberg, 11.
Noort, 17.
Nortmann (Robert), 46.
Nuix (D. Juan), 169.

O

OEXMELIN ; son œuvre : 150-154; cité: 171, 185.
OGERON (D'), 218.
OGIER (François), 224.
ONFROY DE THORON, 47.
ORANGE (Pce d'), 108, 114.
OVIEDO (G.-F. de), 11, 54, 55, 165.

P

PACHECO (Joaquin F.), 204.
PACIFIQUE DE PROVINS (Le P.) ; sa vie, son œuvre : 90-96 ; cité: 120, 177.
PALMA-CAYET (Vict.), 96.
PANE (fr. Roman), 58.
PARDINAS (D. Ant. de), 152.
PARDON, 42.
PARQUE (Pierre), 224.
PAS (Crispin de), 86.
PASQUES, 93.
PELLEPRAT (Le P.), sa vie, son œuvre: 129-135 ; cité : 47, 51, 136, 176, 177, 226.
PELLISSON (Jules), 132.
PENN (William), 66, 119, 135.
PÈRE, 224.
PEREZ DE LA JUNQUERA (Santiago), 46.
PETIT (Louis), 71.
PETIT DE VIÉVIGNE, 178.
PETZHOLDT, XIX, XXXII.
PEYTRAUD, XXXVIII, XXXIX, 186.
PHELIPEAU, 43.
PHILIPPE V, roi d'Espagne, 160.
PIE DE PALO, 66.
PIGEONNEAU (H.), 182.
PINELO (D. Antonio de Leon y), XXVII, XXVIII, XXXI, 21, 167, 203.
PISO, 38.
PISO (Guilielmus), 37.
PLANNCK, 7.
PLUMIER (Charles), 33, 34.
POINCY (Le commandeur de Lonvillier de), 49, 50, 95, 96, 106, 109, 110, 117, 121, 137, 138, 142, 143, 144, 146, 157, 169, 190.
POISSON (J.-B.), 46.
POLEUR (Jean), 55.
POMPONNE (Abbé de), 219.
POMPONNE (Arnauld d'Andilly, Mis de), 219.
PONCE, 43.
POYER (John), 171.
PRÉFONTAINE, 51, 131.
PRÉVOST (L'abbé), 30.
PROKSCH (J. K.), 33.

Q

QUARITCH, XXVI.
QUÉRARD, 26, 27, 169,
QUÉTIF (Le P.) et le P. Echard, XL, 84 113, 127.

R

Raban, 171.
Raetzel, XXVIII.
Ramon (P. Toma), 39.
Ramusio (Giov. Batt.), 13.
Raphael de Dieppe (Le P.), 95.
Raveneau de Lussan, 153, 171.
Rawlin (W.), 202.
Raymond (Le P.), voy. Breton.
Raynal, 169, 170.
Rayon (S.), 56, 204.
Reclus (Elisée), 2.
Reid, XXVI.
Reining (J. E.), 29.
Renaudot (Eusèbe), 96.
Renaudot (Theophraste), 78.
Rey (Dr), 42.
Rich, XXX, XXXI.
Richelieu (Card. de), XIV, 81, 94, 135, 182, 205, 206, 210, 211.
Richer (E.), 96.
Rigault (Me), 224.
Ringrose (Basile), 153, 171.
Ritter (Karl), 6.
Rivot, 93.
Roche, 153.
Rochefort (César de), son œuvre : 137-145; cité: XV, 27, 33, 47, 50, 85, 107, 113, 120, 147, 154, 176, 177.
Rohan (Marie-Eléonor de), 125, 126.
Roissey (De), sr de la Trenettière, 87.
Roissey (Urbain de), 87.
Rools de Gourselas, 225.
Rosenbaum, 33.
Rosenthal, 35.
Rosny (Lucien de), XXXVIII, 48, 141.
Rossel (De), 215.
Roth (H. Ling.), 41.
Roussel (Le P.), 85.
Rüge (Dr Sophus), 3.
Russell-Bartlett, XXIX, XXXI, 8, 27, 46, 69, 70, 91, 92, 151, 202.

S

Sabin (J.), XXI, XXII, XXIII, XXVII, XXXII, 23, 25, 27, 90.
Saboulies (De), 126.
Sainte-Claire Deville, 2.
Sanches (Gabriel), 7, 8.
Sanson d'Abbeville, 27.
Sawkins, 153.
Schad (Casimir), 156.
Schefer (Ch.), 31.
Schmaus (Léonard), 32.
Schmidt, 17.
Schomburgk (Robert), 171, 177.
Schouten, 18.
Searle (Cl D.), 201.
Selden (J.), 64.
Sharpp (Barth.), 153.
Sheldon (W.), 48.
Sydney, voy. Daney.
Silvestre, 193, 195.
Simon (Le P.), 48.
Sloane (H.), 35.
Smith (Capt. John), 68, 177.
Sobolewski, 17.
Solleysel (De), 86.
Sommervogel (Le P. Carlos), XXXIX, 15, 79, 81, 131, 132, 133, 134, 158, 161, 162, 163, 167.
Sorret (A. F.), 60.
Spizel (Théoph.), 46.
Stein (Henri), XX, XXXVI, 223.
Stevens (H.), XXII, XXVI.
Sue (Eug.), 173.
Suess, 2.
Sully, 209.

T

Tacite, 134.
Tantet, 217.
Ternaux, XXI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXXI, 23, 64, 65, 66, 90, 91, 92.
Thevenot, 17.
Thevet (André), 14.
Thoisy (De), 106, 109, 110, 114, 117, 119, 121, 127, 190.
Thomas, gouverneur de la Jamaïque, 29.
Thompson, 170.
Thorius (Raphaël), 39.
Thorowgood (Thomas), 46
Thysius, 71.
Tiele (P. A.), 17.
Tilden, XXV.
Tippenhauer (L. Gentil), XXXVII, 44.
Toledo (D. Fadrique de), 65, 88.
Torres de Mendoza, 204.
Tracy (De), 118.
Trömel (Paul), XXVIII, XXXI.
Trudon des Ormes, 190.
Turc (Le P.), 84, 85, 97.

U

Uricoechea, 4.
Usselincx (William), 63.

V

Val-Croissant (De), 138.
Valverde Don Antonio Sanchez), 60, 194.
Vapereau, XXIX.
Varennes (O. de), 96.
Varnhagen (De), 8, 47.
Vaudrocques (De), 184.
Vespuce (Americ), 5, 8, 9, 17.
Vignols (L.), 183.
Villaret-Joyeuse, 172.
Villegaignon, 176.
Vinson (E.H.), VIII.
Vivien-Saint-Martin, 2, 6, 48.

W

Wadding, 90, 92.
Waldseemuller, 5, 9.
Warden (Dr David), XXXII.
Warner, 69, 118.
Watlin, 153.
Weert (De), 17.
White (John), 177.
Willoughby (Lord), 69, 201.
Winsor (Justin), XXIX.
Wolferstone, 177.
Wright (J. O.), XXIV, XXX.

Y

Ytier, 93.

Z

Zabalburu (F. de), 204.
Zaragoza (Justo), 181.
Zavona, 39.
Zimmermann (Massimiano), XXXVII.

Universitas
BIBLIOTHECA

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....

Principales bibliographies américaines XIX

CHAPITRE I. — DES SOURCES DESCRIPTIVES DES ANTILLES FRANÇAISES... 1

§ 1. — *Géographie et Cartographie* 2

§ 2. — *Histoire de la Géographie des Antilles* 5

§ 3. — *Ouvrages relatifs aux productions des Iles* 31

CHAPITRE II. — SOURCES NARRATIVES DE L'HISTOIRE DES ANTILLES FRANÇAISES 53

§ 1. — *Des Sources narratives étrangères* 54

§ 2. — *Critique des Sources de première main françaises*... 73

§ 3. — *Les Sources de seconde main* 154

CHAPITRE III. — SOURCES DIPLOMATIQUES DE L'HISTOIRE DES ANTILLES FRANÇAISES 189

§ 1. — *Documents publiés* 190

§ 2. — *Principaux dépôts et fonds d'archives* 204

INDEX DES NOMS DE PERSONNES 229

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

228 4 M 3

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

21 AOU '85

26 AOU 85

R.L.C.
08 MARS 2001

FEV 26 2001

FEB 09 1988

JAN 14 1988

11 DEC. 1994

30 MAI 1992

a39003 005001085b

Z 1502 .F5D2 1904
DAMPIERRE, JACQUES
ESSAI SUR LES SOURCES

10-29
82-3